

Expo 2001 La navette Iris existe, et ils l'ont baptisée



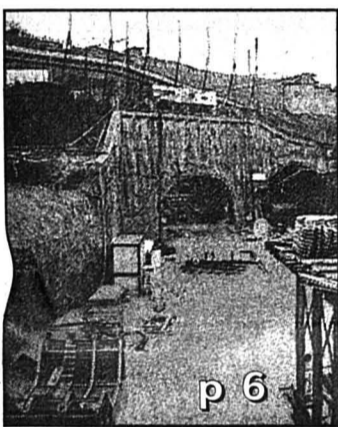
Hier à La Rochelle, Jacqueline Fendt et Francis Matthey, avec plusieurs centaines d'invités, ont découvert la première navette Iris d'Expo 2001. photo Keystone



p 5

Neuchâtel Deux compagnies réunies

La compagnie théâtrale Scaramouche, de Neuchâtel, et les Amis de la scène, de Boudry, ont partagé les mêmes locaux durant près de deux mois. Ici, de gauche à droite: Gérard Chagas, le décorateur ainsi que Max et Denise Kübler, directeurs de Scaramouche. photo Charrière



p 6

Vaumarcus Tunnel de l'A5 inondé

Les fortes pluies et un sous-sol poreux ont provoqué une importante inondation, hier à la sortie du tunnel de Sauges, près de Vaumarcus. photo Radja

photo Radja

Médicaments L'initiative de Denner déposée à Berne



p 14

L'initiative «pour des médicaments à moindre prix» lancée par Denner a été déposée vendredi à la Chancellerie fédérale à Berne, munie de 127.699 signatures. La réduction du prix des médicaments débouchera sur une diminution considérable des primes des caisses-maladie, espèrent les auteurs de l'initiative. photo Keystone

photo Keystone

Escapade L'appât du val d'Anniviers

Concilier l'effort du ski et la détente de la pêche à la ligne? Ce sera possible au val d'Anniviers, où l'on a inventé un nouveau type de randonnées. photo sp



p 25

Des médicaments à moindre prix? L'initiative dans ce sens, déposée hier à Berne par Denner, a de quoi séduire le consommateur. La Fédération des consommateurs, elle, ne s'y est pas trompée: elle rejette catégoriquement cette initiative. Le médicament n'est pas une marchandise de bazar et exige une réglementation sanitaire.

Opinion Dangereux profits

L'initiative demande deux choses: que tous les médicaments vendus chez nos voisins soient également distribués sans autre en Suisse, et que les moins chers soient obligatoirement prescrits lorsqu'ils sont remboursés par les caisses. Le but avancé est de réduire les coûts de la santé, donc les primes d'assurance.

L'initiative parle bien de médicaments «vendus», pas «enregistrés», ce qui permet tous les dérapages. Pour rattraper le marché, Denner n'hésiterait donc pas à importer un produit ukrainien, sous-traité en Turquie et arrivé en Suisse via l'Italie, avec une notice en russe ou en turc. Qui accuser en cas de dommage?

Car les dommages sont nombreux: 6% des hospitalisations proviennent de prises incorrectes de médicaments. Aux Etats-Unis, où le marché est libéralisé, cette proportion atteint 17%, pour un coût annuel de 100 milliards de francs.

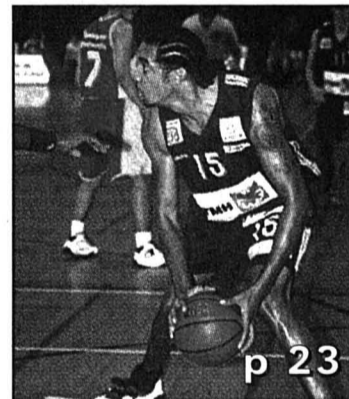
Quant aux médicaments génériques (imitations de produits originaux qui ne sont plus protégés par brevets), certains peuvent remplacer les originaux. Mais pas tous. On risque donc de prescrire des produits inadaptés, parce que des grandes surfaces auront imposé leur loi.

En fait, Denner profite d'un vide juridique pour obtenir une dérégulation du marché des médicaments. Depuis 18 mois, la commission de la concurrence n'a plus à juger si une entorse aux lois du marché est d'intérêt général. Et la loi sur les agents thérapeutiques n'arrivera qu'en 2001.

De ce fait, l'initiative risque de bétonner, au niveau de la Constitution, la loi de la jungle dans un domaine où il faudrait précisément ancrer le principe de la protection de l'intérêt public. Cette protection existe pour la viande, l'alcool ou le tabac. Mais pas pour les médicaments.

François Nussbaum

Basketball Union: une vaine course-poursuite



p 23

Battus hier soir à Champel, Roy Howard et ses camarades devront encore patienter avant d'accéder au tour final. photo Galley

PUBLICITÉ

Pouellato
 WALTHERT
 Bijouterie Walthert
 Rue Saint-Honoré 3, 2000 Neuchâtel
 Tél. 032 / 724 40 01

A tous les élèves du canton
 Votre classe est intéressée à créer une page de L'EXPRESS ?
 Ecrivez-nous ou téléphonez-nous sans tarder!
 L'EXPRESS Les jeunes s'expriment
 Case postale 561
 2002 Neuchâtel
 Tél. 032 / 725 65 01

Actualité cantonale	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 5-11
Le Fait du jour	p 13
Suisse	p 14
Monde	p 15
Société	p 16

Economie	p 17
Sports	p 19-23
Magazine	p 25-27
Radio/Télévision	p 31-33
Mémento	p 34
Carnet	p 35
La Der/Météo	p 36

Anniversaire fédéral Ruth Dreifuss a reçu hier des étudiants de Neuchâtel

Vingt-cinq étudiants du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois étaient aux côtés de Ruth Dreifuss, hier au Palais fédéral, pour le lancement du 150e anniversaire de l'Etat fédéral moderne. Ces jeunes adultes portent sur la Suisse un regard critique mais positif.

Berne, Alexandre Bardet

«L'idée est d'être plus proche du peuple, aussi de celui que l'on a pas l'habitude de voir»: c'est ainsi que Robin Schori, étudiant au Centre profession-

nel du Littoral neuchâtelois a compris hier à Berne les intentions de Ruth Dreifuss. La conseillère fédérale s'était entourée d'apprentis biennois et des deux classes de maturité professionnelle technique du CPLN de Neuchâtel (25 élèves ayant pour la plupart entre 18 et 20 ans) pour le lancement du 150e anniversaire de l'Etat fédéral moderne. Ces jeunes symbolisaient à ses yeux la population que les manifestations de l'an prochain feront réfléchir sur les institutions issues de 1848 et sur la Suisse future.

«A l'époque, avec sa constitution, la Confédération était très avancée par rapport à

l'Europe, aujourd'hui, c'est un ilot en retard et les festivités de 1998 devraient réveiller les Suisses, constataient de concert Stéphane Dasen, Marc Brodard et Cyril Aubry. On peut pas dire que notre pays n'évolue pas, mais il évolue lentement».

Pour Hervé Roy, les structures et l'état d'esprit issus de 1848 sont «une bonne base. Mais ce qui importe, c'est 1998 et la suite, qui nécessiteront de se remettre en question, d'être plus au goût du jour».

Frédéric Porret, lui, se réjouit de la Fête du 12 septembre 1998: «C'est bien qu'elle soit confiée aux jeunes, qui pourront choisir plutôt que

d'être toujours dirigés. Mais je ne sais pas ce que ça donnera».

Où sont les femmes?

Rappelant, devant les statues des trois Suisses, que la Confédération était surtout une alliance d'hommes, Ruth Dreifuss a aussi appelé au débat sur la place de la femme. Or l'actuelle volée de matura-

rité technique du CPLN ne compte qu'une candidate et 24 garçons. «Avec mes frères, j'ai l'habitude, mais ça manque un peu de filles», avait Virginia Lamboley. Même s'il lui paraît normal que certains métiers restent surtout féminins et d'autres surtout masculins, elle estime qu'il «faudrait plusieurs conseillères fédérales».

Comment «la» femme du gouvernement a-t-elle été ressentie hier? «Elle n'est pas vraiment enthousiasmante, mais elle a une volonté de contact», jugeait Robin Schori. Pour Marc Brodard, Ruth Dreifuss «paraît froide à la TV, mais, de près, elle est conviviale».

AXB

Grandiose ou austère?

«Je suis impressionné par ce Palais fédéral», témoignait hier Frédéric Porret. Comme je suis un peu dans l'architecture, je trouve sa conception grandiose». En revanche, Michel Meulensteen a jugé cet édifice «assez austère, avec une ambiance feutrée, à l'image de la Suisse».

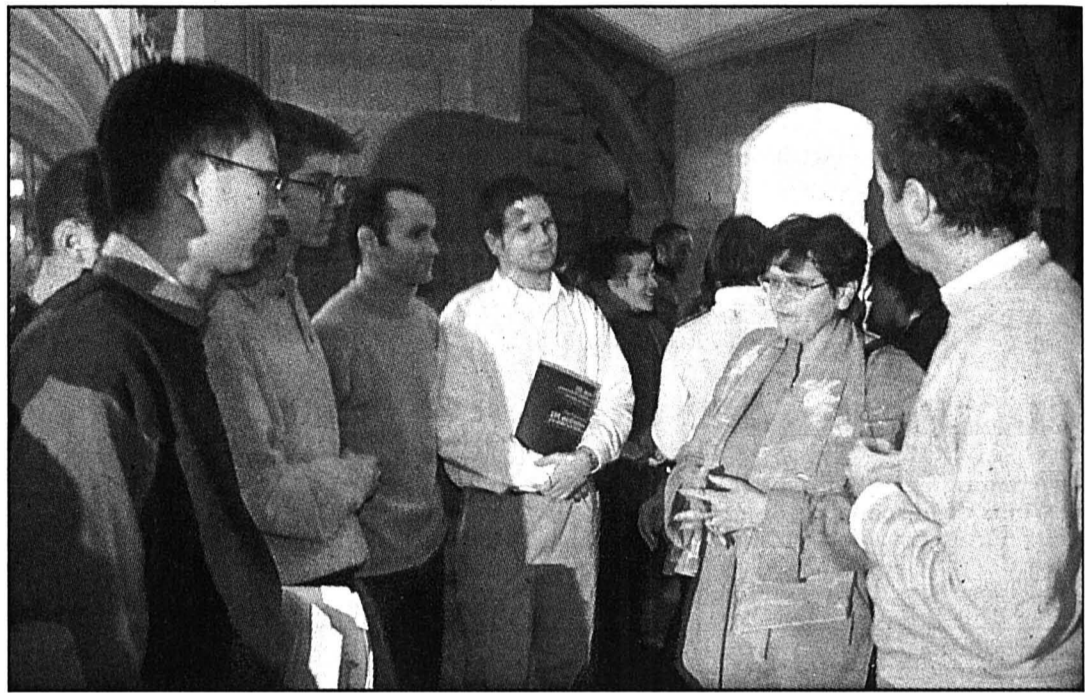
Si ces deux élèves du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois étaient à

Berne, c'est que Ruth Dreifuss avait voulu s'entourer de jeunes, et en majorité de Romands, pour lancer le 150e anniversaire de la Constitution fédérale moderne. Sa collaboratrice avait donc choisi une classe de l'Ecole d'administration et des transports de Bienne, ville bilingue, et l'Ecole technique du CPLN de Neuchâtel. Cette dernière, comme gage d'un certain intérêt, a

délégué les jeunes adultes des deux classes de maturité professionnelle technique.

Afin de préparer cette journée, expliquait l'accompagnant et professeur d'histoire Etienne Mougin, ces jeunes avaient entendu mercredi l'historien Jean-Pierre Jelmini parler de 1848, année de naissance de l'Etat fédéral et de la République neuchâteloise.

AXB



La conseillère fédérale et les jeunes du CPLN hier à Berne.

photo Bardet

Sciences L'Académie suisse honore le spécialiste des tiques

Moment d'émotion hier en fin d'après-midi, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, où l'Académie suisse des sciences naturelles a nommé membres d'honneur le Neuchâtelois André Aeschlimann et le Bernois Bruno Messerli, professeur de géomorphologie. C'est au président de l'académie, Bernard Hauck, de l'Université de Lausanne, que revint le rôle de prononcer la laudatio.

Jeune retraité de 68 ans, le professeur André Aeschlimann n'a rien perdu de sa fougue. On sait qu'il a consacré sa vie aux tiques, ces petites bêtes suceuses de sang. C'est son maître Rodolphe Geigy, de l'Institut tropical suisse à Bâle, qui l'avait encouragé à étudier la parasitologie. Science à triple tiroir en quelque sorte, puisqu'il faut étudier non seulement l'hôte colonisé, le parasite et les micro-organismes qu'il véhicule.

En Côte d'Ivoire

C'est encore son professeur bâlois qui l'enverra au Centre suisse de recherches scientifiques de Côte d'Ivoire, de 1959 à 1962. C'est aussi pour cela qu'il «doit» épouser sa femme Lily, car on exigeait alors d'avoir un couple de géants. Epoque légendaire, qu'André Aeschlimann évoqua avec nostalgie en projetant quelques diapositives. Il



André Aeschlimann nommé membre d'honneur de l'Académie suisse des sciences naturelles. photo Galley

disposait d'une liberté académique totale, n'ayant pour contrainte que de rendre des comptes... tous les mois! Et c'est là que sa grande aventure universitaire commença et qu'il noua des contacts avec les tiquologues du monde entier.

De retour en Suisse, André Aeschlimann décline les offres de l'industrie chimique, pour se consacrer à l'enseignement et à la recherche, d'abord au laboratoire d'acarologie de l'Institut tropical bâlois, puis deux ans à l'Université de Fribourg. C'est en 1972 qu'il jette

l'ancre à l'Alma Mater neuchâteloise. Il se voit également pris dans le tourbillon des congrès et des organismes de recherche, dont le Fonds national de la recherche scientifique et l'Académie suisse des sciences naturelles qu'il préside.

On retiendra encore de lui cette réflexion forte sur la science et le progrès: «On attend parfois trop de la science et l'on ne comprend pas que les échecs font partie du progrès. Le progrès, c'est ce qui reste». Sagesse réconfortante.

BLN

Neuchâteloise La Fondation du 125e enrichit la culture

C'était Noël, hier, pour six institutions culturelles ou scientifiques du canton: la Fondation Neuchâteloise assurances du 125e anniversaire leur a remis à chacune un don destiné à soutenir un projet ou une réalisation d'envergure.

Six dossiers ont trouvé grâce cette année aux yeux de la Fondation Neuchâteloise assurances du 125e anniversaire.

Président du conseil de fondation, Yann Richter a ainsi fait des heureux en remettant, hier dans les locaux de la Winterthur à Neuchâtel, des chèques pour une valeur totale de 50.000 francs.

Le conseil de fondation n'est pas resté sourd aux sollicitations de l'Orchestre symphonique neuchâtelois. Ce dernier souhaite en effet monter la huitième symphonie de Beethoven à l'occasion d'un concert-anniversaire de Zofingue. Zofinguien d'origine, Yann Richter le concède: «La corde sensible a certainement vibré...»

Un autre projet musical a séduit: à l'occasion du 150e anniversaire de la République, l'Institut neuchâtelois a commandé une œuvre à Guye Bovet. Comédie musicale dite «d'église», la «Conférence des animaux» fera parler d'elle dans tout le canton.

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel est l'une des plus riches de Suisse par ses collections.

Qui restent encore ignorées du grand public. Dès l'an prochain, des publications les feront enfin connaître. Le chèque remis hier soutiendra le premier volume, consacré aux illustrations anatomiques de la Renaissance au romantisme.

Pour le nouveau théâtre

Des dons ont encore été remis à la Galerie des amis des arts à Neuchâtel («sept expositions annuelles, c'est méritoire!», a relevé Yann Richter), au Service de la protection des monuments et sites pour la restauration des peintures murales du temple d'Engollon, et à l'Institut de géologie qui organisera l'an prochain à Neuchâtel une

grande rencontre scientifique.

En fin de cérémonie, Jean-Jacques Girard, directeur de la Winterthur à Neuchâtel, a dévoilé une autre contribution au patrimoine culturel du canton: la fondation, dotée d'un capital de 1.250.000fr., a décidé de mettre chaque année une part des intérêts en réserve pour offrir au futur nouveau théâtre de Neuchâtel une œuvre «d'importance».

Une réserve limitée dans le temps, a précisé Yann Richter, qui a ajouté en riant: «On ne veut pas que les autorités en viennent à retarder la construction juste dans l'idée de voir grandir la somme...»

PBE



Après Jacques Bujard et Daniel Ruedin (depuis la gauche), représentant les Monuments et sites, Michel Schlup, pour la Bibliothèque publique et universitaire, reçoit un chèque des mains de Yann Richter.

photo Leuenberger

Concours Près de 3000 réponses

Un concours, trois parties, trente questions et 3000 réponses: de la mi-mai à la première semaine de novembre, les journalistes de la rubrique magazine des deux quotidiens neuchâtelois ont visité la région et proposé trente balades reflétant la diversité et les contrastes du canton de Neuchâtel. Pour partager ensuite leur plaisir

l'esprit et les mains libres, chacun et chacune pouvaient emprunter facilement les transports publics, grâce aux conseils prodigués par la Communauté tarifaire Onde verte.

Prix surprise

Trois cents cartes journalières Onde verte, spécialement émises pour l'occasion, ont ré-

compensé par tirage au sort les bonnes réponses. Le tirage du «prix surprise» supplémentaire vient d'avoir lieu. En compagnie d'une personne de leur choix, les quatre heureux gagnants s'envoleront en hélicoptère à destination d'un restaurant de campagne où ils trouveront la table mise! /comm-réd.

Nez rouge Encore des bénévoles

Le feu vert à l'Opération nez rouge sera donné au soir du 19 décembre dès 22 heures. Mais pour couvrir dans des conditions idéales la période qui courra jusqu'au matin du 1er janvier, il manque encore quelques bénévoles. Pour, rap-

pelons-le, ramener chez elles toutes les personnes qui ne pourraient ou ne voudraient conduire.

Et ce, plus spécifiquement pour les soirées du 24, 25 et 31 décembre. Cette fin d'année, une seule antenne

sera ouverte dans le canton de Neuchâtel, dans le Tunnelorama de Fontainemelon. /comm-réd.

Numéro d'appel de Nez rouge (dès le 19 décembre): 0800/80 22 08

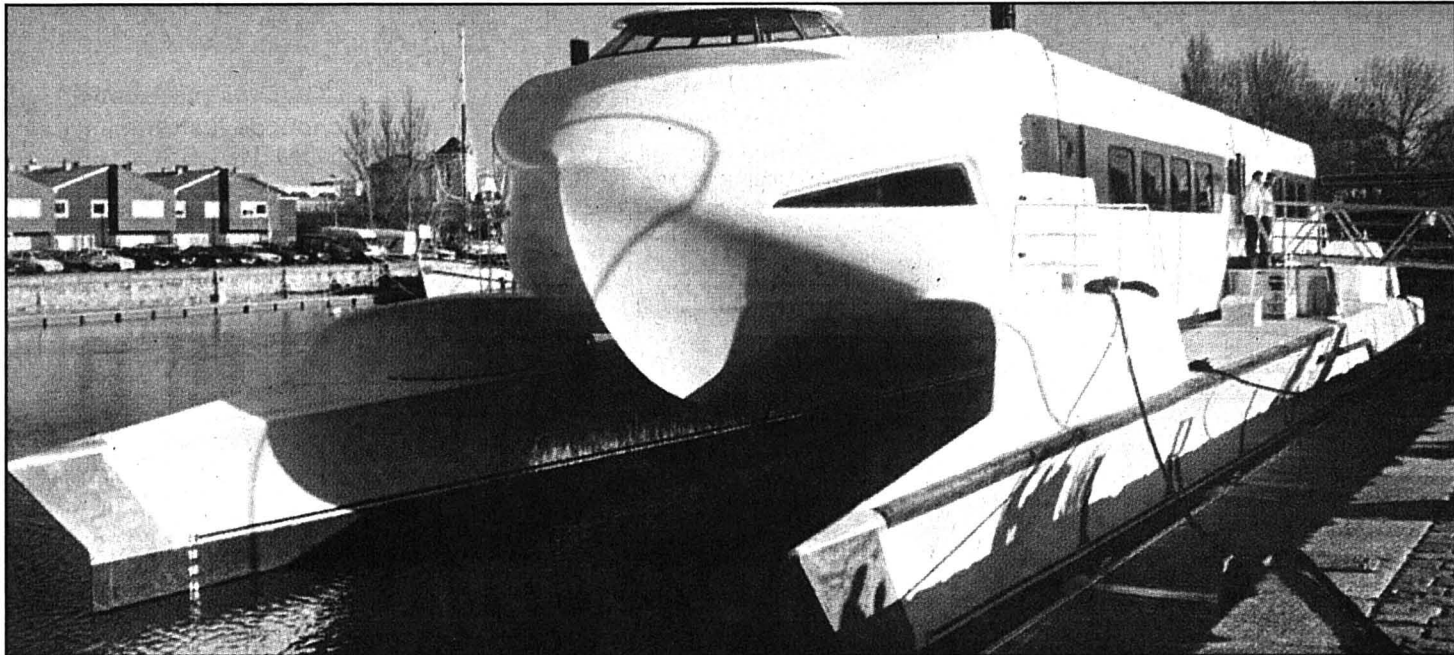
Expo 2001 La première navette Iris flotte à La Rochelle

Elle existe. Jacqueline Fendt, Francis Matthey, et plusieurs centaines d'invités l'ont découverte hier en France dans le port de La Rochelle. Elle? C'est la première des 20 navettes Iris qui transporteront les visiteurs de l'Exposition nationale en 2001 entre les arteplices des trois lacs.

« La voilà! » Le car s'est arrêté en face du petit port. Amarrée à quai, la première navette Iris d'Expo 2001 présentait sa proue futuriste aux invités. Les commentaires ont été unanimement élogieux sur le design élancé des coques. Puis le car est reparti, accomplissant un tour du port pour amener les invités sur le côté du majestueux catamaran, ce qui a permis de constater que l'arrière n'était pas terminé et qu'il manquait une poupe digne de ce nom. « C'est un proto-

type », ont commenté les constructeurs. Qui ont fini leur oeuvre sur une course contre le temps.

Après le baptême du bateau, au cours duquel la directrice générale de l'Expo Jacqueline Fendt a libéré le drapeau du catamaran géant, les invités ont investi la navette. Tous ont bien sûr admiré l'ouvrage, mais certaines personnes ont aussi exprimé quelques réserves sur l'équipement pour les passagers, et notamment sur les nombreuses rangées de fauteuils serrés les uns contre les autres. « C'est un TGV pour transporter des passagers, pas un bateau pour promener des touristes sur le lac » ont remarqué plusieurs personnes. « De fait », dira Gilles Pointet, chef d'exploitation de La Poissine SA, où seront assemblés les 20 catamarans de l'expo près d'Yverdon, « c'est un bateau pour la mer, loué à un lac, et qu'il faudra



La première navette Iris? La voilà!

rendre à la mer. Il ne faut donc pas lui demander ce que nous ne voulons pas payer.»

Dans la partie oratoire, Jacqueline Fendt s'est dit heureuse de pouvoir déjà toucher, avec la navette Iris, « un petit

bout d'Expo 2001. Cette navette est la preuve qu'avec du courage et de la compétence, on peut arriver à des choses

extraordinaires. Merci de vous être entêtés! »

Rémy Gogniat et Philippe Oudot (ROC)

photo Keystone

Beaucoup d'attente et de questions

Restera-t-il une navette Iris sur le lac de Neuchâtel après l'expo? Eric Augsburger, conseiller communal de Neuchâtel et président de la société de navigation, n'excluait pas complètement l'hypothèse, hier à La Rochelle. Mais par politesse, visiblement. « Il faudrait d'abord qu'on ait les moyens de l'acheter. Elle coûtera quelque cinq millions. Et à part la garder comme souvenir de l'expo,

qu'en ferait-on? C'est un bateau de transport rapide dont nous n'avons pas besoin, faute d'un bassin de population suffisant. « Ses collègues de la société de navigation sur le Léman, également à La Rochelle, envisagent, eux, d'acheter éventuellement deux navettes pour la ligne Ouchy-Eviân-Thonon.

Gilbert Progin, responsable du chantier naval de Neuchâtel, a beaucoup admiré le

grand catamaran. « C'est une belle technologie de pointe, alors que le monde du bateau est généralement traditionnel. Je fais quelques réserves sur le poste de pilotage, où il faut travailler en regardant des écrans de télévision, ce qui n'est pas évident pour les manoeuvres dans un port. Mais bon: c'est une question d'habitude. Reste à le voir en marche, à examiner ses réactions, à le tester en réalité. »

Blaise Zaugg, d'Aquarius, le bureau qui a étudié l'impact des navettes sur le fond lacustre, a expliqué que ces catamarans se déplaceront uniquement dans des couloirs déterminés. « Dans un port comme Neuchâtel, il y aura même une sorte de giratoire pour orienter la circulation de toutes les sortes d'embarcation. « La petite batellerie, apparemment, n'a pas de souci à se faire face à ces futurs géants.

Directeur technique de l'Expo, Paolo Ugolini se dit enchanté de voir la navette, qui correspond absolument à ce qu'il en attendait, aussi bien sur le plan technique qu'esthétique. Il a souligné que la bataille juridique pour la signature des contrats avait été longue (les contrats ont été mis au net avant-hier soir), mais que l'essentiel était maintenant là, sous les yeux de tous.

Le maire de La Rochelle Michel Crépeau a relevé que des liens de longue date liaient sa ville à la Suisse, avec Calvin et le protestantisme, Jean-Jacques Rousseau « le premier écologiste », ou encore Swatch. Non sans humour, il a rappelé le rendez-vous manqué avec la Smart, puisque sa ville a figuré dans le dernier carré des cités pabables pour l'implantation de la petite voiture de Swatch et Mercedes.

Fiche technique

La navette Iris est longue de plus de 40 mètres pour 12,5 de large, le catamaran est constitué de deux coques de 4,5 mètres de haut pour 3,3 de large (moins de 2 m. au niveau de la ligne de flottaison), reliées entre elles par des « poutres » en aluminium à structure en nid d'abeilles. Le bateau vu à La Rochelle n'a qu'un étage. Ceux qui circuleront sur les lacs en auront deux.

L'aérodynamisme des deux coques ont été particulièrement étudiés afin de limiter la consommation de carburant. Mais ce carénage va aussi réduire l'amplitude des vagues: la hauteur du sillage de la navette Iris devrait être trois à quatre fois plus faible qu'un bateau monocoque de même dimension. De par sa

conception, un catamaran produit en effet deux trains de vagues (un pour chaque coque) au lieu d'un seul. En s'entrecroisant, les vagues intérieures vont donc pratiquement s'annuler.

La navette est propulsée par deux « hydrojets » qui fonctionnent comme des turbines intégrées aux coques: l'eau est aspirée à l'avant dans un conduit, puis est rejetée à l'arrière. Ses deux puissants moteurs diesel de quelque 2000 kW permettent à la navette d'atteindre facilement la vitesse de 75 km/h. A pleine charge, la navette circule sans problème à 55 km/h. Une vitesse qu'elle ne devrait toutefois atteindre que sur le trajet Yverdon-Neuchâtel.

POU



Une danseuse symbolisant la déesse Iris, juste avant le baptême de la navette.

photo Keystone



Jacqueline Fendt et la «déesse» Iris.

photo Keystone

Jacqueline Fendt a baptisé cette première navette Iris avec émotion. Elle n'oublie pas que dans sa précédente fonction, elle s'occupait déjà de bateaux, mais qu'elle avait dû abandonner faute de moyens. Cette fois, elle en crée un nouveau, au visage marqué du temps qui vient.

Eclairage La fille de La Rochelle

La directrice et son équipe ont vécu cette journée à La Rochelle comme on assiste au premier fruit d'un arbre qu'il a fallu longtemps soigner. Comme un jour de repos aussi, tant cette femme est demandée à

gauche et à droite pour parler de l'Expo. Pour le seul mois de novembre, elle a reçu 500 demandes de conférence!

Une preuve que l'Expo suscite de plus en plus d'attente de la part d'une population à la recherche d'émotion, de rêve, et de véritable communication. Les responsables de l'Expo tentent de répondre à ce besoin en alliant la jeunesse d'esprit à des exigences de créativité sans cette accrues. L'impossible, disent-ils, est très souvent possible quand on se lance, quand on ose. Tous les acteurs sont mis sur un pied d'égalité. Manifestement, et pour le moment, ça marche. Et à La Rochelle, ça vogue.

Rémy Gogniat

Montage près D'Yverdon

Le site de La Poissine SA, entreprise d'extraction lacustre de graviers près d'Yverdon, est retenu pour l'assemblage définitif des catamarans. « C'est notre infrastructure qui a été déterminante », nous a expliqué hier à La Rochelle son chef d'exploitation Gilles Pointet. « Nous disposons d'un port industriel qui permet ce genre d'entreprise. Que ferons-nous exactement? Tout reste encore à définir. Mais l'entreprise, qui occupe actuellement un peu plus d'une vingtaine de personnes, pourrait en engager encore autant ou distribuer des mandats à des sous-traitants.

De fait, des entreprises suisses et françaises vont se partager la construction des navettes. Toute la partie «navigation» (coques, têtes de com-

mandes, accastillage, électronique de navigation, etc.) sera réalisée par des partenaires français alors que les entreprises helvétiques se chargeront notamment des bras de liaison, de la plate-forme ar-



Première vue sur la navette en arrivant au port.

rière, des modules de passagers, des ensembles de propulsion ainsi que du montage, des essais et de la mise en service des navettes. Toutes les pièces seront livrées en «kit» et montées au chantier naval de la Poissine. Sur le site, quelques aménagements provisoires seront nécessaires, notamment un nouveau slip de mise à l'eau. En principe, la première navette Iris devrait être mise à l'eau en mars 1999.

Le prix d'une navette est estimé à 8,5 millions de francs l'unité. Pour pouvoir utiliser ses vingt navettes Iris pendant les six mois que durera la manifestation, l'Expo paiera une location d'environ 2,5 millions de francs par navette. Après la clôture de l'Expo, c'est le marché qui

déterminera le prix de vente, mais celui-ci devrait osciller entre cinq millions et demi et six millions de francs.

POU/RGT

PUBLICITÉ

ROLEX
RÉPARATIONS
D'HORLOGERIE
ATELIER
SPÉCIALISÉ
MICHAUD
PLACE PURY NEUCHÂTEL

AREUSE

B.-C. Rubi
MG A. Paolini

AUVERNIER

Pasta World Restaurant

BOUDRY

Arena Mode
BS Buro-Sélection
Corning Boutique
Honda Automobiles
Golf Evasion
O'syenga boutique-atelier
Restaurant des 3 Tours

CORMONDRECHE

Restaurant Les Alpes

CORNAUX

Garage Roger Peter

CORTAILLOD

Beat Bieri
Images et Son
La Ferme Restaurant
Lanthemann

CRESSIER

Jean-Paul Ruedin

FENIN

Auberge du Chasseur

MARIN

Magro

NEUCHATEL

Alimentation Aux Gourmets
Au Bon Tailleur
Auto Passion
Bourquin Papeterie
Boutique Atmosphère
Boutique No!
Ça marche
Carrard & Fils
Caveau de Bel-Cour
Ceit
Chaussures Confort
Cordey
Etik-Autoc
Facettes
Feline Coiffure
G. Hostettler
Globus
ICN
Imholz
Jeanneret
La Gondola Pizzeria
Leomeuble
Les Sources
L'Orchidée
McDonald's
Madeleine Boutique
Maison Chesi
Maroquinerie Biedermann S.A.
Marzo
Masserey
Michel Vautravers
Modika
Optique des Arcades
Paul Hostettler
Pharmacie Etienne
Restaurant Amphitryon
Restaurant Saint-Honoré
Sangiorgio
Senn Automobile
Schinz
SISA Informatique
Téléstock
Terres Cuites
Vêtements Breisacher
Vuilliomnet
Walder

PESEUX

Meubles Lovacco

SAINT-BLAISE

Lanthemann

THIELLE

Verger Hôtel-Restaurant

VAUMARCUS

Vins Keller

119629-599

CHEZ
ATMOSPHERE
TOUT POUR
LA FÊTE

Rue des Parcs 121
Tél. 032/724 19 49
2000 Neuchâtel

Grand choix de lustrerie
VUILLIOMNET S.A.
Magasin de vente
Grand-Rue 4 - Neuchâtel

Grand choix de robes du soir
jusqu'à la taille 60.
L'ORCHIDÉE
Moulin 13 - Neuchâtel
Tél. 032/721 49 49

O'syenga

Rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry

Un sweat-shirt original pour Noël ?
STO 08 Fr. 69.90

Participez au concours

Joyeux DECEMBRE

LE PREMIER GUIDE D'ACHAT DE NEUCHÂTEL ET DU LITTORAL

2^e tirage au sort

Riva Henriette, Neuchâtel; Hunziker Carla, Neuchâtel; Hachrentemer Irma, Peseux; Jean-Mairet Cinzia, Cortaillod; Laubscher Monique, Neuchâtel; Vuithier Marguerite, Neuchâtel; Mouglin Anne, Chaumont; Bachmann André-Eric, Peseux; Rollier Jacqueline, Neuchâtel; Boulbon Christelle, Neuchâtel; Charles Lotti, Bevaix; Zürcher Jean-Pierre, Couvet; Tschanz Dora, Peseux; Debely Ida, Peseux; Bobillier Christiane, Hauterive; Furrer Pierrette, Marin; Weber Esther, Peseux; Koller Geneviève, Le Landeron; Joss Christiane, Fontaines; Ceppi Marceline, Montmolin; Bohren Sandrine, Couvet; Fluhmann Ida, Neuchâtel; Berthoud Jean-Jacques, Neuchâtel; Reusser Jean-Pierre, Saint-Blaise; Gunz-Pierrehumbert Nathalie, Neuchâtel; König Gabrielle, Bôle; Giroud Patricia, Neuchâtel; Renaud Léa, Cortaillod; Devouassoux Ludivine, Neuchâtel; Massard Alexandre, Neuchâtel; Gagnebin Eric, Marin; Burgat Marie-Louise, Cortaillod; Mouchet Annette, Neuchâtel; Buthaud Simone, Saint-Blaise; Previati Marguerite, Cortaillod; Hafner Maurice, Neuchâtel; Moser Rose-Marie, Neuchâtel; Graber Gilberte, Saint-Aubin; Gunz Ghislaine, Neuchâtel; Ganguillet Monique, Cortaillod.

Prochain tirage:
aujourd'hui 17 décembre.

Gagnez des prix
d'une valeur
d'environ Fr.10'000.-

Plus de
300 bons d'achat

Comment?

En nous retournant sans tarder le bulletin ci-dessous muni de 3 preuves d'achat et participez à l'un des 7 tirages au sort «JOYEUX DECEMBRE».

Attention: Seules sont valables des preuves d'achat en provenance des commerçants partenaires cités ci-contre.

CONCOURS Joyeux DECEMBRE

Voici mes 3 preuves d'achat

Timbre du commerçant	Timbre du commerçant	Timbre du commerçant
-------------------------	-------------------------	-------------------------

Une fois ce coupon complété par trois preuves d'achat, il vous suffit de le glisser dans une enveloppe et de le retourner à l'adresse suivante:

PUBLICITAS
Service de publicité de L'Express
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel

Vous gagnerez peut-être des bons d'achat dans votre commerce local.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ No: _____
NP _____ Lieu: _____

IDÉES-CADEAUX

Manteau DREAM
Boutique MARZO couture
2000 Neuchâtel

Spécialités
sur ardoise

AUBERGE DU CHASSEUR
2063 Fenin
Tél. 032/852 02 02

Boutique AU BON TAILLEUR
Rue de Flandres 2 - Neuchâtel
Complet RITEX

Vêtements Breisacher
Collection
hommes et femmes
8, rue Saint-Honoré - Neuchâtel

PASTA WORLD
RESTAURANT

Le tour du monde en 40 plats de pâtes savoureuses dès Fr. 9.-
Hôtel de la Gare - 2012 Auvernier

Magasin de chaussures
ça marche
Rue des Moulins 14
2000 Neuchâtel

**Taco
Tumulte
fait Fo**

Un des auteurs favoris du théâtre Tumulte, l'écrivain italien Dario Fo, est devenu Prix Nobel. En l'honneur du grand homme, Tumulte propose, encore ce soir, de jouer trois de ses pièces en un seul spectacle d'un peu moins de deux heures, donné à la salle du Taco, à Neuchâtel.

A peine sortis de la représentation du «Mariage involontaire de Marie Prune» (18 heures), Monique Ditisheim et Jean-Philippe Hoffman enchaîneront donc, dès 20h45, «La parpaillote souricette», «Le sacrifice d'Isaac» et «L'histoire du tigre». Trois histoires, assure Tumulte, «libératrices des règles trop rigides qui, sournoisement, nous privent trop souvent du plaisir de penser librement». Un spectacle salubre, en somme. /réd.

**Amnesty
Le Kenya
en question**

Le groupe Amnesty International de Neuchâtel comporte divers sous-groupes. Notamment le East-Africa Fran (EA-FRAN), ou «dossiers est-africains». Aujourd'hui, un stand d'informations générales sera tenu à la rue de l'Hôpital, à Neuchâtel. L'EA-FRAN informera le public sur la campagne «Kenya» menée actuellement par Amnesty International. Des renseignements seront donnés sur le respect des droits de l'homme en corrélation avec l'actualité de ce pays. Chacun aura la possibilité de signer les pétitions proposées. /réd.

AGENDA

Fanfare A l'aula du collège du Mail, demain à 17 heures, l'Ensemble des jeunes de Colombier (EJC) présentera un concert sous la direction de Vincent Baroni.

Louange Demain à 19h30 au temple du Bas, Jeunesse en mission propose une soirée de louange avec l'évangéliste Paul Freiburghaus.

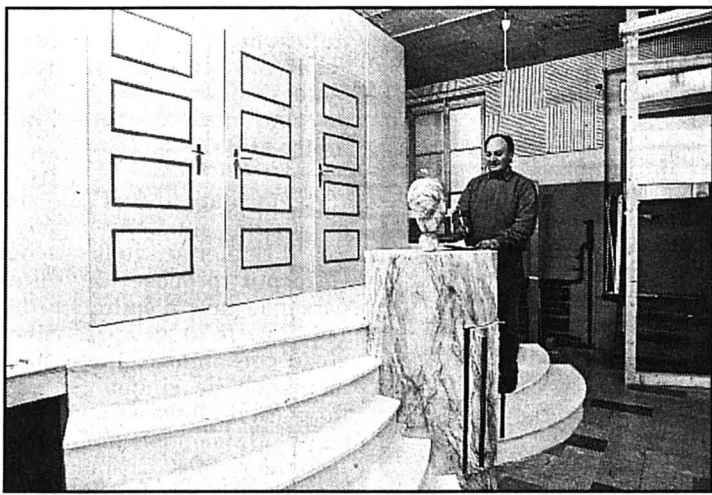
Conférence Dans le cadre des lundis du Gor, Pascal de Crouzaz donnera une conférence intitulée «Civilisations phéniciennes et araméennes en Syrie», lundi à 20 heures à la Maison du Prussien. /réd.

AVIS TARDIFS Délai
la veille de parution jusqu'à 21 h 00
Remise des textes:
jusqu'à 17 h 00: dès 17 h 00:
PUBLICITAS L'EXPRESS
tél. 032 / 729 42 42 tél. 032 / 725 65 01
fax 032 / 729 42 43 fax 032 / 725 00 39

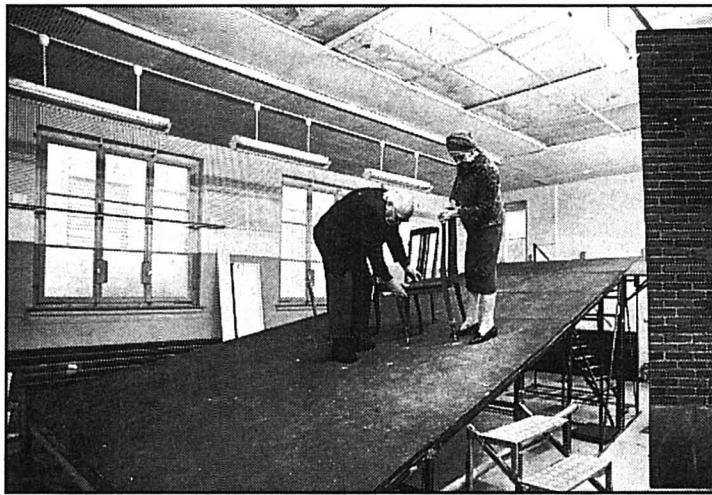
Concert du Chœur mixte de la Béroche et du Chœur mixte de la Côte-Peseux (120 exécutants)
Au programme
Messie de J.F. Haendel
Eglise catholique de Peseux
Samedi 13 décembre à 20h
Temple du Bas Neuchâtel
Dimanche 14 décembre à 15h
ENTRÉE LIBRE
Collecte chaleureusement recommandée
120981-376

Aujourd'hui
Marché artisanal de Noël
8 h - 17 h
devant hôtel Beaulac
Arrivée du Père Noël en hélicoptère à 15 heures
205054-376

Théâtre Un seul toit pour deux compagnies



L'homme qui a contribué à réunir les deux compagnies sous un même toit, Gérard Chagas. Ici, figulant un «marbre» pour le décor des Amis de la scène. photo Charrière



Une surprenante scène inclinée et un faux mur de briques. Décor symbolique pour «Mort d'un commis voyageur», pièce choisie par Scaramouche. photo Charrière

Depuis début novembre, deux troupes théâtrales, et pas des moindres, puisqu'il s'agit de la compagnie de Scaramouche, de Neuchâtel et des Amis de la scène, de Boudry, ont, provisoirement, planté leurs décors dans un même lieu, à Neuchâtel. Symbolisme pour l'emplacement, cocasserie pour la circonstance.

Un même lieu pour deux troupes, un lieu voué à disparaître, un emplacement symbolique: celui du futur théâtre régional. La compagnie de Scaramouche, de Neuchâtel et les Amis de la scène, de Boudry, cohabitent pour la première fois. Et pas dans n'importe quels locaux, puisqu'il s'agit de ceux du bâtiment sis passage Max-Meuron 4 qui abritait auparavant Textiles ambiance, à Neuchâtel.

Les répétitions de «Mort d'un commis voyageur», la pièce d'Arthur Miller choisie par Scaramouche se déroulent en ces lieux. Les Amis de la scène, eux, répètent «Fausse adresse», de Luigi Lunari, dans leur habituelle salle boudryenne. Pourquoi alors les deux troupes se trouvent-elles confrontées à une situation plutôt inhabituelle pour la préparation de leur pièce respective, qui annoncent chacune leur première pour le 31 décembre ?

Même décorateur

C'est Blaise Dupont, président de la Ville, qui a proposé à Denise et Max Kübler, directeurs de Scaramouche, de leur mettre ce local à disposition. Geste qu'ils apprécient tout

particulièrement, d'autant plus que la mise en scène de leur pièce nécessite une scène inclinée et qu'il est préférable, pour les comédiens, de s'y habituer. Mais l'homme qui a créé ce lien spatial, et parfois temporel, entre les deux compagnies, c'est Gérard Chagas.

Décorateur commun aux deux spectacles, il a demandé aux Amis de la scène d'installer leur décor à cet endroit à des fins purement pratiques. «J'habite à un jet de pierre du local. C'est donc idéal, pour moi, de pouvoir travailler en un seul lieu sur ces deux décors», précise-t-il.

Quelques compromis sont parfois nécessaires; notamment lors des trois répétitions

hebdomadaires de Scaramouche. En effet, les Amis de la scène ont toujours eu pour principe de participer au maximum à la création de leurs décors: «Actuellement, nous nous rendons chaque soir au passage Max-Meuron afin de terminer les décors. Quand Scaramouche répète, pas question pour nous de donner des coups de marteau. Alors nous vaquons à des occupations silencieuses, telle la peinture, par exemple», explique Raymond Aebly, responsable des Amis de la scène.

De l'avis général, cette cohabitation momentanée et insolite s'est plutôt bien déroulée. Elle prend fin aujourd'hui; en effet, les comédiens

de la compagnie Scaramouche répéteront, dorénavant, à l'emplacement même de leurs représentations. Le décor fera également l'objet d'un déménagement et restera sur la scène du théâtre régional de Neuchâtel jusqu'à mi-janvier. Cependant, deux spectacles, qui n'ont aucun rapport avec celui de Scaramouche, sont prévus durant ce laps de temps. Les décors de la compagnie seront alors rangés sur les bas-côtés de la scène.

Quant aux Amis de la scène, ils leur reste du pain sur la planche et ils s'affaireront encore un certain nombre de jours autour de leur décor.

FLV

Scaramouche et pièce, même millésime

La compagnie Scaramouche a choisi de présenter, une fois en 1997 et à plusieurs reprises en 1998, au théâtre régional de Neuchâtel, une pièce d'Arthur Miller intitulée «Mort d'un commis voyageur». Cette pièce, écrite en 1949, relate l'histoire de deux frères dont l'un (mort au moment de la représentation) a réussi le rêve américain. L'autre, individu plutôt médiocre dans une société de consommation naissante est dépassé par un monde qui va plus vite que lui. Il n'admet pas l'évolution du temps, la vieillesse, ses enfants qui grandissent... En décalage permanent entre le quotidien

et la société, il s'obstine à ce que l'on reconnaisse ses mérites, son identité, tout en entretenant une forme d'obsession envers son passé.

Il finit par connaître ruptures professionnelle et familiale et le cercle de sa vie se rétrécit implacablement jusqu'au point zéro. La mise en scène, œuvre d'Yves Bourquin, «nécessite un praticable qui permet de distinguer l'intérieur de l'extérieur. [...] L'inclinaison du praticable souligne la fragilité de son pouvoir et le fait glisser irrémédiablement [...]». C'est par cette explication que l'on comprend le but de la scène inclinée et du faux mur de

briques rouges qui servent de décor.

«Bien que la pièce ait été écrite la même année que celle de la création de Scaramouche, c'est-à-dire en 1949, son thème est très actuel. Un homme qui refuse de vieillir, qui refuse l'évolution et qui perd son travail justement parce qu'on l'estime trop vieux», fait remarquer Denise Kübler, directrice de la troupe.

Sept représentations seront données au théâtre de Neuchâtel, le 31 décembre et les 9, 10, 17, 23, 24 janvier à 20 heures, ainsi que le 18 janvier à 15 heures.

FLV

NHP La procédure va se poursuivre

Les services de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel concernés par la construction du nouvel hôpital Pourtalès (NHP) se sont concertés, hier, pour étudier la suite à donner à la procédure, en regard de la réponse du Tribunal fédéral (TF) au recours d'un voisin du futur complexe. La plus haute instance judiciaire du pays a en effet jugé le recours irrecevable, ne voulant pas statuer sur un seul aspect du dossier (notre édition d'hier), mais, le cas échéant, lors de la décision finale.

Hélicoptère: dans les normes

Pour les autorités neuchâteloises, il s'agira ainsi, dans ses prochains jours, de lever les autres motifs d'opposition du recourant Marcel Zysset. Ils touchent aux accès - un point réglé avec le remodelage du carrefour des rues Gibraltar-Clos-Brochet-Bellevaux-Crêt-Taconnet -, au droit à la vue, qui n'est en fait pas légalement reconnu, à

l'ensoleillement et à l'hélicoptère.

Le NHP risque en effet de porter une ombre en hiver sur l'immeuble de l'opposant, mais de l'ordre d'environ une heure le matin en décembre et janvier. Quant aux déplacements de l'hélicoptère, une notice d'impact a révélé que les nuisances en terme de bruit, de courant d'air et de poussière, resteront inférieures aux normes fédérales,

excepté quelques secondes lors de l'atterrissage ou du décollage d'un appareil. Des points qui ne posent pas gros problèmes, de l'avis du directeur des Hôpitaux Didier Burkhalter.

Marcel Zysset se plaint également de la durée des travaux, qui sera d'environ sept ans - pas discutables, même si le chantier se déroulera de la manière la plus rapide possible, espère le Conseil com-

munal - et demande une indemnité pour expropriation matérielle, un point sur lequel le Conseil communal n'entrera de toute façon pas en matière.

Dans la foulée, l'exécutif accordera le permis de construire pour le NHP, qui devrait donner le feu vert aux débuts des travaux, sauf réenclenchement d'une procédure de recours de l'opposant... IKA

Quelle loi suivre?

L'arrêt du Tribunal fédéral (TF) soulève une contradiction entre l'application de la loi cantonale neuchâteloise et la loi fédérale. Dans ses considérants, le TF se demande s'il n'aurait pas été opportun de soumettre à une seule et même enquête publique la demande de dérogation, le permis de construire et, le cas échéant, d'autres

autorisations spéciales requises, en vertu de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Toutefois, selon la loi cantonale sur les constructions, les dérogations et autorisations spéciales sont du ressort de l'Etat, mais les villes sont compétentes pour l'octroi des permis de construire. Ce qui explique la double

procédure suivie dans le dossier du NHP. «Nous devons voir s'il y a lieu de changer quelque chose dans cette façon de faire», note le chef du Département cantonal de la gestion du territoire Pierre Hirschy, mais des chantiers de cette envergure, il n'y en aura pas souvent dans le canton... IKA

AVIS TARDIFS Délai
la veille de parution jusqu'à 21 h 00
Remise des textes:
jusqu'à 17 h 00: dès 17 h 00:
PUBLICITAS L'EXPRESS
tél. 032 / 729 42 42 tél. 032 / 725 65 01
fax 032 / 729 42 43 fax 032 / 725 00 39

**1997-1998
LE PASSAGE
Fête de la
Saint-Sylvestre**
place du bord du lac
St-Aubin à la salle de spectacles
sous chapiteaux. Inscriptions
jusqu'au 15 décembre 1997.
Programme et inscription au
032/835 17 57
032/835 41 73
123517-376

Cortailod Salle Cort' Agora
Dimanche 14 décembre à 15h
Match au loto
Abonnement Fr. 10.- pour 30 tours
+ Jackpot
Hors abonnement 1 royale
Fr. 2.- la carte, 3 cartes Fr. 5.-
Organisation: Cercle de Cortailod
123472-376

Dombresson - Halle de gym
Ce soir dès 21h
DISCO Années 80
Entrée Fr. 8.-. Org.: Ski-Club
Chasseral-Dombresson-Villiers 123516-376

132me Heure musicale
Temple de Cortailod
Dimanche 14 décembre 1997 à 17h
Marc BOREL, flûte
Myriam TREICHEL, violon
Markus WEISER, alto
Luc AESCHLIMANN, violoncelle
Entrée libre - collecte 121976-376

Ce dimanche à 16h00
Eglise Rouge, Neuchâtel
Chorale des écoles primaires de Neuchâtel
Chorale St. Stefano di Castaneda
en concert
Entrée libre
winterthur
Soutenu par 120985-376

RITROVO TICINESE
ce soir dès 20h00
MATCH AUX CARTES
individuel 122958-376

BEVAIX - Grande salle
Ce soir à 20 heures
GRAND MATCH AU LOTO
du FC Bevaix
Contrôle par Lototronic
Abonnements Fr. 10.-
30 tours
Valeurs env. 40.-/80.-/120.-
Hors abonnement Fr. 2.-
1 ROYALE Fr. 1200.-
121732-376

**CASINO DE LA ROTONDE
NEUCHÂTEL**
demain dimanche
14 décembre à 15h
LOTO
Org.: La Brévarde
25 tours Fr. 10.- la carte
Royale + mini Bingo
Contrôle par Arthur
121485-376

Le Landeron Aula C2T
Samedi 13 décembre à 20h
GRAND LOTO
Quine: Fr. 40.- Double: Fr. 80.-
Carton: Fr. 120.-
Abonnement 22 tours: Fr. 10.-
Jackpot progressif
Hors abonnement 1 ROYALE
4 x Fr. 300.- au carton
Org.: Chœur d'hommes L'Aurore
119564-376

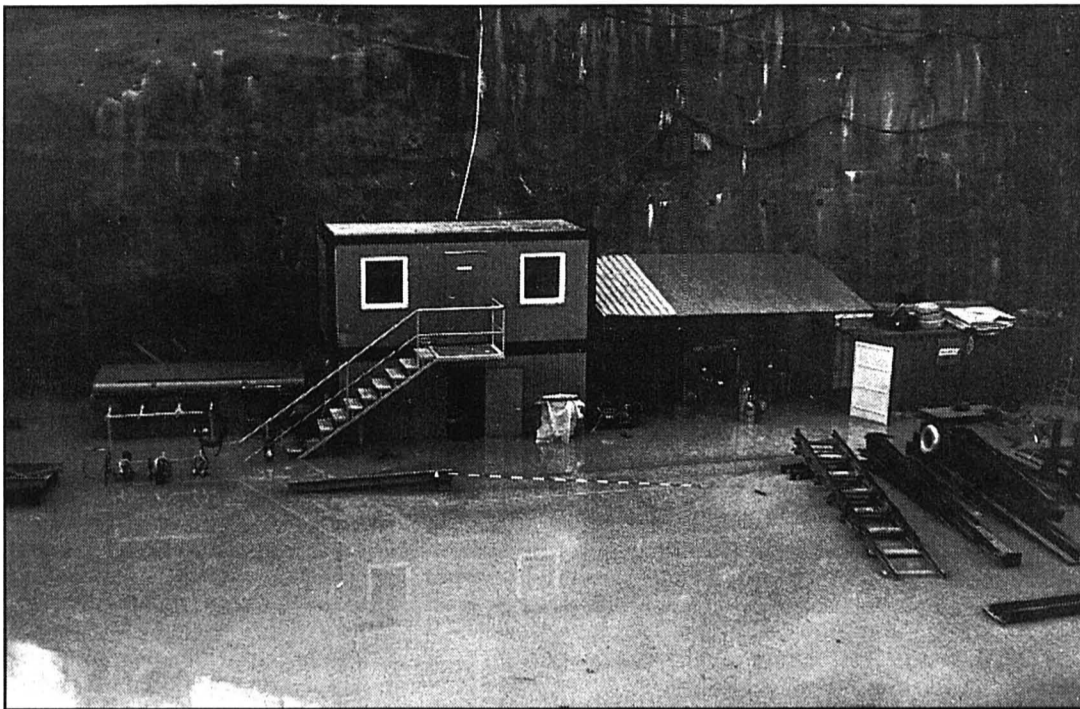
Vaumarcus Grosse inondation à la sortie du tunnel A5

Grosse inondation à la sortie du tunnel de Sauges, à Vaumarcus, depuis jeudi soir. A cause des fortes pluies, l'eau s'est écoulée dans le tube nord depuis Saint-Aubin. Le personnel du chantier, les pompiers et l'armée avaient maîtrisé le plus gros du sinistre hier en début de soirée. Dégâts matériels exacts et retard dans les travaux ne sont pas encore connus.

Ivan Radja

La fouille de chantier située à la sortie du tunnel de Sauges, à la hauteur du giratoire de Vaumarcus, est noyée sous une importante masse d'eau depuis deux jours. L'ampleur de l'inondation a mobilisé durant près de 24h le personnel du chantier, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel et le Centre de secours de Cortaillod, avec le renfort des sections de sapeurs-pompiers des communes avoisinantes. Appelée à la rescousse, l'armée a mis à disposition deux grosses motopompes de l'arsenal de Colombier afin d'évacuer le maximum d'eau. Après plus d'un jour d'intervention, le débit d'eau était hier soir sinon endigué, du moins stabilisé.

Jeudi en milieu d'après-midi, les ouvriers travaillant à



Le niveau du lac qui s'est formé à la sortie est du tunnel A5 de Sauges, près du giratoire de Vaumarcus, atteignait plus de deux mètres au plus fort de l'inondation. Hier en fin de journée, les motopompes l'avaient abaissé d'un bon mètre.

photo Radja

l'intérieur du tube nord ont constaté un écoulement d'eau de plus en plus important dans le sens Saint-Aubin-Vaumarcus. Après avoir mis en action toutes les pompes disponibles, ils ont dû constater l'insuffisance de leurs moyens et alerter le Centre de secours de Cortaillod. «Le débit devenait de plus en plus important, car la pluie ne cessait pas et l'eau n'a aucune peine à s'écouler le long de la pente de 3% du tunnel», confirme Paul Freudiger, adjoint du chef de chantier.

Mais bientôt, malgré les motopompes supplémentaires et le concours des sections d'autres communes (Saint-Aubin, Gorgier et Vaumarcus notamment), il a fallu alerter dans la soirée le SIS, qui a apporté une aide en matériel. Des machines plus puissantes, mais aussi des tuyaux plus longs.

Soixante hommes en permanence

Il était passé minuit lorsqu'il a fallu se résoudre à appeler l'armée, qui a mis à disposition deux grosses motopompes de l'arsenal de Colombier. Des machines équipées de moteurs dont la puissance permet le pompage de 3800

litres à la minute. «C'était indispensable, car le débit de l'eau qui s'écoulait dans le tunnel était de 300 à 350 litres à la seconde, et le lac qui se formait à la sortie atteignait près de deux mètres et demi de hauteur», explique Paul Freudiger. Au plus fort de l'intervention, ce sont entre cinquante et soixante hommes qui ont lutté d'arrache-pied toute la nuit et jusqu'à hier.

Grâce au pompage du «lac» au portail de Vaumarcus et à l'installation d'un barrage à l'intérieur du tunnel côté

Saint-Aubin, afin de pomper également à la source, le débit a été stabilisé. Hier soir, le niveau avait baissé d'un bon mètre. Seules fonctionnent encore les six pompes du chantier (50 litres/seconde par engin) disposées aux deux extrémités du tunnel. Les pompiers ont cessé leur engagement vers midi hier, alors que les deux motopompes de l'armée ont été arrêtées à 16 heures. Elles resteront cependant en place jusqu'à lundi pour prévenir toute nouvelle crue.

IRA

Un sous-sol karstique

Les causes exactes de cette inondation ne sont pour l'heure pas encore connues. Bien sûr, les fortes pluies sont les principales responsables, mais un problème géologique dans le sous-sol du tube nord du tunnel pourrait l'être aussi. «Lorsque nous avons percé la petite galerie, fin août, nous sommes tombés sur une zone karstique que nous avons bouchée. Avant d'élargir le tunnel, nous avons dû forer plusieurs petits conduits d'explo-

ration», rappelle Paul Freudiger.

Il est probable que le ruisseau du Pontet, à Saint-Aubin, ait alimenté des poches karstiques. De là, l'eau se serait écoulée dans ces conduits, puis dans la galerie. «Mais ils ne s'agit que d'hypothèses, et il faudra rechercher les causes avec certitudes pour effectuer les travaux qui s'imposent pour détourner l'eau ou boucher le sous-sol».

IRA

Hauterive L'eau ne rapporte pas assez

La taxe d'épuration, perçue sur l'eau consommée, risque d'augmenter à Hauterive. Pour couvrir les frais de mise aux normes des installations d'épuration, l'exécutif communal propose d'augmenter la taxe de cinquante centimes au mètre cube.

ception de la taxe d'épuration. Celle-ci était auparavant calculée selon une taxe fixe, à laquelle s'ajoutait un pourcentage de la valeur immobilière. On était alors passé à une taxe fixe au m3 d'eau consommée.

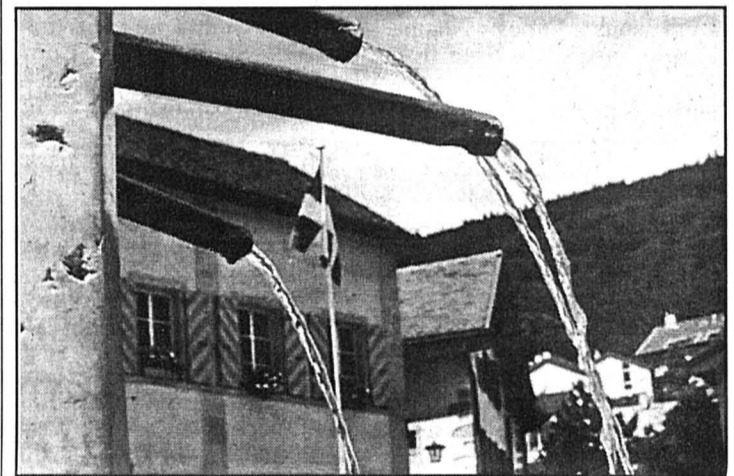
Emolument et intérêt moratoire

Augmentation de l'eau ou pas, le contribuable doit régler ses factures. Et attention aux mauvais payeurs à Hauterive! Le Conseil communal entend introduire un emolument administratif ainsi qu'un intérêt moratoire pour les factures qui ont de la peine à être acquittées. Proposition est faite aux élus de grever chaque rappel d'un emolument de 10 francs. Quant à l'intérêt moratoire de 5%, il commencerait à courir dès le jour suivant l'échéance de la facture. Cette mesure «permettra sans aucun doute de diminuer le volume des débiteurs et de raccourcir les délais de paiement», espère le Conseil communal dans son rapport.

L'an dernier, le Conseil général avait déjà modifié la per-

Augmentation de l'eau ou pas, le contribuable doit régler ses factures. Et attention aux mauvais payeurs à Hauterive! Le Conseil communal entend introduire un emolument administratif ainsi qu'un intérêt moratoire pour les factures qui ont de la peine à être acquittées. Proposition est faite aux élus de grever chaque rappel d'un emolument de 10 francs. Quant à l'intérêt moratoire de 5%, il commencerait à courir dès le jour suivant l'échéance de la facture. Cette mesure «permettra sans aucun doute de diminuer le volume des débiteurs et de raccourcir les délais de paiement», espère le Conseil communal dans son rapport.

PDL



L'autorité exécutive altaripienne souhaite augmenter de 50 centimes la taxe d'épuration de l'eau.

photo a

Bénéfice pour 1998

Bonne surprise, le budget pour 1998 présente un bénéfice de 42.105 fr. à Hauterive.

Fluctuation dans les charges, principalement en hausse, comme celles de la santé et de l'enseignement. Fluctuation aussi du côté des recettes où les ressources fiscales grimpent de 413.000 francs. Fort de telles prévi-

sions, le Conseil communal propose de maintenir la taxe hospitalière à 10 pour cent. Les conseillers généraux en débattent lundi.

On notera encore que les élus discuteront de l'achat d'une nouvelle lame à neige pour la somme de 20.000 francs. L'actuelle lame date de 1973 et n'est plus efficace.

PDL

Mots croisés

La grille du samedi

Horizontalement: 1. Etat d'ouvriers mineurs. Se dit d'une personne très lente. 2. Raisonnement fait de syllogismes accumulés. Tissu. Personnage de la Genèse. 3. Donc due. Suite de détonations. Roi. 4. Copulative. Ancienne contrée de l'Asie Mineure. Rouge violacé. 5. Moustiques. Bricoleur. Berceau du vainqueur d'Austerlitz. 6. Va ça et là. Bord d'un astre. Ecrivain mexicain. 7. Tapis vert. Colères. C'est de son sang que naquit Pégase. Cri de joie. 8. Saint. Préfixe. Un chanteur comme Caruso. Peu serré. 9. Peintre français. On en extrait du salpêtre. 10. Personnage de la Genèse. Mis en valeur. Modèle de dureté. Quintessence. 11. Poison violent. Entremets. Etat de services. 12. Religieux. Oiseau d'ornement. Roi de Rome. Pronom. 13. Sorte de baldaquin. Empereur romain. Peintre italien. 14. Qui a donc neuf côtés. Se dit d'une voix pleine et douce. 15. Un chrétien pour un juif. Terme de tennis. Pièce. Chef, chez les Cosaques. 16. Religieux. Préposition. 17. Langue asiatique. Se trouva bête un jour. Dont le mandat vient d'expirer. 18. Monnaie. Partie d'un compte. Sol formé de sables et de limons très fins. 19. Ville du Nigeria. Événement fâcheux. Sérieux. Possessif. 20. Pronom. Qui néglige les considérations matérielles. Fourni.

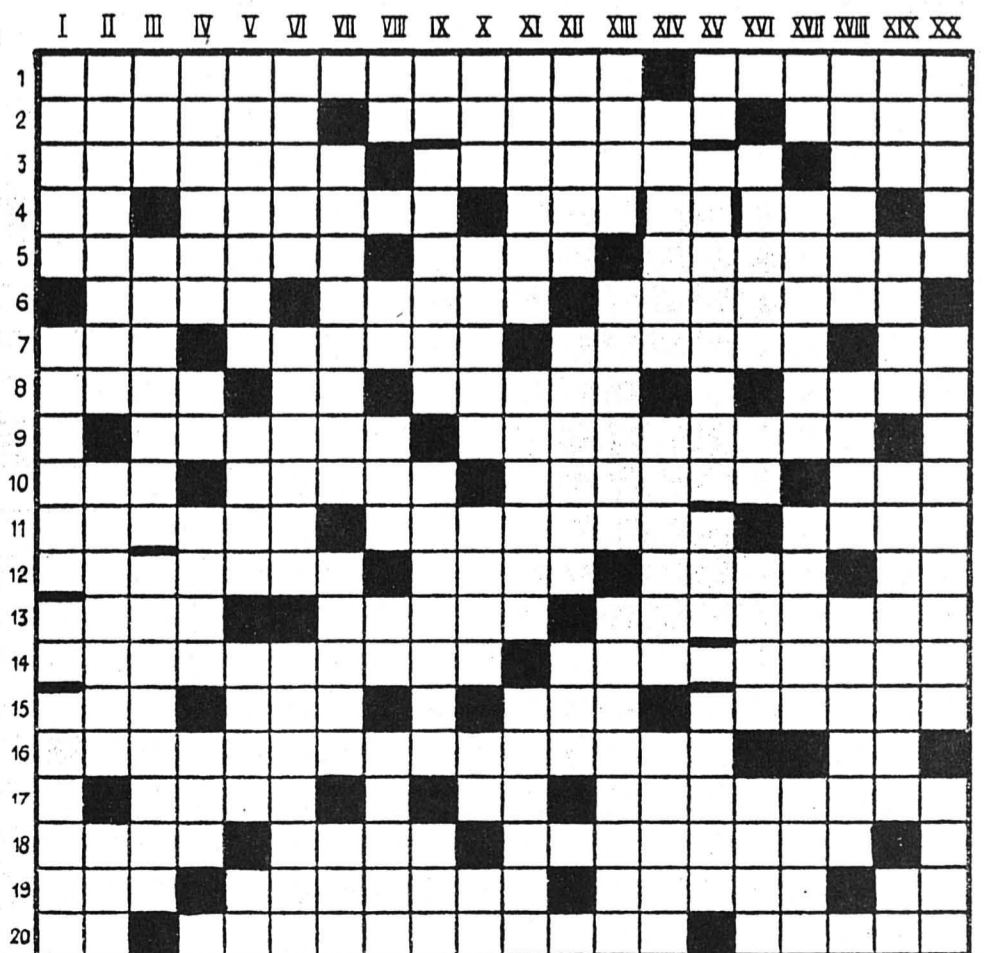
Verticalement: 1. Non loin de Saint-Gaudens. Tissu écossais. 2. Se dit d'une femelle en âge d'avoir des petits. Dieu des Grecs. Poisson. 3. Préfixe. Ce que fut l'homme politique de la colonne XI. 4. Poète sans inspiration. Dans le vent. Situation agréable. Cri d'appel. 5. Affaiblis. Maréchal britannique. Ville du Canada. Particule. 6. C'est un drame qui a rendu célèbre sa tour. Sans détour. Peuple germanique. 7. Berceau du promoteur de la Réforme. Explorateur britannique. Grand fleuve. 8. Ile. Préfixe. Sans graisse ou sans grâce. Temps. Ancêtre des Centaures. 9. Prend la liberté. Une chanteuse comme la Callas. Mouvement nerveux. 10. Ecrivain français. Ecrivain norvégien. Vieux jeu. Copulative. Bruit bref. 11.

Homme politique britannique. Japonais. Traiter de haut. 12. Petite baie. Proposition faite dans une assemblée. Pronom. 13. Etat formé de comtés. Noyau dur dans une pierre. Partie cintrée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre. 14. Chansonnier français. Saint. Gare à la neige qui l'est. 15. Tableau célèbre du peintre de la colonne XVII. 16. Nom de famille de George Eliot. Note. Jetée faisant office de brise-lames. Pareils. 17. Possessif. Symptôme de diverses maladies. Peintre français. Petite baie. 18. Combine. Ville de Belgique. Nom de rois de Pergame. 19. Durillon. Affluent du Danube. Liant. Poste. 20. Une des filles du Parnasse. Colossal. Matière synthétique imitant le cuir.

Solution du problème de la semaine précédente:

Horizontalement.- 1. Dérangé. Câblogrammes.- 2. Abel. Amnésie. Auréole.- 3. Cantaloup. Stèles. Lac.- 4. Croiseur. Aorte. Acte.- 5. Ab. Ecussonnoir. Croit.- 6. Adressent. Urémie. Sa.- 7. Age. Tee. Crave. Odet.- 8. Verdi. Satire. Pierrrot.- 9. Erse. Sumériens. Aba.- 10. La Tempête. Tente. Ovin.- 11. Eloges. Ruse. Fièvres.- 12. Roué. Irisé. Pituite.- 13. Sir. Planétaire. Sisal.- 14. As. Along. Stemmate. NL.- 15. Lituanien. Asiate. Cou.- 16. Arien. Nuit. Tir. Arum.- 17. Archet. Solénoïde.- 18. Ger. Hem. Denis. Criant.- 19. Uretère. Ouse. Beignet.- 20. Este. Atout. Roussette.

Verticalement.- 1. Dacca. Avaler sa langue.- 2. Ebarbage. A loisir. Ers.- 3. Reno. De retour. Tiaret.- 4. Allier. Drège. Auer. Te.- 5. Ascétisme. Planche.- 6. Galeuse. Epsilon. Héra.- 7. Emoussés. Rani. Emet.- 8. Nurse. Astringent.- 9. Cep. Onctueuse. Nu. Dou.- 10. As. Antrim. Sets. Iseut.- 11. Bison. Arête. A tâtons.- 12. Le Trouvère. Pies. Lier.- 13. Etire. Infirmités.- 14. Galère. Petite main. Bu.- 15. Rue. Moineau. Atroces.- 16. Arsacides. Ciste. Iris.- 17. Me. Créer. Ortie. Adige.- 18. Molto. Travées. Créant.- 19. Elaeis. Obis. Anou. Net.- 20. Sec. Tartan. Allumette.



Colombier Diplôme grand cru pour un jeune maître viticulteur

Promu maître viticulteur avec la meilleure moyenne absolue de Suisse romande, Louis-Philippe Burgat, de Colombier, n'a pas que la tête bien pleine. Il l'a aussi bien faite, comme le prouve son souci constant de recherche de la qualité. Rencontre avec un adepte de la production intégrée.

Stéphane Devaux

Le meilleur. Sur les 1834 diplômes de maîtrise agricole décernés à ce jour en Suisse romande, Louis-Philippe Burgat détient le meilleur. La moyenne du nouveau maître viticulteur de Colombier? 5,79, excusez du peu... «Vous savez, ce ne sont que des notes», fait remarquer, comme pour s'excuser, ce grand gaillard au physique de basketteur.

Il n'empêche, ce brillant résultat parachève un parcours qui, pour le moment, aurait plutôt de quoi faire des envieux. Maturité commerciale, diplômes d'œnologue et de viticulteur après des stages à Meilen (ZH) et à Tartegnin (VD), un an de travail comme caviste au château d'Auvernier. Et puis, depuis 1992, une association réussie avec son père, Henri-Louis, à la tête du domaine de Chambleau, qui domine Colombier. A 31 ans, papa d'une petite Charlotte (2 ans), ce passionné de lac et de planche à voile semble surfer sur une bonne vague...

Fruits positifs

La maîtrise? Dix ans après son papier de viticulteur, il avait envie de reprendre ses études, Louis-Philippe Burgat. Mais avec le recul qu'apportent plusieurs saisons de tra-

vail sur le terrain. «Pour moi, les fruits sont vraiment positifs. Cela m'a permis de confirmer les choix que j'avais faits en production intégrée.»

La production intégrée, plus respectueuse de l'environnement que la traditionnelle, c'est un peu le cheval de bataille du viticulteur de Chambleau. Les 12 hectares du domaine sont traités de la sorte. «Chaque année, la production intégrée se rapproche de la production biologique», estime-t-il. Un exemple? L'an prochain, les vigneronnes de Colombier vont mener la lutte contre le ver de la grappe de manière biologique. Par... confusion sexuelle. «Il s'agit de poser des diffuseurs d'odeur pour que les mâles de ces insectes ne retrouvent pas les femelles», explique-t-il très sérieusement. Sans rencontre, pas de fécondation, pas de

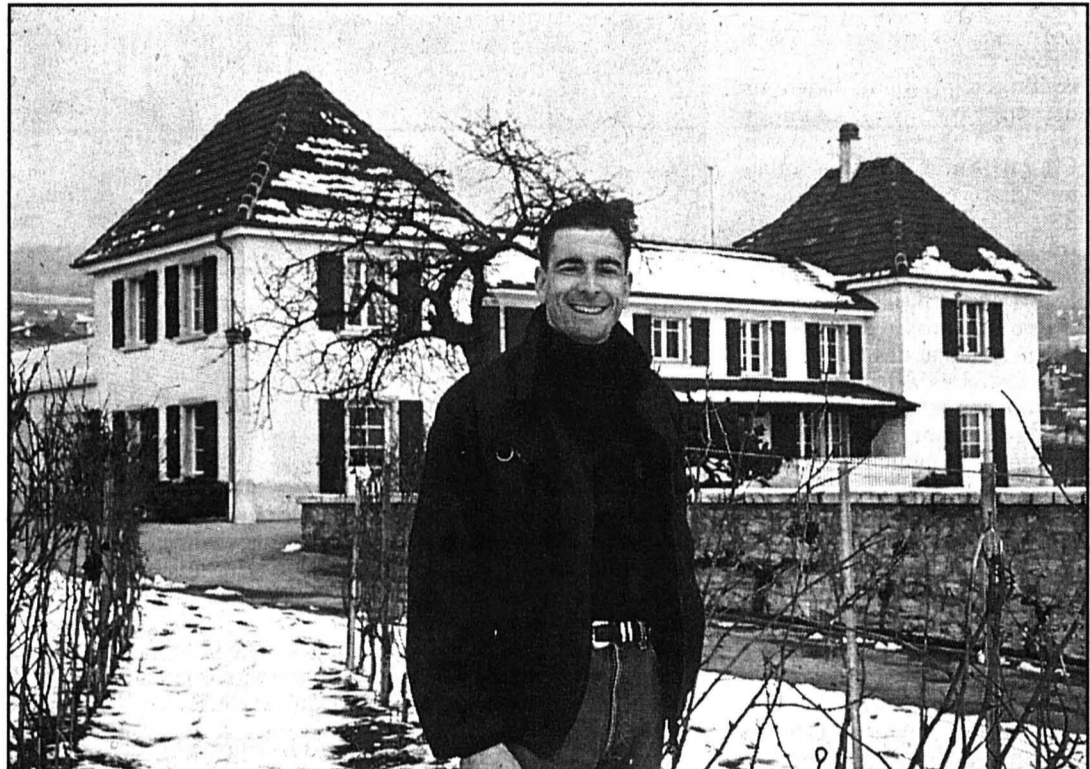
qualité qui peut, selon lui, permettre aux vigneronnes de ce coin de pays d'aborder l'avenir avec confiance. «Seule une maîtrise de la récolte garantit une augmentation de qualité», insiste-t-il, reprenant un discours cher à son père, président de la Fédération des vigneronnes neuchâteloises. «Nous

Belle carte à jouer

Pour le nouveau maître viticulteur, la qualité d'un produit ne se limite pas à sa valeur intrinsèque. Elle prend aussi en compte la valeur écologique. Et c'est la recherche de cette

n'avons pas un climat pour faire des vins capables de concurrencer les vins étrangers bon marché. Il nous faut utiliser nos atouts: petits rendements, qualité, produits typés et palette élargie. Même à l'étranger, nous avons une belle carte à jouer.»

SDX



Louis-Philippe Burgat a obtenu la meilleure moyenne jamais enregistrée en Suisse romande lors des examens de maîtrise agricole. photo Leuenberger

Un Altaripien sur le podium

Les Neuchâtelois ont brillé lors de cette volée d'examen de maîtrise fédérale. A la troisième place du palmarès, avec une moyenne de 5,63, on trouve Alain Gerber, d'Hauterive.

Ce jeune homme semble coutumier des bons résultats. Il y a quelques années, il

avait déjà réussi ses diplômes de viticulteur et d'œnologue à l'école supérieure de Changins avec respectivement 5,7 et 5,8 de moyenne. «L'école n'avait pas vu de tels résultats depuis une quinzaine d'années», remarque fièrement le père d'Alain, en déplacement à l'étranger ces jours-ci.

De formation commerciale, Alain Gerber s'est initié à la vigne en Suisse allemande. Après ses examens à l'école de Changins, il est allé exercer ses talents au Chili durant quelques mois. Il travaille aujourd'hui dans l'exploitation familiale.

PDL

Auvernier Nouvelle grue au port: à l'Etat de trancher

Débutés par la commune, les opposants à la nouvelle grue du port d'Auvernier ont déposé un recours auprès du canton. C'est pourquoi, un an après le vote du Conseil général, rien n'a progressé sur les rives. Sauf peut-être les fissures dans le socle du vieil engin.

Approuvé le 28 novembre 1996 par le Conseil général d'Auvernier, le crédit de 180.000 fr. destiné à la construction d'une nouvelle grue au port n'a pas encore été entamé. Motif: deux oppositions, qui avaient été levées par le Conseil communal, se sont muées en recours auprès du Département cantonal de la gestion du territoire. Il appartient maintenant à Pierre Hirschy, chef de département en question, de dire si ces oppositions sont fondées ou non.

C'est en fait l'emplacement de cette grue que contestent les opposants, responsables d'un chantier naval. Le nouvel engin doit en effet être installé neuf mètres plus au nord que l'actuel. «Si on reste fidèle à l'emplacement actuel, on est exactement sur une canalisation d'eau. Or la nouvelle grue a besoin d'un socle en béton armé de dix mètres sur treize à même le sol. Plutôt que de dé-

vier la canalisation, il paraissait plus opportun de reculer la grue», relève Micheline Jaccoud, conseillère communale en charge du dossier.

Impatience

A ses yeux, cela posait d'autant moins de problèmes qu'il reste encore une distance de 14m jusqu'aux premières embarcations. «Les recourants craignent néanmoins des salissures sur les bâches des bateaux de leurs clients, en particulier par fort vent», déplore Micheline Jaccoud, qui, à l'instar de l'ensemble de l'exécutif, attend avec impatience la réponse du canton.

«Sans ces oppositions, les travaux auraient pu commen-

cer comme prévu au printemps et ils seraient achevés à l'heure qu'il est. Au lieu de cela, nous devons continuer de travailler avec l'ancienne grue, achetée d'occasion il y a vingt ans. Les fissures de son socle se sont encore agrandies durant l'été.»

Au service juridique de l'Etat, on confirme que l'instruction du recours est terminée, mais on reste prudent: la Gestion du territoire ne tranchera sans doute pas avant janvier. Et il n'est pas sûr que l'affaire en restera là. Quel que soit le verdict de Pierre Hirschy, un recours auprès du Tribunal administratif reste toujours possible.

SDX



Toujours en place au port, l'état de la vieille grue d'Auvernier continue de se dégrader. photo a

Cressier Jouets et douceurs

Le Groupement des parents d'élèves de Cressier, créé en 1996, met sur pied un troc de jouets et parallèlement une vente de biscuits, caramels et autres douceurs. Ce sera une première. L'expérience pourra être reconduite si elle rencontre le succès escompté.

A la veille de Noël, un tel échange est certainement le bienvenu. Le troc aura lieu aujourd'hui de 9h à 16h à la salle des sociétés ou sur la place du village, en fonction du temps.

L'argent récolté servira à financer les casques de vélos offerts à l'école cette année. S'il reste un solde, celui-ci sera utilisé en faveur des enfants.

Bien évidemment, les objectifs du groupement des parents d'élèves se situent sur un autre plan puisque cette association a été créée pour permettre aux parents de mieux comprendre le processus scolaire, beaucoup de parents sont quelque peu déboussolés par rapport aux changements intervenus au niveau de l'enseignement et au niveau des couleurs et des appréciations qui ont remplacé les notes. Certains parents se demandent ce qui attend véritablement leurs enfants en secondaire. Le groupement a dès lors demandé à ce que les parents puissent assister aux séances explicatives concernant l'année d'orientation.

D'autre part, un comité de quatre personnes sert d'intermédiaire entre la commission scolaire et les parents d'élèves. Enfin, le groupement des parents a remis sur pied les devoirs surveillés qui se font trois fois par semaine, à raison de deux heures, au collège.

Une vingtaine de familles est représentée au sein de cette association qui se réunit une à deux fois par année.

SHB

BRÈVES

Fresens Fête au village

Le budget 1998 de la commune de Fresens, qui clôt avec un déficit de quelque 29.000 fr., a passé sans problèmes le cap du Conseil général.

Idem pour l'adhésion au Syndicat pour l'épuration des eaux usées de la Béroche, conséquence logique de «l'envoi» des eaux sales de Fresens à la step de Saint-Aubin. Pour marquer la fin de ces travaux,

le législatif a aussi été d'accord de débloquer 5000 fr. pour l'organisation d'une fête, qui doit avoir lieu à la mi-mai ou au tout début de juin de l'an prochain.

Soucieuse d'associer tout le village à l'événement, la commission ad hoc a choisi un thème de circonstance. L'eau, bien sûr...

SDX

Bevaix Première expo à la galerie du Moulin

Initialement prévue pour le printemps dernier, l'ouverture de la galerie du Moulin de Bevaix devient enfin réalité avec le vernissage prévu demain de la première exposition temporaire. Celle-ci mettra en valeur les huiles d'un jeune artiste de 31 ans qui vit et travaille à Neuchâtel, Steve Dey. Le vernissage lui-même aura lieu de 14 à 19 h.; quant à l'exposition, elle

sera ouverte du mercredi au dimanche, jusqu'au 25 janvier.

Responsable de cette nouvelle galerie, Isabelle Mettler loue ses locaux à L'Aristoloche, l'association qui a lutté pour la sauvegarde du Moulin de Bevaix. Et qui, aujourd'hui, s'investit dans l'animation de ce bâtiment historique situé à quelque 300 mètres du port.

SDX

Cortailod Un quatuor au temple

Le flûtiste Marc Borel, la violoniste Myriam Treichel, l'altiste Markus Wieser et le violoncelliste Luc Aeschlimann sont les invités de la 132e Heure musicale de Cortailod, qui aura lieu demain, à 17 heures, au temple «carquois». Les membres de ce quatuor, qui, à l'exception de Markus Wieser, enseignant

tous au Conservatoire de Neuchâtel, proposent un programme de musique du XVIIIe siècle, avec des pages de Beethoven, mais aussi de Viotti, compositeur né dans le Piémont en 1755, et de Rejcha, qui a vu le jour à Prague en 1770. Ce qui en fait le parfait contemporain du grand Ludwig.../ré

Saint-Blaise Un concert pour deux chœurs

Concert de l'Avent demain au Temple de Saint-Blaise à 17 heures. Deux ensembles choraux se succéderont sur scène. La Chanson d'Haute-riève tout d'abord, emmenée

par Pierre-Alain Vermot, L'Echo du Sapin ensuite, placé sous la direction de Bruno Maillat. Entrée libre, collecte et vin chaud à la sortie!

PDL

PUBLICITÉ

OFFRE SPECIALE

FORFAIT SKI/ BAINS THERMAUX

6 jours dès Fr. 464.-

comprenant logement en studio tout confort abonnement 6 jours ski et entrée aux bains thermaux, 1 solarium, 2 saunas ou bains turcs

Accès direct au centre thermal (galerie fermée)

Station Thermale Suisse

THERMALP - 1911 OVRONNAZ
Tél. 027/305 11 11 - Fax 027/305 11 14
http://www.thermalp.ch

Chézard-Saint-Martin

Un réseau d'eau troué

Les finances de Chézard-Saint-Martin prennent la même tournure que le réseau d'eau communal: elles sont trouées. Si la commune souhaite dès lors entreprendre souterrain, elle ne veut toutefois pas renoncer à dépenser quelques sous pour le 1000e du village.

Le piteux état des conduites, problème lancinant depuis quelques années, oblige le Conseil communal de Chézard-Saint-Martin à solliciter mercredi un crédit de 230.000 fr. pour d'importants travaux à l'ouest du village, le long de la route cantonale. Pour l'exécutif, il s'agit de profiter d'une fouille déjà décidée par le syndicat des eaux usées. Les festivités du 1000e anniversaire de Chézard-Saint-Martin auront donc de toute manière un goût de travaux, puisque la Grand-Rue sera rouverte dès le printemps prochain.

Ainsi en a décidé le Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz (Sevaru) pour la pose de deux conduites selon le principe du système séparatif. Comme dans beaucoup de communes, le Conseil communal souhaite saisir l'opportunité de cette fouille pour y faire exécuter des travaux de pose d'une alimentation en eau potable et des branchements privés au séparatif, et y ajouter deux hydrants pour la défense incendie. Il en coûtera tout de même 230.000 francs, subventions comprises, si le



La Grand-Rue de Chézard-Saint-Martin sera rouverte au printemps, mais à l'ouest cette fois, pour d'importants travaux intercommunaux. La commune veut également profiter de la fouille.

Photo Leuenberger

Conseil général accepte l'idée mercredi soir.

Le réseau d'eau de Chézard-Saint-Martin est une passoire. Les autorités le savent depuis longtemps, tant il est vrai que les conduites présentent des fuites. Un important travail d'investigation, via le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), et d'amélioration a déjà été entrepris, mais le taux de perte d'eau dans les tuyaux reste encore trop élevé. D'où cette prochaine étape de travaux qui intéressera cette fois

les riverains de la route cantonale, qui habitent entre la ferme Sandoz et le café du Commerce.

Un budget préoccupant

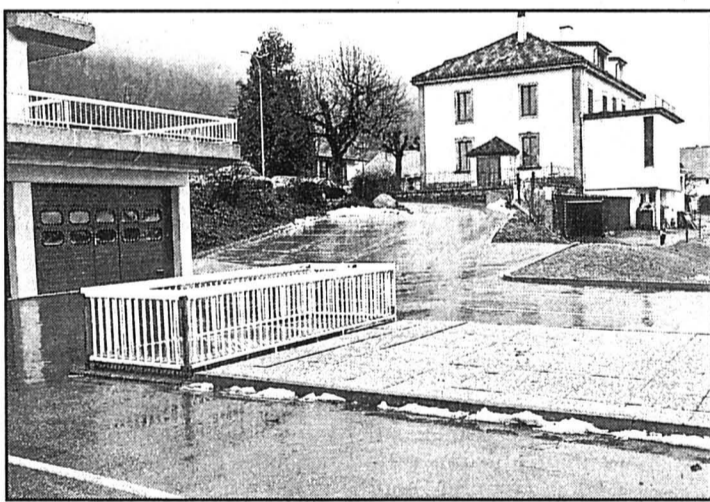
L'exécutif souhaite aussi préparer le raccord des propriétaires aux installations d'épuration intercommunale du Sevaru. La commune doit prendre à sa charge les branchements des privés au séparatif, et ces travaux représentent le tiers du montant sur lequel les élus sont appelés à voter.

Le Conseil général étudiera également le budget pour 1998, qui se présente sous un jour préoccupant. Le déficit s'élève à plus de 300.000 fr., pour un total de dépenses de 6,7 millions. Toutefois, l'exécutif ne veut pas céder à la morosité des finances communales en renonçant à tout investissement. Il a même décidé d'attribuer des fonds pour que le millième anniversaire du village soit dignement fêté.

Philippe Chopard

Fleurier Les prévisions pour 1998 annoncent un modeste déficit

Le budget 1998 de Fleurier présente un déficit présumé de quelque 145.000 fr., pour des charges totales d'environ 13 millions. Le législatif en débatta mardi soir. Ce modeste déficit - par rapport aux budgets précédents - est en grande partie dû à la vente des réseaux électrique et d'eau à la Société électrique du Val-de-Travers pour 2,4 millions. Cela a notamment permis de rembourser un emprunt gourmand en intérêts.



Le sol du bâtiment des Travaux publics devra être refait.

photo De Cristofano

ront les charges du Centre sportif régional, soit plus de 100.000 francs par an pour Fleurier.»

Le problème du renouvellement de la taxe hospitalière, introduite en 1995 et pour 5 ans, se posera alors. Cette taxe rapporte environ 800.000 fr. par an. La parole au chef des finances: «Le Conseil communal ne s'est pas encore prononcé sur l'avenir

de cette taxe. Il faudra tenir compte du report des charges par le canton et de l'éventuelle introduction d'une péréquation financière. Il est difficile aujourd'hui de faire une projection pour l'an 2000.»

Réclamé depuis longtemps par le législatif, un plan des investissements sur 5-10 ans figure à l'annexe du budget. «Cela permettra d'avoir une vue sur l'avenir financier de la

commune», souligne Yves Baillods. Un outil intéressant, car d'importantes dépenses d'entretien - minimisées pendant des années - sont à prévoir.

Enfin, le budget des investissements pour 1998 fait apparaître des dépenses pour quelque 2,5 millions de francs. «Tout ne pourra pas être fait», averti Yves Baillods. Il faudra donc établir des priorités. Le chef des finances tient encore à préciser que certains projets ont été avancés car annoncés à la Confédération dans le cadre du programme d'investissements.

Mardi soir, après avoir étudié le budget - lequel prévoit l'engagement d'un second agent de police, un point d'ailleurs contesté -, le législatif se penchera sur deux demandes de crédit. L'exécutif sollicite un montant de 67.000 fr. pour la modernisation du système informatique de l'administration communale et un montant de 25.000 fr. pour la réfection du sol du bâtiment des Travaux publics. Nous y reviendrons.

MDC

Môtiers Les élus acceptent le budget

Le Conseil général de Môtiers, réuni jeudi soir, a accepté tout les points de l'ordre du jour de cette séance. A commencer par le budget 1998 qui prévoit un déficit de 153.000 fr. pour des charges totales de 3,55 millions.

Quatre crédits étaient soumis au législatif, soit 10.000 fr. pour l'acquisition d'appareils

de protection de la respiration pour les sapeurs-pompiers, 10.000 fr. pour du matériel informatique, 136.000 fr. pour l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et 33.000 fr. pour la réfection du chemin des Chenées. Au vote, ce dernier crédit a été approuvé par 10 voix contre 4.

MDC

Les Hauts-Geneveys Le buffet, un an déjà

Un an déjà que le Buffet de la gare des Hauts-Geneveys ouvrirait à nouveau ses portes après de longs mois de fermeture, grâce à l'Association transports et environnement. Les responsables ont voulu marquer l'événement aujourd'hui par le vernissage d'une exposition de la jeune artiste prévôtoise

Débora Beuret, et par un concert du Bel Hubert et de Claude Rossel, dès 17h30.

Le buffet occupe une dizaine de personnes et s'est très bien intégré dans son environnement régional, en offrant notamment trois salles de réunion régulièrement utilisées. /comm

Les Hauts-Geneveys Large déficit mais pas de hausse des impôts

Le Conseil général des Hauts-Geneveys se penchera mardi sur un budget largement déficitaire pour 1998, et ce même si celui-ci comprend deux augmentations de taxes. Le Conseil communal a toutefois estimé qu'il ne fallait pas trop tirer sur la corde et a renoncé à une hausse d'impôts.

Les finances des Hauts-Geneveys sont en situation très délicate depuis plusieurs années déjà, mais le Conseil communal n'est pas d'avis de toucher aux impôts l'an prochain. Il estime en effet que la fortune nette communale, qui se monte à 1,5 million de francs, peut encore supporter l'excédent de dépenses. Le budget 1998 révèle toutefois un déficit préoccupant de 190.000 fr. pour un total de charges de 3,4 millions, résultat largement supérieur au montant des amortissements légaux. Cependant, l'exécutif ne reste pas passif face à la réalité des chiffres. Il proposera mardi, dans le cadre de l'examen de ce budget, deux hausses. L'une concerne la taxe hospitalière, ce qui est

en grande vogue au Val-de-Ruz en cette fin d'année, et l'autre de la taxe d'épuration. Il s'agit essentiellement de continuer d'alimenter les réserves obligatoires pour ces deux postes.

Après la pilule amère du budget, les conseillers généraux s'attelleront à trois transferts de terrain - dont un gratuit - entre la commune et l'Etat à la rue de La Chapelle, à la suite des travaux de construction d'un trottoir à cet endroit. Les élus prendront également connaissance d'un projet de renouvellement du cadastre communal, opération obligatoire et largement subventionnée par la Confédération. Pour un coût total de 731.000 francs, la commune devrait déboursier 125.000 fr. pour mener à bien cette nouvelle mensuration. L'exécutif a proposé de se lancer à l'eau maintenant, vu que l'aide financière fédérale ne sera certainement pas revue à la hausse à l'avenir. L'ancien cadastre date de 1874. D'autres communes du canton ont déjà décidé ce renouvellement.

PHC

Le Pâquier L'école rougit le budget

Le Conseil général du Pâquier se réunira mardi pour traiter principalement du budget 1998. Pour la première fois depuis plusieurs années, les prévisions financières laissent apparaître un déficit de 123.300 fr., sur un total de charges de 1,4 million. Et c'est l'enseignement secondaire qui fait basculer ce budget dans les chiffres rouges. Dix élèves du village sont inscrits pour l'année scolaire en cours à La Fontenelle, à Cernier, et quinze le seront dès la rentrée d'août 1998. La charge brute d'un élève étant de 15.000 fr. par année, les coûts de l'enseignement secondaire expli-

quent l'excédent de dépenses. Pour le reste, la commune fait face aux mêmes charges que celles des dernières années, à l'exception de l'aide hospitalière qui augmentent de 10.000 francs.

De ce fait, le Conseil général devra se prononcer sur une augmentation de l'impôt communal pour porter celui-ci à un niveau de parité par rapport à ce que les habitants de la commune versent au canton. Il devra aussi se pencher sur une demande de crédit de 30.000 fr. pour la réfection d'un appartement dans la ferme du Fornel.

FRP

Boveresse Une Fête de l'absinthe en 1998

Boveresse célébrera l'absinthe. Le succès populaire de la manifestation organisée ce printemps pour l'inauguration de la salle villageoise n'est pas étranger à la création d'une fête dans cette commune de 350 habitants. Une lacune est comblée. La fée verte sera à l'honneur le samedi 20 juin 1998. A vos agendas!

Pourquoi l'absinthe? Au siècle passé, les champs du village étaient couverts de cette plante aux nombreuses vertus. A la bonne saison, des dizaines de personnes courbaient l'échine pour la récolter. On trouve encore dans la commune quelques vestiges de cette époque: les fameux séchoirs, à défaut d'anciennes distilleries. Après Buttes et sa Fête du sel, Boveresse remettra donc un glorieux passé au goût du jour avec sa Fête de l'absinthe. Si tout se passe bien, elle deviendra annuelle.

Un comité d'organisation est à la tâche depuis quelques semaines. Il est bien sûr prématuré d'annoncer le programme. Mais il y en aura pour chacun, petits et grands: de la brocante - uniquement en rapport avec

l'absinthe -, au bal costumé pour les juniors, des jeux de foire à la bonne chair. Jeudi soir, le législatif a accepté, à l'unanimité et avec enthousiasme, le principe de la création de la Fête de l'absinthe, tout en accordant sa caution en cas de modeste déficit.

Avant de flotter dans les vapeurs d'interdit, le Conseil général s'est penché sur le budget 1998. Accepté à l'unanimité, celui-ci présume d'un déficit légèrement inférieur à 100.000 fr. pour des charges totales d'environ 1,5 million. Les déficits des budgets précédents étaient bien plus importants.

Le législatif a encore étudié une demande de crédit complémentaire de 98.400 fr. pour la réfection et la transformation du temple en salle villageoise (voir édition du 3 décembre). Cette dépense supplémentaire a été approuvée sans aucun bémol. Il est vrai que, par rapport au crédit d'origine, la charge communale est inférieure. Mais, surtout, de nombreux travaux non prévus au départ ou qui auraient pu être attribués à d'autres chapitres comptables ont été englobés dans le chantier du temple.

MDC

Fait divers Coup de couteau suisse

Jeudi en fin d'après-midi, juste avant l'animation des nocturnes, une querelle entre deux Turcs de 28 et 34 ans s'est terminée par un coup de couteau... suisse! L'altercation, d'ordre personnel dit la police, s'est déroulée à la rue Daniel-Jeanrichard, vers 17h45.

Il semble qu'il était question d'un téléphone mobile. L'un des deux protagonistes a soudain frappé l'autre à l'abdomen avec son couteau. La victime s'est réfugiée sous les arcades à l'est de Métropole

Centre. Emmenée à l'hôpital par ambulance pour des blessures apparemment superficielles, elle a subi des examens qui ont confirmé qu'aucun organe vital n'était touché.

L'agresseur n'a pas cherché à fuir et a été interpellé sur place par la police locale. L'événement, on s'en doute, a créé un attroupement. La police cantonale lance un appel aux témoins, priés de téléphoner au 888 90 00 ou de contacter le poste de police le plus proche.

RION

Musique Michel Dalberto, l'événement



Arte, chaîne culturelle de la TV franco-allemande réalise, à la Salle de musique, un film sur l'art du pianiste Michel Dalberto. A la caméra Pierre Dupouey, directeur de la production. photo Galley

Michel Dalberto, invité d'In Quarto dans le contexte «Génération 1810», donnera cet après-midi, un récital Schumann, Liszt. Le pianiste a attiré dans son sillage l'équipe de la télévision franco-allemande Arte - qui filmera le concert - ainsi que les producteurs de BMG France occupés à enregistrer Dalberto.

Denise de Ceuninck

Point de rencontre de tout un monde international, la Salle de musique à l'acoustique indiscutée rassemble caméraman, producteurs, directeurs artistiques et ingénieurs du son autour d'un artiste d'exception.

Le tournage d'Arte a débuté à La Chaux-de-Fonds dès l'arrivée de Michel Dalberto, il y a quelques jours, alors qu'il testait le piano. L'instrument de la Société de musique, restauré, allait-il lui convenir? Arte filmera le concert de cet après-midi puis suivra Dalberto en France, s'arrêtera chez lui à Paris. Le topo décrira vraisemblablement la récente tournée du pianiste dans les Balkans avec l'Orchestre national de France dirigé par Charles Dutoit, ses récitals dans les grandes villes d'Italie,

et peut-être encore l'affection que la chienne labrador Herma porte à son maître. Le film sera diffusé en septembre prochain, dans la grille «Maestro» du dimanche soir.

L'acoustique, hasard ou calcul?

Michel Dalberto a une discographie importante. Il a réalisé, en particulier, l'intégrale pour piano de Schubert en quatorze CD. L'aventure a duré neuf ans. Il vient de signer un contrat avec BMG France. Premier volet d'un projet auquel participent les montres Ebel, il est consacré à Debussy. Il marque dix ans de relations avec Michel Dalberto ainsi que la nouvelle approche de la musique envisagée par la maison chaux-de-fonnière.

L'équipe technique est anglaise. Le directeur artistique Philip Traugott vient de New York. Il s'exprime: «Certains pianistes ont une très grande technique, mais pas d'âme. Parfois, c'est le contraire. Michel Dalberto a tout: science, technique, intelligence, sensibilité. C'est un grand artiste, et si naturel. Un plaisir de travailler avec lui».

DDC

Récital Michel Dalberto, Salle de musique, cet après-midi 17h45

Instrument et programme

Prix Clara Haskil en 1975, alors qu'il avait vingt ans, Michel Dalberto a joué à La Chaux-de-Fonds pour la première fois en 1977. Il a été invité ensuite en récital, avec orchestre, dirigé par Sawalisch, en formation de chambre.

- Le Steinway, restauré, de la Société de musique vous convient-il?

- Il est magnifique. Il a un grain de son que les pianos neufs n'ont pas. Le voyage à Hambourg n'a pas altéré sa personnalité.

- Vous enregistrez Debussy pour la première fois?

DDC

- En effet, jusqu'à présent je n'ai enregistré que le répertoire germanique. Je trouvais intéressant, avec la maturité, d'aborder Debussy, Images et Préludes. Ce disque est consacré aux «premiers livres».

- Que jouerez-vous tout à l'heure?

- Le Carnaval de Vienne op 26 et le Carnaval op 9 de Schumann. De Liszt, je jouerai les trois dernières Etudes d'exécution transcendante puis, selon l'atmosphère, je poursuivrai avec un extrait des Harmonies poétiques et religieuses «Bénédiction de Dieu dans la solitude» ou avec la deuxième Ballade...

La Chaux-de-Fonds L'assurance chômage s'installe à Parc 119

Ce n'est pas spectaculaire, mais c'est important pour les assurés. L'agence de La Chaux-de-Fonds de la Caisse cantonale d'assurance chômage a déménagé hier rue du Parc 119. Elle a quitté la pyramide de Léopold-Robert 11a où, par contre, s'est installée l'administration centrale de la Caisse cantonale de chômage.

Après avoir racheté l'immeuble, vidé par Calida, l'Etat dispose donc de deux bâtiments contigus, rue du parc 117 et 119, dans lesquels ont été regroupés les services qui collaborent étroitement. On y trouve donc le Service cantonal de l'emploi et l'Office régional de placement (ORP) du haut du canton, ainsi que, après le déménagement effectué vendredi, l'agence chaux-de-fonnière de la Caisse d'assurance chômage.

Un regroupement logique sachant que les chômeurs peuvent avoir à faire autant avec les employés de la caisse de chômage qu'avec leur placeur de l'ORP. Durant l'année prochaine, ils auront toutefois encore à se rendre, une fois par mois, à l'Office du travail de Grenier 22, pour toucher un



L'agence de La Chaux-de-Fonds de l'assurance chômage a rejoint l'Office régional de placement, rue du Parc 119. photo Leuenberger

formulaire sur lequel préciser leur situation.

Administration et microfilmage

Mais la pyramide de Léopold-Robert 11a ne s'est pas vidée pour autant. Comme cela était prévu, l'administration centrale de la Caisse cantonale d'assurance chômage a quitté Le Locle pour rallier La Chaux-de-Fonds. La douzaine

d'employé(e)s est là depuis un mois.

Dans le même immeuble, se trouve également le centre de formation pour le personnel des caisses de chômage et le centre suisse de microfilmage. C'est là que passent les dossiers «périmés» de toutes (ou presque) les caisses de chômage du pays; soit les dossiers arrivant au terme de la période de chômage des assurés,

qui sont microfilmés pour archivage, l'original repartant à la caisse concernée et un double restant à La Chaux-de-Fonds. Les documents papier - une tonne par semaine! - sont ensuite brûlés à Cridor. Quatre postes fixes, qui seront vraisemblablement augmentés en 1998, et 12 personnes en programme d'occupation sont affectés à cette tâche.

IBR

Le Locle L'ETMN? C'est grand comme un hôpital!

Un labyrinthe de la connaissance et des techniques. C'est la découverte des nombreux visiteurs qui ont profité hier soir des portes ouvertes organisées à l'Ecole technique des Montagnes neuchâtelaises. Belle démonstration...

Pierre-François Besson

«Ouf! Y'a trop! J'ai pas tout visité, c'est trop grand! Mais formidable... C'est comme dans un hôpital, le premier jour, on s'y perd. Ensuite on s'habitue. J'ai trouvé que ça valait la peine de voir ça». Comme ce retraité enthousiaste, nombreux ont été les Loclois - mais pas seulement - à prendre le chemin de l'Ecole technique des Montagnes neuchâtelaises (ETMN) hier entre 16h et 22 heures. Dans le cadre des portes ouvertes au Cifom, la toute fraîche institution s'adonnait à une première. L'occasion était en effet donnée aux familles, amis, curieux et futurs élèves de l'appréhender bourdonnante. Et malgré tout silencieuse...

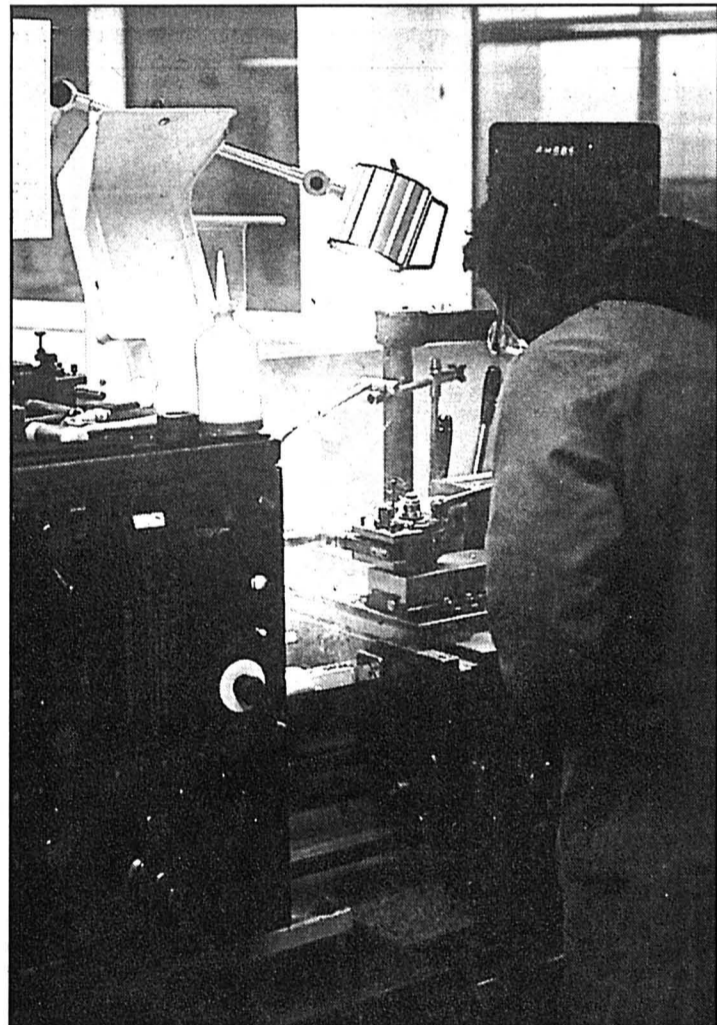
Un mot résume à lui seul la visite: Variété. Véritable fourmillement de petits mondes, l'ETMN met en contact les monstres dévolus au fraisage

et les outils informatiques les plus avancés. Le robot - CyberMec! - au minitournevis des horlogers. Sans parler des élèves qui suent autour. Mais profitez de cette salle ouverte...

«Je vais vous faire une électrolyse de l'eau, indique un prof. Pour vous montrer qu'il s'agit d'un mélange détonnant...» Une visiteuse quitte la pièce, un élève demande à l'enseignant de réorienter le bouchon destiné à jaillir du tube, et ferme la porte. Résultat: Pffff! «Raté! C'est peut-être que je suis nerveux à cause du public», explique le prof. La seconde tentative sera la bonne. Le moment de venir goûter au matériel de pointe installé dans l'école.

Au menu: Petite interview d'un futur technicien en télécom de deuxième année, assis à l'autre bout de la pièce. Moyen: La visioconférence! «Pourquoi j'ai choisi cette formation? A cause de ses aspects futuristes. Et parce qu'on y apprend des choses qui correspondent parfaitement au monde d'aujourd'hui. C'est-à-dire les télécoms et l'informatique, les réseaux numériques, la haute fréquence, etc». Au quatrième étage, les horlogers ont le «micros» à l'œil. L'ETMN au jour le jour.

PFB



Au rez, tout pour le polymécanicien en devenir. photos Besson

photos Besson

Ecstasy Verdict à Delémont

«J'espère que ce procès serve au moins à démontrer la dangerosité de l'ecstasy»: c'est en ces termes que le président Pierre Lachat a clos hier trois jours d'audience devant le Tribunal correctionnel de Delémont. Treize jeunes, dont deux filles (Jurassiens du Nord, du Sud et des Neuchâtelois) de 18 à 26 ans sont condamnés à des peines allant de 18 mois avec sursis à 500 francs d'amende pour avoir écoulé des milliers de pas-

tilles de Delémont à Lausanne.

En février 1996, la police jurassienne arrêta quatre jeunes gens qui venaient de s'approvisionner en drogue à Bâle. Un réseau de 14 personnes touchant notamment à l'ecstasy était démantelé. Tous ces jeunes sont organisateurs ou amateurs de parties techno.

Le tribunal n'a pas retenu l'élément aggravant de bande car tous ces jeunes tra-

vailaient au coup par coup, sans réelle organisation. Il a tenu compte à leur décharge du jeune âge. Par contre, le cas grave est retenu au vu du nombre de pilules d'ecstasy écoulées, plus de 1000 pour certains, plus de 2000 pour d'autres afin d'assurer leur propre consommation et se faire un petit pécule.

Dans trois cas, c'est une peine de 18 mois avec sursis qui a été infligée. Le tribunal a hésité dans ces cas-là à accor-

der le sursis en raison de la récidive. Elle accorde toutefois une ultime chance. Dans les autres cas, le tribunal a infligé trois fois 14 mois avec sursis, trois fois 12 mois avec sursis, les autres peines allant de huit mois, trois mois, un mois et 500 francs d'amende. Les frais vont de 1500 fr. à 6000 fr. par prévenu. Au total, la facture pour l'Etat (mandats d'office aux 13 avocats) atteint les 40.000 francs.

MGO

Tables en fêtes



HÔTEL RESTAURANT
LE VAISSEAU
Feut.-Cortaillob

REPAS DE FÊTES

Menu de Noël
25 décembre à midi

Saumon fumé et crevettes géantes marinées
Petite crudité d'hiver

Filets de perche aux herbes
Pommes nature

Aiguillette de chapon au four
Sauce Bigarade
Riz aux fruits secs
Légumes glacés au beurre

Bûche de Noël mocca ou kirsch

Menu complet: Fr. 45.-
Pour les petites faims: Fr. 38.-

Fermeture
du 26.12.97
au 4.1.98 inclus

G.-A. DUCOMMUN
Quatrième génération
Chiff. - 2016 Cortaillob
Tél. 032/842 11 42
Fax 032/842 10 92

123019-113

Menu du 24 décembre
midi et soir

Flûte de champagne et moules gratinées aux fines herbes

Feuilles d'endive aux saveurs de la mer et crème acidulée

Soupe de betterave maraîchère

Escalope de foie gras de canard poêlée au vinaigre balsamique

Sorbet au pinot gris

Filet de pintade sauté aux morilles et petits légumes

Pâté de pommes de terre bourbonnaises

ou

Filet de sandre grillé et langoustine à la nage sur effilochée de poireaux aux noix

Croustillant de basmati safrané

Fromages du plateau

Ananas caramélisé au poivre et sa glace au miel et pavot

Tuile aux amandes et coulis d'airelles

Menu complet: Fr. 65.-
Pour les petites faims: Fr. 52.-

564354-113

HÔTEL DES TROIS COURONNES
VEVEY



OFFRE SPÉCIALE
Noël et Nouvel An 1997

4 nuits
Mercredi 24 déc. 1997 au dimanche 28 déc. 1997
ou
Mercredi 31 déc. 1997 au dimanche 4 janvier 1998

Sfr. 890.- par personne
Cet arrangement comprend:
4 nuits de rêve en chambre de luxe avec vue sur le lac et les Alpes
4 buffets petits déjeuner
Demi-pension dans notre restaurant Louis XV
Soirée de Gala de la Saint-Sylvestre avec apéritif, musique et cotillons

1 nuit
Mercredi 31 déc. 1997 au jeudi 1^{er} janvier 1998

Sfr. 290.- par personne en chambre de luxe y compris la soirée Gala de la Saint-Sylvestre. Apéritif, musique et cotillons

Demandez notre programme détaillé
Tél. (021) 921 30 05

L'HÔTEL CHAUMONT & GOLF
à le plaisir de vous proposer, à l'occasion de la Saint-Sylvestre,

le 31 décembre 1997,
deux fabuleuses soirées à thèmes:
dans notre grand salon Chasseral:

une spectaculaire
soirée Poseidon
avec un savoureux
buffet de la mer

et pour l'animation musicale, le célèbre duo Tony Russo & Martin Chabloz
au prix de Fr. 95.- par personne, taxes et service compris
au restaurant Le Chardonnay:

une inoubliable
soirée romantique
en musique avec un
grand menu dégustation
la soirée sera animée par l'extraordinaire pianiste Jacques Albert du Québec
au prix de Fr. 105.- par personne, taxes et service compris

Ces deux soirées peuvent entrer dans le cadre d'un forfait d'une nuit, avec repas du soir comme ci-dessus et brunch du 1^{er} janvier 1998, au prix de Fr. 235.- par personne en chambre double et Fr. 295.- par personne en chambre individuelle, (entrée à la piscine, taxes et service compris)

Chef de cuisine: Ivan Heesse
Seulement sur réservation au:
032/754 21 75

122188-113

L'ÉVÉNEMENT PERMANENT

Soirée du réveillon
Mercredi 24 décembre 1997

MENU

Duo de saumon fumé et mariné
Blinis au caviar
Toasts et beurre

Oxtail double et julienne du potager hivernal

Caille farcie parfumée au cognac
Riz sauvage
La corbeille jardinière

Duo de tête de moine et tomme du Jura

Soufflé glacé au Cointreau

Fr. 59.-
Sans premier Fr. 46.-

Noël
Jeudi 25 décembre 1997 à midi

MENU

Hure de lapereau au Pinot Gris
Toasts briochés

Bisque de homard

Carré de veau aux senteurs des bois
Tagliatelles fraîches
Bouquetière de légumes

Eventail de Tallegio et Gorgonzola

Mini-omelette norvégienne flambée

Fr. 55.-
Sans premier Fr. 45.-

Saint-Sylvestre
Mercredi soir 31 décembre 1997
EN NOTRE SALLE DES FÊTES
Grande soirée dansante
avec l'orchestre Vittorio Perla

MENU

La flûte de champagne accompagnée des amuse-bouche de la Saint-Sylvestre

Foie gras de canard au torchon

Parmentier truffé

Sorbet au Marc d'Auvergnier

Filet de bœuf Wellington
Pommes croquettes
Symphonie du maraîcher

Brie de la nouvelle année

Dessert glacé de la Saint-Sylvestre étoilée

Les masques et cotillons

Fr. 145.-

Joyeux Noël

Saint-Sylvestre
Mercredi soir 31 décembre 1997
EN NOS RESTAURANTS
Animation par Charles Alder

MENU

La flûte de champagne accompagnée des amuse-bouche de la Saint-Sylvestre

Foie gras de canard au torchon

Le sorbet au Marc d'Auvergnier

Filet de bœuf Wellington
Pommes croquettes
Symphonie du maraîcher

Dessert glacé de la Saint-Sylvestre étoilée

Les masques et cotillons

Fr. 75.-

Bonne Année

Saint-Sylvestre
Au Bar Amiral

MENU

Buffet de la Saint-Sylvestre

Parmentier truffé

Filet de bœuf Wellington
Pommes croquettes
Symphonie du maraîcher

La ronde des fromages

Les dernières tentations de 1997

Fr. 52.-

1^{er} janvier 1998
Jeudi midi

MENU

Cocktail de bienvenue et petit amuse-bouche

Consommé double au sherry

Suprême de volaille clouté aux truffes
Gratin dauphinois
Choix de légumes

Croton de Chavignol

Le coup de cœur de la nouvelle année

Fr. 48.-
Sans premier Fr. 42.-

☆☆☆☆

Beaulac Hôtel

Quai Léopold-Robert 2 Réception: 032/723 11 11
2001 Neuchâtel Fax: 032/725 60 35 Amiral Bar: 032/723 11 77

121839-113

Restaurant

AMPHITRYON

Piscines du Nid-du-Crô - Neuchâtel
Tél. 032/721 34 34 - Fermé le lundi

MENU DU SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 1997

Terrine de chvreuil et son bouquet de salade

Assiette du chasseur au cumin et sa garniture

Parfait glacé au miel et sésame

Fr. 26.-

HIT DU MOIS
Entrecôte aux morilles (200 g)
Garniture au choix

Fr. 24.-

122807-113

Rôtisserie

LA CHARRUE

Viviane Mentha et Werner Bolliger
2063 VILARS

Places de parc devant et derrière le restaurant
Tél. 032 / 852 0 852

Menu de Noël
25 décembre 1997

midi et soir

Mousse de foie de canard
Salade Waldorf
Toast et beurre

Filet mignon de porc
sauce aux bolets
Légumes du marché
Pommes frites

Fromages d'ici et d'ailleurs

Nougat glacé maison
sauce caramel

Menu complet Fr. 37.-
Menu sans fromage Fr. 33.-
Enfants jusqu'à 12 ans .. Fr. 20.-

Réservation recommandée

ET NOS 8 SUGGESTIONS SUR ASSIETTE

123151-113

GARRO

NON-STOP 24 déc. au 5 janv. 98
NOËL - NOUVEL-AN 21 h - 6 h
Chavannes 5 & 7 NEUCHÂTEL

123020-113

Robinson

Hôtel - Restaurant

Saumon fumé

Consommé Xavier

Médaille de veau chasseur
Pommes croquettes
Légumes de saison

Mille-feuilles à l'ananas

Fr. 31.-

Actuellement:
toujours notre
quinzaine malgache

MENU DU DIMANCHE 14 décembre 1997

2013 Colombier • 032 / 841 23 53
Merci de réserver votre table

Valais - 1938 CHAMPEX-LAC

Une heure de Lausanne, altitude 1500 m, alpin et fond

HÔTEL DU GLACIER*** au pied des pistes. Restaurant-Bar / Pub - Sauna - Bains à remous - Salle de jeux enfants. Tarif spécial famille. Logement/pdj de Fr. 59.- à Fr. 79.-/pers.

Forfait DP 5 jours minimum de Fr. 395.- à Fr. 495.-/pers. Promo janvier/mars Fr. 375.-/pers.

Tél. 027 7831402; fax 7833202. 9143-110

PRIX IMBATTABLE

BETA - Poste de travail complet, avec canal d'électrification, bordures arrondies.

Fr. 1200.- du stock à l'emporter, hors taxe

Livraison et montage avec petit supplément.

Combinaison comprenant:
1 plan de travail de 160 x 80 cm.
1 angle de 90°, 1 retour de 120 x 80 cm,
1 caisson en acier sur roulettes, (prof. 78 cm).

En exposition, grand choix de mobilier de bureau et de sièges. Rabais exceptionnels. Venez nous rendre visite. Documentation sur demande. Planning d.a.o. gratuit. 118683-110

orma

CREATION DE BUREAUX

PORTES-ROUGES 36 2002 NEUCHÂTEL
TÉL. 032 / 725 44 04 FAX 032 / 724 07 52

Les Concerts de Noël du Compte Jaune 1997

Une soirée avec

Edita Gruberová

Plus que quelques
billets à Neuchâtel
Berne, Bâle et Zurich
complets

La grande star de l'opéra interprète Mozart et Donizetti. „Bernar Konzertchor“, l'Orchestre Symphonique Neuchâtelois. Direction Theo Loosli. Une production DTC classic. **Neuchâtel** Mercredi, 17 décembre 1997, 20 h, Temple du Bas. **Berne** Vendredi, 19 décembre 1997, 20 h, Casino. **Bâle** Lundi, 22 décembre 1997, 20 h, Stadt-Casino. **Zurich** Dimanche, 28 décembre 1997, 17 h, Tonhalle. **Location officielle pour tous** A partir de lundi 15 septembre 1997, HelloYellow, 157 18 18 (Fr.-.86/min., TVA incl.). Les titulaires d'un compte postal bénéficient d'avantages exclusifs!

HELLO
YELLOW
...INFO & TICKETS
157-18-18

<http://www.post.ch>

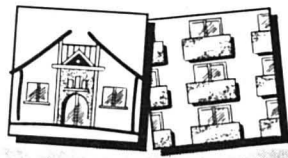
LE COMPTE JAUNE

LA POSTE

Sonntags
Zeitung

L'Orchestre Symphonique Neuchâtelois est en plus soutenu par les Fabriques de Tabac Reunies SA/Philip Morris.

Immobilier



Particulier vend au Locle

petits immeubles locatifs

En très bon état.
Prix intéressant.

Tél. 0033/475 60 99 36. 19721-122



OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-TRAVERS

VENTE D'IMMEUBLES À FLEURIER ET SAINT-SULPICE/NE

Date et lieu des enchères: **mercredi 21 janvier 1998, dès 14 heures**, à Môtiers, Salle du Tribunal.

Débiteurs: HAMEL Nelly (propriétaire) et HAMEL Bernard (co-débiteur solidaire), domiciliés à Noiraigue.

Lot N° 1

Cadastre de Fleurier:

Parcelle 1662, Aux Sugits (rue de l'Hôpital 33a), plan folio n° 8, bâtiments 387 et 62 m², place-jardin 878 m² (surface totale de la parcelle: 1327 m²). Il s'agit d'un ancien bâtiment industriel transformé en immeuble locatif de 8 appartements.

Estimation cadastrale Fr. 818.000.-

Parcelle 2013, Aux Sugits, plan folio n° 8, bâtiment (remise) 6 m², place-jardin 630 m² (surface totale de la parcelle: 636 m²). Il s'agit d'une place-jardin attenante à la parcelle susmentionnée.

Estimation cadastrale Fr. 25.400.-

Estimation de l'expert (parcelles 1662 et 2013), 1997 Fr. 650.000.-

Lot N° 2

Cadastre de Fleurier:

Parcelle 696, Rue de Buttes 9, plan folio n° 9, bâtiments 160 m², place-jardin 132 m² (surface totale de la parcelle: 292 m²). Il s'agit d'un immeuble locatif de 5 appartements répartis sur 3 niveaux, entièrement rénové à la fin des années 80.

Estimation cadastrale Fr. 574.000.-

Estimation de l'expert, 1997 Fr. 466.000.-

Lot N° 3

Cadastre de Fleurier:

Parcelle 3093, Le Forpelet (Ch. des Sources 5), plan folio n° 18, bâtiments 78 m², place-jardin 506 m² (surface totale de la parcelle: 584 m²). Il s'agit d'une villa unifamiliale datant de la fin des années 80.

Estimation cadastrale Fr. 336.000.-

Estimation de l'expert, 1997 Fr. 295.000.-

Lot N° 4

Cadastre de Saint-Sulpice (NE)

Parcelle 1455, La Doux (Champ de la Joux), plan folio n° 9, place-jardin 3696 m². Il s'agit d'un terrain situé dans une zone permettant à la fois l'habitat individuel et l'habitat groupé.

Estimation cadastrale Fr. 58.000.-

Estimation de l'expert, 1997 Fr. 100.000.-

Ventes requises par le créancier hypothécaire de premier rang.

Ces quatre lots seront vendus séparément et dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 10 décembre 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable avec GHB Gérance Sàrl., à Fleurier (tél. 032/861 25 56).

Renseignements: Office des Poursuites, Môtiers (tél. 032/861 14 44).

118333-122

Le préposé: C. Matthey

L'EXPRESS

Pour tout nouvel
abonnement annuel

Économisez Fr. 330.-

à l'année par rapport à l'achat
au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion,
Case postale 561
2001 Neuchâtel
ou par fax: 032 / 724 36 14.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir

L'EXPRESS

1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

trimestre

Fr. 77.-

semestre

Fr. 146.-

année

Fr. 276.-

ou abonnement temporaire de mois

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Date: _____ Signature: _____

Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

L'EXPRESS

A découper et à conserver

À VENDRE SUR LE LITTORAL NEUCHÂTELOIS

APPARTEMENTS/VILLAS-TERRASSES

Auvernier Villa-terrace-jardin 6 pièces + dépendances, piscine collective, vue.
Hauterive 3 1/2 pièces + chambre ménage et réduit, environnement de verdure, garage.

VILLAS INDIVIDUELLES OU MITOYENNES

Boudry Villa individuelle 6 pièces, garage, situation calme et ensoleillée, vaste jardin.
Bouvevillers Villa individuelle 6 1/2 pièces, garage pour 3 véhicules, jardin, campagne.
Saint-Blaise Villa jumelle 5 à 8 pièces, vue imprenable, vigne.

MAISONS VILLAGEOISES

Fontainemelon Maison début du siècle partiellement rénovée de 6 pièces + dép., jardin, vue.

FERME RÉNOVÉE

Lignièrès 10 pièces (env. 450 m² habitables), grange à l'usage de garage, parc 1,4 ha.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Neuchâtel Immeuble comportant café-restaurant, 11 chambres meublées, 2 studios.
Saint-Blaise Immeuble comportant hôtel (10 chambres) café-restaurant + partie habitation.

TERRAINS À BÂTIR

Vaumarcus 2300 m², divisible, équipé, accessible, vue panoramique, zone villa.
Saint-Blaise Environ 1300 m², divisible, équipé, accessible, vue panoramique.
Couvet 3 ha avec plan de quartier, zone mixte.

Nous avons d'autres propositions à vous faire. Contactez-nous!



F. THORENS SA

ROUTE DE SOLEURE 12 • 2072 SAINT-BLAISE
Tél. 032/753 27 57 • Fax 032/753 70 34

<http://www.newglobe.com/thorens> • e-mail: thorens@newglobe.com

121477-122



Particulier vend au Val-de-Ruz à 10 minutes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Appartement de 6 1/2 pièces

avec 140 m², au rez-de-chaussée, 2 salles d'eau, grande terrasse de 30 m² y compris sous-sol de 100 m² avec grand garage et carnotzet. Prix à discuter.

Pour plus de renseignements faire offres sous chiffres W 028-122555 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 122555-122

MANIFESTATIONS

477921-156

Eröffnung
Donnerstag, 11. Dez. 14 - 21 Uhr

Bern, 11. - 14. Dez. 1997

26. BERNER BROCANTE

Grosser Antiquitätenmarkt - 2500 m²
An- und Verkauf
Öffnungszeiten: Do 14 - 21 Uhr
Fr + Sa 10 - 20 Uhr / So 10 - 18 Uhr
Eintritt: Erwachsene Fr. 7.-
Fr 10³⁰ - ca 12, Auktion

Ausstellungshalle Allmend/Autobahnausfahrt BEA expo

Fonds Marcos Le Tribunal fédéral ouvre la voie à la restitution totale

Le Tribunal fédéral (TF) a ouvert la voie à la restitution des millions de dollars de la succession Marcos bloqués en Suisse depuis 11 ans. Alors que l'arrêt rendu mercredi ne concerne que 100 millions bloqués à la SBS de Fribourg, l'Office fédéral de la police (OFP) et le ministère public considèrent que des décisions semblables vont suivre ces prochains jours pour le reste des fonds.

Dans un arrêt rendu mercredi, le Tribunal fédéral (TF) a ordonné la restitution anticipée aux Philippines d'une partie des fonds Marcos en Suisse. Il annule une décision de la Cour suprême zurichoise et approuve simultanément celle, antérieure, du procureur de district zurichois Peter Cosandey. Ce dernier avait ordonné le transfert anticipé de ces 100 millions de dollars (143 millions de francs) sur un compte bloqué aux Philippines en attendant l'entrée en force d'un jugement dans ce pays. Précédemment, le TF avait fait dé-

pendre ce transfert de l'entrée en force du jugement lui-même.

Environ 100 millions

La décision du Tribunal fédéral concerne un montant d'environ 100 millions de dollars sur les quelque 500 millions de dollars (715 millions de francs) - plus les intérêts - bloqués en Suisse. Elle s'applique pour l'instant uniquement à l'argent bloqué à la SBS de Fribourg. Les décisions restent pendantes en ce qui concerne les avoirs déposés à Genève et Zurich sur des comptes du Crédit Suisse et de la SBS.

Le procureur de district zurichois Peter Cosandey a indiqué hier qu'il était également confiant en ce qui concerne les deux autres procédures. N'ayant reçu l'arrêt du TF que vendredi matin, il a précisé qu'il était encore trop tôt pour procéder à une analyse approfondie.

Plusieurs conditions

L'arrêt de la Haute Cour pose toutefois certaines condi-

tions formelles au retour des avoirs bloqués en Suisse. L'Etat des Philippines doit donner l'assurance que la confiscation ou la restitution de l'argent aux ayants droit ne se fera qu'en application d'un jugement exécutoire rendu par un tribunal du pays comme le stipulent les règles de procédure inscrites dans le Pacte numéro II de l'Organisation des Nations Unies (ONU). En outre, les autorités suisses devront être informées de l'état des procédures en cours et en particulier de celles concernant le dédommagement des victimes des droits de l'homme sous la dictature Marcos.

Selon le jugement du TF, l'Office fédéral de la police (OFP) devra communiquer cette décision aux autorités compétentes des Philippines et leur donner un délai pour faire savoir si elles acceptent ou non le rapatriement de ces avoirs aux conditions mentionnées. L'OFP devra alors vérifier si la réponse des autorités philippines est conforme aux exigences du TF. Le transfert sera

ordonné par un «acte de disposition» qui peut faire l'objet, dans les dix jours, d'un recours de droit administratif au TF.

Philippines informées

Le transfert des avoirs n'aura lieu qu'au terme de la procédure décrite et des procédures judiciaires connexes. Les modalités de l'opération se feront selon les dispositions rendues par le Ministère public zurichois. La succursale de Fribourg de la

Société de Banque Suisse (SBS) devra liquider l'ensemble des titres et placements en métaux précieux concernés, et verser le solde à la Banque nationale des Philippines (BNP) sur les comptes désignés par le Ministère public zurichois. Les détails pratiques avaient été réglés dans un accord conclu avec les autorités philippines et la PNB le 14 août 1995.

Les Philippines seront officiellement informées de cette

décision par le biais de leur ambassade à Berne la semaine prochaine, a indiqué hier Folco Galli, porte-parole de l'OFP. Il considère que ce premier arrêt du TF ouvre la voie au transfert de tous les fonds Marcos bloqués en Suisse. Compte tenu des considérants du TF, il faut s'attendre à ce que les autres arrêts de la Haute Cour prévus pour ces prochains jours aillent dans le même sens./ap

Le Mali avait été le premier à recevoir de l'argent détourné

Première historique! En septembre dernier, la Suisse a remis des fonds détournés à un Etat africain. Les autorités de la République du Mali ont reçu une somme de plus 3,9 millions de francs.

Le 26 mars 1991, le dictateur Moussa Traore était déboulonné. En novembre de la même année, une procédure judiciaire démarrait en Suisse. Des valeurs patrimoniales - atteignant 3,2 millions de francs - détournées par le régime étaient retrouvées sur des comptes dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Zurich. Avec les intérêts, le total a finalement atteint 3,9 millions de francs.

Selon la presse malienne, 1,5 milliard de francs aurait trouvé refuge dans les coffres suisses. Mais il est à supposer que la Suisse a uniquement

servi de pays de transit pour les avoirs détournés, a estimé l'Office fédéral de la police.

Le juge d'instruction du canton de Vaud chargé de diriger l'entraide judiciaire a ordonné la remise des sommes retrouvées en février 1996.

Détournement

Cette décision est intervenue après la première condamnation prononcée au Mali dans le procès pour corruption des proches de Moussa Traore. En mars 1995, l'ancien directeur de l'entreprise nationale de tabac Sontanam, Boubacar Dembele, a été reconnu coupable de détournements de fonds publics pour plus de 3 millions de francs sur des comptes bancaires en Suisse.

Un recours contre la décision de remettre l'argent au Mali a été rejeté fin décembre 1996 par le Tribunal cantonal

de l'Etat de Vaud. Le 5 mars dernier, le Tribunal fédéral déclarait le recours irrecevable car déposé après l'écoulement des délais impartis. Les montants en question, constitués en partie sous la forme de placements, ont ensuite dû être réalisés avant de pouvoir être transférés au Mali.

La Direction pour le développement et la coopération (DDC) a pris en charge les coûts de l'avocat qui a représenté les intérêts de la République du Mali dans la procédure. Le Mali est en effet l'un des principaux bénéficiaires en Afrique de l'aide suisse.

Moussa Traore a été condamné à mort en 1991 pour avoir ordonné à l'armée de tirer sur la foule lors d'une manifestation. Une centaine de personnes avaient alors été tuées. Mais la sentence contre l'ex-dictateur n'a pas encore été exécutée./ats-réd



Ferdinand Marcos a été renversé en 1986. Depuis, les autorités philippines ont vainement tenté de remettre la main sur les millions détournés par le dictateur. photo Keystone-a

Dimension politique d'un arrêt

Les juges du Tribunal fédéral (TF) ont également souligné la dimension politique de leur décision concernant les fonds Marcos. Ils écrivent en effet dans leurs considérants qu'il est contraire à l'intérêt de la Suisse de servir de refuge à l'argent du crime ou aux capitaux en fuite, reconnaissant implicitement la nature du régime Marcos.

Les juges de Lausanne considèrent qu'il est d'abord du devoir du législateur et des banques de prendre garde à

ce que les dictateurs ne déposent pas dans les coffres suisses un patrimoine acquis de manière illégitime. Lorsque de tels avoirs sont découverts dans les établissements bancaires helvétiques et que des Etats étrangers lésés demandent l'entraide judiciaire, les autorités et les tribunaux suisses doivent alors impérativement prendre des décisions.

Cette décision du TF est tout particulièrement saluée par les défenseurs de l'Etat

philippin, les avocats Guy Fontanet, Sergio Salvioni et Martin Kurer. Ils soulignent dans un communiqué publié hier qu'il est confirmé que la loi permet le transfert anticipé des fonds, même si un jugement n'est pas encore entré en force aux Philippines, et que «l'origine criminelle tout au moins de la plus grande partie des avoirs se trouvant en Suisse ne pouvait plus être sérieusement contestée au vu des informations disponibles actuellement»./ap

La décision pourrait toucher les familles Bhutto et Mobutu

Le feu vert du Tribunal fédéral à un prochain transfert des fonds Marcos pourrait avoir des conséquences pour d'autres avoirs gelés en Suisse. Le porte-parole de l'Office fédéral de la police (OFP), Folco Galli, a évoqué à cet égard les fonds bloqués déposés en Suisse par Benazir Bhutto et par Mobutu Sese Seko.

Folco Galli s'est déclaré très satisfait par les considérants du Tribunal fédéral, rendus publics hier. Ils précisent dans quelles circonstances exceptionnelles un jugement exécutoire d'un pays étranger n'est pas indispensable pour restituer des fonds bloqués en Suisse à la demande de cet Etat.

Avoirs bloqués à Genève

Folco Galli n'exclut pas que la nouvelle jurisprudence puisse être appliquée dans d'autres cas qui sont toujours pendants. Elle pourrait faire avancer le déblocage des avoirs placés en Suisse par l'ancien premier ministre du Pakistan, Benazir Buttho, et sa famille. En octobre dernier,

une vingtaine de millions de francs avaient été bloqués dans sept banques de Genève. Depuis, certains comptes ont toutefois été débloqués.

De même, la question de la restitution au Congo des avoirs placés en Suisse par Mobutu Sese Seko, l'ex-dictateur du Zaïre, pourrait également être touchée par cette jurisprudence. Les autorités de Kinshasa ont envoyé deux demandes d'entraide judiciaire,

après le renversement de l'ex-dictateur. Au début du mois de juin dernier, la Commission fédérale des banques avait fait savoir que les fonds de Mobutu et de sa famille dans les banques helvétiques étaient estimés à quelque cinq millions de francs.

En ce qui concerne la restitution des fonds Marcos, Folco Galli a indiqué que l'OFP prendra contact la semaine prochaine avec le gouvernement philippin. Dès que l'OFP

aura connaissance de la réponse de Manille, il décidera si celle-ci est conforme aux exigences posées par le Tribunal fédéral. Il rendra dès lors une décision qui pourra être attaquée dans les dix jours par un recours de droit administratif au TF.

Banques satisfaites

Pour la SBS et le Crédit Suisse, la décision du Tribunal fédéral clarifie la situation. Le risque de devoir payer deux fois les 500 millions de dollars (700 millions de francs) déposés en Suisse par l'ancien dictateur Ferdinand Marcos est écarté, estiment les deux banques.

La Société de Banque Suisse (SBS) s'attendait à la décision du TF après que la justice américaine a reconnu la semaine dernière la compétence de la justice suisse. Il s'agit d'un pas important en vue de la résolution de l'affaire dans son ensemble, a expliqué Bernhard Stettler, porte-parole de la banque bâloise.

«La crainte fondamentale était pour nous de devoir payer deux fois, par le biais d'une procédure en Suisse et aux

Etats-Unis», a indiqué André-Lou Sugàr, porte-parole du Groupe Crédit Suisse (CSG). A ce titre, la situation est claire. Le CSG espère désormais pouvoir restituer les avoirs aux ayants droit le plus rapidement possible.

Avocat comblé

De son côté, l'avocat zurichois du gouvernement philippin, Martin Kurer, s'est déclaré hier comblé par la décision du Tribunal fédéral.

M. Kurer ignore la date à laquelle les fonds pourront reprendre la route des Philippines. Toutefois, le gouvernement philippin doit encore remplir les conditions posées par le Tribunal fédéral. Ensuite, une procédure juridique, qui est déjà en cours, devra décider de ce qu'il sera fait de l'argent. En outre, le gouvernement philippin est soumis à un devoir d'information. Le gouvernement de Fidel Ramos y veillera./ats



La villa de Savigny, propriété de la famille Mobutu, est toujours sous saisie. photo ASL

Espoirs évaporés

En ouvrant la voie au transfert des avoirs Marcos, le Tribunal fédéral a également mis fin aux espoirs des héritiers du chasseur de trésor qui avait découvert le butin de guerre du général japonais Yamashita. L'avocat zurichois de la société américaine Golden Budha Corporation a déclaré hier que «six années de guerre se terminent».

Cette société était dépositaire des droits du serrurier Rogelio Roxas, décédé dans

des circonstances mystérieuses en 1993 aux Philippines.

Rogelio Roxas avait vraisemblablement découvert en 1971 le trésor de guerre du général japonais Tomoyuki Yamashita. Dans un tunnel à Baguio City aux Philippines, il devait mettre au jour plus de 1000 tonnes d'or et une statuette en or de Bouddha remplie de diamants. Lorsque le dictateur Ferdinand Marcos a appris la nouvelle, il a mis la main sur le trésor./ap

Médicaments Denner dépose son initiative sur les prix

Les médicaments doivent devenir nettement moins chers en Suisse. La société de distribution Denner SA a déposé hier à Berne son initiative populaire «pour des médicaments à moindre prix». Elle a récolté en quatre mois 127.699 signatures authentifiées.

Lancée en août dernier, l'initiative a pour but de casser le cartel suisse des médicaments et de réduire massivement les prix des médicaments, ce qui permettrait de baisser les primes, écrit Denner. Elle demande que les médicaments autorisés en France, en Italie, en Allemagne et en Autriche puissent être mis en vente sans autorisation particulière également en Suisse. Lors de la vente de médicaments, qu'ils soient soumis ou non à ordonnance, il faut remettre des produits génériques si le patient ne les paie pas lui-même.

Si les caisses-maladie remboursent tant les produits originaux que les génériques, il faut donner au patient le médicament le moins cher, sur la base d'une liste annuelle établie par les assureurs reconnus par la Confédération. Sur les 127.699 signatures recueillies, le canton de Zurich a le plus contribué avec 24.432 signatures, suivi par Berne. En Suisse romande, quelque 30.000 paraphes ont été réunis.

1 franc par signature

Il y a une semaine, une autre initiative de Denner «pour une démocratie directe plus rapide» avait été déposée,

munie de 118.901 signatures. Elle veut que le Conseil fédéral et le Parlement ne puissent plus différer le traitement des initiatives. Un projet rédigé de toutes pièces devrait ainsi être soumis au peuple dans les douze mois. Si les autorités élaborent un contre-projet, le délai peut être prolongé d'une année au plus avec l'accord du comité d'initiative.

Les signatures des deux textes ont été récoltées en parallèle. Quelque 300 personnes ont été engagées pour recueillir les paraphes nécessaires. Elles ont reçu 1 franc par signature récoltée.

Même procédé

Ce même procédé sera utilisé par Denner pour une nouvelle initiative lancée le 1er décembre dernier. Ce troisième texte, intitulé «pour des coûts hospitaliers moins élevés», veut compléter l'initiative sur les médicaments, en demandant que seuls les séjours à l'hôpital soient assurés. Toutes deux visent à réduire une baisse des primes de l'assurance maladie./ats



Prix des médicaments: l'initiative de Denner a obtenu 127.699 signatures. photo Keystone

Le texte modifié mis au vote

La Constitution fédérale est complétée comme suit:

Article 34bis, 3e alinéa (nouveau): les médicaments - préparations originales ou médicaments génériques - vendus dans les Etats limitrophes, France, Italie, Allemagne et Autriche, avec ou sans ordonnance, par les médecins, les pharmacies, les hôpitaux, les drogueries et autres commerces, sont aussi distribués en Suisse, avec ou sans ordonnance, par les médecins, les pharmacies, les hôpitaux, les drogueries et

autres commerces, sont aussi distribués en Suisse, avec ou sans ordonnance, par les médecins, les pharmacies, les hôpitaux, les drogueries et autres commerces et ce, sans autorisation particulière.

Lorsqu'un médicament est vendu, avec ou sans ordonnance, un médicament générique est remis s'il en existe,

ou si le patient ne paie pas lui-même la préparation originale.

Si les caisses-maladie sont tenues de prendre en charge les préparations originales et les médicaments génériques, les patients se verront remettre le médicament ayant le prix le plus avantageux, tel qu'il ressort de la liste publiée chaque année par les as-

sureurs maladie reconnus par la Confédération.

Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont complétées comme suit:

- **Article 24 (nouveau):** les dispositions de lois ou d'ordonnances qui contreviennent à l'article 34bis, 3e alinéa, sont abrogées.

Déshérence Une plainte contre la Suisse?

Les dirigeants du Congrès juif mondial (CJM) envisagent de déposer une plainte collective contre les banques suisses, ont indiqué à l'ATS des sources juives bien informées à New York. Le CJM juge en effet de moins en moins vraisemblable une solution globale de compromis avec les banques.

Cette démarche du CJM serait due à l'attitude indécise des banques, selon ces mêmes sources.

Une telle plainte ne serait toutefois déposée qu'après le 31 mars 1998, après expiration du moratoire décidé lundi à New York par les organisations juives en accord avec les représentants des administrations financières américaines./ats

CFF Ça bouge du côté des marchandises

Les CFF et les chemins de fer italiens (FS) veulent fusionner leurs activités cargo. Dans un premier temps, un centre de qualité commun pour le fret international sera créé, ont indiqué vendredi les CFF à l'issue de la réunion du conseil d'administration de la régie. Celui-ci a en outre nommé le syndicaliste Daniel Nordmann directeur du personnel des CFF.

CFF et FS commenceront à réaliser la fusion de leurs secteurs cargo au début de l'an prochain. Une première phase portera sur la création d'un centre commun pour le fret international à Chiasso ou Côme. Il comptera 25 collaborateurs et sera chargé de définir les standards de qualité et surveiller les transports. Les

activités cargo des deux réseaux seront transférées dans une joint-venture.

Le conseil d'administration des CFF a autorisé la direction générale à signer un contrat



Le syndicaliste Daniel Nordmann sera le nouveau directeur du personnel.

photo K

correspondant avec les FS, qui réglera les aspects juridiques de la première phase.

Le conseil d'administration a également donné son feu vert à la sous-traitance de l'infrastructure informatique de la régie par une société de Langenthal (BE). Par ailleurs, il a décidé de doter la gare de Neuchâtel d'un poste d'enclenchement informatisé. Le plan de voies sera remanié à cette occasion. Un crédit de 38 millions de francs a été voté pour ces travaux. Le nouveau poste remplacera une installation datant de 1941.

Nouveau directeur

Le conseil d'administration a par ailleurs annoncé hier la nomination de Daniel Nordmann, 42 ans, comme directeur du personnel des CFF. Il prendra ses nouvelles fonc-

tions le 1er avril prochain et succède à Jean-Pierre Kaelin, qui s'est suicidé en juillet dernier à l'âge de 52 ans. Depuis 1991, Daniel Nordmann occupe la fonction de secrétaire dirigeant et responsable du secrétariat de l'Union syndicale suisse.

Le Syndicat du personnel des transports (SEV) a qualifié ce choix d'«étonnant». D'un côté, il considère que la désignation d'un syndicaliste professionnel à cette fonction est positive, car il pourra traiter les problèmes actuels qui lui sont déjà familiers en bénéficiant de l'expérience acquise lors de son précédent emploi. Mais, ce choix est ambivalent. Selon le syndicat, «de conseil d'administration des CFF pourrait poursuivre une stratégie de séduction en jetant de la poudre aux yeux du SEV»./ap

Bilatérales Pas encore «une percée»

Un «pas important» a été fait jeudi soir à Bruxelles dans les négociations bilatérales avec l'UE, même si on ne peut pas encore parler de «percée». Attendant encore l'offre officielle, Moritz Leuenberger s'est refusé à articuler devant la presse le montant de la taxe routière fixée par les Quinze.

L'offre de l'Union européenne (UE) se situe à un niveau qui va permettre la poursuite des négociations bilatérales aussi du côté suisse, a déclaré hier le ministre des Transports. Mais pas question de parler chiffres tant que la position officielle des Quinze ne sera pas parvenue au Conseil fédéral.

La dernière proposition officielle de la Suisse à l'UE est de 410 francs par trajet Bâle-Chiasso pour un camion de 40 tonnes en 2005. Entre-temps, on a signalé une certaine «flexibilité» quant à ce montant, a dit Moritz Leuenberger. Mais il a fermement démenti les rumeurs concernant une réduction de la taxe à 360 francs.

Indifférent

Moritz Leuenberger ne s'est pas inquiété outre mesure du fait que l'UE mise sur des taxes routières couvrant les coûts d'infrastructure, mais pas les coûts externes tels que la pollution. Peu importe finalement les modes de calcul ou la philosophie, l'essentiel est que le montant de la taxe converge, selon lui. Ainsi, si on extrapole le système français du taux kilométrique du tunnel du Mont-Blanc en Suisse, on arrive à un montant d'environ 420-430 francs.

Selon le conseiller fédéral, la mise sous toit de la taxe poids lourds liée aux prestations mercredi par les Chambres fédérales a contribué à la décision des Quinze. L'UE sait ainsi que celle-ci ne dépassera par les 3 centimes par tonne et par kilomètre, ce qui correspond à un maximum de 360 francs pour un 40 tonnes entre Bâle et Chiasso.

Les négociations vont se poursuivre au niveau ministériel et des secrétaires d'Etat. Mais Moritz Leuenberger n'a pas voulu préciser le calendrier prévu. «Les négociations seront encore difficiles dans le secteur des transports», a-t-il averti.

Verts mécontents

Satisfaction mais prudence: c'est ainsi qu'ont réagi les milieux politiques à la décision des Quinze de poursuivre les négociations bilatérales sur les transports avec la Suisse. Du côté des transporteurs routiers en revanche, on estime que la Suisse est «piégée». Même son de cloche chez leurs adversaires écologistes./ats

BRÈVES

Hôpital Remous dans la Veveyse

Le comité de soutien à l'hôpital de la Veveyse, un district qui compte 12.000 âmes, a remis hier une pétition de 5650 signatures à la conseillère d'Etat Ruth Lüthi. Le texte demande au Conseil d'Etat de ne pas transformer l'hôpital situé à Châtel-St-Denis en centre de traitement et de réadaptation, «de rouvrir le débat pour trouver une solution qui soit réellement adaptée aux besoins de la population». Le personnel est conscient qu'il faut redéfinir la mission de l'établissement. Mais il voudrait que cela se fasse «dans la concertation»./ats

Recherche Dépenses stables

Les hautes écoles suisses ont consacré 2,43 milliards de francs à la recherche et au développement en 1996. Les hautes écoles universitaires - universités et EPF - ont compté pour 2,04 milliards et les instituts de recherche rattachés aux EPF pour 330 millions. Les 60 millions restants reviennent aux écoles supérieures (futurs HES). Ces dépenses sont stables, a relevé l'Office fédéral de la statistique dans une étude publiée hier. La recherche et le développement prennent de plus en plus de poids dans les universités et EPF./ats

Douanes Postes supprimés en Suisse romande

Les douanes romandes se veulent plus mobiles pour faire face à l'augmentation de la criminalité transfrontalière. Afin d'y parvenir avec les moyens effectifs, huit postes de frontière seront supprimés dès l'an prochain à Genève et un dans le canton de Vaud. Les axes qui n'auront plus de barrières seront transformés en «routes à trafic toléré». Ce qui signifie que le passage sera autorisé aux personnes détenant des papiers valables et ne transportant pas de marchandises à déclarer./ats

Constitution Cantons satisfaits

Les gouvernements cantonaux sont satisfaits du travail effectué jusqu'ici par les commissions du Parlement chargées de réviser la Constitution. Le projet de réforme, avec sa conception «moderne» du fédéralisme, répond aux vœux des cantons, a expliqué hier la Conférence des gouvernements cantonaux (CDC). Les cantons sont conscients de la problématique des villes-centres et des agglomérations. Mais selon la CDC, une solution globale de ces questions «ne peut pas être trouvée dans le cadre de la révision de la Constitution fédérale»./ats

150e Projets soutenus

Ruth Dreifuss a donné hier un aperçu des manifestations prévues en 1998 pour commémorer les 150 ans de l'Etat fédéral. Point d'orgue: une fête dans la Ville fédérale du 11 au 13 septembre. Outre ses propres manifestations, la Confédération soutient aussi 53 projets d'expositions, d'événements ou de publications. Afin de sensibiliser la population aux festivités, des annonces ont été placées hier dans plusieurs quotidiens, a expliqué la conseillère fédérale. Quatre éditions d'un journal consacré à cet anniversaire seront publiées en 1998./ats

Zurich Voleurs sélectifs

Un homme d'affaires russe de 78 ans s'est fait voler son sac contenant 30.000 francs en valeurs et en argent liquide hier matin à la gare de Zurich. Il l'avait laissé sans surveillance sur un chariot à bagages pendant qu'il se présentait à un guichet. Le septuagénaire s'est alors rendu au poste de police de la gare pour porter plainte. Alors qu'il remplissait les formalités d'usage, il apprenait que son sac venait d'être retrouvé au centre ville. Il lui fut immédiatement rapporté, délesté de tout l'argent liquide qu'il contenait./ats

UE Les Quinze vont résolument de l'avant

Le processus d'élargissement de l'UE sera lancé en mars prochain avec onze pays candidats. Les négociations d'adhésion ne débiteront toutefois qu'avec six d'entre eux. Les Quinze sont parvenus hier à cet accord à Luxembourg. Ils ont aussi trouvé un compromis sur la gestion de l'euro.

La première journée du sommet de Luxembourg, qui se terminera aujourd'hui, a été en bonne partie consacrée aux derniers préparatifs de la monnaie unique. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont aussi réussi à s'entendre sur les grandes lignes du lancement du processus d'élargissement de l'UE. La question brûlante du sort à réserver à la Turquie, candidate de longue date, n'était pas réglée au moment d'entamer le repas du soir.

L'UE lancera un signe positif aux onze pays candidats - dix d'Europe centrale et orientale, plus Chypre -, s'est réjoui le chancelier autrichien Viktor Klima devant la presse. Le processus sera ouvert et «inclusif». L'UE ne divise pas les candidats en deux groupes. Chaque pays suivra le processus de manière individuelle et une «piste de dépassement» restera ouverte pour les retardataires, a-t-il expliqué.

Les Quinze sont parvenus à un compromis sur la gestion de la monnaie unique. Les ministres des «X» pays participant à l'euro - leur nombre n'est pas encore connu - pourront se réunir en un conseil «Euro X» pour discuter des questions spécifiques concernant la monnaie unique. Les thèmes relevant d'un intérêt commun pour tous les Etats membres seront quant à eux traités à quinze (ou plus après l'élargissement).

L'objectif de ce compromis est de calmer l'inquiétude des quatre Etats membres de l'UE qui savent déjà qu'il ne participeront pas à la monnaie unique dès le départ. Le compromis prévoit que le conseil écofin - les réunions ordinaires des ministres de l'économie et des finances de l'UE - reste l'organe de décision essentiel./ats



Les grooms du Royal Palace et leurs «euro-parapluies».

photo Keystone-EPA

Roumanie: Hongrois mobilisés

La réunion de Luxembourg sur l'élargissement de l'UE a été saisie par la communauté hongroise de Roumanie comme le moment opportun pour faire des pressions sur l'enseignement en langue maternelle. Le président Emil Constantinescu est intervenu pour calmer les esprits.

Mirel Bran

Les amendements apportés par le Sénat roumain à l'ordonnance d'urgence sur l'enseignement en langues minoritaires - en vigueur depuis l'été - a provoqué un tollé de protestations de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), la formation politique de la communauté hongroise (plus de 7% de la population).

Le Sénat interdit en effet la création d'universités d'Etat en langues minoritaires et oblige les élèves des lycées hongrois à apprendre l'histoire et la géographie en

langue roumaine. «Le président Emil Constantinescu nous a assuré qu'il ne promulguera pas une loi qui ne respectera pas en totalité les droits des minorités pour un enseignement dans leur langue maternelle», disait avec satisfaction, mercredi dernier, Marko Bela, le leader de l'UDMR.

Le parti de la minorité hongroise, partenaire de la coalition du gouvernement depuis novembre 1996, aux côtés des chrétiens-démocrates du président Constantinescu et des sociaux-démocrates du président du Sénat, Petre Roman, connaît aujourd'hui une crise d'identité. Captif de son électoralat à base ethnique, l'UDMR radicalise son discours afin de préserver sa différence. Son aile extrémiste, animée par le pasteur Laszlo Tôkes, reproche par ailleurs sa participation au gouvernement et milite pour l'autonomie territoriale de la communauté hongroise. La signature du traité roumano-hongrois, à la fin de l'année der-

nière, avait pourtant réglé tous les différends entre les deux pays.

«L'UDMR manifeste une attitude excessive», déclare Petre Roman, président du Sénat. Nous n'avons pas encore épuisé toutes les possibilités de dialogue dans le cadre du Parlement pour dépasser cet événement déplaisant.»

L'intervention du président Constantinescu l'oblige finalement à sortir de ses attributions puisqu'il n'a pas le droit, conformément à la Constitution, d'intervenir dans le processus législatif avant le vote définitif du Parlement. Mais l'engagement européen semble avoir été prioritaire pour le président roumain dont le principal argument pour la candidature de la Roumanie à l'UE reste la stabilité régionale et le règlement des problèmes liés aux minorités nationales. L'action du président sera certainement appréciée par les leaders européens, mais elle risque de l'affaiblir dans son propre pays. **MIB**

ETA Les Espagnols se serrent les coudes

L'assassinat par l'ETA d'un élu conservateur au Pays basque a déclenché hier en Espagne une nouvelle vague de rejet de la violence indépendantiste. Les partis basques ont appelé à une manifestation aujourd'hui, alors que les nationalistes renonçaient à leur action contre l'incarcération des dirigeants d'Herri Batasuna.

Jose Luis Caso, 64 ans, a été abattu d'une balle dans la tête par un individu masqué alors qu'il se trouvait dans un bar à Irun, dans le nord-ouest du pays. La victime était membre du Parti populaire au pouvoir.

Caso avait reçu des menaces de mort de l'ETA après l'assassinat, en juillet dernier, d'un autre conseiller municipal, Miguel Angel Blanco. Il s'agit du treizième attentat mortel de l'ETA cette année et du premier depuis la condamnation, le 1er décembre, des 23 dirigeants de Herri Batasuna (HB), bras politique de l'ETA, par le Tribunal suprême à sept ans de prison.

Vengeance de l'ETA

Le chef du gouvernement José Maria Aznar a appelé à «une forte démonstration d'union et de solidarité de tous» en réponse à l'assassinat de José Luis Caso. Cet acte

constitue «une vengeance» de l'ETA après une série de succès policiers contre elle et la condamnation des 23 dirigeants de HB, a estimé le ministre de l'Intérieur Jaime Mayor Oreja. Le leader de l'opposition socialiste Joaquín Almunia a affirmé sa volonté de «renforcer le consensus politique contre le terrorisme».

Appel à manifester

De son côté, le «Pacte d'Ajuria Enea», qui regroupe les partis basques opposés à la violence indépendantiste, a appelé à une grande manifestation populaire pour protester contre cet assassinat. Elle doit avoir lieu cet après-midi à Saint-Sébastien.

La coalition séparatiste basque HB a quant à elle appelé à une «manifestation nationale» aujourd'hui à Bilbao. Elle entend ainsi protester contre l'incarcération des 23 membres de sa direction collégiale. En appelant à cette manifestation, HB s'est démarquée des syndicats nationalistes basques ELA et LAB et de l'association pacifiste Elkarri. Ils avaient convoqué un rassemblement samedi et une grève lundi. Ils ont décidé d'annuler leurs mots d'ordre, en raison de l'assassinat du conseiller municipal. /ats-afp-reuter

Paris Carlos conteste la légalité du procès

Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, a contesté hier le droit de la Cour d'assises de Paris à le juger. Il est accusé du meurtre de deux policiers du contre-espionnage français et d'un indicateur libanais en 1975 à Paris.

Au premier jour de sa première confrontation avec la justice, l'accusé a plaidé contre ce qu'il a appelé le «monstrueux arbitraire» de la procédure. «Je refuse le droit de la justice française à me juger comme elle est constituée aujourd'hui», a-t-il déclaré au cours d'un long discours prononcé en français avec un fort accent. Il avait auparavant revendiqué son statut de «révolu-

tionnaire professionnel», lors du traditionnel interrogatoire d'identité.

Carlos a affirmé que son arrestation au Soudan en 1994, par la Direction française de la surveillance du territoire (DST), était illégale et que la Cour d'assises n'était donc pas régulièrement saisie. L'ancien ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, aurait demandé à son homologue soudanais de livrer l'ancien terroriste vénézuélien. «C'est une erreur de procédure juridique, c'est M. Pasqua lui-même qui l'a revendiquée», a expliqué Carlos.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour toute la durée du procès qui devrait s'achever vendredi prochain. /ats-afp-reuter

Albright De l'eau au moulin de Kabila

Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, s'est déclaré «encouragé» hier par les réformes entreprises par le gouvernement du président Laurent-Désiré Kabila. Elle a promis d'accroître l'aide américaine à la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre).

S'adressant à des hommes d'affaires au cours de sa visite de 24 heures à Kinshasa, elle a reconnu que «personne ne s'attend à ce que» la RDC «se transforme du jour au lendemain». Elle a ajouté qu'il s'agissait d'une tâche extrêmement difficile après les 32 années de régime Mobutu.

«Nous sommes encouragés par la volonté déclarée de M. Kabila de s'opposer à la corruption et d'établir un état de droit», a-t-elle déclaré.

Mme Albright a néanmoins souligné la nécessité pour Kinshasa de «coopérer entièrement» avec la mission d'enquête de l'ONU chargée de faire la lumière sur les massacres de réfugiés qui ont accompagné l'offensive des troupes de M. Kabila. «Il faut faire des efforts déterminés pour punir ceux qui

ont commis des crimes contre l'humanité», a-t-elle souligné.

Le secrétaire d'Etat a confirmé que les Etats-Unis avaient l'intention de verser dix millions de dollars au fonds d'aide à la reconstruction de la RDC mis en place par la Banque mondiale et par le groupe des pays donateurs. /ats-afp

Horrible bilan

Le ministre congolais de l'Intérieur, Mwenze Kongolo, a chiffré à 1643 le nombre des réfugiés congolais massacrés mercredi dans le camp de Mudende, au nord du Rwanda. Le bilan établi par le gouvernement congolais indique en outre qu'il y a eu 237 blessés et 1158 personnes disparues. Selon le communiqué lu à la radio nationale hier, «ce génocide ne restera pas impuni». Mme Albright a annoncé l'envoi de l'ambassadeur David Schaffer, membre de sa délégation, «pour enquêter sur ces faits». /ap

Besançon Gang démantelé

Le juge d'instruction bison-tin Rachel Isabey a mis en examen et écroué hier six jeunes de la banlieue lyonnaise âgés de 18 à 25 ans, pour tentative d'homicide sur agent de la force publique, vols par effraction et recel. Le gang de Lyon-Bron est ainsi hors d'état de nuire. Ces jeunes gens n'hésitaient pas à foncer sur la police à Belfort ou Besançon à bord de puissantes BMW volées en Suisse. Le gang a été démantelé mercredi à l'aube au cours d'une énergique opération qui s'est déroulée sans anicroche. /psc

France Carte de séjour après 10 ans

L'Assemblée nationale française a adopté hier un amendement au projet de loi sur l'immigration. Les députés de l'Hexagone ont réduit de quinze à dix ans la durée de résidence en France exigée pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire. Le texte du rapporteur, le socialiste Gérard Gouzes, avait été repris par la commission des

lois. Il a été adopté lors d'un scrutin à main levée avec le soutien des groupes de la majorité composés des élus socialistes, communistes et écologistes. /ats-reuter

Irak Mission: difficile

Le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscm), Richard Butler, a entamé hier une mission difficile en Irak. Il doit tenter de convaincre Bagdad d'autoriser l'inspection des sites présidentiels. L'Irak a déjà annoncé que la mission de M. Butler était «vouée à l'échec». «S'il demande l'accès aux sites présidentiels, nous rejeterons sa demande», avait déclaré le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan, avant l'arrivée à Bagdad de M. Butler. /ats-afp

Bosnie 220.000 rapatriés en 1998

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a prévu de rapatrier en Bosnie l'an prochain jusqu'à 220.000 réfugiés. Plus de 10.000 dé-

parts sont prévus de Suisse. Au cours de l'année écoulée, 110.000 Bosniaques sont rentrés chez eux au lieu des 200.000 prévus par le HCR, selon un document publié hier à Genève. Selon le porte-parole de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) à Berne, Roger Schneeberger, 5206 Bosniaques réfugiés en Suisse ont reçu, jusqu'au 10 décembre, le premier montant de l'aide au retour. /ats

Londres Incendie à Heathrow

Un incendie a provoqué d'importants dégâts tôt hier au terminal 1 de Londres-Heathrow. Personne n'a été blessé, mais le trafic aérien a été momentanément perturbé. Le terminal 1, le plus fréquenté avec de nombreux vols intérieurs et européens, a rouvert dans l'après-midi. Une centaine de sapeurs-pompiers ont combattu le sinistre. Des témoins ont fait état de «d'un véritable chaos» au moment où a été ordonnée l'évacuation des lieux. Les causes du sinistre n'étaient pas encore connues hier, mais les dégâts sont étendus, ont indiqué les responsables. /ats-afp-reuter

Elsine Attaque cérébrale?

Boris Eltsine a eu récemment un malaise cérébral. Le problème serait dû à un état de fatigue générale et au surmenage, a indiqué hier la radio «Échos de Moscou» citant une source médicale haut placée. Le Kremlin a démenti l'information et a fait savoir que le président russe se sentait bien, deux jours après son hospitalisation pour une infection respiratoire virale. /ats-afp-ap

Alcool au volant L'Autriche à 0,5

Le Parlement autrichien a abaissé hier le taux d'alcoolémie maximum autorisé au volant, de 0,8 à 0,5 gramme d'alcool par litre de sang. La loi a été votée par les représentants des principaux partis, à l'exception du FPÖ de Joerg Haider qui ne la trouve pas assez coercitive. L'Autriche rejoint donc les règles en vigueur dans cinq pays de l'UE: la France, la Belgique, la Grèce, les Pays-Bas et la Finlande. /ats-afp

BRÈVES

Ski Prévenir la casse

La Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents (Suva) lance une nouvelle campagne de prévention des accidents sur les pistes de ski. L'opération est menée en collaboration avec la station valaisanne de Thyon. Elle s'adresse en priorité aux surfeurs.

La station valaisanne ouvre cette année un nouveau «snow-parc» réservé exclusivement aux surfeurs. Pour la Suva, ce terrain est idéal pour mettre en place de nouveaux concepts de sécurité, a déclaré hier lors d'une conférence de presse à Sion Jean-Pierre Kalbermaten, responsable de la Suva en Valais.

La pratique du ski et du surf provoque chaque année en Suisse plus de 26.000 accidents qui coûtent 140 millions de francs aux assureurs. Nombre de ces accidents sont dus à un manque d'échauffement avant de s'élancer sur les pistes ou à une mauvaise évaluation des difficultés.

Des emplois créés

Le concept établi avec Thyon prévoit la présence d'un responsable sur le site, qui aura pour tâche de sensibiliser les pratiquants à l'échauffement. En outre, les difficultés des diffé-

rents sauts seront balisées. Le responsable, surfeur confirmé, est également à disposition pour orienter les usagers.

Pour cette opération, la station a fait appel à un programme d'emplois temporaires pour chômeurs. Une dizaine de jeunes ont été ainsi engagés. Ils bénéficient d'une formation spécifique. A terme, la station et la Suva espèrent pouvoir créer une nouvelle profession touristique dirigée vers l'accueil et l'animation touristiques incluant un volet sécurité.

L'Association régionale de Sion (ARS), qui gère les programmes d'emplois temporaires de la région, a donné son appui à ce projet pilote. Elle souhaite que d'autres stations s'engagent dans la même voie, a déclaré le secrétaire régional François Mathis. C'est la seule manière d'obtenir à terme la création d'emplois durables.

Pour la Suva, cette opération vise à réduire le nombre d'accidents sur les pistes. Actuellement, de plus en plus d'engins de glisse sont utilisés. Cette multiplicité des genres augmente aussi les risques d'accidents. Sans vouloir cantonner chacun sur des pistes particulières, il est bon d'avoir des zones réservées à la pratique de chaque style./ats



La campagne de la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents s'adresse en priorité aux surfeurs. photo Keystone-o

Parricide Complices libérés de toute peine

L'ami d'un parricide a été libéré hier de l'accusation de complicité de meurtre passionnel par le Tribunal correctionnel de Lausanne. L'ex-épouse et la maîtresse de la victime ont été reconnues coupables de ce délit, mais les juges ont renoncé à fixer une peine, estimant qu'elles n'avaient pas d'autre issue pour abréger leur calvaire.

La victime infligeait de nombreuses violences physiques et psychiques à son ex-femme, sa maîtresse et leurs enfants. Les deux familles vivaient sous le même toit que leur tyran dans un village fribourgeois.

Poussé à bout, un des fils, âgé à l'époque de 17 ans, avait tué son père en juin 1995 dans un garage lausannois. Après avoir fait part de ses intentions à son ami, ce dernier l'avait conduit sur le lieu du crime. Le tribunal a acquis la conviction que cet ami ne croyait pas qu'il irait jusqu'au bout de son projet.

Complicité de meurtre passionnel

Il s'ont par conséquent libéré de l'accusation de complicité de meurtre, alors que le substitut du procureur avait requis une peine ferme de deux ans de prison. Le jeune homme a été reconnu coupable d'entrave à l'action pénale, car il avait caché le parricide dans sa voiture après le crime. Les juges l'ont pourtant

exempté de toute peine en raison de ses liens étroits avec le meurtrier.

Le tribunal a reconnu l'ex-épouse et la maîtresse du défunt coupables de complicité de meurtre passionnel. Les deux femmes avaient renseigné le jeune homme sur l'endroit où se trouverait son père. De plus, elles n'ont pas tenté de le raisonner quand il est allé chercher des armes à feu dans la chambre de la victime. Les juges ont acquis la conviction que l'ex-femme et la maîtresse savaient qu'il avait alors l'intention de tuer son père.

«L'état général et la durée de la tension montraient que ces femmes n'avaient pas d'autres solutions que d'envisager la mort de leur tyran», a relevé le président du tribunal. Les juges les ont donc déclarées non punissables.

Selon la cour, les deux femmes n'ont cependant pas fait preuve du plus grand courage. Elles ont même eu une certaine lâcheté en envoyant, en quelque sorte, aux basses œuvres le fils mineur. Le tribunal a par ailleurs fustigé l'«abandon et la lâcheté» des autorités qui n'ont rien fait.

Quant au meurtrier, alors âgé de 17 ans, il a déjà été jugé en février 1996 à Romont par la Chambre pénale fribourgeoise des mineurs. Reconnu coupable de meurtre passionnel, il a été renvoyé en maison d'éducation pour deux ans au moins./ats-ap

BRÈVES

Missouri Pilote miraculé

Un médecin du Missouri s'est réveillé hier dans son avion qui venait de se poser sans encombre. Le pilote, 47 ans, s'était évanoui aux commandes de son Piper après avoir été asphyxié par des vapeurs de monoxyde de carbone. Le système d'échappement de l'avion était défectueux. Le docteur avait eu l'heureuse idée d'actionner le pilotage automatique peu après le décollage./ats-reuter

Floride Preneur d'otages tué

Les forces de l'ordre ont pris d'assaut hier la maison où un meurtrier présumé en cavale était retranché depuis mardi matin, retenant en otages deux enfants âgés de deux et quatre ans, à Orlando (Floride). Le petit Malcolm Phillips, âgé de quatre ans, et sa cousine de deux ans, Tedi Priest, sont sortis sains et saufs de l'aventure. Ils ont été remis à leur mère et admis en observation à l'hôpital./ap

Horreur Macabre jardin en Espagne

Les restes d'au moins quatre cadavres ainsi qu'une épave de corbillard ont été déterrés par la police dans le jardin d'un pavillon de Castellon. Son propriétaire a été arrêté hier à l'aéroport de Madrid. La fouille de ce «jardin des horreurs», comme l'ont baptisé les journaux, avait commencé le 28 novembre. Les cadavres pourraient être ceux de trafiquants de drogue disparus depuis plusieurs années./ats-afp

Lugano Exorciste nommé

Le Tessin a de nouveau son exorciste. Le prêtre italien Mario Ghio a été nommé mercredi par l'évêque de Lugano Giuseppe Torti. Dans le canton, le dernier exorciste avait démissionné fin 1994. Dans l'intervalle, les Tessinois se croyant possédés par le diable se rendaient chez des exorcistes en Italie voisine. Don Mario Ghio, âgé de 60 ans, sera le seul autorisé à occuper cette fonction au Tessin./ats

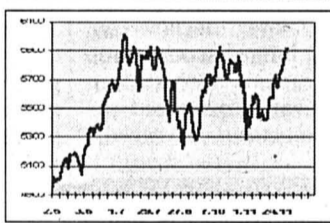
Garaudy Deux recours après la condamnation

Le jugement tombé lundi contre le distributeur en Suisse du livre de Roger Garaudy, «Mythes fondateurs de la politique israélienne», fait l'objet de deux recours. Le premier émane de la Licra et le second de la défense qui avait plaidé l'acquittement. Le libraire avait été condamné à

quatre mois de prison avec sursis par le Tribunal de Vevey (VD). La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) était l'une des trois parties civiles plaignantes, a indiqué le Tribunal de Vevey, confirmant une information parue hier dans «La Presse Riviera/Chablais»./ats

BOURSE

SWISS MARKET INDEX



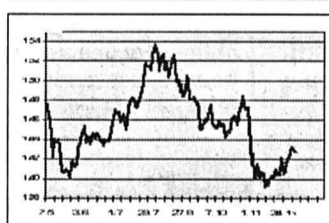
Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET: www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

INDICES précédent 12/12

Zürich, SMI	6021.6	6018.6
New-York, DJI	7896.24	7838.30
Zürich, SPI	3734.79	3754.19
Tokio, Nikkei 225	16050.2	15904.3
Paris, CAC 40	2828.45	2830.26
Frankfurt, DAX	4030.16	4082.6

DOLLAR US



TAUX DE REFERENCE

Emprunt Confédération 3.25

BOURSE SUISSE (BES)

	précédent	12/12
Aare-Tessin n.	800.	785.
ABB n.	371.	365.
ABB p.	1805.	1844.
Adedeo	388.	383.
Agie-Charmilles Holding n/20.	119.5	119.5
Alusuisse Holding n.	1351.	1392.
Alusuisse Holding p.	1358.	1395.
Arbonia-Foster Holding p.	740.	750.
Ares-Serono B p.	2400.	2375.
Ascom Holding p.	1860.	1900.
Askia Holding n.	1925.	1974.
Attisholz Holding n.	600.	605.
Bâloise Holding n.	2705.	2768.
BCVD	489.	495.
BB Biotech	440.	435.
BB Medtech	1580.	1540.
BK Vision	1474.	1472.
Bobst p.	2250.	2260.
Ciba Spéc. Chimiques n.	169.25	164.25
Ciment Portland n.	980.	980.
Clariant n.	1176.	1168.
Crédit Suisse Group n.	238.	232.
Crossair n.	638.	632.
Danzas Holding n.	290.	284.
Disetron Holding p.	3145.	3145.
Distefora Holding p.	15.65	15.25
Elektrowatt p.	549.	550.
Ems-Chemie Holding p.	7010.	7200.
ESCE Holding p.	3450.	3480.
Feldschlössen-Hürlim p.	600.	600.
Fischer (Georg) p.	1985.	1970.
Forbo n.	580.	590.
Galenica Holding n.	707.	705.
Gas Vision p.	666.	658.
Generali Holding n.	301.	299.
Globus n.	1155.	1155.
Hero p.	760.	738.
Hilti b.	884.	877.
Holderbank p.	1179.	1180.
Intershop Holding p.	678.	681.
Jelmoli Holding p.	1270.	1250.
Julius Baer Holding p.	2600.	2650.
Kaba Holding B n.	495.	520.
Keramik Holding p.	599.	580.
Lindt & Sprüngli p.	27800.	27850.
Logitech International n.	237.	235.
Michelin (Cie financière) p01.	610.	610.
Micronas Semi. Holding n 201.	208.	208.

	précédent	12/12
Mikron Holding n.	235.	238.
Mövenpick Holding p.	627.	621.
Motor-Colombus p.	2565.	2560.
National Assurances n.	3400.	3420.
Nestlé n.	2053.	2068.
Novartis n.	2259.	2282.
Novartis p.	2253.	2267.
Oerlikon-Buehrle Hold. n.	199.	198.5
OZ Holding	880.	892.
Pargesa Holding p.	1798.	1800.
Pharma Vision 2000 p.	835.	850.
Phonak Holding n.	1050.	1030.
Pirelli (Sté internationale) p	302.5	299.
Pirelli (Sté internationale) b	305.	303.
Porst Holding p.	182.	182.
Publicitas Holding n.	320.	315.
Réassurance n.	2678.	2569.
Rentenanstalt p.	1128.	1120.
Riechmont (Cie fin.)	1550.	1577.
Rieter Holding n.	632.	632.
Roche Holding bj.	13035.	13100.
Roche Holding p.	20635.	20875.
Sairgroup n.	1886.	1870.
Saurer n.	1090.	1080.
SBS n.	454.	452.5
Schindler Holding n.	1620.	1599.
SGS Holding p.	2670.	2680.
Sika Finanz p.	460.5	466.
SMH p.	813.	830.
SMH n.	196.5	197.5
Stillhalter Vision p.	800.	804.
Stratec Holding n.	1840.	1860.
Südelektro Holding	989.	978.
Sulzer Medicin a.	329.	325.5
Sulzer n.	900.	917.
Swisslog Holding n.	103.	101.5
UBS p.	2129.	2112.
UBS n.	424.	423.
Usegio Hofer Curti n.	258.	250.
Valora Holding n.	290.	290.
Vaudoise Assurance p.	3500.	3500.
Von Moos Holding n.	14.	13.5
Von Roll Holding p.	26.9	27.2
Vontobel Holding p.	1162.	1170.
Winterthur n.	1650.	1750.
WMH p.	1000.	1000.
Zellweger-Luwa p.	990.	990.
Zürich n.	627.	634.

CERTIFICATS SUISSES

USA/CANADA		précédent	12/12
Alcan Aluminium Ltd	41.15	39.75	
Aluminium Co of America	100.25		
American Express Co	123.75	122.75	
American Tel & Tel Co	81.9	81.8	
Atlantic Richfield Co	110.	110.	
Barrick Gold Corp	23.65	23.1	
Baxter International	72.	72.6	
The Boeing Co	70.	70.5	
Canadian Pacific Ltd	41.2	40.45	
Caterpillar Inc.	71.	72.15	
Chevron Corp	112.5	111.	
Chrysler Corp	48.		
Citicorp	181.5	187.	
The Coca Cola Co	90.7	91.75	
Digital Equipment Corp	58.9	57.5	
Dow Chemical Co	144.25	142.	
E.I. Du Pont de Nemours	91.2	88.9	
Echo Bay Mines Ltd	3.35	3.3	
Fluor Co	51.	53.	
Ford Motor Co	67.1	66.8	
General Electric Co	104.	105.	
General Motors Corp	92.2	91.4	
The Gillette Co	140.	142.5	
Goodyear Co	93.		
Halliburton Co	79.2	73.7	
Homestake Mining Co	14.5	14.	
Inco Ltd	26.9	26.5	
Intel Corp	105.5	102.	
IBM Corp	148.5	146.	
Lilly (Eli) & Co	91.5	90.85	
Litton Industries Inc	72.	78.4	
Mc Donald's Corp	66.5	66.	
MMM	140.5	133.	
Mobil Corp	106.25	105.	
Occ. Petroleum Corp	42.65	42.45	
PepsiCo Inc	50.15	51.5	
Pfizer Inc	106.75	108.	
PG & E Corp	40.1	40.5	
Philip Morris Inc	63.5	63.7	
Phillips Petroleum Co	69.3	69.	
Schlumberger Ltd	118.	116.5	
Sears, Roebuck & Co	65.5	64.4	
Texaco Instruments	61.75	59.9	
Unisys Corp	20.	20.	
Warner-Lambert Co	159.	158.	
WMX Technologies Inc	37.7	39.2	
Woolworth Corp	31.7		
Xerox Corp	114.		
Zenith Electronics Corp	10.	9.7	

AFRIQUE DU SUD

	précédent	12/12
Anglo American Corp	54.	54.5
Anglo American Gold	50.	49.
De Beers Centenary	27.7	28.
Drifontein Cons Ltd	9.35	9.49
Kloof Gold Mining Co	4.6	4.45

LONDRES

B.A.T. Industries PLC	12.7	13.05
The British Petroleum Co	19.4	19.5
Imperial Chemical Ind	22.	
RTZ Corp	18.5	17.6

FRANCFORT

Allianz Holding	338.	346.
BASF	50.	49.8
Bayer	50.95	50.95
BMW	1073.	1065.
Commerzbank	54.65	55.5
Daimler-Benz	98.8	99.7
Degussa	74.6	69.45
Deutsche Bank	97.65	99.35
Dresdner Bank	64.	66.
Hoechst	50.35	50.8
Mannesmann	681.	693.
Schering	142.75	141.75
Siemens	81.75	84.
VEBA	89.5	91.
VW	786.	782.

AMSTERDAM

ABN Amro NV Holding	28.75	28.7
Aegon NV	125.25	126.25
Ahold NV	37.15	37.65
AKZO-Nobel NV	247.	247.
Elsevier NV	23.2	23.45
ING Groep NV	60.95	60.
Philips Electronics	87.	87.
Royal Dutch Petrol	76.4	76.
Unilever NV	315.	

PARIS

Alcatel Alsthom	184.5	177.
Cie Fin. Paribas	124.	123.
Cie de Saint-Gobain	192.	195.
Elf Aquitaine	195.	
Groupe Danone	247.	255.

TOKYO

Bank of Tokyo-Mitsubishi	20.8	20.6
Fujitsu Ltd	15.85	15.7
Honda Motor Co Ltd	52.4	50.9
NEC Corp	15.4	14.85
Sony Corp	125.25	122.75
Toshiba Corp	5.8	5.75

FONDS DE PLACEMENT

OBLIGATAIRE			
Swissca Bond SFR	100.25		

Monnaies Devises de la semaine

Nouveau coup de semonce cette semaine dans le monde de la finance! En effet, la mégafusion SBS/UBS annoncée lundi accentuait la nervosité des marchés boursiers. Ce mariage de raison des deux grandes banques jetait cependant le trouble chez les investisseurs à l'égard du franc suisse et affectait aussi la confiance des consommateurs.

Parallèlement à la naissance du nouveau colosse bancaire issu de la fusion SBS/UBS, la Banque nationale suisse a continué tout au long de la semaine à injecter des liquidités sur les marchés. Il n'en fallait donc pas plus pour que le franc suisse accuse le coup et se replie substantiellement face aux principales devises.

De plus, la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis, il y a une semaine, (chômage 4,6% et 404.000 créations de nouveaux emplois), entraînait la devise américaine dans une courbe haussière. Une fois de plus, le monde de la finance va de surprise en surprise, ce qui devrait inciter opérateurs et investisseurs à une prudence accrue; de plus, la fin de l'année approche...

Le dollar

Cette semaine, le repli du franc suisse s'est concrétisé avant tout face au dollar américain et, dans une moindre mesure, face aux autres devises de la zone dollar (HKD-CAD principalement). En effet, en début de période, le billet vert faisait une incursion au-dessus de la barre des 1,46 fr. pour s'inscrire mardi soir à 1,4620/30 fr., soit une progression de la devise américaine de l'ordre de 2,2% en l'espace d'une semaine à peine.

Hier matin, le franc reprenait un peu du poil de la bête, obligeant le dollar à corriger sa courbe jusqu'à 1,4320/35 fr. Des prises importantes de bénéfices ainsi que le manque d'intervenants sur les marchés des changes en raison de la proximité de la fin de l'année expliquent en partie les brusques fluctuations observées ces derniers jours. De fait,

c'est à un marché typique de fin d'exercice auquel nous assistons actuellement.

La livre anglaise

D'une semaine à l'autre et pour une fois, la livre n'a pas subi d'importantes fluctuations, s'échangeant hier en matinée à 2,3780/2,3810 fr. De prime abord, il apparaît que le sterling pourrait connaître des jours un peu moins fastes l'année prochaine, certains économistes prévoyant un ralentissement assez prononcé de l'économie britannique dans le milieu de 1998.

Le deutsche mark

Après une brève ascension aux alentours de 81,27/32 fr. en milieu de semaine, soit une progression de 0,9% en moins d'une semaine, le mark s'orientait à nouveau à la baisse jeudi pour s'afficher à 80,94/98 fr., pâtissant des chiffres du chômage plutôt négatifs (11,3% de chômeurs en novembre contre 11,2% en octobre). Hier, la devise allemande s'orientait à nouveau à la hausse, cotant 81,22/27 fr.; un marché en dents de scie en quelque sorte.

Le franc français

Malgré un nouveau fléchissement de la confiance des consommateurs d'outre-Doubs durant le mois de novembre, le repli du franc suisse est aussi perceptible face au franc français. En effet, en milieu de semaine, la devise française s'échangeait à 24,30/35 fr. contre 24,10 fr. précédemment, soit une correction du franc de l'ordre de 1% en l'espace d'une semaine.

La peseta espagnole

Même si la publication des dernières données économiques du côté de Madrid ne se révélait pas des plus réjouissantes (chômage à nouveau en hausse à 12,94% de la population active en novembre), la devise espagnole demeure malgré tout assez stable, s'inscrivant hier matin à 96,10/96,25 fr. Il s'avère de plus en plus probable que la peseta trouvera sa place dans l'UEM à l'échéance du 1er janvier 1999.

Georges Jeanbourquin

Informatique Bill Gates perd une manche



La guerre fait rage entre Explorer, de Microsoft (en photo: Bill Gates), et Navigator, de Netscape. photo a

Le géant des logiciels Microsoft doit cesser provisoirement d'imposer son logiciel de navigation sur Internet, Explorer, aux constructeurs informatiques. Un tribunal de Washington a pris cette décision jeudi, donnant raison aux services antitrusts du Département de justice américain.

Il est reproché à Microsoft d'exiger des constructeurs informatiques qu'ils installent son logiciel de navigation sur Internet, Explorer, sur les micro-ordinateurs en même temps que son système d'exploitation Windows 95. Mais dans l'attente d'une étude plus

poussée ordonnée par le juge, Microsoft est sommé «de cesser dès maintenant d'exploiter ses systèmes d'exploitation (dont Windows 95 et les versions à venir)».

Netscape, qui fabrique le logiciel de navigation Navigator, s'est dit «très satisfait» de la décision du juge. Le concurrent de Microsoft estime que les consommateurs sont les premiers gagnants. A Pékin, où il prononçait hier un discours devant des étudiants en technologie de l'université de Qinghua, Bill Gates a refusé de commenter cette nouvelle. /afp-reuter

BNS Politique monétaire maintenue l'année prochaine

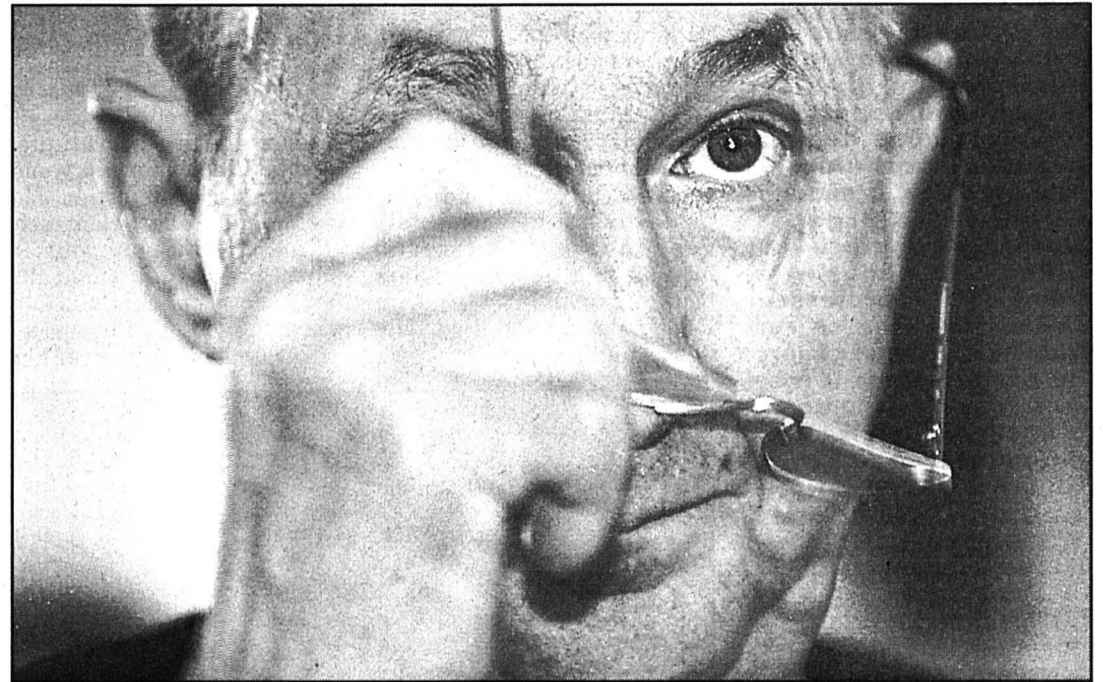
La Banque nationale suisse (BNS) ne resserrera pas sa politique monétaire l'année prochaine. Elle s'attend à une inflation moyenne de l'ordre de 1% et à une croissance du PIB de 2%. En 1997, le renchérissement sera de 0,5%.

«Jusqu'à vers la fin de l'été, nous avons approvisionné généreusement le marché monétaire en liquidités. En octobre, vu les signes de reprise économique, nous avons laissé les taux d'intérêt à court terme augmenter légèrement», a rappelé Hans Meyer, président de la direction générale de la BNS, hier à Zurich, devant la presse économique.

Pour l'année prochaine, la BNS envisage d'augmenter l'offre de monnaie «dans une mesure qui devrait permettre la poursuite de la reprise économique sans mettre en danger la stabilité des prix». La banque table sur une croissance réelle du PIB de l'ordre de 2% et sur une inflation moyenne de 1% en 1998. Et Hans Meyer de souligner: «Ainsi, il n'y a pour le moment aucune nécessité de relever les taux d'intérêt en Suisse.»

Les prix stabilisés

Il faut dire que le PIB réel et le renchérissement augmentent, tous deux, de 0,5% cette année, selon la BNS. Même si en cours d'année des «difficultés imprévues» sont apparues, comme par exemple une forte hausse de la demande de billets de 1000 francs, les responsables de la politique monétaire sont rassurés: «On peut affirmer que la stabilité des prix règne.» Au quatrième trimestre de 1997, la monnaie



Hans Meyer, président de la direction de la Banque nationale suisse, l'a rappelé hier: la politique monétaire restera au service de la reprise de l'économie. photo Keystone

centrale désaisonnalisée sera supérieure de quelque 3% par rapport à son niveau de la période correspondante de l'an dernier.

«Comme nous l'avons déjà fait en 1997, nous n'axerons pas notre stratégie uniquement sur les agrégats monétaires, mais nous tiendrons compte aussi des évolutions de la conjoncture, des cours de change et des taux d'intérêt», a insisté Hans Meyer.

Au service de la relance

Conséquence: si la croissance économique est bien plus faible que prévue, la progression des agrégats monétaires pourrait, elle aussi, faiblir nettement. Une baisse des taux d'intérêt s'imposerait alors. En revanche, une forte

reprise peut entraîner une hausse des taux d'intérêt. Quoi qu'il en soit, la banque promet que sa politique monétaire servira la reprise de la conjoncture.

Celle-ci ne devrait pas être trop chamboulée par les aléas des marchés financiers des pays du Sud-Est asiatique. Selon Bruno Gehrig, de la direction générale de la BNS, «il est difficile d'estimer l'impact que le ralentissement de la croissance dans le Sud-Est asiatique aura sur l'économie suisse. Mais on peut s'attendre à une légère réduction de notre croissance.»

Euro, UBS-SBS: des soucis

Autre souci, la réalisation de l'Union monétaire en Europe au début de 1999. «Il est pos-

sible que cela déclenche des fluctuations inattendues et indésirables des cours du franc», a reconnu Hans Meyer.

Le président de la direction de la BNS a également exprimé ses préoccupations concernant la mégafusion de l'Union de Banques Suisses avec la Société de Banque Suisse. Du point de vue économique, cette opération est sans doute justifiée, la place financière helvétique devant s'adapter. Et puis, la nouvelle UBS peut représenter une chance. Mais il ne faut pas sous-estimer les effets sur le plan social et politique. En substance, Hans Meyer craint une trop grande discordance entre la logique de développement des grands groupes économiques et le reste de la société. /ats

Fusion bancaire Otto le Soldeur défend les PME

La fusion SBS/UBS suscite des craintes quant au soutien apporté aux PME dans le futur. Le directeur d'Otto le Soldeur, Otto Ineichen, appelle les dirigeants de la nouvelle UBS à créer un institut destiné à ces entreprises. Les deux banques disent qu'elles n'ont en aucun cas l'intention d'abandonner leur soutien aux PME.

Les petites et moyennes entreprises (PME) ne sont pas la cible des investisseurs qui recherchent le profit, s'inquiète Otto Ineichen dans un encart publicitaire publié hier dans la presse suisse. Partant de ce constat, il invite l'United Bank of Switzerland à édifier une nouvelle banque pour ce qui constitue «la colonne verté-

brale de notre économie». But: mettre à disposition un milliard de francs.

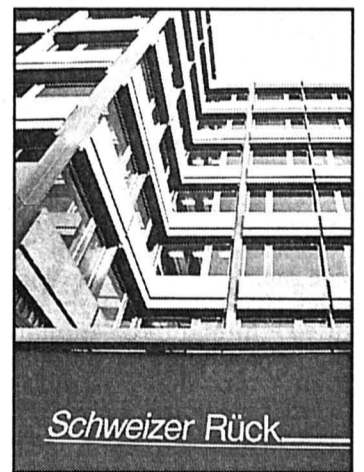
Dire que l'Union de Banques Suisses (UBS) et la Société de Banque Suisse (SBS) ont l'intention d'abandonner les PME est «rigoureux et faux». Ensemble, les deux banques gèrent un portefeuille de crédits de 200 milliards de francs auprès des PME suisses, explique Cédric Dietschy, porte-parole de la SBS, contacté par l'ATS. «Et il n'est pas question de réduire ce volume».

La création d'une autre banque irait à l'encontre de la logique de la fusion, poursuit Cédric Dietschy. Le crédit restera un des métiers de base de la nouvelle UBS. /ats

CSG-Réassurance Bruits de fusion démentis

Le Groupe Crédit Suisse (CSG) et Réassurance ont fait savoir hier que les spéculations relatives à leur prochaine fusion sont dénuées de tout fondement. Les deux compagnies ont décidé à titre exceptionnel de commenter cette rumeur, en raison de la hausse massive des cours en bourse.

De nombreux analystes n'avaient pas cru possible une fusion entre l'Union de Banques Suisses (UBS) et la Société de Banque Suisse (SBS). Cette fois, ils ne veulent pas loupier leur coup et misent sur cette rumeur de fusion. Avant l'ouverture de la bourse, le cours de Réassurance avait déjà progressé de 1,5% et celui du CS de 1%. /ats



Des rumeurs de fusion entre le Groupe Crédit Suisse et Réassurance (photo) circulent à la bourse. photo K

BRÈVES

Grèves Toujours rares en Suisse

Le recours à la grève reste une denrée rare en Suisse. Les trois cas qui ont duré plus d'un jour en 1996 ont touché cinq entreprises (5888 employés) et entraîné la perte de 7266 journées de travail. Des chiffres toutefois dans la moyenne supérieure des vingt dernières années, selon «La Vie économique». Genève a déclenché la principale grève, précise la publication du Département fédéral de l'économie publique. La fonction publique avait protesté contre le gel des salaires. Les deux autres grèves ont concerné l'industrie chimique et une entreprise de nettoyage. /ats

Publicitas et Ofa Réorganisation

L'organisation de Publicitas et d'Ofa en Suisse romande est revue à la suite de la fusion entre «Le Nouveau Quotidien» et «Le Journal de Genève». Les succursales d'Ofa à Genève et Lausanne seront fermées fin mars et leurs activités transférées dans d'autres sociétés du groupe. En même temps, Publicitas ouvrira dès le 1er janvier, sous le nom d'Espace Pub, une succursale à Genève avec des agences à Lausanne et Zurich. Une vingtaine de collaborateurs seront chargés de la promotion du journal «Le Temps». La majorité des collaborateurs d'Ofa, 48 personnes en tout, seront réemployés. /ats

Asie Les marchés replongent

La crise financière en Asie du Sud-Est continue à prendre de l'ampleur. Une nouvelle maison de titres sud-coréenne a dû déposer son bilan. Les marchés financiers de toute la région ont poursuivi leur plongée hier matin. Le bath thaïlandais, dont la dévaluation est à l'origine de la crise, a atteint un nouveau plancher. La quatrième maison de titres de Corée du Sud, Dongsuh Securities, a fermé ses portes hier. Selon la chaîne de télévision Maeil, Dongsuh s'est retrouvé dans l'incapacité de rembourser 14,6 millions de dollars de liquidités à très court terme qui étaient exigibles jeudi. /afp-reuter

Allemagne Sept ans requis contre Juergen Schneider

Le parquet de Francfort a requis hier sept ans et neuf mois de prison pour fraude au crédit et fraude aggravée contre l'ex-roi de l'immobilier Juergen Schneider, l'auteur de la plus retentissante faillite de l'après-guerre en Allemagne. Juergen Schneider, 63 ans, a sciemment trompé les banques pour obtenir le financement de ses projets immobiliers, a affirmé le procureur. Schneider avait laissé une ardoise de plus de six milliards de DM à l'écroulement de son empire. Il avait alors fui aux Etats-Unis, où il a été arrêté en mai 95. /afp

Médecine Les greffes d'organes et de tissus, une technique en expansion

Les greffes de tissus et la transplantation d'organes sont devenues des moyens thérapeutiques efficaces dans de nombreuses pathologies. Mais le corps a tendance à rejeter les organes. Dont on constate par ailleurs la pénurie. Le point avec le professeur Didier Houssin, chirurgien et directeur général de l'Etablissement français des greffes, un organisme public qui coopère notamment avec «Swiss-transplant».

Paul Giniewski*

L'art des greffes, dans le domaine végétal, est très ancien et consiste à connecter deux éléments du même vivant par simple insertion et ligature. En médecine, la greffe concerne à la fois les «masses fonctionnelles», cœur, foie, reins, poumons, divers tissus, peau, cornée, os, vaisseaux; et la greffe de cellules, par exemple de moelle osseuse. La transplantation désigne le geste chirurgical mettant l'organe transplanté en continuité avec les systèmes vasculaires et éventuellement la remise en état de canaux naturels.

L'autogreffe consiste à prendre sur un individu un élément de son corps, pour le déplacer ailleurs sur son corps: par exemple une autogreffe de peau. L'isogreffe est un transfert de tissu ou d'organe entre deux individus

de la même espèce, et génétiquement identiques par des procédés de reproduction spéciaux, que l'on pratique sur des souris et des rats.

L'homogreffe ou allogreffe procède entre deux individus de la même espèce, mais génétiquement différents, comme habituellement lors d'une transplantation d'un cœur ou d'un rein d'un donneur à un receveur.

implantée dans un cœur humain.

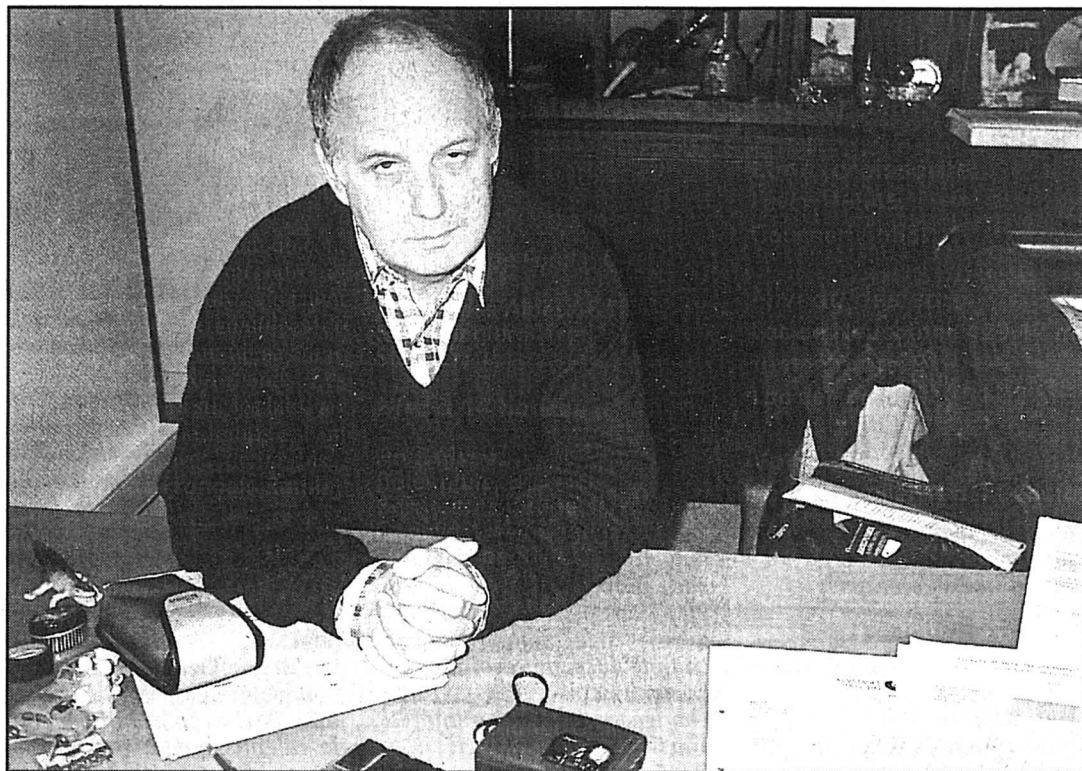
— **Quels cas sont-ils susceptibles d'une greffe?**

— La greffe est pratiquée lorsque l'indication est vitale, lorsque le malade est en danger de mort. Des défaillances chroniques ou non, plus ou moins brutales du cœur, des reins, des poumons, du foie, peuvent aboutir à l'incapacité de ces organes de remplir leur

fonction, traumatisme, dégénérescence —, la transparence de la cornée s'altère jusqu'à entraîner la cécité. Une greffe de cornée peut rétablir la transparence et permettre de retrouver la vue.

— **De quels animaux donneurs se sert-on le plus fréquemment dans les xéno-greffes?**

— En général, de mammifères de taille importante:



Didier Houssin: «L'origine de la greffe remonte à l'Antiquité».

photo Giniewski

La xéno greffe est la transplantation entre individus d'espèces différentes: par exemple une valve de porc

fonction, indispensable à la vie. Si le cœur n'assure plus la circulation sanguine, si les poumons n'oxygènent plus le sang, si le foie ne produit plus les phénomènes chimiques et métaboliques dont il est chargé, si la défaillance du rein provoque l'intoxication progressive de l'organisme, on meurt. La greffe est destinée à substituer un organe fonctionnel à l'organe défaillant, pour assurer les fonctions vitales du corps. La greffe des tissus répond souvent aussi à une nécessité vitale. Si un brûlé à plus de 80% ne reçoit pas rapidement une couverture de la surface brûlée par une greffe de peau, il meurt.

Certaines greffes traitent des handicaps fonctionnels, par exemple la greffe de la cornée, qui a connu des progrès spectaculaires, récemment. La cornée est une pellicule transparente de faible épaisseur, située sur la partie antérieure de l'œil. Dans certaines situations pathologiques — malformation, infec-

porcs, bovins et ovins. Mais les tissus animaux n'ont plus d'«animal» que leur architecture, leur armature. Ils sont dévitalisés par des processus chimiques et thermiques, qui en détruisent les cellules vivantes tout en conservant leur souplesse mécanique. Rendus inertes, ils s'apparentent à des prothèses qui ne présentent pratiquement plus de risque d'infection et on les utilise pour remplacer des vaisseaux, des éléments osseux, des valves cardiaques.

— **Des progrès spectaculaires ont-ils été accomplis récemment?**

— Sur le plan conceptuel, l'idée de greffe était acquise dès le XIXe siècle. Aujourd'hui, plutôt que de percées spectaculaires, on peut parler de progression sur un front étendu et varié, chaque avancée favorisant d'autres avancées. La Deuxième Guerre mondiale a produit de grands progrès en chirurgie, anesthésie et réanimation et une banalisation de

la chirurgie vasculaire, qui ont permis les transplantations. En pharmacologie, la mise au point des immunodépresseurs a permis de lutter contre les rejets.

La logistique, de plus en plus performante, a joué son rôle. Le prélèvement et la greffe des organes est une activité complexe, supposant des actions simultanées et coordonnées en divers endroits: l'identification de l'état de mort encéphalique du donneur, le prélèvement de l'organe, sa bonne conservation et son acheminement vers le receveur, parfois situé à des centaines de kilomètres, puis la transplantation. Ces activités sont liées aux ambulances médicalisées, aux routes, aux avions, au téléphone, à l'informatique. Chaque élément de cette chaîne joue son rôle. Et l'on dit communément qu'une chaîne n'est pas plus forte que le plus faible de ses maillons.

— **Les greffes ne sont-elles pas freinées par la pénurie d'organes?**

— On doit envisager deux types de situation. La première est celle de la «mort habituelle», le plus souvent à l'hôpital, et qui permet dans de nombreux cas de prélever certains tissus. Il n'y a pas de véritable pénurie de greffons tissulaires: cornées, vaisseaux, etc.

Mais il en va autrement pour les organes: cœur, poumons, reins, etc. On ne peut les prélever que sur des personnes décédées dans des conditions très spéciales en réanimation et à la suite de lésions cérébrales très particulières. C'est la rareté de cet état de mort encéphalique (1% des décès hospitaliers), non l'égoïsme des humains, qui crée la pénurie. Et ce type de décès est susceptible de se raréfier encore, grâce aux progrès de la médecine, grâce à la diminution du nombre des accidents mortels de la route et du travail. Et il est vrai aussi que cette rarefaction est encore accentuée par l'opposition manifestée à un éventuel prélèvement dans 30% des cas.

Cette situation est prise en compte par les Etats qui, dans beaucoup de pays, réglementent strictement les greffes. Il existe aussi une coopération internationale. L'Europe de la greffe n'est pas encore en vue, mais on pratique l'échange de greffons entre organismes ayant la même compétence qu'en

France, l'Etablissement français des greffes. Cet établissement coopère par exemple avec «Swiss-transplant» sur la base d'un accord spécial, permettant à un patient suisse ayant une hépatite fulminante d'être considéré comme un malade français et d'être greffé rapidement. En échange, les greffons non utilisés en Suisse sont proposés prioritairement à la France. Des échanges similaires se font avec la Scandi-transplant scandinave et avec Euro-transplant, groupant l'Autriche, l'Allemagne et le Bénélux.

PGI

* journaliste libre

Ennemi: le rejet

Pourquoi de nombreuses greffes sont-elles rejetées? Le rejet peut se produire dans les allogreffes et les xéno greffes. Chaque être vivant multicellulaire possède un système immunitaire, chargé de la défense contre certaines agressions extérieures, notamment les infections virales, et l'élimination des cellules cancéreuses qui se produisent sans doute de manière régulière dans l'organisme. Si l'on fait une greffe, ce système interviendra également, considérant que le greffon est étranger et mérite donc d'être éliminé au même titre qu'un virus.

Pour éviter le rejet, on agit de la manière la plus intelligente possible sur le système immunitaire, au moyen de médicaments immunosuppresseurs. Ceux-ci amoindrissent les défenses, mais on s'efforce de ne pas trop les affaiblir, de sorte, à la fois, à limiter le rejet et à ne pas laisser l'organisme désarmé contre les infections et les cancers. C'est tout l'art du médecin de trouver un équilibre entre ces objectifs contradictoires.

PGI

Lundi Un demi-siècle de transistor

Petite histoire

Pour retrouver l'origine de l'amalgame du corps humain avec un corps étranger vivant, on peut remonter aux chimères de l'Antiquité. Plus précisément à la «chimère», ce monstre fabuleux, moitié corps de lion, moitié de chèvre et à queue de dragon, souvent représenté dans la statuaire grecque et l'iconographie médiévale. Songeons aussi aux sirènes qui hantaient le subconscient des marins, à corps de femme et de poisson. Bref, l'imagination, le mythe mélangeaient l'être humain et l'animal. C'est d'ailleurs ce qu'on a tenté lors des premières greffes médicales: vers 1900, le Lyonnais Jaboulay a greffé

un rein de brebis à un malade. A la fin du XIXe siècle, on avait tenté des greffes de peau et de cornée. Puis Alexis Carrel, qui reçut le Prix Nobel de médecine en 1912 pour ses découvertes sur la greffe des tissus et leur survie en dehors du corps, a permis de comprendre que des phénomènes biologiques, insurmontables à cette époque, mettaient obstacle à cette technique. Les greffes ont alors connu une éclipse d'une trentaine d'années, pour rebondir lors de la Deuxième guerre mondiale et avec les premiers succès dans les années cinquante.

PGI

EN MARGE

Verra-t-on, demain, la greffe du cerveau et de l'œil?

En faisant irruption dans la politique-fiction, on peut imaginer, dans l'avenir, des progrès très spectaculaires. Plusieurs pistes sont envisageables, et certaines sont déjà frayées.

La greffe consiste à rétablir des fonctions compromises par un organe défaillant. On peut donc s'interroger sur les fonctions et sur les possibilités de les assurer éventuellement par d'autres moyens que les organes qui en sont normalement chargés. On peut donc envisager d'autres voies que les greffes pour rétablir des fonctions défaillantes. Dès aujourd'hui, certaines activités du cerveau sont déjà exportées hors de notre boîte

crânienne. L'homme calcule ou mémorise beaucoup moins bien que l'ordinateur. Il existe aussi des systèmes informatiques experts, «intelligents», qui accomplissent sur le plan combinatoire des opérations supérieures à celles du cerveau humain.

Reste le plan sensoriel: la vue par exemple. La machine peut-elle y remplacer un organe? Il est probable que des systèmes de substitution aboutiront à fournir des informations pseudo-visuelles qui auront la même efficacité que la «vue» réalisée par l'œil. Cette «vision» ne sera pas procurée à l'aveugle par une greffe, mais par un appareillage.

Quant aux progrès des greffes proprement dites, on peut imaginer des réparations aujourd'hui impossibles, par exemple celles d'un nerf optique ou d'une moelle épinière sectionnés. Le problème de la réparation nerveuse est un champ dont on peut prévoir le développement et espérer des résultats. On trouvera peut-être d'ici quelques années le moyen de faire pousser des nerfs de sorte à rétablir rapidement des continuités interrompues.

On peut même imaginer que nous réussirons à modéliser et à reconstituer le vivant: par exemple, à partir d'une cellule-souche, et grâce à une bonne programmation du développe-

ment cellulaire et d'un plan de travail bien établi, fabriquer un rein in-vitro! Cela paraît aujourd'hui impensable. Mais pourquoi pas?

En attendant, il faut assurer, par des dons d'organes suffisamment nombreux, et des greffes réalisées dans les conditions les meilleures possibles, que cette activité médicale puisse s'exercer au mieux et au bénéfice de tous. Car s'il existe dans certains cas un choix entre le vivant et l'artificiel, dans d'autres, la greffe reste le seul recours. Des malades meurent faute de greffons. Et nous sommes tous donneurs et receveurs potentiels à la fois.

PGI

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA.
Editeur: Fabien Wolfrath.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
Val-de-Travers: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni.
Le Locle: Pierre-François Besson (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Herz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger.

Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/725 65 01

Régie des annonces: Publicitas SA
Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/729 42 42 - Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Hockey sur glace La vie bien remplie de Ruedi Nideröst

Il n'y a pas que les attaquants qui viennent se briser sur Ruedi Nideröst. Du haut de son imposante stature (192 cm pour 94 kg), le défenseur des Mélézes jette en effet un sort au cliché qui pourrait le classer dans la catégorie des sportifs aux bras et aux mollets nouveaux, mais à l'esprit pas forcément développé. Dans sa vie bien remplie, le poids lourd du HCC mène ainsi de front sa carrière et des études qui feront bientôt de lui un maître de niveau secondaire.

Jean-François Berdat

Marié, père de trois filles, Ruedi Nideröst est un homme pour le moins occupé. A un peu plus de 30 ans - il est né le 17 février 1967 -, ce Soleurois est sur le point de décrocher son diplôme de maître secondaire. «En fait, je suis venu ici pour pouvoir reprendre mes études. Il n'y avait guère que dans la région que je pouvais les concilier avec le hockey. Habitant à Chiètres, je me trouve entre l'université de Berne et les Mélézes.» Et de préciser qu'à quelques examens près, il est quasiment au bout de ses peines. «J'avais déjà accompli dix semestres par le passé et c'est en allant à Ajoie que j'avais dû laisser mes études de côté.»

De nouveaux horizons

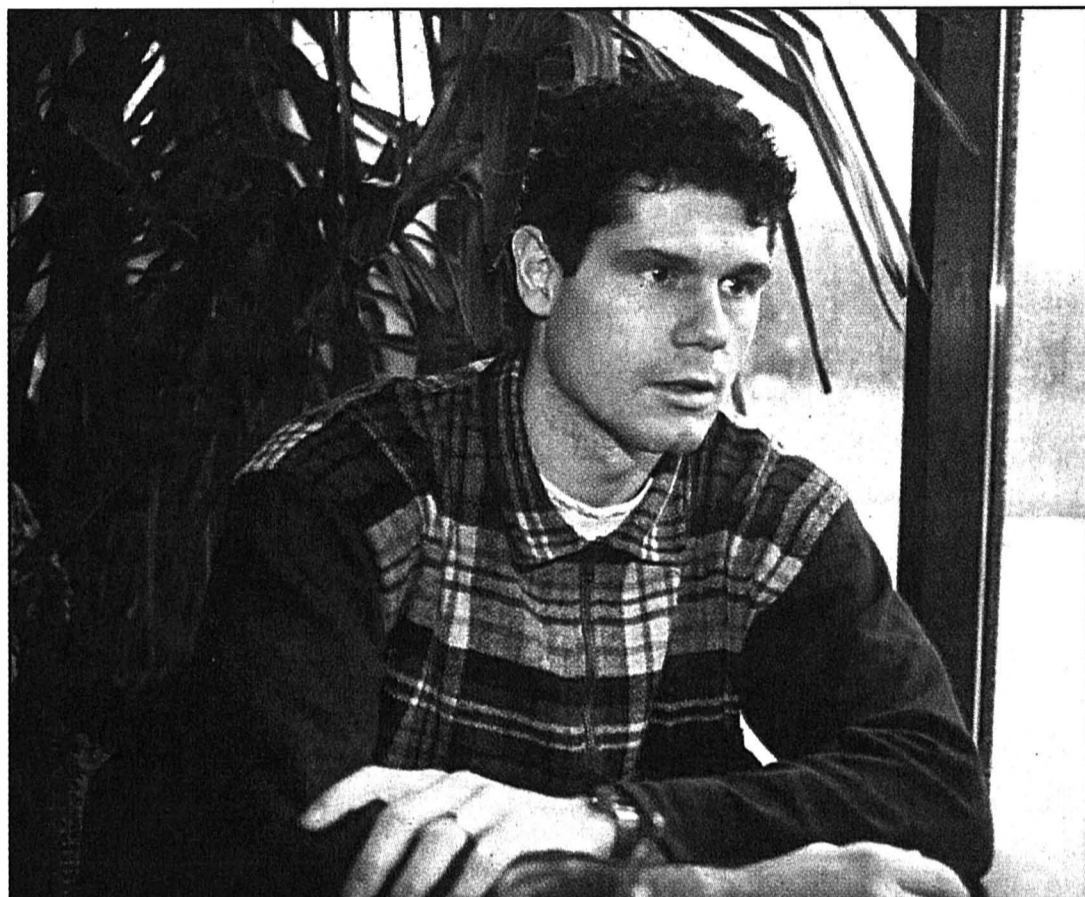
Natif de la région d'Olten, Ruedi Nideröst a suivi toutes

ses classes juniors au Kleinholz. Après une parenthèse de deux saisons en première ligue à Langenthal, il revenait au club de ses débuts qui venait d'accéder à la LNA. Olten relégué, il mettait le cap sur Ajoie, club avec lequel il ne pouvait pas éviter une seconde culbute. «Une relégation a cela de bon qu'elle ouvre de nouveaux horizons. Nous vivons de ce métier et une ligue de différence signifie un salaire revu à la baisse. Et de nos jours, il n'est plus question d'être professionnel en LNB» rappelle le défenseur des Mélézes.

De Porrentruy, notre homme rebondit alors à Lugano, où il patinera durant quatre saisons. «Si je voulais progresser, je n'avais pas d'autre choix» assure-t-il. La belle aventure ne durera pourtant pas et Ruedi Nideröst ne sera bientôt plus aligné qu'épisodiquement. «La saison passée, l'entraîneur ne comptait plus vraiment sur moi. Dès lors, je ne pouvais pas poursuivre cette expérience plus longtemps.»

Travail et volonté

Parfaitement au courant de la situation de celui qui fut son coéquipier à Olten, Riccardo Fuhrer flairait le bon coup. «Le HCC ne soutient bien évidemment pas la comparaison avec Lugano, ne serait-ce qu'au niveau des joueurs sous contrat. S'il ne nourrit pas les mêmes objectifs, il ne regarde



Entre les matches et les entraînements, Ruedi Nideröst poursuit des études qui feront bientôt de lui un maître du niveau secondaire. photo Leuenberger

pas pour autant en arrière, bien au contraire. Une fois encore, mes études ne sont pas étrangères à ma venue et, à mon âge, je ne m'engagerai plus vis-à-vis d'un club comme Davos ou autres. Que l'on se comprenne bien pourtant: je ne suis pas ici pour honorer un dernier contrat. J'entends jouer le plus longtemps possible et j'ai encore de l'ambition. Disons que je l'ai placée à hauteur du HCC.»

Au sein d'un bloc résolu, Ruedi Nideröst se retrouve souvent livré à lui-même. «C'est mon rôle et c'est le jeu que j'affectionne» glisse-t-il, le sourire en coin. Dans ces situations-là, le numéro 3 des Mélézes met toute son expérience dans la balance. «A 30 ans, je ne peux plus guère espérer m'améliorer sur le plan physique. En revanche, pour ce qui est de la technique ou de la vision du jeu, j'estime que l'on peut toujours faire mieux...»

Alors qu'il patinait en première ligue, d'aucuns ne lui prédisaient rien de bon quant à son avenir de hockeyeur. Quelques années plus tard, Ruedi Nideröst devenait international. Le travail et la volonté avaient donc été récompensés.

Et le bougre espère bien que ces qualités propres au HCC finiront par faire tourner la roue du côté des Mélézes. Dès ce soir face à Lugano? «On se battra pour les deux points, prévient-il. Eux aussi, je pense...» JFB

En toute chose, il faut considérer la fin... Ce conseil, dont le bouc de la fable aurait bien fait de s'inspirer, les footballeurs de Leverkusen et de Monaco ont mis l'autre soir 81 minutes à l'appliquer. Mais dès lors qu'ils ont saisi les tenants et les aboutissants, ils ont joyeusement fait copains-copains, livrant un morceau d'anthologie, honnêtes et scandaleux pour certains, d'une pure et implacable logique pour d'autres.

Humeur

Considérer la fin

Confrontés à une situation sujette à toutes les suspensions, les uns et les autres ont, paraît-il, fait honneur au sport. Encore merci... Messieurs les Allemands, tirez les premiers, nous nous chargerons du reste, c'est bien plus facile comme ça.

On ne nous fera pas avaler que la seule introduction d'un attaquant supplémentaire a pu faire basculer de la sorte une rencontre que les uns dominaient outrageusement, au point de remettre en question la qualification des autres. Allons donc. Même s'il n'est plus appuyé contre le poteau de son but, Barthez en rigole encore...

En bouclant la première phase de leur campagne européenne sur un 2-2 qui sonne nettement mieux que le 0-0 auquel ce choc au sommet semblait promis, le Bayer Leverkusen et Monaco ont permis à l'UEFA de sauver les apparences. Reste que cette Ligue des champions nouvelle formule sonne faux. Elle contraint ainsi les footballeurs à posséder le don d'ubiquité. Jouer à Leverkusen ou à Paris, tout en suivant attentivement ce qui se passe à Turin ou à Athènes. Certains trouvent cela plaisant, d'autres même excitant.

Mais bon, le printemps venu, plus personne ne se souviendra de cette image cocasse d'un arbitre exhortant des footballeurs à jouer. L'UEFA, elle, continuera à brasser les millions et à en redistribuer à ceux qui savent compter et considérer la fin, que ce soit du côté de Leverkusen, de Monaco ou d'ailleurs...

Jean-François Berdat

Un style suisse

Nostalgique, Ruedi Nideröst? Pas sûr... Toujours est-il qu'il se souvient de l'époque où il jouait à Olten avec un certain Riccardo Fuhrer et des étrangers - McLaren et McEwen - qui inscrivait des buts à la pelle. A propos des mercenaires, le Soleurois est catégorique: «Trois, c'est assez, mais cinq ou plus, ce serait trop. En effet, il faut penser à notre hockey. Il est temps de créer un jeu, un style suisse plutôt que sans cesse copier

les modèles étrangers, qu'ils proviennent de Suède ou d'ailleurs.»

Reste que d'aucuns estiment que les joueurs suisses coûtent plus cher que les mercenaires. «Ce n'est pas vrai, corrige Ruedi Nideröst. Un joueur qui a évolué en NHL sait ce qu'il peut gagner en Suisse... Sinon, pourquoi viendrait-il? Par ailleurs, les salaires des étrangers sont nets, les nôtres bruts...»

Faites vos jeux, rien ne va plus... JFB

Le grand changement

En dix ans de LNA, Ruedi Nideröst a vécu de l'intérieur l'évolution du hockey sur glace. «A mes débuts, il y avait des joueurs nettement plus forts sur le plan technique, assure-t-il. De nos jours, plus personne ne peut prendre le puck derrière son but, traverser la patinoire et marquer. En revanche, tout le monde est plus fort physiquement...»

Mais aux yeux du défenseur des Mélézes, c'est du point de vue financier que le plus grand changement s'est produit. «A l'époque où j'ai

commencé ma carrière en Ligue nationale, chaque joueur devait montrer ce dont il était capable avant de formuler des exigences. Désormais, il suffit qu'un nom apparaisse dans les journaux, qu'il soit désigné tel un talent, pour que les clubs se l'arrachent... Il y a dix ans, un jeune joueur gagnait beaucoup moins d'argent qu'aujourd'hui...»

Mais bon, on vit désormais tous une époque formidable, et cela se paie... JFB

MAGAZINE

Musique Le cadeau des Crawlin'Kingsnake



p 27

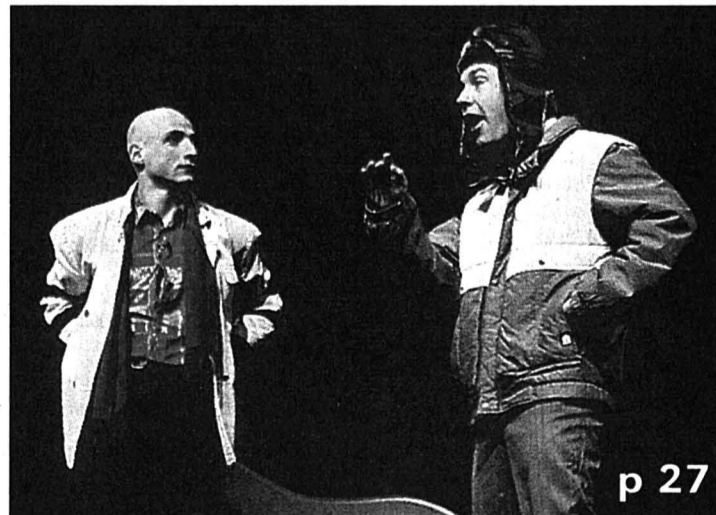
Ils viennent de sortir leur premier album (photo) et donnent un concert exceptionnel ce soir à Bikini test: les Crawlin'Kingsnake frappent très fort! photo sp

Enchères Le piano de Bernstein

Le piano et des objets ayant appartenu au compositeur et chef d'orchestre américain Leonard Bernstein ont été vendus aux enchères pour 1,1 million de dollars jeudi à New York. Des soldats de plomb de la collection du milliardaire Malcom Forbes ont également remporté un franc succès.

Outre le piano du compositeur, ses baguettes, ses partitions, quelques meubles, des prix ayant jalonné sa carrière ainsi que des œuvres d'art qui décoraient son appartement de New York ont été mis à l'encan. Ces objets ont été vendus au profit de la fondation Bernstein dont l'objectif est de soutenir l'apprentissage de l'art par les enfants. / afp

Revue C&B En piste, pour rire en février



p 27

Côté sourire et fou rire, l'année du 150e anniversaire de la République appartiendra à Cuche & Barbezat. En effet, un glissement de calendrier repousse les traditionnelles réjouissances de la Revue au Casino du Locle en février et en mars, pour les multiplier et les tonifier encore. photo Galley-a

Des prix froidement calculés: Peugeot 306 Husky.

119794-110



Les Husky de Peugeot: 106, 306 Berline/Break, 806.

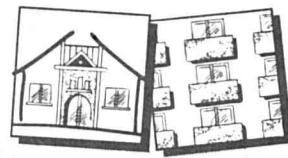
Pack hiver
4 pneus neige
4 jantes supplémentaires
Porte-skis
Surtapis

Les séries spéciales Husky se distinguent par leur équipement de confort et de sécurité: ABS, direction assistée, phares antibrouillard, double airbag, airbags latéraux et sièges chauffants (l'équipement varie selon les modèles). Mais ce n'est pas tout: à l'achat d'une Husky neuve, votre partenaire Peugeot vous offre gracieusement un pack hiver d'une valeur de Fr. 1180.- à Fr. 1770.-. Peugeot 306 Husky, à partir de Fr. 23 500.-. Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.



Garage C. Mosset	rue des Parcs 147	Neuchâtel	tél. 032/724 19 55
Garage La Cité S.A.	rue Boubin 3	Peseux	tél. 032/731 77 71
Garage G. Storrer	Le Grand-Pont 2	Cornaux	tél. 032/757 15 56
Garage B. Ruedin	Route de Grandson 18	Boudry	tél. 032/842 44 23

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN IMMEUBLE LOCATIF

Date et lieu des enchères: Jeudi 15 janvier 1998 à 14 h à La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 10, (salles des ventes, 2^e étage).

Débitur(s): HSS-Construction AG, en liquidation, 3856 Brienzwiler par Schild Hans, 3856 Brienzwiler.

Tiers propriétaire: Schmid Ulrich, Lindengässli 9, 3132 Riggisberg.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Parcelle N° 5772: RUE NUMA DROZ, Bâtiment, places de trois cent cinquante mètres carrés.
Subdivisions:
Logements 222 m²
Place couverte 14 m²
Dégagements 47 m²
Trottoir 67 m²
(immeuble locatif sis rue Numa-Droz 2)

Estimations: cadastrale Fr. 889.000.- (1995)
de l'expert Fr. 945.000.- (1997)

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: dès le 9 décembre 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements à l'Office des poursuites (032/968 54 64).

Visite le jeudi 18 décembre 1997 à 14 h sur rendez-vous auprès de la gérance légale, Géco Gérance et Courtage S.A., Jardinière 75 à 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/913 26 55.

La Chaux-de-Fonds, le 13 décembre 1997

Office des poursuites
La Chaux-de-Fonds
Le préposé ad interim:
J.-M. Quinche

19593-122

901090-110

Pour vos vœux
de fin d'année
une carte



IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA

Grand choix à notre réception
4, rue St-Maurice - Neuchâtel

En Suisse romande
les lecteurs de



trouveront leur quotidien
dans les kiosques
des gares de:

- Aigle, kiosque de la gare
- Aubonne, kiosque de la gare
- Bascourt, kiosque de la gare
- Brigue, bibliothèque de la gare CFF
- Brigue, bibliothèque B.L.S.
- Bulle, kiosque de la gare
- Courtepin, kiosque de la gare
- Courtételle, kiosque de la gare
- Delémont, kiosque de la gare
- Fleurier, kiosque de la gare
- Fribourg, kiosque de la gare
- Genève, bibl. de la gare Brigitte
- Genève, bibl. gare Cornavin, quai 4
- Genève, bibl. de la gare Romande
- Genève, kiosque de la gare Gina
- Genève, bibl. de la gare, Brigitte
- Gryon-Barbolesaz, Bibl. de la gare
- Gryon-Barbolesaz, bibliothèque Naville
- Hauts-Geneveys (Les), kiosque de la gare
- Kerzers, Bahnhofkiosk
- Lausanne, kiosque de la gare Hall
- Lausanne, kiosque de la gare Sous-voie
- Lausanne, kiosque de la gare Est
- Laysin-Feydey, bibl. de la gare
- Loche (Le), kiosque de la gare
- Malleray, kiosque de la gare
- Marin, kiosque de la gare
- Martigny, kiosque de la gare
- Montreux, bibl. de la gare M.O.B.
- Morges, bibl. Naville gare
- Moutier, kiosque de la gare
- Neuchâtel, kiosque de la gare Hall
- Neuchâtel, kiosque de la gare Lipo
- Neuveville (La), kiosque de la gare
- Nyon, bibl. Naville gare
- Payerne, kiosque de la gare
- Porrentruy, kiosque de la gare
- Reconvilier, kiosque de la gare
- Renens, kiosque de la gare
- Romont, kiosque de la gare
- Sainte-Croix, kiosque de la gare
- Saint-Imier, kiosque de la gare
- Saint-Maurice, bibliothèque de la gare
- Sierre, kiosque de la gare
- Sion, bibl. de la gare
- Sonceboz, kiosque de la gare
- Täsch, Bahnhofkiosk
- Tavannes, kiosque de la gare
- Tramelan, kiosque de la gare
- Vevey, bibl. de la gare
- Villars-Ollon, bibl. de la gare
- Visp, bibl. de la gare
- Yverdon, kiosque de la gare
- Zermatt, kiosque de la gare-BVZ.

! Récupérer mon argent! Que faire ?

Né vous laissez pas marcher sur les pieds plus longtemps. Nous nous occupons de vous récupérer votre argent d'une manière conséquente, professionnelle et rapide. Nous prenons vos réclamations en charge à partir de Fr. 10 000.-, même anciennes.

SARTOS AG
Tél. 071 / 686 85 10

338597-110

Chagrin d'amour

Vous avez mis des mois ou même des années à vous en remettre.

Si vous êtes prêt à en parler, contactez-nous au 022 7089590 ou 022 7088273, TSR.

18-444465/2x4

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:
NÉBULEUX

Donnez
du sang
Sauvez
des vies

A LOUER

SAINT-BLAISE

A louer pour fin mars à la rue des Bourguillards

4 PIÈCES

avec confort et cuisine agencée. Préférence sera donnée à personnes disposées à assumer le service de conciergerie de 4 immeubles en PPE.

Offre sous chiffres D 028-121903, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

121903-126

AVIS DIVERS

J'effectue

123206-110

Travaux de peinture

Tél. 032/725 21 30.

FUST
BAINS AGENCÉS
Livrab. en 3 jours
Sympos Souriants Compétents
Dela - La salle de bain de qualité à prix Fust très économique!
Fr. 3440.-
(montage inclus)

Un coup de fil - nous accourons!
Bains individuels sur mesure!
Votre nouvelle salle de bains mérite vraiment d'être réalisée par de vrais spécialistes! Parlez-en ensemble, chez vous!
Pas de transformation de salle de bains sans une offre de Fust. Appelez-nous!
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 032 926 16 50
Marin, Fleur-de-Lys 26 024 424 24 64
Marin-Centre 032 756 92 44
Bienna, Hyper-Fust, route de Soleure 122 032 344 16 04
Yverdon, rue de la Plaine 9 05 485 759/44

Réservé à votre annonce
Rue St-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42 - Fax 032 / 729 42 43
PUBLICITAS

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 032 / 724 36 14.

N° abonné: _____

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Pays: _____
Valable dès: _____ Reprise de la distribution au domicile le: _____

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service de diffusion.

Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.-. L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal.

L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV

A découper et à conserver

A LOUER
SABLONS
35 - 37 - 39
à NEUCHÂTEL

PORTES OUVERTES

magnifiques appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces avec balcon ou véranda
A proximité de la gare CFF et du centre ville.

VISITE:
SAMEDI 13 décembre 1997
de 9 h à 11 h

PARKING LIBRE dans immeuble

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 032 / 724 34 88

Depuis que Tarzan a, pour la première fois, nagé 100 m en moins d'une minute, le spectacle n'a cessé d'être fascinant dans les piscines.

1922: Johnny Weissmuller, le futur Tarzan du cinéma, franchit, en 58"6, le mur du son de la natation et il apporte une nouvelle dimension à son sport. A cette époque, Si a également fait œuvre de pionnier en mettant un peu d'ordre dans la jungle des résultats sportifs. Notre journal lui en est reconnaissant et il nagera volontiers en sa compagnie pour 75 autres années. PS: la relation des performances des champions actuels est encore plus passionnante. Grâce aux comptes rendus publiés par votre journal.



75 ans de Sportinformation Si

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNA
(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Petrov (Ambri)	52 (20,32)
2. Elik (Lugano)	48 (21,27)
3. Chibirev (Ambri)	41 (20,21)
4. S. Lebeau (HCC)	38 (18,20)
5. P. Lebeau (HCC)	36 (12,24)
6. Edgerton (Herisau)	34 (13,21)
7. Hodgson (Davos)	34 (9,25)
8. Khomutov (FR Gott.)	32 (15,17)
9. Bykov (FR Gott.)	32 (14,18)
Thibaudeau (Rapp.)	32 (14,18)
11. Torgaiev (Davos)	30 (14,16)
12. Sjödin (Lugano)	29 (12,17)
13. Shuckuk (Herisau)	29 (7,22)
14. Jenni (Lugano)	29 (6,23)
15. Yaremchuk (Davos)	28 (18,10)
16. Fischer (Lugano)	28 (10,18)
17. Walz (Zoug)	27 (10,17)
18. Cramer (Lugano)	26 (9,17)
19. Orlando (Berne)	26 (6,20)
20. McDougall (Zoug)	25 (15,10)
21. Aebbersold (HCC)	25 (11,14)
22. Micheli (ZSC Lions)	24 (13,11)
23. Rohlin (Ambri)	23 (4,19)
24. Fuchs (Berne)	22 (9,13)
25. Boyer (Herisau)	21 (6,15)

Puis les Chaux-de-Fonniers

Shirajev	15 (3,12)
Leimgruber	10 (7,3)
Nideröst	7 (2,5)
Orlandi	7 (2,5)
Glanzmann	5 (3,2)
Pont	5 (3,2)
Dubois	5 (2,3)
Bourquin	5 (1,4)
Riva	4 (2,2)
Andenmatten	4 (0,4)
Thöny	3 (2,1)
Burkhalter	3 (1,2)
Sommer	2 (0,2)
Stoffel	1 (1,0)
Ayer	1 (0,1)
Berger	1 (0,1)
Kradolfer	1 (0,1)

Pénalités (en minutes)

1. Klöten	*243
2. Rapperswil	*304
3. La Chaux-de-Fonds	*310
4. Davos	*318
5. ZSC Lions	*320
6. FR Gottéron	*347
7. Herisau	*355
8. Ambri-Piotta	*364
9. Zoug	*369
10. Lugano	*373
11. Berne	*442

* Une pénalité de match équivaut à 20 minutes

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Nideröst	62
2. Shirajev	28
Thöny	28
4. Aebbersold	22
5. P. Lebeau	18
Sommer	18
Stoffel	18
8. Andenmatten	16
Riva	16
10. Kradolfer	14
11. Leimgruber	12
12. Bourquin	12
Dubois	8
S. Lebeau	8
Pont	8
16. Orlandi	6
HCC*	6
18. Burkhalter	4
Ott	4
20. Ayer	2
Berger	2

* retarder le jeu, surnombre, changement incorrect

A l'affiche

LNA

Ce soir
20.00 Ambri-Piotta - ZSC Lions
FR Gottéron - Berne
Klöten - Herisau
La Chaux-de-Fonds - Lugano
Zoug - Rapperswil

Demain
15.30 Berne - Ambri-Piotta
Davos - ZSC Lions
Herisau - La Chaux-de-Fonds
Lugano - Klöten
Rapperswil - FR Gottéron

Classement

1. FR Gott.	22 13 5 4	84-61	31
2. Davos	24 14 1 9	108-68	29
3. Zoug	22 12 3 7	75-64	27
4. Lugano	24 11 4 9	96-82	26
5. Klöten	22 10 4 8	68-59	24
6. ZSC Lions	24 10 3 11	66-72	23
7. Berne	24 10 3 11	81-88	23
8. Rapperswil	24 11 1 12	74-82	23
9. Ambri-P.	23 11 0 12	87-73	22
10. Chx-de-Fds	23 6 3 14	70-92	15
11. Herisau	24 6 1 17	63-111	13

LNB

Ce soir
17.30 Olten - Grasshopper
20.00 Bienne - Büllach
Coire - GE Servette
Langnau - Martigny
Thurgovie - Lucerne

Classement

1. Coire	24 16 4 4	100-62	36
2. Bienne	23 17 1 5	108-68	35
3. Langnau	24 13 3 8	107-90	29
4. Martigny	24 13 1 10	132-103	27
5. Thurgovie	24 12 3 9	94-76	27
6. Grasshopper	23 10 3 10	91-95	23
7. Olten	24 9 3 11	98-100	23
8. Lucerne	24 9 1 14	100-126	19
9. GE Servette	25 7 4 14	96-118	18
10. Lausanne	24 5 3 16	68-104	13
11. Büllach	23 5 2 16	68-120	12

Hockey sur glace HCC: pour finir l'année en beauté

Lugano ce soir, Herisau demain: avant de goûter à une pause méritée - encore que... -, le HCC voudra finir l'année en beauté. Que ce soit aux Mélézes ou en Appenzell, les gens de Riccardo Fuhrer n'auront qu'une idée en tête: s'imposer afin de se rapprocher de la barre et de reprendre du service en janvier dans les meilleures conditions possibles.

Décidément, les choses ne traînent pas: demain à Herisau, le HCC disputera le 25e match d'un championnat qui défile à toute allure. «C'est une question d'appréciation, commente Riccardo Fuhrer. Disons que le temps passe plus vite lorsqu'on se trouve derrière alors qu'il a plutôt tendance à s'allonger quand on occupe les premiers rangs...» On en déduira que les gens des Mélézes n'ont pas vu les journées défilier.

Avant de se mettre en route demain matin à 9 h 30 déjà - «Ce n'est pas à proprement parler un handicap...» estime

le druide des Mélézes -, Pont et ses camarades tenteront de remettre les pendules à l'heure face à un Lugano qui s'était imposé lors de sa dernière venue aux Mélézes. Au passage, on précisera que les Tessinois ont mis tous les atouts de leur côté puisqu'ils ont rallié La Chaux-de-Fonds hier déjà et qu'ils s'adonneront à un léger entraînement ce matin, ce qui a contraint Riccardo Fuhrer et les siens de modifier leurs habitudes. «Salutations au responsable de la patinoire qui nous oblige à décaler notre séance du samedi» glisse le Bernois, quelque peu contrarié et cela peut se concevoir.

Cela étant, les gens des Mélézes ont fait leurs comptes, qui n'ont rien de contes. «Si nous parvenons à progresser de quatre cases, notre retard s'amenuisera. En fonction des confrontations directes, nous aurons alors tous les atouts en mains pour décider nous-mêmes de notre sort» constate Riccardo Fuhrer.

Pour exaucer les vœux de leur entraîneur, les Chaux-de-Fonniers devront toutefois im-

pérativement retrouver le chemin des filets. «Les occasions sont là, mais les gars ne font pas preuve d'assez de détermination pour les concrétiser. C'est aussi une question de concentration et il est indispensable que chacun soit bien dans sa tête. Si un joueur repense aux cinq occasions qu'il a galvaudées jusqu'ici, il ne saisira pas la sixième» estime un homme qui s'est attaché à

redonner confiance à ses troupes après le gâchis de mardi dernier face aux ZSC Lions.

«Je l'ai déjà dit et redit, il ne nous manque que les buts, insiste le Bernois. Notre défense tient la glace, nous sommes parmi les meilleurs en infériorité numérique et notre jeu de puissance ne fonctionne pas aussi mal que d'aucuns le prétendent. De plus, nous nous

ménageons un nombre très élevé d'occasions. Dès lors, nous sommes sur la bonne voie...» Il ne manque en fait qu'un petit coup de pouce d'un destin qui s'est montré jusqu'ici intransigeant avec les gens des Mélézes. Gageons qu'il sera au rendez-vous ce soir et demain, histoire de permettre au HCC de finir l'année en beauté...

JFB



Tommy Sjödin et Lugano: un sacré morceau pour le HCC.

photo Lafargue

Amicalement vôtre

S'ils disputeront demain à Herisau leur dernière rencontre de championnat de l'année, les gens des Mélézes ne resteront pas inactifs durant la pause des Fêtes. Afin de préparer au mieux le match de reprise fixé le samedi 3 janvier à Davos, le HCC disputera deux ren-

contres amicales sur sa glace, le lundi 22 décembre à 20 h face à l'équipe nationale du Japon, puis le lundi 29 décembre à 20 h toujours, face aux Russes de Saint-Petersbourg.

Selon la formule consacrée, à ne manquer sous aucun prétexte. JFB

Première ligue Un derby moins explosif que d'habitude

Compte tenu du classement actuel des deux équipes, le derby de ce soir au Centre de loisirs de Saignelégier entre Franches-Montagnes et Tramelan est moins explosif que d'habitude. Mais une chose est néanmoins certaine: les Tramelots tiennent mordicus à effacer l'affront que les Franches-Montagnards leur avaient fait subir aux Lovières lors du premier tour (défaite 0-4).

«Chez nous, on ne peut pas se permettre de prendre quelque un de haut, clame Eric Morin. Je veux du concret. Et le concret, c'est sur la glace qu'on le voit.» Le discours de l'entraîneur de Franches-Montagnes est on ne peut plus clair. «Tramelan est une équipe homogène, ajoute Morin. Ça ne sera pas évident. Je n'oublie pas qu'en cas de succès, avec dix-huit points, on aura presque assuré notre place dans le tour final.» Pour ce qui est de l'effectif, Giovannini est toujours

blessé. Quant à Nicolet et Brahier, ils ont rechaussé les patins jeudi mais leur participation au derby est plus qu'incertaine.

Contrairement à son homologue du Centre de loisirs, Robert Paquette pourra compter sur l'apport de trois juniors élites de Bienne (Murkovsky, Ducommun et Jeannot) pour ce choc entre «frères ennemis». «Certes, commente le boss des Lovières, on a une petite revanche à prendre sur Franches-Montagnes. Mais pour mon équipe, chaque match s'assimile à une revanche. Nous n'allons pas développer une tactique spéciale en fonction de notre adversaire. Qu'on s'occupe déjà de nous-mêmes. Défensivement, il s'agira d'être compact. Devant, c'est toujours la même rengaine, à savoir mettre au fond nos occasions.» Zigerli (raisons professionnelles), Murisier et Vuillemin (blessés) assisteront à la rencontre depuis les tribunes. Hier

soir, Robert Paquette ne savait pas s'il allait pouvoir compter sur l'apport de Marolda et Reichenbach, tous deux légèrement blessés.

GST

Première ligue, groupe 3

Hier soir
Yverdon - Forward Morges 5-0

Classement

1. Ajoie	14 12 0 2	69-33	24
2. Villars	13 11 1 1	58-24	23
3. Sierre	14 9 1 4	62-35	19
4. Fr.-Mont.	14 7 2 5	43-37	16
5. Saas Grund	14 6 3 5	56-55	15
6. Loèche	13 5 4 4	50-53	14
7. Viège	14 6 2 6	56-45	14
8. Moutier	14 5 3 6	51-67	13
9. F. Morges	15 5 2 8	51-53	12
10. Sion	14 5 1 8	52-64	11
11. Star LS	14 3 3 8	50-58	9
12. Yverdon	15 3 1 11	36-62	7
13. Tramelan	14 2 1 11	34-82	5

Ce soir

17.30 Moutier - Ajoie
Villars - Star Lausanne
20.00 Loèche - Sierre
20.15 Saas Grund - Sion
20.30 Franches-Montagnes - Tramelan

Ski alpin Veysonnaz transféré

Après le super-G de jeudi, le géant féminin de Val d'Isère a également été victime des mauvaises conditions atmosphériques (chutes de neige), qui en ont empêché le déroulement.

Les skieuses en décourront néanmoins en Tarentaise: en raison du manque d'enneigement en Valais, les épreuves qui devaient se dérouler la semaine prochaine à Veysonnaz ont en effet été transférées dans la station française.

En une semaine, ce sont donc six épreuves qui auront lieu, si le temps le permet, à Val d'Isère: la descente et le géant messieurs ce

week-end, puis un programme complet (descente, super-G, géant et slalom) pour les dames de mercredi à samedi de la semaine prochaine. Il est en outre envisagé de programmer mercredi, après la descente, le super-G annulé ce jeudi.

Le jury de la descente masculine a décidé vendredi en fin de matinée d'annuler l'entraînement prévu pour 13 h, en raison des conditions météorologiques (chutes de neige notamment). Il a cependant autorisé les skieurs à pratiquer du ski libre sur la piste, entre 12 h 30 et 13 h 30. Le temps devant s'améliorer dans la journée, le jury a également décidé du programme de samedi:

10 h entraînement, 12 h 30 descente.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire du ski alpin qu'un entraînement est organisé juste avant une course, cet ultime recours ayant même été utilisé lors des Championnats du monde 1996, en Sierra Nevada.

Le nouveau programme des épreuves de Val d'Isère. Samedi 13 décembre: descente messieurs (12 h 30). Dimanche 14: géant messieurs (10 h et 13 h). Lundi 15 et mardi 16: entraînements descente dames. Mercredi 17: descente dames (10 h 30), éventuellement suivie d'un super-G. Jeudi 18: super-G dames (10 h 30). Vendredi 19: slalom géant dames (10 h et 13 h). Samedi 20: slalom dames (9 h et 12 h). /si

Deuxième ligue Deux bons points

LES PONTS-DE-MARTEL - LE LOCLE 7-3 (2-1 3-1 2-1)

Ponliers et Loclois ont offert un joli spectacle hier soir à la patinoire du Bugnon. Menée sur un bon rythme, la rencontre a vu s'opposer des équipes de force relativement égale, avec un petit plus du côté des locaux sur le plan technique. C'est vraisemblablement cette différence qui, progressivement, a porté ses fruits. Premiers à ouvrir le score et à doubler la mise, les maîtres de céans se sont légèrement relâchés. Il n'en a pas fallu plus pour permettre aux visiteurs d'inscrire le numéro un, cela en supériorité numérique.

Dans la période médiane, les Ponliers ont à nouveau pris les devants et sont parvenus à creuser l'écart. Pas découragés pour deux sous, les hommes de l'entraîneur Laurent Zbinden ont continué à se battre vaillamment

et ont réussi à réduire la marque. Face à des adversaires acharnés, volontaires et pas prêts à concéder le moindre cadeau, il leur était toutefois très difficile d'espérer décrocher ne serait-ce qu'un point. Dure loi de la jungle en vérité.

Patinoire du Bugnon: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Jutzi et Paroz.

Buts: 8e Vuille (Pluquet) 1-0. 16e Guyot (Vuille, Pluquet) 2-0. 17e C. Zwahlen (Lara) 2-1. Vuille (Pluquet, Stengel) 3-1. 34e Hadorn (Rota) 3-2. 38e Kohler (Rota, Barth) 4-2. 40e Stengel (Rota) 5-2. 41e Stengel (P. Zwahlen) 6-2. 50e Meier (Zbinden) 6-3. 60e Kohler (Vuille, Pluquet) 7-3.

Pénalités: 6 x 2' contre Les Ponts-de-Martel, 4 x 2' contre Le Locle.

Les Ponts-de-Martel: Jean-Mairet; Barth, Joray; Oppliger, P. Zwahlen; Grand; Guyot, Pluquet, Vuille; Kehrl, Kohler, Rota; Stengel, Wicht.

Le Locle: Schindelholz; Hadorn, Robert; Pilorget, Lara; Schmid, Andereg, Droux; Meier, Zbinden, C. Zwahlen; Duc. PAF

Star Coup dur

STAR CHAUX-DE-FONDS-COURT 0-2 (0-0 0-0 0-2)

Court prit d'entrée la partie en main, imposant un forcing d'enfer. Il fallut tout le brio du portier chaux-de-fonnier pour empêcher les visiteurs de marquer. Néanmoins, c'est à l'équipe locale qu'incomba le plus grand nombre d'occasions de marquer. L'énergie déployée lors de cette première période resta vaine et le nul était équilibré, mais loin de rassurer les supporters des Stelliens.

La deuxième période fut une réplique identique de la première avec toujours un score vierge. Dans l'ultime tiers, Court mit tout son potentiel d'énergie et c'est souvent à trois qu'il se présenta devant un Perrenoud attentif. Puis coup dur pour les Chaux-de-Fonniers: à la 51e minute, le palet s'en allait mourir tran-

quillement dans leur cage. Aucun des protagonistes ne sut exploiter les pénalités infligées. Toutefois Court donna le coup d'assommoir à la 57e minute en inscrivant le second but. A la décharge des Stelliens, l'entraîneur devait se passer de six joueurs avant le début de la rencontre, blessés qu'ils étaient.

Patinoire des Mélézes: 30 spectateurs.

Arbitres: MM. Landry et Matthey.

Buts: 51e Winkler (Greub) 0-1. 57e Greub (Rieder) 0-2.

Pénalités: 5 x 2' contre Star, 8 x 2' contre Court plus 10' à Borruat.

Star: Perrenoud; Ipek, Ganguillet; Girardi, Beccera; Matile, Emmenegger; Tavernier, Lamielle, Matthey; Dubois, Frésard, Steudler; Aubry, Leuba, Spaetig.

Court: Lachat; I. Vogt, Borruat; Greub, Zbinden; Houmar, Lauper; F. Vogt, Winkler, Rieder; Widmer, Lusa, Eberli; Marchand, Reinhard, A. Vogt, Leuenberger, Pont. RVO

Hippisme CSIO de Genève: un Hollandais passe à la caisse

Devant 4800 spectateurs, le Hollandais Emil Hendrix, montant «Finesse», a remporté le Grand Prix Crédit Suisse de sauts d'obstacles, doté de 40.000 francs lors de la deuxième journée du CSIO de Genève.

Vice-champion d'Europe par équipes l'été dernier à Mannheim, Hendrix (0/0/39''20) a devancé l'Irlandais Peter Charles (0/0/39''90) et la Française Alexandra Ledermann (0/0/40''32) au terme d'un barrage qui regroupait dix-neuf (!) des quarante-sept cavaliers au départ.

Les quatre Suisses qui ont disputé un barrage composé de sept obstacles, pour huit efforts, terminent presque tous l'un derrière l'autre: sixième, Lesley McNaught (0/0/42''60) précède en effet le Soleurois Willi Melliger (0/0/44''74) et le champion de Suisse en titre, l'Argovien Markus Hauri (0/0/47''25). Seul Beat Mändli, quatorzième, a en effet commis une erreur lors du barrage.

Déjà deuxième du GP Crédit Suisse en avril 96, lors de la finale de la Coupe du monde 1996, Peter Charles doit une nouvelle fois se contenter d'un accessit dans cette épreuve. L'Irlandais aime

pourtant bien la Suisse - il fut champion d'Europe avec La Ina il y a deux ans à Saint-Gall - mais la victoire ne veut décidément pas lui sourire à Palexpo. Alors qu'il a longtemps fait figure de vainqueur après avoir pris tous les risques lors du barrage - sa jument Dolly touchant des antérieurs le deuxième obstacle - l'ex-champion d'Europe a dû s'incliner pour sept dixièmes face à Emil Hendrix.

Classements

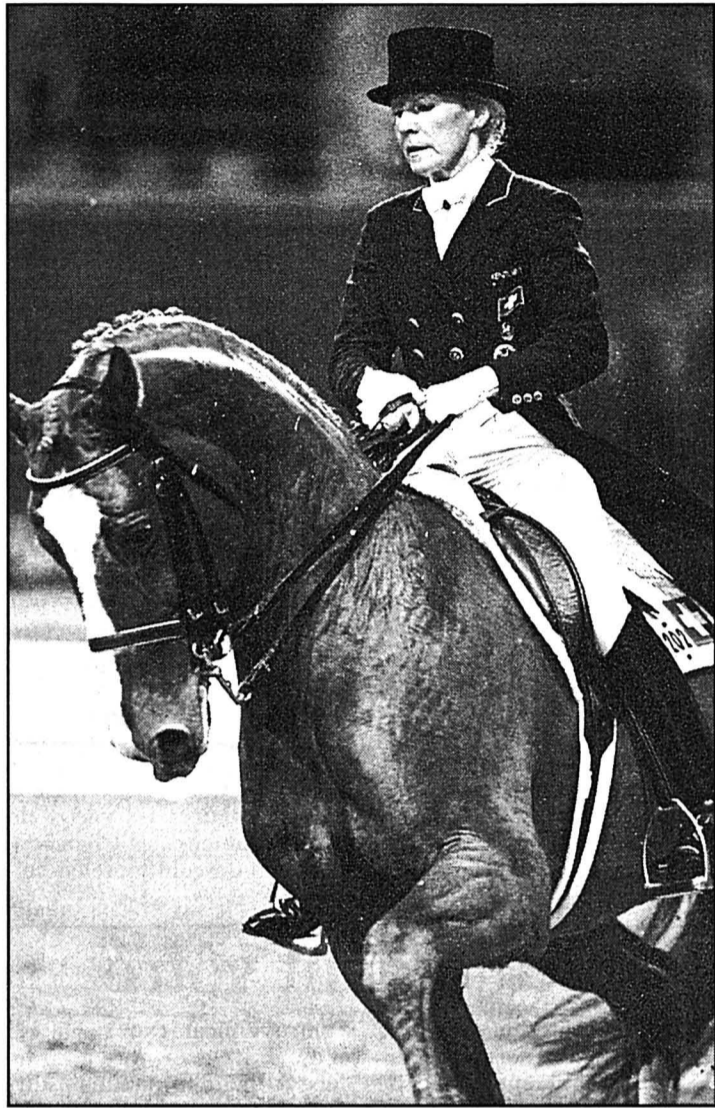
Dressage. Prix Saint-Georges: 1. Stückelberger (S), Karneol, 1366. 2. Crépin (Fr), Lebus, 1363. 3. Rehbein (All) 1358.

Grand Prix Crédit Suisse: 1. Van Grunsven (Ho), Bonfire, 1880. Weth (All), Amaretto, 1855. 3. Wirths (All), Souverain, 1752.

Sauts d'obstacles. Prix du Salève. Barème A au chrono: 1. Rozier (Fr), Brigand d'Etencin, 0/56''99. 2. Mota Ribas (Bré), Mumu, 0/59''37. 3. Macken (Irl), La Bamba, 0/60''30.

Prix du Mont-Blanc. Epreuve à difficultés progressives: 1. Billington (EU), Niko, 36 pts/41''31. 2. Prudent (EU), Bonneville, 36/44''01. 3. Freimüller (All), Tell the Difference, 36/44''49.

Grand Prix Crédit Suisse: 1. Hendrix (Ho), Finesse, 0/0/39''20. 2. Charles (Irl), Dolly, 0/0/39''90. 3. Ledermann (Fr), Rochet M, 0/0/40''32. /si



La Suisse Christine Stückelberger a maîtrisé le dressage. photo Keystone

BRÈVES

Hockey sur glace Départs à Zoug

L'international suisse Misko Antisic (33 ans) et le Canadien Bill McDougall (31 ans) quitteront Zoug à la fin de la saison. Les dirigeants zougais ont jeté leur dévolu sur le Canadien Dave Edgerton (Herisau) comme renfort étranger pour le prochain championnat. Comme les contrats des Canadiens, John Miner et Wes Walz courent encore la saison prochaine, le trio étranger de Zoug est désormais connu pour la saison 1998-1999. /si

On prolonge à FR Gottéron

L'attaquant Robert Slehofer (25 ans) et le défenseur Livio Fazio (23 ans) ont prolongé leur contrat avec FR Gottéron de deux saisons. /si

Kariya ne viendra pas

Annoncé avec l'équipe du Canada présente à la Suisse-Cup à Kloten (19-21 décembre), Paul Kariya ne viendra pas en Suisse. Le meilleur ailier gauche du monde a finalement signé un contrat de deux ans avec les Anaheim Mighty Ducks. Il touchera 5,5 millions de dollars la première année et 8,5 millions la saison suivante. /si

Saut à skis Harada prend la tête

Grâce à son deuxième succès de la saison acquis sur le tremplin normal de Harrachov (Tch), le Japonais Masahiko Harada a pris la tête de la Coupe du monde. Il a devancé l'Allemand Dieter Thoma et le Slovène Primoz Peterka, classés ex-aequo au deuxième rang. Sylvain Freiholz (14e) et surtout Bruno Reuteler (16e) ont montré une progression nette depuis leurs derniers concours. /si

Goldberger reste Autrichien

Le sauteur à skis Andreas Goldberger a décidé de rester Autrichien, a annoncé son avocat. Il a renoncé à demander la nationalité yougoslave. /si

Curling C'est bon!

En terminant dans les six premiers des championnats d'Europe de Füssen, Lausanne-Olympique a définitivement assuré sa participation au tournoi olympique masculin de Nagano. /si

BANCO JASS

♥ 6, 7, D ♦ D, A
♣ 7, R, A ♠ 9, 10, D, R

Quatre cavaliers

Tard jeudi soir, Laurence Schneider a confié sa jument de 7 ans «Gaëlle des Baumes CH» à quatre cavaliers de l'élite internationale pour la tournée des champions. Si la monture de la cavalière de Fenin a réalisé des sans-faute en compagnie de Willi Melliger (à deux reprises), Rodrigo Pessoa et Geof Billington, Jos Lansink n'a pu éviter 1,5 point de dépassement de temps et une perche. Dans cette épreuve, la victoire est revenue à Willi Melliger, vainqueur au barrage de Rodrigo Pessoa.

Tournée des champions (avec quatre chevaux suisses):

1. Melliger (S) 0 point («Capitola», 0; «Mistral», 0; «Gaëlle des Baumes», 0; «Columbia», 0), 0;33''65 lors du barrage avec «Gaëlle des Baumes». 2. R. Pessoa (Bré) 0 pt («Capitola», 0; «Mistral», 0; «Gaëlle des Baumes»: 0; Columbia: 0), 0;36''98 lors du barrage avec Mistral. 3. Billington (GB) 4,5 («Capitola», 4; «Mistral», 0; «Gaëlle des Baumes», 0; «Columbia», 0,5). 4. Lansink (Ho) 5,5 («Capitola», 0; «Mistral», 0; «Gaëlle des Baumes», 5,5; «Columbia», 0). /réd.

Volleyball TGV-87 innove et joue demain à l'heure de l'apéro contre le NATZ

Rien de tel qu'un match de volleyball pour vous ouvrir l'appétit. Après s'être déplacé aujourd'hui à Bâle, TGV-87 innove en affrontant le NATZ demain à l'heure de l'apéro dans son fief de La Marelle (10 h).

Chaque chose l'une après l'autre. Dans un premier temps, les Jurassiens vont se déplacer sur les bords du Rhin. «RG Bâle est un de nos adversaires directs au classement, analyse Danilo Tedeschi, le chef technique trametol. Il faut se méfier de cette équipe. De plus, nous allons évoluer dans une salle qui nous est totalement inconnue. Attention.» Sur le chemin du retour, les volleyeurs de TGV-87 ne s'attarderont pas. C'est une certitude. Car le lendemain à 10 h, ils se frotteront à domicile au NATZ. «Normalement, ça devrait passer, confie Tedeschi. Mais bon. Un match reste

un match et il faut le jouer.» Pour ces deux rencontres, les Jurassiens seront privés des services de Tendon et Seuret (blessés). Quant à Waisenker, touché à l'épaule, sa participation est à mettre au conditionnel. Signalons pour ceux qui se seront attardés à la buvette que le NATZ remettra la presse demain après-midi, toujours à La Marelle, en se mesurant aux Alémaniques de Münchenbuchsee (13 h 30).

Toujours en LNB masculine, Val-de-Ruz effectue le périlleux déplacement à Nyon. Cette rencontre entre néo-promus s'annonce très ouverte. «Ce sera notre quatrième match en sept jours, glisse l'entraîneur-joueur Marc Hübscher. Cela risque de faire beaucoup. De plus, je crains que les gars restent sur l'euphorie de notre qualification en Coupe de Suisse. Mais de toute façon, on va tout mettre en oeuvre pour terminer le

premier tour à la deuxième place.» En terre vaudoise, les Neuchâtelois s'aligneront dans leur équipe standard.

Le NUC dédramatise

En donnant la réplique dans sa salle à Yverdon, il y a malheureusement peu de chances pour que le NUC engrange ses premiers points. «Une relégation n'aurait rien de dramatique, confesse l'entraîneur neuchâtelois Jean-François Jacottet. N'oublions pas que nous évoluons sans joueuse étrangère. On verra si dans un proche avenir on enrôle un mercenaire. Une chose est sûre: pas question de faire des dettes. Face à Yverdon, Coureau blessée ne sera pas apte à tenir sa place.»

A moins d'un cataclysme, Franches-Montagnes devrait préserver son invincibilité à l'occasion de la venue à La Marelle de Fribourg. «Normalement, si la logique est respectée, dévoile Hans Bexbens, il ne devrait pas y avoir de problème, d'autant que Fribourg me semble moins fort que par le passé.» Côté effectif, les Jurassiens ne déplorent aucune absence.

Le deux équipes de tête du championnat de LNB s'affrontaient dans le cadre de la Coupe de Suisse. Franches-Montagnes s'octroya aisément le premier set. Par la suite, les joueuses du VBC Bienne reprirent confiance. VFM tarda à réagir et dut faire des prouesses en défense pour remonter l'avance biennoise. Dès 10-9, le match se durcit, mais les Jurassiennes passèrent l'épaule sans coup férir (15-10). A la reprise du troisième set, les Franc-Montagnardes firent évoluer le score presque inéluctablement en leur faveur.

A l'affiche

LNB masculine
Aujourd'hui 16.30 RG Bâle - TGV-87
17.30 Nyon - Val-de-Ruz
Demain 10.00 TGV-87 - NATZ

LNB féminine
Aujourd'hui 17.30 NUC - Yverdon
Demain 16.00 Franches-Montagnes - Fribourg

Première ligue masculine
Aujourd'hui 17.00 Colombier - Nidau

Première ligue féminine
Aujourd'hui 15.00 Colombier - Morat

VFM A l'aise

FRANCHES-MONTAGNES - BIENNE 3-0 (15-6 15-10 15-9)

Le deux équipes de tête du championnat de LNB s'affrontaient dans le cadre de la Coupe de Suisse. Franches-Montagnes s'octroya aisément le premier set. Par la suite, les joueuses du VBC Bienne reprirent confiance. VFM tarda à réagir et dut faire des prouesses en défense pour remonter l'avance biennoise. Dès 10-9, le match se durcit, mais les Jurassiennes passèrent l'épaule sans coup férir (15-10). A la reprise du troisième set, les Franc-Montagnardes firent évoluer le score presque inéluctablement en leur faveur.

Franches-Montagnes: Goy-Steiner, Aubry, Boillod, Habegger, Koczyk, Laux, Meixsell, Mitchell, Wetzler. Entraîneur: Bexkens.

Bienne: Beutler (capitaine), Pruessel, Castelberg, Beuchat, Methez, Spychiger, Veilleux, Romano, Howald, Wust, Olivier. Entraîneur: Wiacel.

RMA

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Vincennes, Clôture du Grand National du Trot (trot attelé, Réunion 1, course 5, 2800m, 15 h 50)	1 Beauté	2800	P. Legavre	P. Legavre	30/1	7a2a0a	6 - Tenace et sur la montante, elle comptera des supporters. 16 - N'a plus à faire ses preuves contre ces adversaires. 17 - A suivre de près, même s'il n'est pas à l'abri d'une incartade. 11 - Dure à l'effort, le parcours servira ses intérêts. 7 - Mieux vaut ne pas le condamner sur son récent faux pas. 5 - A visiblement retrouvé tous ses moyens. 14 - Dispose là de son meilleur engagement de l'hiver. 10 - A bien tenu sa partie le 4 décembre. LES REMPLAÇANTS: 15 - En a semble-t-il «assez» de la grande piste de Vincennes. 9 - Se trouve manifestement sur la piste descendante.
	2 Efurac	2800	J.-Ph. Mary	P.-D. Allaire	45/1	DaDaDa	
	3 Don-Kewittom	2800	J.-M. Bazire	L. Leduc	30/1	Da3a3a	
	4 Ezira-Josselyn	2800	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	30/1	0a2a7a	
	5 Etonne-Moi	2800	J.-P. Bizoux	J.-P. Bizoux	12/1	2a6a1a	
	6 Eviland	2800	P. Levesque	P. Levesque	7/1	1a1a3a	
	7 Dojo-de-Taloney (E1)	2800	S. Houyvet	J.-M. Monclin	17/1	Da3a1a	
	8 César-d'Argos	2800	Y. Dreux	A.-P. Bézier	16/1	7a0a5a	
	9 Daso	2800	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	10/1	0a6a0a	
	10 Best-du-Vivier	2800	J.-H. Treich	J.-H. Treich	11/1	5a4a3a	
	11 Draga (E1)	2800	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	7/1	3a2a1a	
	12 Belle-Argence	2800	M. Lenoir	B. Charuel	28/1	0a0a2a	
	13 Abydos	2800	J.-E. Dubois	P. Verduyze	12/1	5aDaDa	
	14 Atome-de-Mai	2800	S. Delasalle	C. Bazire	13/1	0a6a1a	
	15 Classique-Céleste	2825	S. Douaneau	S. Douaneau	7/1	7a7aDa	
	16 Danseur-Magic	2825	P. Verduyze	P. Verduyze	5/1	4a2a1a	
	17 Duc-de-Rêve	2825	J. Verbeeck	G. Charbonnel	3/1	3a4a1a	

Automobilisme F1: Pas de GP de France

Le conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA) n'a pas réintégré le Grand Prix de France dans le calendrier du championnat du monde de Formule 1 la saison prochaine, hier lors de sa réunion à Monaco. La FIA n'a pas obtenu les garanties exigées de la part du gouvernement français concernant les droits de télévision.

Le ministère français de la Jeunesse et des Sports a présenté un projet de décret visant à harmoniser la loi française en matière de droits de télévision avec les accords de la FIA, mais cette démarche n'a apparemment pas été jugée suffisante par la FIA. On estime en effet à la FIA qu'il y a des chances infimes

qu'une épreuve française puisse avoir lieu en 1998.

«Nous n'avons pas reçu d'éléments nouveaux et il paraît de plus en plus difficile d'organiser une course en France, les écuries ayant des problèmes de planning et devant connaître exactement le nombre de courses à disputer en 1998. Aussi, au cas où la situation se débloquerait, le Grand Prix de France serait la dix-septième épreuve du championnat et cela poserait un énorme problème aux équipes» estime-t-on à la FIA.

Deux autres Grands Prix posaient également des problèmes, ceux de Belgique (loi sur le tabac) et du Portugal (travaux à effectuer sur le circuit). /si

Notre jeu
6*
16*
17*
11
7
5
14
10
*Bases
Coup de poker
5
Au 2/4
6-17
Au tiercé
pour 15 fr
6-16-X
Le gros lot
15
5
16
9
8
3
2
6

Badminton Le BCC II à domicile

La deuxième formation du badminton-club La Chaux-de-Fonds évolue à deux reprises dans ses murs ce week-end pour le compte des onzième et douzième journées du championnat de LNB. C'est l'occasion rêvée pour Stefan Rüfenacht et consorts de briser une série de trois défaites consécutives et de se refaire une beauté au classement.

A l'aller, les Chaux-de-Fonniers se sont imposés 8-0 avec exactement la même équipe que celle qui sera alignée cet après-midi. Ils ne devraient donc pas faire moins bien... Et contrairement aux deux sorties précédentes, le BCC II n'alignera cette fois-ci aucun remplaçant. C'est chez les filles que la différence se fera nettement sentir: avec Myriam Farine et Jennifer Bauer, La Chaux-de-Fonds possède en effet une force de frappe redoutable puisque ces deux joueuses évoluent aussi occasionnellement en LNA.

Demain, c'est au tour de Moosseedorf de se rendre aux Crétets. Mieux classés et vainqueurs de la première confrontation (5-3), les Fribourgeois partent avec les faveurs de la cote. Mais le capitaine Cyril Lanfranchi envisage raisonnablement de gratter un voire deux points dans sa halle. En outre, son équipe, constituée de jeunes joueurs, peut évoluer sans complexe car l'objectif n'est autre que le maintien. Et avec 21 ans de moyenne d'âge, il est vrai que la jeunesse, en l'occurrence, est un bon argument à faire valoir.

JPR

A l'affiche

Aujourd'hui
17.00 Chx-Fds II - Uni Lausanne
Demain
13.30 Chx-Fds II - Moosseedorf

BRÈVES

Football Hitzfeld convoité

Ottmar Hitzfeld, le candidat numéro 1 de l'ASF pour le poste de sélectionneur national, est également courtisé par les Rangers de Glasgow. Le directeur sportif du Borussia Dortmund pourrait remplacer l'entraîneur Walter Smith démissionnaire.

Parreira avec l'Arabie saoudite

Le Brésilien Carlos Albero Parreira dirigera la sélection saoudienne lors de la phase finale de la Coupe du monde 98. Parreira avait permis au Brésil de remporter la World Cup 94. /si

Le refus de Constantin

Christian Constantin ne reprendra pas la présidence de l'AS Saint-Etienne. Il a clairement exprimé son refus, principalement à cause de la dette du club (près de 8 millions de francs). /si

Kaiserslautern battu

Allemagne. Matches avancés de la dix-neuvième journée: Hertha Berlin - Kaiserslautern 2-0. Rostock - Werder Brême 1-2. /si

Kunz: test réussi

Adrian Kunz, qui s'entraîne avec Werder Brême depuis le début de la semaine, a favorablement impressionné l'entraîneur Wolfgang Sidka. Le transfert de l'attaquant xamaxien se négocierait sur la base de 550.000 francs suisses. Mais le Xamaxien doit compter avec la concurrence du Roumain Viorel Ion, d'Otelul Galati, lequel sera soumis à son tour à un test ces prochains jours. /si

Basketball Union Neuchâtel: vaine course-poursuite

VERSOIX - UNION NEUCHÂTEL 102-86 (54-38)

Union Neuchâtel n'a pas assuré sa participation au tour final, hier soir à Champel. Face à un Versoix qui ne lui convient décidément pas - sixième revers consécutif -, les hommes de Rimac ont subi une véritable claque. Désormais, les Unionistes ont besoin de quatre points pour éviter de devoir disputer le tour de relégation.

**Champel
Fabrice Zwahlen**

Depuis un mois, Union Neuchâtel avait habitué ses supporters à de grandes performances, tant au niveau des résultats que de la manière. Force est de constater que les protégés de Matan Rimac ont coulé à pic hier soir au Pavillon des sports de Champel: «Nous avons réalisé notre

moins bon match de la saison. Nous avons encore joué plus mal qu'au match aller» fulminait à l'issue de la partie Matan Rimac.

Face aux hommes de Bill Martin, les Unionistes ont en fait connu leur pire début de partie de l'exercice. Accusant quinze points de retard dès la 6e minute (5-20), les Neuchâtelois n'ont dû qu'à l'adresse d'Igor Novelli à trois points (3/4 en première période, 7/10 sur la totalité de la rencontre) de garder une once d'espoir au moment de regagner provisoirement les vestiaires. «Le fait que Lobato, Sergi, Barman et Wicht soient arrivés au match avec vingt minutes de retard, nous a pénalisés» pestait Matan Rimac.

Le mauvais visage

En fait, Lambelet et consorts n'auront connu qu'un bon passage, soit entre la 6e et la 11e, réduisant leur débours de quinze à six longueurs.

Dach (surnuméraires). Sorti pour cinq fautes: Howard (39e).

En chiffres: Versoix inscrit 41 paniers sur 70 (59%), dont 4 sur 15 (27%) à trois points (S. Baillif, Deforel, Lightfoot, Dar-Ziv) et 16 lancers francs sur 23 (70%). Union Neuchâtel inscrit 25 paniers sur 70 (36%), dont 8 sur 16 (50%) à trois points (7 x Novelli, Wicht) et 12 lancers francs sur 16 (75%).

Au tableau: 5e: 18-5; 10e: 27-20; 15e: 44-31; 25e: 65-50; 30e: 77-57; 35e: 88-69.

Pavillon des sports, Champel: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Lehmann et Alloï.

Versoix: Jamison (32), Deforel (13), Romero (2), Lightfoot (26), Margot (4); Dar-Ziv (8), F. Baillif (3), Extermann (7), S. Baillif (7), Thévenoz.

Union Neuchâtel: Lobato (2), Hoover (26), Howard (19), Wicht (6), Barman; Ceresa (12), Novelli (21), Lambelet, Sergi, Feller.

Notes: Versoix sans Bader (blessé). Union Neuchâtel sans Flückiger, Feuz ni Von

Revenus dans le match grâce à une défense de zone efficace et à l'adresse de Novelli, les visiteurs d'un soir retomberont cependant rapidement dans leurs travers: inconstance en défense - n'est-ce pas Monsieur Howard? -, précipitation en attaque, dizaines de ballons perdus, absence de solidarité. Bref, face à un Versoix pourtant loin d'être un foudre de guerre,

Union Neuchâtel a montré son mauvais visage. Débordés sous les panneaux - à plus de dix reprises l'un des intérieurs versoisiens s'est retrouvé esseulé dans la raquette, réalisant son panier en toute quiétude -, les Neuchâtelois n'ont pas su régater face à Shawn Jamison (32 points) et ses potes. Résultat des courses: une défaite presque aussi lourde qu'au match aller

(25 points à Neuchâtel, 18 hier soir).

Son équipe menée de seize longueurs à la pause, Matan Rimac n'a pas fait dans la demi-mesure au début du second «vingt» conviant sur le banc des remplaçants Barman et Wicht et ce pour donner un temps de jeu supérieur qu'à l'accoutumée à Ceresa (100% aux shoots) et Novelli. Une louable tentative qui n'inversa pas la tendance du match, tant la défense neuchâteloise ressemblait hier soir à un gruyère fribourgeois. Les onze dernières minutes de la partie se résumèrent ainsi à un poli remplissage. Dur constat.

S'il a toujours son destin en main, Union Neuchâtel a épuisé ses jokers. Une défaite samedi prochain à domicile face à Monthey pourrait être lourde de conséquences pour une formation que l'on croyait, avant la rencontre d'hier soir, à l'abri de toute mauvaise surprise.

FAZ

Le point

Hier

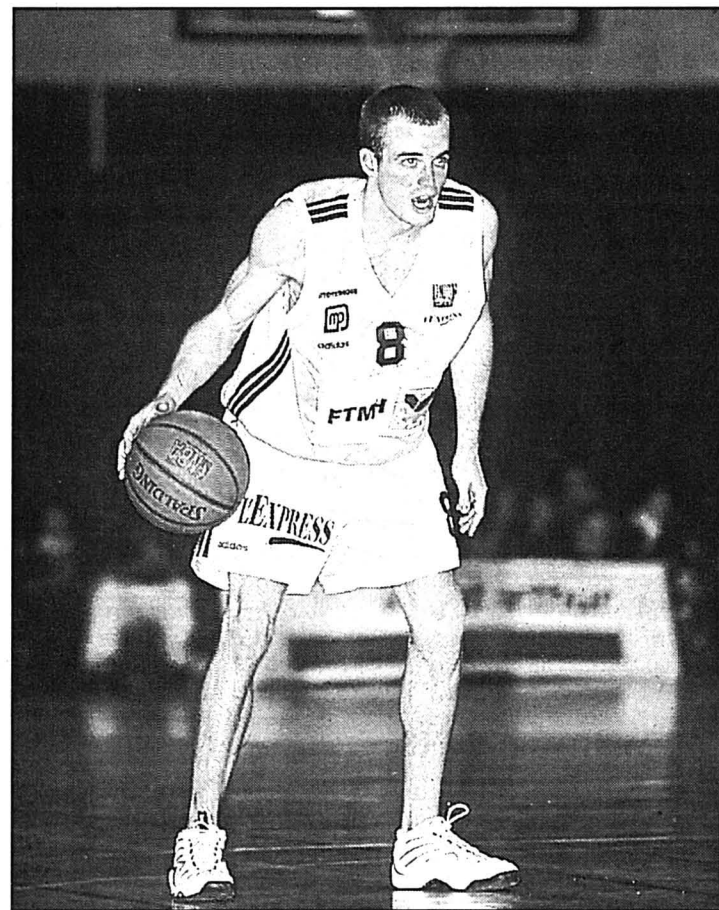
Versoix - Union Neuchâtel 102-86

Classement

1.FR Olympic	14	12	2	1147-960	24
2.SAV Momo	14	12	2	1272-1130	24
3.Lugano	14	11	3	1176-1100	22
4.Monthey	14	9	5	1112-1080	18
5.Union NE	15	7	8	1284-1293	14
6.Blonay	14	6	8	1141-1172	12
7.GE-Versoix	15	6	9	1352-1249	12
8.Vevey	14	4	10	1219-1370	8
9.Pully	14	4	10	1178-1210	8
10. Cossonay	14	0	14	1028-1345	0

Demain

17.30 Blonay - Cossonay
Lugano - Vevey
Monthey - SAV Momo
Pully - FR Olympic



A l'image d'Yvan Wicht, les joueurs suisses du cinq de base ont passé à côté de leur match. photo Galley

LNB féminine Le BBCC en quête de promotion

Fleuron du basket-ball féminin dans notre canton, le BBCC est en train de vivre l'une de ses meilleures saisons depuis sa relégation en LNB, voici près de cinq ans. De quoi peut-être logner sur une promotion en catégorie supérieure.

Dix matches, seize points: à quelques heures d'affronter Sarine FR (voir ci-contre), les protégées de Stefan Rudy peuvent d'ores et déjà tirer un premier bilan positif de l'exercice en cours. Le retour de deux filles expérimentées, Nathalie Ganguillet et Sandra Rodriguez, a amené une stabilité qui manquait au groupe l'an dernier. «Même si je n'ai plus envie de m'investir comme par le passé en jouant quarante minutes par match, je tente simplement d'amener un petit plus au groupe», admet une Sandra Rodriguez revenue dans son club formateur cet été après une saison et demie à Sion-Veysonnaz (LNA). De toute manière, si je continuais à dispu-

ter l'ensemble des rencontres dans leur totalité, cela fausserait les cartes à moyen terme (réd.: Sandra Rodriguez devrait raccrocher au terme de la présente saison après treize ans de LNB).
«Même si mon objectif pour le championnat actuel n'a pas varié par rapport à celui écoulé, soit marquer le plus de points possible, je dois admettre que je sens moins la responsabilité de l'équipe sur mes épaules», constate un brin soulagée Annie Archambault. Actuellement, j'évolue plus collectivement que par le passé. Je réalise par exemple davantage d'assistés que lors de la saison écoulée. Le secret des bons résultats du BBCC? Assurément l'amalgame entre les anciennes et de jeunes joueuses de talent mais qui manquent encore d'un esprit de fonceur.»

«C'est vrai, les jeunes sont motivées et progressent rapidement» analyse pour sa part Sandra Rodriguez. «Et ce dans une super ambiance d'équipe» appuie Annie Archambault.

Régulièrement titularisée la saison dernière, Evangéline Taramaraz (17 ans) fait partie des filles qui comptent, depuis quelques mois, un temps de jeu inférieur à l'an dernier. Ce qui ne semble pas lui déplaire outre-mesure: «Depuis que j'évolue en LNB, j'ai progressé dans tous les domaines (physique, technique). Cela se ressent positivement lorsque je dispute une rencontre en juniors. Au niveau de la LNB, il ne m'est pas aisé de prendre la place de Nathalie Ganguillet ou d'Annie Archambault.»

Prendre match après match

«Même si elles jouent moins longtemps que la saison dernière, Valérie Widmer, Evangéline Taramaraz et Emilie Estelli ont indéniablement progressé ces derniers mois, commente Stefan Rudy. Ces filles doivent désormais prendre plus de risques offensifs en arrêtant de se reposer sur leurs coéquipières plus expérimentées.»

Même si une éventuelle participation au tour de promotion-relégation LNA-LNB au printemps, voire une promotion, ne laisse pas indifférent Stefan Rudy - «le potentiel existe à nous de bien gérer nos matches directs et de ne pas connaître de blessure grave» précise-t-il -, l'essentiel demeure le travail à moyen terme. «Dans cette optique, la porte du BBCC demeure toujours ouverte à des joueuses du canton désireuses de progresser, relève Stefan Rudy. Une promotion? Ce serait un gain indéniable en expérience pour nos jeunes joueuses. Mais pour l'heure nous prenons match après match.»

Et qui sait...

FAZ

BBCC Deux fois à domicile

Les amateurs de basket chaux-de-fonnier auront une dernière fois l'occasion en cette année 1997 de voir à l'œuvre les deux équipes de LNB chères à la présidente Lionella Beretta-Asticher. Sur le coup de 15 h, les filles de Stefan Rudy accueillent Sarine FR, avant que les hommes n'affrontent Morges à 17 h 30.

Troisièmes du classement, les filles du BBCC tenteront de boucler les matches aller par un neuvième succès en onze parties. En recevant Sarine FR, Annie Archambault et ses coéquipières devraient logiquement arriver à leurs fins. «Attention, prévient toutefois Stefan Rudy. Depuis quinze jours, Sarine FR évolue avec une joueuse américaine (réd.: Mary Elis Gleason, la meilleure shooteuse de NCAA du championnat 1996-1997, rien que ça) terriblement redoutable dans les tirs à trois points. Nous devons donc nous montrer vigilants.» Pour contrecarrer la nouvelle leader fribourgeoise, Stefan Rudy devrait adopter, soit une «box», soit une défense dédoublée.

Côté effectif, la troupe chaux-de-fonnière se présentera au grand complet. «Emilie Estelli sera vraisemblablement surnuméraire. Pour le reste, je reconduirai l'équipe du week-end dernier. Sauf accident, nous devrions passer le cap sans encombre. Surtout si je songe à l'état de confiance que traversent plusieurs des filles» espère l'entraîneur d'un BBCC qui conclura l'année samedi prochain à Opfikon.

D'ores et déjà condamnés à se battre contre la relégation au printemps 98, les hommes

du BBCC n'en gardent pas moins l'envie de bouculer les ténors du groupe.

Rééditer l'exploit de la Coupe

Une semaine avant de se rendre dans l'antre du leader invaincu du groupe 1, Boncourt, Ian Forrer et consorts sont bien décidés à faire trébucher Morges. «Nous allons tout tenter pour renouveler notre exploit des seizièmes de finale de la Coupe (réd.: victoire chaux-de-fonnière 85-80)» lance, plein d'espoirs, Pierre-Alain Benoît.

Pour arriver à leurs fins, les Chaux-de-Fonniers ont particulièrement travaillé, cette semaine à l'entraînement, leurs schémas d'attaques et la façon de contrer efficacement les nombreux shooteurs à trois points de Morges. «Nous devons adopter une défense individuelle basée sur l'entraide» lâche un Pierre-Alain Benoît qui espère, soit dit en passant, une réaction de la part de Kenneth Hart, auteur d'un peu enviable 6/14 aux tirs face à la lanterne rouge Rapid Bienne, samedi dernier.

Côté effectif, l'entraîneur chaux-de-fonnier hésitait, hier soir, entre inscrire sur la feuille de match le jeune Vincent Munari ou Jean Phildius. Pour le reste, le mentor du BBCC reconduira l'équipe victorieuse à Bienne.

FAZ

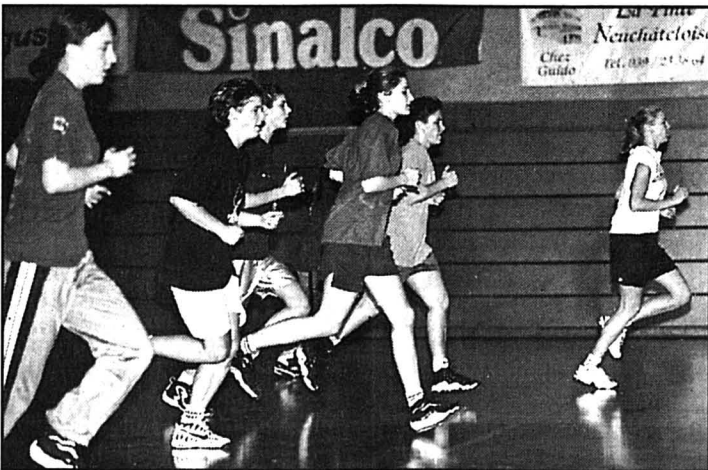
A l'affiche

Aujourd'hui

LNB masculine
17.30 La Chx-de-Fds - Morges

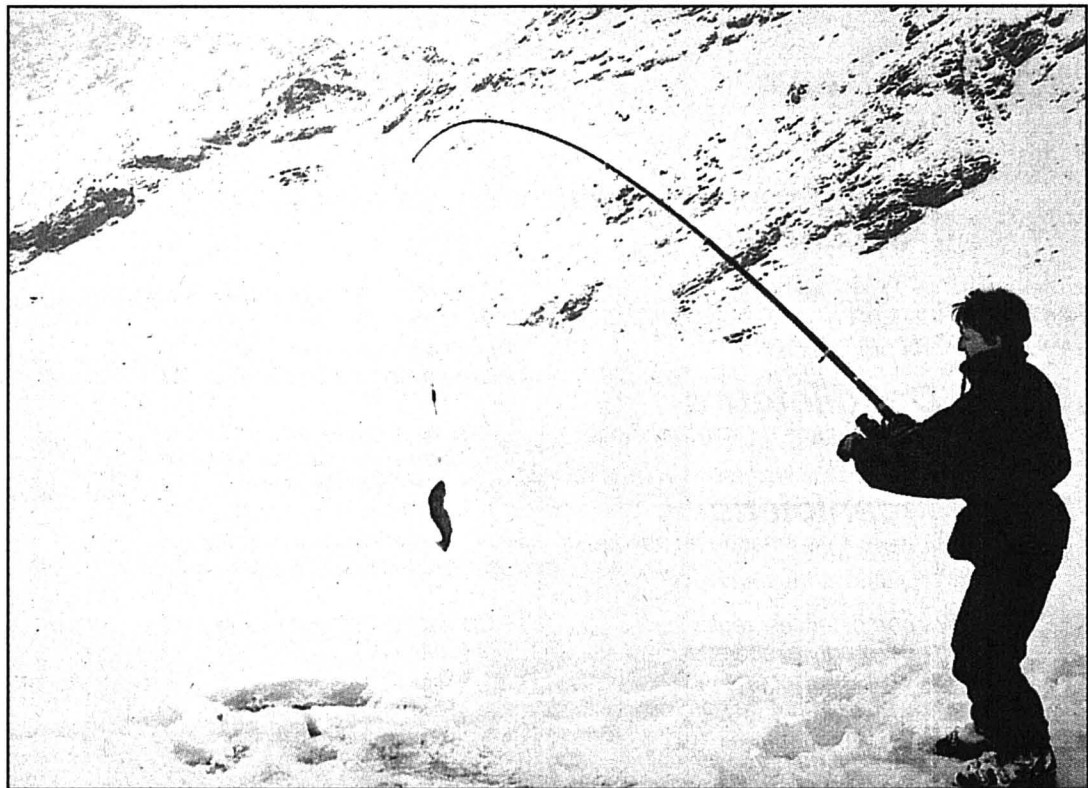
LNB féminine
15.00 La Chx-de-Fds - Sarine FR

Première ligue féminine
15.00 Université - Cossonay



Les basketteuses chaux-de-fonnières réalisent un excellent parcours cette saison. photo Galley

Escapade Pour appâter le touriste, le val d'Anniviers lance le «pêchaski»



Du plaisir de la randonnée à la satisfaction du pêcheur – pour peu qu'on ne soit pas bredouille!

photos sp

Allier les plaisirs de la pêche aux frissons de la randonnée? C'est comme l'œuf de Colomb, il suffisait d'y penser! C'est fait: les instances touristiques du val d'Anniviers lancent l'hameçon «pêchaski». Aux vacanciers, maintenant, d'y mordre dès janvier prochain!

La concurrence est rude sur le marché des vacances, les flocons se font rares en altitude: comment, dès lors, survivre dans le paysage hivernal? En apportant un petit plus aux traditionnels forfaits «hébergement-abonnement de ski», que

la plupart des stations déclinent à toutes les catégories de prix. Imaginatifs, les Valaisans du val d'Anniviers a peut-être trouvé leur solution: faire miroiter le bleu d'une truite sur la neige d'une semaine blanche. Autrement dit, combiner les joies du ski à celles de la pêche, pour un prix forfaitaire n'excédant pas celui d'une semaine «normale», lois de la promotion obligent.

Pour devenir l'un des pionniers de cette offre destinée aux plus de 16 ans, nul n'est tenu d'appartenir au vivier des 200.000 pêcheurs recensés dans les 590 sociétés de pêche en Suisse. Seule exigence:

l'hôte devra séjourner trois nuits au moins dans un hôtel de la vallée, cinq s'il choisit un appartement ou un chalet. Ensuite, chaque lundi et chaque vendredi, à lui de profiter de l'alternative: ou s'enclencher au pied des remontées-pentes, ou chausser ses peaux de phoque (les raquettes sont elles aussi homologuées) pour tester l'excursion «pêchaski».

Sans arête

Chaudement vêtu et canne à pêche sur le dos, seul signe distinctif de cette nouvelle race d'aventuriers, il mettra le cap sur les lacs Arnina, Noir ou Lona. Au bout d'une heure

trente à trois heures de randonnée – tout dépend de la destination –, l'effort soutenu du skieur de fond cédera la place à la patience inébranlable du pêcheur. Mais avant de jeter l'hameçon, il faudra encore briser la glace avec un matériel idoine, comme on le fait au Canada ou en Suède: car c'est bien l'esprit du Grand Nord qui souffle sur le pêchaski, aux trompeuses sonorités slaves.

Si l'aventure permet de respirer à pleins poumons l'air enivrant des sommets, elle ne s'apparente en aucun cas à une exploration sauvage de la nature. D'abord, parce qu'elle

est placée sous la surveillance d'un guide de montagne professionnel, chargé d'accompagner et de guider les groupes: ensuite, parce que chaque participant n'aura droit qu'à un nombre limité de prises. Sur ce point comme sur d'autres, les instances touristiques ont d'ailleurs accordé leurs violons avec la Fédération des pêcheurs du district de Sierre, locataire de ces trois lacs, pour qu'aucune arête ne lui reste en travers de la gorge. En revanche, le quota minimum de truites ne fait l'objet d'aucune garantie et celui qui rentre bredouille ne sera pas remboursé!

Avantagés par leur moyen de locomotion, les skieurs seront de retour plus vite que les Davy Crockett sur raquettes. Peu importe: le soir au coin du feu, les plus chanceux, ou les mieux armés – oui aux appâts, non aux amorces de «pâtes» – auront le privilège de déguster leur propre poisson, que l'hôtelier aura volontiers apprêté dans ses cuisines...

Dominique Bosshard

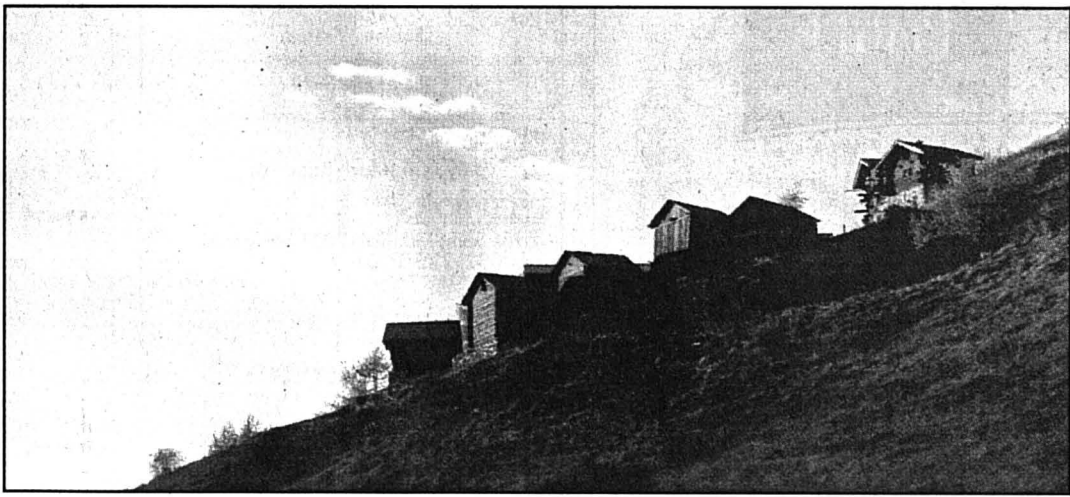
● L'offre «pêchaski» sera valable du 5 janvier au 14 février 1998; renseignements auprès de Aida-Anniviers tourisme, Vissoie, tél. 027 475 43 55, fax 027 475 20 82.

Une région qui cultive l'accueil hiver comme été

Le val d'Anniviers prend son élan à Sierre, au bord du Rhône, pour se hisser au pied de prestigieux sommets: le Weisshorn, l'Obergabelhorn, le Zinalrothorn, le Besso, le Bishorn, la Dent-Blanche et, last but not least, le Cervin. A la belle saison, ses prairies en fleurs, ses forêts de feuillus et de conifères, ses rocs et ses pierriers sont autant de témoignages de la pérennité des Alpes.

Beaucoup plus récents, les bâtiments n'en gardent pas moins la trace de deux mille ans d'architecture alpine, où l'on peut lire l'évolution progressive du mode de vie des

Anniviards. Jusqu'au début du XXe siècle, ils étaient nomades: propriétaires de vignes à Sierre, ils cultivaient également les champs et entretenaient les alpages pour leur bétail. En changeant d'activité, ils changeaient donc de domicile, du mayen à l'alpage, de l'alpage à la demeure sierroise. Cette «bougeotte» les prédisposait-elle à s'ouvrir au tourisme? Toujours est-il que, dès le XIXe siècle, l'on accueillait déjà les vacanciers au Grand-Hôtel de Chandolin ou à l'Hôtel Weisshorn, à 2300 mètres au-dessus de Saint-Luc. Aujourd'hui, cinq stations de sports d'hiver ont



Une paix de bout du monde...

photo sp

DBO

Coup de fourchette Le Chevreuil enchanteur



Le Chevreuil, à la Chaux-de-Fonds, voilà un établissement qui a du panache: ravissante salle à manger rustique, cuisine fraîche et soignée, et surtout un charmant et souriant accueil, sans oublier des patrons, Marie-Thérèse et Christian Vanhouteghem qui ne manquent pas aux règles de courtoisie en venant serrer chaleureusement la main des clients sur le départ. Et cela depuis onze ans!

Très couru, notamment à l'heure de midi, le Chevreuil propose tous les jours un menu dans la partie Café, des plats comme à la maison, tels endives au jambon, tomates farcies ou encore bœuf braisé. A la salle à manger, sur des tables nappées et dressées avec goût, on peut déguster un menu d'affaires –

entrée, potage, plat principal et dessert – pour quelque 30 francs, ce qui ne manque pas d'allécher plus d'un businessman. Variée et riche, la carte est modifiée tous les deux mois, se déclinant au rythme des saisons. Elle fait actuellement la part belle aux cuisses de grenouilles et à un savoureux foie gras. Pour les Fêtes, le chef propose ainsi une spécialité: un médaillon de bœuf et du foie gras maison.

La finesse et le soin apporté à la cuisine du Chevreuil lui valent de figurer depuis quelques années déjà dans le Guide Michelin (dont dans l'édition 1998), aux côtés de huit autres établissements chaux-de-Fonniens. Une bonne adresse à retenir.

Corinne Tschanz



Le Chevreuil, onze ans de fidélité à une cuisine fraîche et soignée.

photo Galley

Coup d'aile Hit-parade des tarifs aériens

Départ de Genève:

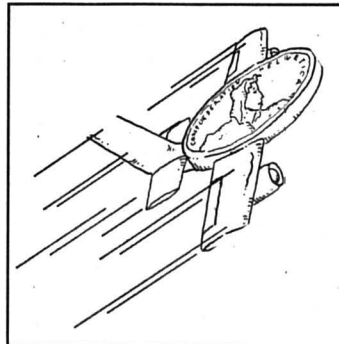
Atlanta (790.-*) avec Delta Air Lines
Boston (625.-) avec KLM
Calgary (1245.-) avec Air Canada
Las Vegas (990.-*) avec Delta Air Lines
Miami (990.-) avec Swiss World Airways
Montréal (820.-) avec Air France
La Nouvelle Orléans (939.-) avec United Airlines
Québec (1059.-) avec Air Canada
Tampa (890.-*) avec KLM-Martinair

Départ Zurich

Anchorage (1390.-) avec Balair

* Tarif jeunes

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages



d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse <http://www.travelmarket.ch> et sont publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez également obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

Attention: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



Etes-vous un(e) passionné(e) de montres?

Technico-commercial(e)

Notre département Marketing/
Vente cherche une personne
responsable de la gestion des
mouvements mécaniques.

relevez le défi qu'offre ce poste
intéressant.

Barbara Schürmann attend votre
candidature écrite ou votre
téléphone 032/655 71 11

Vous alliez les connaissances
techniques et commerciales spéci-
fiques du monde horloger avec un
flair certain pour les chiffres et les
statistiques. De plus vous êtes
bilingue français/allemand et possé-
dez des connaissances de l'anglais.
Dynamique et persévérant(e), vous

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Granges

Réussir sur les marchés internatio-
naux de l'horlogerie et de la micro-
électronique exige de s'atteler aux tâches les
plus diverses. Vous avez les aptitudes requises
pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

145-736613/4/4



Vous souhaitez mettre à profit toute votre expérience?

Nous recherchons du personnel
qualifié pour renforcer notre équipe
de production.

et de l'expérience un poste de travail
intéressant sur des équipements
modernes et les avantages d'une
activité en 2 ou 3 équipes.

Décolleteurs

pour des parcs machines de tours
multibroches

Vous vous reconnaissez dans ce
profil? Si oui, nous serons heureux
de faire votre connaissance.

Mécaniciens

pour tours à commande numérique
(CNC)

Veuillez adresser votre candida-
ture écrite à Madame S. Camenzind.

Vos compétences: régler les
machines, produire, surveiller, faire
des correctifs et livrer en final des
pièces de qualité haut de gamme.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Granges

736646-236

Réussir sur les marchés internatio-
naux de l'horlogerie et de la micro-
électronique exige de s'atteler aux tâches les
plus diverses. Vous avez les aptitudes requises
pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

Nous offrons à du personnel
qualifié ayant une formation solide

Arts



graphiques

CANTON DE FRIBOURG

LA DIRECTION DES FINANCES DU CANTON DE FRIBOURG
met au concours le poste d'

Analyste-programmeur/euse (chef de projet)

auprès des Registres fonciers (Registre foncier de la Sarine).

Domaine d'activités: conduite et mise en œuvre de l'informatisation
du registre foncier dans le canton de Fribourg. Engagement de durée
limitée.

Exigences: ingénieur en informatique ou formation équivalente; con-
naissance des progiciels ORACLE, NT, UNIX, MICROSOFT et environ-
nement bureautique; expérience dans la direction de projets; de langue
maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de
l'autre langue.

Entrée en fonctions: immédiate ou date à convenir.

Renseignements: M. Bertrand Renevey, conservateur du Registre
foncier de la Sarine, tél.026/305 35 72.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre
écrite avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et
références jusqu'au 9 janvier 1998 à l'Office du personnel de
l'Etat, rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg, Réf. 4504.

300508-236

Quoi de neuf
dans la presse suisse!

[http://www.
publicitas.ch](http://www.publicitas.ch)

Let's surf



PUBLICITAS

manufacture le clole metalem

cadrans soignés

Dans le but de renforcer notre secteur contrôle
qualité, nous cherchons:

un responsable contrôle technique

- solide formation microtechnique
- bonne connaissance du produit horloger
Priorité sera donnée aux personnes ayant quelques
années d'expérience dans le cadran ou la boîte.

Faire parvenir votre dossier à:
METALEM S.A. - Concorde 29 - 2400 LE LOCLE
à l'attention de M. FELLER

19466-236

MANUFACTURE

PIAGET

LA CÔTE-AUX-FÉES - SUISSE

ASSEMBLAGE DE MONTRES
HAUT DE GAMME

Recherche pour son Bureau
Technique

Un Ingénieur E.T.S. ou Technicien E.T.

qui se verra confier la tâche de suivre le
développement de produits Baume &
Mercier et la conception d'outillages
pour la production. L'établissement des
nomenclatures de produits fera égale-
ment partie de son domaine d'activité.

Pour mener à bien ces deux tâches, le
candidat doit posséder une parfaite
expérience de la CAO et des outils
Informatiques, ainsi que quelques
années d'expérience dans le domaine
horloger.

Notre société offre les prestations et
les avantages sociaux d'un grand groupe
moderne.

Si vous montrez un intérêt pour le
poste décrit ci-dessus, veuillez envoyer
votre offre de service manuscrite, à
l'adresse suivante:

MANUFACTURE PIAGET
SERVICE DU PERSONNEL
2117 LA CÔTE-AUX-FÉES

LES MANUFACTURES SUISSES V-L-G

123028-236

L'EXPRESS

Editeur:
Fabien Wolfrath
Rédacteur en chef:
Stéphane Sieber

Tirage contrôle: 29.393 exemplaires
(REMP, mai 1997)

Lecteurs 69.000 (Mach Basic 96)

RÉCEPTION:

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. (032) 725 65 01
Téléfax 724 77 36

Ouverture: du lundi au vendredi,
de 8 h à 18 h (vendredi: 17 h).

Nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 50 à 12 h
et de 13 h 55 à 18 h.

En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au vendredi
de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS:

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. (032) 725 65 01

Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 77.-	Fr. 146.-	Fr. 276.-

Y compris 2% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception,
rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les ordres de changement d'adresse,
pour une durée de 6 jours ouvrables,
au minimum, doivent parvenir par écrit
cinq jours ouvrables à l'avance.

Les frais seront facturés avec le
renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ

Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42
Fax 032 / 729 42 43

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h,
édition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à
déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39
en dehors des heures d'ouverture
de la réception.

Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

900219-110



JACOTDES COMBES

Votre partenaire pour l'usinage et la
transformation des métaux ainsi que
pour les constructions destinées à
tous les systèmes de clôture

Dans le cadre de la planification et de la réalisation d'objectifs
pour l'avenir, ainsi qu'en vue d'étendre et de renforcer notre
présence sur le marché, nous recherchons une personne dési-
reuse d'atteindre avec nous les objectifs ambitieux que nous
nous sommes fixés. Nous recrutons un

Technico-commercial

prêt à s'investir complètement au sein de notre équipe moti-
vée. Vous rapporterez vos activités en matière de conseil et de
vente en véritable gestionnaire de la clientèle actuelle et future.
Nos interlocuteurs sont principalement l'industrie mécanique et
métallique, les architectes, les ingénieurs, l'industrie du bâti-
ment dans son ensemble, les propriétaires de bâtiments et de
terrains, les communes, les administrations et institutions
publiques.

Nous souhaitons confier cette mission difficile et de responsa-
bilité à un

Ingénieur HTL spécialisé construction métallique ou mécanique, ingénieur d'études, dessinateur et technicien TS, ayant une expérience dans la vente

Vous prenez en charge et conseillez vos clients dès le premier
contact jusqu'à l'élaboration du devis et de l'offre en passant
par l'étude de la demande. Vous disposez pour ce faire des
compétences de vos collaborateurs et d'une infrastructure bien
équipée au sein du service technique interne. Le travail en
externe représente environ 50 %.

Afin de satisfaire aux exigences de ce poste, vous devez maî-
triser parfaitement l'allemand et le français à l'écrit et à l'oral
(bilingue). Vous avez de préférence entre 25 et 40 ans.

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre candidature à
l'adresse indiquée ci-dessous. Nous étudions vos références
avec la priorité nécessaire et vous garantissons la plus stricte
confidentialité. Pour de plus amples informations, vous pouvez
appeler M. W. Steiner.

296-744162/4x4

Haussener Partner Consulting

Conseil en gestion et recrutement de cadres
Postfach, 2555-Brügg Tel. 032/ 372 11 01

Bern-Aggljo Basel-Nordwestschweiz Biel-Mittelland-Solothurn Zürich
St.Gallen-Ostschweiz

En concert Les Crawlin'Kingsnake, des Chaux-de-Fonniers qui voient grand

Ce soir, Bikini Test accueillera un concert unique et exceptionnel: à l'occasion de la sortie du premier et remarquable album du Crawlin'Kingsnake Blues Band («Stomp My Feet»), l'excellent trio chaux-de-fonnier se produira augmenté d'une bonne partie des cuivres, cordes et choristes qui les ont rejoints lors des épiques sessions d'enregistrement, soit une vingtaine d'excellents musiciens parmi lesquels des membres de la fanfare de La Chaux-du-Milieu et le Quatuor Pantillon. Avant cet événement qu'il sera par la suite impossible de reproduire (coûts prohibitifs), nous avons rencontré Raph Bettex (guitare et chant), Stéphane Moor (basse) et Speedy Jeanrenaud (batterie). Interview de trois passionnés qui sont allés au bout de leur rêve.



Raph Bettex, Stéphane Moor, Marc Jeanrenaud et Stéphane Mercier (de g. à dr.).

photo p. bohrer

- Alors, heureux ?

- Aux anges! C'était un boulot énorme avec beaucoup de monde et un gros budget. Pour la première fois, le projet a tenu d'un bout à l'autre et correspond totalement à ce que nous imaginions au stade informel.

- Que d'invités!

- L'idée était de réaliser un CD sur lequel nous assumions complètement le fait d'être Suisses, d'habiter cette région et d'y jouer une musique provenant d'une autre culture. Nous voulions utiliser au maximum le potentiel des gens d'ici. Sans drapage. Nous voulions un truc généreux, un truc énorme. Comme un cadeau.

- L'approche est ambitieuse...

- On voulait autre chose que sur scène. L'identité est la

même, mais... quand tu es en studio pour réaliser ce petit objet, tu n'as plus ni le visuel, ni la prise de risque, ni le show. Il fallait donc remplacer ça par autre chose.

- Qu'en est-il de la diffusion?

- On va s'appuyer sur les concerts. On arrive, on monte le truc, on joue et on repart. C'est bien simple: un premier disque, ça ne se distribue pas, à moins d'être LA révélation de l'année. Personne ne prend de risque. Jamais. Quelle que soit la qualité du truc. Bon, la fonction de ce produit, c'est de dire «Voilà, c'est ça la musique que l'on joue en studio». Il sera dans les magasins, d'une manière ou d'une autre.

- Il faut de l'expérience, de l'érudition pour le blues?

- Le blues a toujours été une musique de minorités. C'est pourtant la base de tout ce qu'on entend aujourd'hui. Il faut avoir un goût pour ça. Il faut jouer, reprendre des tomates dans la gueule, s'améliorer. Nous avons tous dix ans d'expérience.

- Pourquoi le blues?

- Raph: Parce que ce n'est pas une musique qui s'arrête quand tu presses le bouton «stop». C'est un tout que je n'ai jamais retrouvé ailleurs. C'est une musique qui parle de ce qu'on vit, de ce qu'on sent. Et on ne se sent jamais la même chose. Prends le thème standard: une chanson pour dire à ta femme que tu l'aimes. Un soir, tout va bien, tu chantes à l'aise. Le lendemain, coup de fil

un peu «limite». Tu ne sais pas où elle est, ce qu'elle fait. Tu vas lui dire «Je t'aime» différemment: tu ne veux pas la perdre. Tu vas insuffler là-dedans ta vie et tes sentiments. Sinon, c'est une musique vide, insupportable.

- C'est une musique d'hommes?

- (Rires) Non. C'est une musique de vie. Tu t'y retrouves ou pas, c'est une autre affaire. Les bluesmen te racontent les choses telles qu'elles sont. D'ailleurs, ceux qui ne sont pas honnêtes ne durent pas. No bullshit! Droit à l'essentiel. C'est un peu la pénicilline de l'âme. Tu te vides.

- Comment est né l'album?

- Une année de travail pour financer l'affaire puis une année

pour tout organiser. Nous voulions une section de violons, la meilleure de la région. On téléphone au quatuor Pantillon de La Chaux-de-Fonds, ça les intéresse. Ils font de la musique classique sur le même mode que nous: des indépendants qui tournent avec leurs instruments, dans un bus. C'est rare. L'arrangeur aussi fonctionne comme nous, à l'enthousiasme. Nous avons bossé les arrangements à Genève. Ensuite, une semaine à Bikini Test pour tester tout ça. Enfin, un mois et demi de studio, avec un calendrier extrêmement précis.

- Vous êtes très homogènes depuis l'arrivée de Speedy.

- C'est certain. Tout à coup, on s'est tous mis à travailler dans la même direction, avec le

même amour du truc. Il a fallu trouver les bonnes personnes. Celles qui sacrifient tout. Des gens qui apportent leur propre bagage. On ne peut pas passer son temps à donner des ordres. C'est à ce moment-là que c'est devenu un band pro.

- La géographie est un handicap?

- Stéphane: T'es forcément moins crédible qu'un Américain. Mais le blues est universel. Je ne suis pas noir, je ne suis pas américain. Alors, que suis-je? J'ai été amené à me poser la question. Et ce que je suis juste un mec qui aime bien cette musique-là ou est-ce que je peux aller au-delà? C'est là que j'ai découvert ce qu'est vraiment le blues.

- Raph: Est-ce que tu te donnes le droit de le faire ou pas? T'es à La Chaux-de-Fonds, pas à la Nouvelle-Orléans. C'est tout le propos du disque. On aurait pu aller l'enregistrer aux États-Unis pour beaucoup moins cher et frimer avec ça. «On l'a fait à Lafayette, à Bâton-Rouge, yeah!» Mon c..! On vit ici, on travaille ici, on a légitimement le droit de le faire.

- L'avenir?

- L'envie de s'exporter. Nous avons écumé la Suisse, allons voir ailleurs.

- Speedy: Là, on tourne avec Rock Bottom. L'autre soir, on a enregistré avec lui en studio. Lui qui vient des États-Unis a besoin d'un band. On va en studio, on fait une prise, elle est dans la boîte. Parce qu'on est un band et qu'on sonne blues. Après-demain, il vendra ça aux États-Unis et personne ne se demandera si nous sommes Norvégiens, noirs ou blancs. Voilà.

Propos recueillis par Miguel Morales

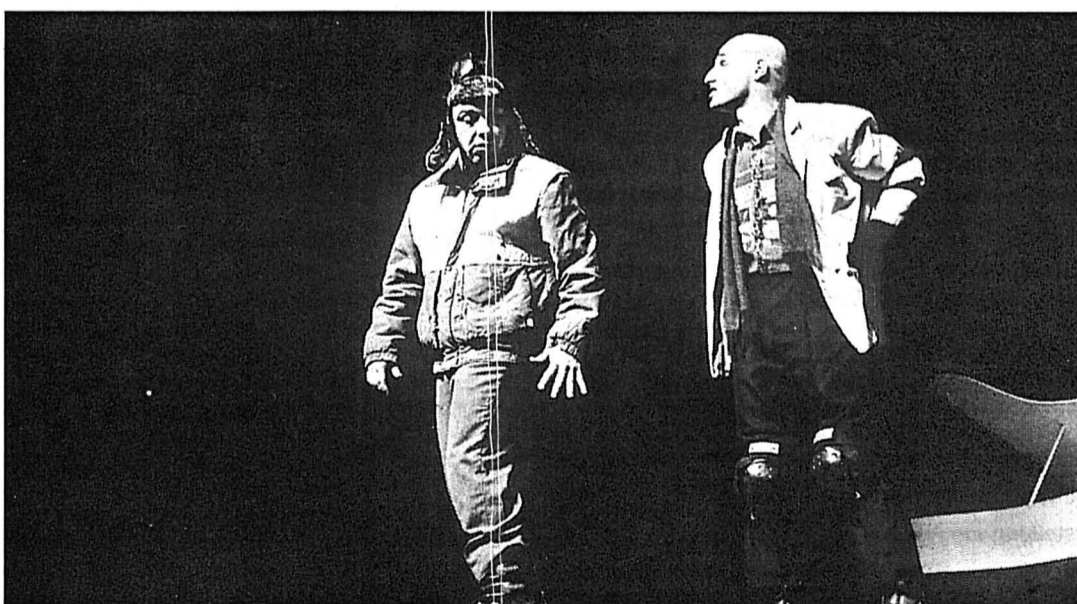
● La Chaux-de-Fonds, Bikini Test, ce soir dès 21h.

Revue C&B Pour rire en février, 5e édition des humoristes neuchâtelois

Que l'on se rassure! Si le Casino du Locle ne se fendra pas de rire au tournant de l'année, la célèbre Revue Cuche & Barbezat, cinquième mouture, aura lieu en février. Simple question de calendrier, qui n'enlèvera rien à la joie d'une rencontre attendue par tous les publics.

Cuche & Barbezat et leurs acolytes, c'est un peu comme une certaine marque de chocolats - C&B -, c'est-à-dire réservé pour la bonne bouche. Mais, malgré leur succès grandissant, ils ne roulent pas les mécaniques, les deux Neuchâtelois qui amusent Paris depuis plusieurs semaines - on en redemande, on joue les prolongations -. Et ils n'oublient pas leur fidèle public du Casino, où l'on a tant ri ces derniers hivers, passant en revue les événements et les non-événements de l'année. Néanmoins, il faudra attendre encore un peu pour se mettre la 5e édition sous les yeux, décalée de quelques semaines, pour un maximum de confort des spectateurs.

Pour rappel, ils furent 9000 lors de la précédente édition à prendre le chemin du Locle pour une pinte de bon sang. Les retombées d'une telle



Souvenir de la mémorable 4e cuvée de la Revue. Cuche & Barbezat reviendront bientôt tout ragaillardis sur les planches du Casino.

photo Galley-a

transhumance pour rire et s'amuser ne sont par conséquent pas négligeables.

Tex out, Miserez «à suivre»

Pour ce rendez-vous de début d'année - 30 représentations sont prévues entre le 5 février et le 15 mars, des supplémentaires étant déjà agendées -, la troupe renouvelée se passe du pote Tex ou de Pierre Miserez, qui poursuit sa carrière en one-man-show avec son brillant spectacle «à suivre». Aux côtés de Cuche et

Barbezat, on trouvera donc Renaud Rutten, Joël Michiels, Natacha Sapey, Noël Antonini, Carlos Henriquez et Christophe Bugnon, tandis qu'Étienne Frey, directeur de l'ensemble Sinopia, réglera les chorégraphies de sa poignée de danseurs. On entendra aussi les musiques de Benoît Viredaz, Jean-François Lehmann, Lucas Gonseth, Vincent Pellet, David Lack et Martial Rosselet, six musiciens de la région. Confiés à deux professionnels, François

Vaillancourt et Biaggio La Terra, qui ne manqueront pas d'introduire toutes les ficelles utilisées en cinéma ou à l'opéra qu'ils connaissent bien, y compris les coulisses, les décors dynamiseront la Revue. En bref, une vingtaine de personnes se trouveront associées au plateau et une quinzaine à la technique. Un gros bastirgine!

Incontournable 150e

Si la Revue n'est pas composée autour d'un thème spé-

cifique propre à faire monter la mayonnaise, il va de soi qu'elle ne ratera pas le 150e anniversaire de la République, qui sera d'ailleurs fêté sur les planches. Autres faits, divers ou non, ayant marqué l'année, les décès des Barbara, Diana, mère Teresa ou Gianni Versace passeront à la moulinette de C&B. Qui n'ignoreront pas non plus les fonds en desherence, l'assurance maladie, les Jeux olympiques de Nagano ni les déboires du football helvétique. «Mais, c'est une création collective, nous répéte-

rons à partir du 5 janvier, reste donc encore une bonne part de mystère», déclarent les principaux protagonistes. «On souhaite mélanger plus encore les genres que précédemment, dans une idée de rapprochement avec la comédie musicale», poursuivent Cuche et Barbezat, les malicieux que l'air de Paris ne pourra qu'avoir améliorés et renouvelés.

Preuve en sera faite dès le 5 février!

Sonia Graf

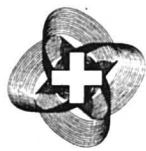
● Le Locle, Casino-théâtre, 5 février-15 mars.

Infos pratiques

La location des places pour les représentations de la Revue 98 sera ouverte au Ticket-Corner dès mercredi 17 décembre. En outre, et «surtout afin de ne pas défavoriser les habitants des régions non-urbaines, l'une de nos grandes préoccupations», ainsi que le souligne Marcel Schiess, de L'Agence, il sera possible aussi de réserver auprès de Ticketline (tél. 022/311 14 11, fax 01/225 60 66, Internet <http://ticketline.ch>). En outre, et contrairement au

passé, toutes les places du Casino seront numérotées. Enfin, les places encore disponibles pourront être acquises à la caisse, 2 heures avant chaque spectacle. L'accès et l'accueil du public seront en plus améliorés, promettent les organisateurs. Calendrier: demander le programme (L'Agence, 032/968 01 49, fax 032/968 13 32, 079/240 33 67 ou Casino Théâtre, 032/931 56 73, fax 032/931 14 03, 079/250 73 62).

SOG



CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE DES
CHRONOMÈTRES

COSC / BO DU LOCLE

Suite au départ du titulaire, appelé à la direction centrale du COSC, le BO du Locle met au concours, après redéfinition, son poste de

Directeur(-trice)

Cette fonction à plein temps comprend entre autres les responsabilités suivantes:

Gestion du laboratoire de contrôle,
Application du manuel de qualité,
Gestion du personnel du laboratoire,
Gestion du budget et contrôle de la comptabilité,
Contacts avec les clients et support technique.

Profil requis:

Ingénieur ETS en microtechnique ou formation/expérience équivalente.

Minimum 5 ans d'expérience dans la branche.
Connaissance approfondie de la montre mécanique indispensable.

Expérience confirmée de la gestion d'une petite équipe.
Capacité d'exploiter des équipements automatiques de production.

Aisance avec les outils informatiques actuels (Word, Excel et systèmes d'exploitation).

Faire offre manuscrite accompagnée des documents usuels jusqu'au 31.12.97 à: Direction du COSC, CP 298, 2301 La Chaux-de-Fonds

Cahier des charges disponible à l'adresse ci-dessus.

132-19327/4x4



Le développement est votre force ou êtes-vous passionné par les mouvements mécaniques?

Ingénieur Electronique/Software

pour la programmation de microcontrôleurs en assembleur et langage C. **Langues désirées:** E, F, D.

Expérience en électronique haute fréquence (VHF / UHF) et connaissant bien les logiciels de simulation HF. **Langues désirées:** E, F, D.

méthodes de montage de notre département des mouvements mécaniques.

Si vous désirez de plus amples informations au sujet de ces postes, adressez-vous à Madame M. Pérez, tél. 032/655 76 94.

ETA SA Fabriques d'Ebauches,
2540 Granges

Ingénieur en Electronique

pour notre développement de nouveaux produits horlogers. **Exigences:** Connaissances microélectronique, assemblage et physique. **Langues désirées:** F, D.

Ingénieurs en Microtechnique

pour le développement d'appareils électroniques et programmes de tests de laboratoire. **Exigences:** connaissances d'horlogerie, d'électronique et d'informatique. **Langues désirées:** F, D.

Ingénieur en Electronique/ spécial. RF

pour le développement des récepteurs pour les applications Pager. **Exigences:**

comme responsable méthodes pour l'assistance technique et les

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-7367314x4



BUGNARD S.A.

Outillage - Machines
Appareils de mesure
Case postale 11
1000 LAUSANNE 20

Nous sommes à la recherche d'un collaborateur à la vente extérieure

Nous:

un commerce spécialisé dans la vente d'**outillage, de machines et d'appareils de mesure** pour les électriciens ainsi que pour l'industrie électrotechnique

nos besoins: repourvoir un poste de collaborateur externe par une personne dynamique, ambitieuse et prête à s'engager dans une entreprise de vente.

Vous:

votre formation: vendeur avec de bonnes connaissances techniques (électricité, télécommunications) pouvant justifier de plusieurs années de pratique dans la branche ou une branche proche.

votre cahier des charges: visiter une clientèle existante et assurer son développement par une prospection systématique.

votre secteur géographique: les cantons de Genève, Vaud ouest, Neuchâtel, Jura.

FAITES-NOUS PARVENIR votre dossier de candidature ou demandez des renseignements directement à M. V. Bugnard au 021 / 624 00 54.

e-mail: Info@bugnard.ch
Internet: <http://www.bugnard.ch>

123195-236



COMMUNE DE PESEUX MISE AU CONCOURS

Par suite de restructuration, la Commune de Peseux met au concours le poste de

Chef du service des travaux publics

Cette personne sera chargée principalement des tâches suivantes:

- organisation du travail du personnel du service,
- direction du personnel du service,
- entretien des rues, trottoirs, places, terrains et W.-C. publics, arrêts TN,
- entretien des véhicules, machines, outillage,
- ramassage des ordures ménagères, des déchets et du papier,
- installation et transports lors de manifestations.

Nous demandons:

- discrétion, conscience professionnelle, aptitude à travailler de manière polyvalente,
- si possible, déjà une expérience dans un service communal ou cantonal similaire.

Nos exigences sont:

- être au bénéfice d'un CFC dans une profession manuelle,
- avoir un permis de conduire pour véhicule léger,
- être apte à diriger le personnel du service et à organiser le travail,
- bénéficier d'une bonne santé.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Les candidats intéressés à ce poste voudront bien faire parvenir leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Conseil communal, jusqu'au 31 décembre 1997.

123182-236

Conseil communal



L'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL), à Berne, cherche pour son secrétariat romand une

MILCH
LAIT
LATTE

Secrétaire à temps partiel (70 à 80%)

Nous demandons:

- langue maternelle française,
- CFC ou formation équivalente,
- bonnes connaissances de la langue allemande,
- bonnes connaissances de l'informatique (Office 95).

Nous offrons:

- travail au sein d'une petite équipe,
- salaire en rapport avec les capacités,
- prestations sociales d'une entreprise moderne,
- horaire libre.

Entrée en fonctions: tout de suite ou date à convenir.

Les offres manuscrites avec prétention de salaire, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à l'UCPL, Secrétariat romand, Weststrasse 10, 3000 Berne 6, ☎ 031/359 52 21, M. J.M. Hofmann.

486273-236



YVERDON-LES-BAINS

J.-G. Criblet-Ogiz
Tél. 024/424 82 82
Fax 024/424 82 80

engage tout de suite ou à convenir

sous-chef de cuisine

Ce poste conviendrait à jeune cuisinier étant désireux de s'affirmer à la tête d'une brigade en remplaçant le chef lors de ses congés-vacances. Place à l'année.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avec photo ou tél. au (024) 424 82 82 et demandez M. J.-G. Criblet.

15217-236



PHARMATIC

Informatik für die Apotheke

Als Marktleader im Bereich Informatiklösungen für Offizin- und Spital-Apotheken und Mitglied der OFAC Gruppe betreuen wir mit unseren 60 Mitarbeitern an unserem Standort in Bern über 500 Kunden in der ganzen Schweiz.

Zur Verstärkung unserer Software-Entwicklungsabteilung suchen wir per sofort oder nach Vereinbarung eine(n)

Analytiker/-in - Programmierer/-in

Aufgaben:

- Entwicklung branchenspezifischer Software für Apotheken
- Erstellen von Anwendungen mit moderner 4GL unter Windows NT
- Mithilfe bei der Erstellung von Analysen
- Pflege von Kundenkontakten zu User Groups und Pilotkunden

Anforderungen:

- Abgeschlossene Informatik Ausbildung
- Erfahrung in Analyse und Programmierung
- Erfahrung mit 4GL Programmierung (z.B. Magic)
- Selbständige und exakte Arbeitsweise

Wir bieten Ihnen die Mitarbeit in einem jungen und initiativen Team Entwicklern. Mittelfristig besteht die Möglichkeit, sich im Rahmen unserer neuen Software-Applikation, in eine objektorientierte Sprache einarbeiten zu können.

Haben wir Ihr Interesse geweckt? Dann zögern Sie nicht, Ihre Bewerbungsunterlagen an folgende Adresse zu senden:

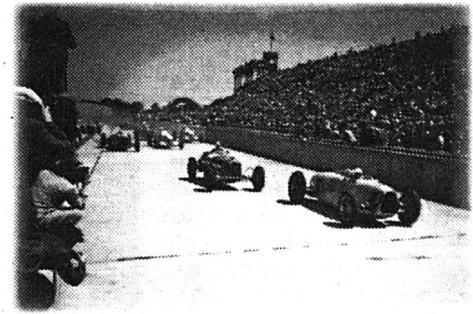
PHARMATIC AG

Personalwesen, Postfach
3000 Bern 21
031/382 47 47

486348-236

Depuis que les moteurs vrombissent à Monza, le spectacle n'a cessé d'être fascinant sur les circuits automobiles.

1922: l'un des monuments du sport automobile, l'autodrome de Monza, est construit en l'espace de 100 jours seulement en Italie.



Dès la course d'ouverture, les Alfa Romeo à la feuille de trèfle se montrent les meilleures et elles le seront encore pendant longtemps. Depuis cette époque, Si est également le leader dans sa spécialité. Notre journal lui en est reconnaissant et il vous promet pendant 75 ans encore des reportages pétaradants. *PS: la transmission des résultats sportifs à votre journal est presque aussi rapide que les bolides quand ils franchissent la ligne d'arrivée.*

75 ans de Sportinformation Si

Un cactus au Conseil municipal de Saint-Imier

Trente-neuf ans de bons et loyaux services aux TP égal un demi-litre de vin blanc à partager en trois personnes pour toute récompense?

Vendredi, 31 octobre 1997, pour M. Fernand Ruffieux, chef de la voirie des TP de la Municipalité de Saint-Imier, c'était son dernier jour de travail. Après 39 ans de bons et loyaux services, il était mis au bénéfice de la retraite. Il pouvait quitter son entrepôt des Noyes la tête haute et avec le sentiment du devoir accompli.

Ce même vendredi, vers 11 h, deux représentants des

TP se sont présentés au bureau de M. Ruffieux pour l'inviter à boire un verre. Dans un restaurant de la localité, l'on commanda un demi-litre de vin blanc. Après une heure environ d'échanges de propos divers, l'on se sépara comme trois copains sortant d'un apéritif mais, certainement le gosier sec?

Pour 39 ans de service, un demi-litre de vin pour trois personnes, ce n'est pas majorichon mais simplement honteux pour ne pas dire plus.

René Simon
Saint-Imier

Ailleurs...

Je viens de prendre connaissance de l'article consacré à la Maison d'Ailleurs par Dominique Bosshard dans l'édition du 22 courant.

Cet article est plutôt bien informé, et ça n'a pas toujours été le cas, dans d'autres journaux, s'agissant de cette institution. Pourtant, curieusement, un point crucial n'apparaît pas du tout - on n'a sans doute pas songé à le signaler à votre journaliste.

Les collections données en 1975 par Pierre Versins se distinguant par la rigueur ayant présidé à leur constitution, et par la façon, originale et profonde, qui les voit lier utopie, voyages extraordinaires et science-fiction, à l'exclusion bien comprise de domaines tels que fantastique ou merveilleux.

Or, quel que soit l'intérêt de l'œuvre littéraire de Tolkien (voir dans «Le Seigneur des Anneaux» le meilleur roman du XXe siècle, aux termes d'un sondage anglais récent, est très exagéré); quelle que soit en outre la valeur des illustrations de John Howe; il n'en reste pas moins que rien de tout cela ne relève de l'utopie, ni des voyages extraordinaires, ni de la science-fiction. Ceci, divers critiques l'ont établi clairement: l'un d'eux est Pierre Versins lui-même. Autrement dit, cette exposition n'avait pas sa place dans ce musée.

C'est en somme à croire que, quelque part et non Ailleurs, le désir de confusion l'a emporté sur le besoin de clarté...

Pascal Ducommun
La Chaux-de-Fonds

Dans le train

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'histoire d'un honnête homme dans le train du Val-de-Travers qui s'est fait traiter comme un vulgaire resquilleur. C'est un scandale, c'est de l'arnaque de la part des CFF. Il serait temps que la direction des CFF donne des instructions à son personnel. Il y a quelque temps, j'arrive à la gare d'Auwernier. J'avais deux billets de 10 fr., mais voilà, la gare est fermée. Le train RVT arrive et je dois re-

gagner Noiraigue. Je raconte mon histoire à l'agent qui accompagne le convoi, un brave homme, la gentillesse même. Il m'offre de faire un billet. Pour ne pas abuser de son temps, je lui ai dit que j'irai à la gare de Noiraigue où l'agent responsable m'a fait un billet Auvernier-Noiraigue sans problème.

Mais des ombres subsistent. A Champ-du-Moulin, il y a beaucoup de monde durant l'été. Des personnes font la balade de Noiraigue à Champ-du-Moulin. Les CFF ont installé en ce lieu un distributeur de billets, mais il ne rend pas la monnaie. Le prix pour regagner Noiraigue est de 1fr.40 en demi-tarif.

Autre chose encore. Que vous fassiez 5 km ou 200 km avec un vélo que le client doit monter et descendre lui-même, c'est 6 francs. Il me semble que pour le Val-de-Travers, 2 fr. pour le vélo, plus le billet, serait un juste prix. Le service à la clientèle des CFF semble s'en balancer. Et dire que les chemins de fer allemands sont 30% meilleur marché!

Bernard Reber
Saint-Blaise



Certains distributeurs des CFF ne rendent pas la monnaie. photo a

Val-de-Travers: pas seulement le social

Lettre ouverte à Monsieur le conseiller d'Etat Thierry Béguin

Monsieur le conseiller d'Etat,

Je me permets de vous faire parvenir un exemplaire de notre magazine régional «La Fée vagabonde» paraissant dans tous les ménages du Val-de-Travers. Vous seriez bien aimable de lire mon éditorial laissant transparaître également une opinion généralisée au Val-de-Travers. J'entends en toute solidarité appuyer le mécontentement de nos députés, élus, et commerçants locaux.

Placer chez nous tous vos centres sociaux cantonaux: Centre de requérants d'asile, Centre de toxicomanie, Centre de réinsertion pour chômeurs, outre notre Centre ASI: insister en nous installant votre Centre d'impression de l'Etat de Neuchâtel qui concurrence les imprimeurs neuchâtelois, c'est trop «d'honneur» que vous nous faites...

Mais cela ne compensera jamais les lourds préjudices que vous nous faites subir en nous enlevant nos écoles professionnelles, «bientôt» nos écoles secondaires. «Le so-

cial» est certes une cause très noble dont nous sommes fiers mais une région ne peut pas vivre que de cela! Mettre de côté de façon aussi flagrante, comme vous le faites, le secteur économique dans notre district est inadmissible!

Imaginez que le Val-de-Travers, région de frontière, souffre déjà suffisamment de l'exode de ses consommateurs locaux, endettés par les charges, qui vont faire leurs emplettes de l'autre côté de la frontière. Vous aggravez le sort des Vallonniers et surtout celui du maigre tissu économique existant, en enlevant vos (nos) principaux bastions de la formation professionnelle, issus d'un savoir technologique local du domaine de la haute précision, caractéristique du Val-de-Travers. Les quelques entreprises que vos collègues du Département de l'économie publique, par le biais de la Promotion économique, nous ont parachuté dans les zones industrielles, ne travaillent pas avec la région. Nous sommes sur le terrain de la production et nous pouvons vous en parler à

juste titre. Ces entreprises étrangères, protégées par vos bons soins et dispensées de charges dont les entreprises neuchâteloises s'acquittent avec difficulté, ne s'approvisionnent pas en matière première existante dans la région, et ont le culot de nous mettre en concurrence de prix avec les entreprises de leur pays d'origine. Pas besoin de vous faire de dessin, ni de longues plaidoiries, notre franc suisse est trop haut, nos charges aussi et nous ne pouvons entrer en matière quant au niveau de prix. C'est inacceptable et vous le savez!

On devrait obliger ces entreprises privilégiées, exonérées d'impôts pendant une longue période, de travailler avec leur région, et d'utiliser la main-d'œuvre locale. Tout cela devrait être stipulé sur le contrat de base! Nos commerçants, artisans et chefs d'entreprises en ont assez de se faire «rouler dans la farine». Il serait temps que vous vous en rendiez compte! Le Val-de-Travers n'est pas seulement une belle région ou un grand pré à vaches. Notre district compte 11.000

habitants et entend se battre pour vivre en autonomie, si nos politiciens ne lui mettaient pas tout le temps le bâton dans les roues. Vous qui avez toujours défendu la justice, vous pourriez défendre maintenant la cause des plus faibles, en espérant que vous ne vous arrêterez pas en si bon chemin! Agissez avant qu'il ne soit trop tard, la respiration artificielle n'a pas toujours ramené les grands blessés à la vie. Le Val-de-Travers agonisant, c'est tout le canton qui risque d'en souffrir!

En espérant que vous comprendrez le sens de ma démarche, appuyée par un regard de journaliste et motivée par un cri d'alarme d'un responsable de la formation professionnelle, je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller d'Etat, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Franck
Rédacteur en chef
du journal
«La Fée vagabonde»,
Président
de la Commission
paritaire des métiers
de l'imprimerie

Enfants et divorce

Concerne: l'article de Martine Thomé paru le 28.11.97

Il est surprenant de lire dans la page consacrée récemment aux droits de l'enfant cet encadré intitulé: «L'égoïsme parental», sous la signature de Martine Thomé.

Les organisations, dont le Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs (MCPN), qui sont intervenues auprès des autorités pour que la Suisse signe la Convention des droits de l'enfant, avaient un postulat commun: «Les enfants sont l'avenir de la société humaine».

Peu importe qu'ils aient été conçus parce que Dieu l'a décidé ou parce que l'un des parents souhaitait avoir un joujou. Qu'ils parlent mal, qu'ils se foutent de votre avis, ce sont eux qui géreront le monde de demain.

Je vous laisse, Madame, vos appréciations sur les vieux qui enfantent. Vous pourriez imaginer que c'est un pied de nez à la mort, lui disant: «Laisse-moi encore vingt ans».

Intéressante, bien qu'un peu lapidaire, votre idée que les femmes n'enfanteraient que par désir d'être normales, d'avoir quelqu'un à commander ou par vengeance. C'est ignorer le désir d'aimer, de transmettre, ce qui a fait notre joie de vivre.

Il est cependant vrai qu'il existe de telles femmes et qu'elles empoisonnent la vie de leur mari et de leurs enfants, encore plus si elles divorcent.

Ce qui me paraît être la substance de l'article, ce sont les



«Les enfants sont l'avenir de la société humaine». photo sp

enfants venus «pour éviter le divorce».

Le MCPN est souvent confronté à cette situation qui devient dramatique si, malgré la naissance de l'enfant, les parents divorcent. En pratique, l'on voit quelqu'un de la famille: grands-parents, oncles, tantes, grands frères ou grandes sœurs se substituer aux parents déficients.

Ce qui est invraisemblable, c'est que lorsque le juge, assisté de l'Office des mineurs, décidera de l'attribution de l'autorité parentale, il n'en sera pas tenu compte. Un nouveau-né qui aura été élevé pendant quatre ans au sein d'une famille où ses parents étaient des visiteurs sera attribué à l'un de ses géniteurs (rappelons que c'est à 96% la mère et que c'est injuste).

Tout à coup, il sera arraché au milieu dans lequel il a grandi. Ces quatre années sont déterminantes. De toutes

façons, il cherchera à y revenir. Facilitez-lui la tâche.

Le MCPN considère que ces parents qui ont élevé l'enfant en bas âge devraient avoir un droit de visite garanti dans la convention du divorce.

Bien sûr, les juges et l'Office des mineurs, qui n'arrivent déjà pas à garantir le droit de visite - au mépris de la décision du juge - dans les situations courantes, n'y sont pas favorables.

La Convention des droits de l'enfant prévoit la protection de l'enfant privé de son milieu familial. Plutôt que de l'envoyer en institution, autant le laisser dans sa famille de substitution. Administrativement, c'est plus compliqué mais c'est conforme à l'intérêt supérieur de l'enfant et moins coûteux pour la communauté.

Jacques Cognard
Neuchâtel
Président du MCPN

Hôpitaux: pour une vision plus juste

Réponse à M. Jean-Dominique Cornu

L'enjeu est trop important pour laisser passer votre lettre ouverte. Avant de se préoccuper de sauver un hôpital, il serait préférable de penser à une prise en charge optimale du patient.

De l'intérieur du système hospitalier neuchâtelois, pendant vingt-huit ans, j'ai pu vivre toutes les tentatives, expertises, évolutions et projets en ce domaine, ce qui pourrait par ailleurs donner matière à une merveilleuse fresque romanesque, littéraire ou télévisuelle.

J'ai toujours prétendu dans une naïveté délibérée que, si les besoins des patients et futurs patients sont définis, et si les moyens budgétaires sont fixés, les solutions techniques se découvrent assez facilement. Mais une vision globale sur une géographie cantonale, voire même romande, s'impose.

Les cas légers coûtent peu cher naturellement, et dès lors mettre en avant le coût par cas, par journée ou par séjour dans tel ou tel hôpital n'a pas grande signification.

Le taux d'occupation, point de mire préféré des autorités de contrôle, perd sa valeur indicative si l'on oublie que les lits vides peuvent très bien ne pas être dotés en personnel.

Votre parti pris sur la localisation d'un service de soins intensifs est purement géographique, et souffre d'une absence de réflexion sur le niveau de qualité et de permanence des prestations.

Prétendre caduc le projet CHN en voie d'exécution relève d'une affirmation téméraire, partisane, mal informée et partant, calomnieuse.

Après tant d'années de palabres et de perte de temps, d'expertises contestées et de stratégies machiavéliques, un nouveau style de discussion et de gestion des conflits s'impose.

Pierre Pilloud
Ancien médecin-chef
du Service
de pédiatrie de Neuchâtel
pédiatre à Valangin

Un superbe désastre

Par un texte intitulé «au fou», M. B. Couchepin pousse un coup de gueule contre le travail de la Commission Bergier d'une part, et, d'autre part, contre les services de traduction de la Confédération. Je ne prendrai pas position sur le premier objet, si ce n'est pour lui rappeler que M. M. Perrenoud n'est pas le seul Romand dans la Commission,

M. J. Voyage est du Jura, il ne faudrait pas l'oublier.

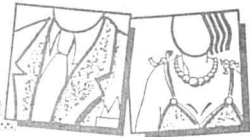
Sur le deuxième objet, à savoir sur la qualité des services de traduction de Berne, j'ai un superbe désastre à vous présenter. La Commission «... nous soucier de nos incompréhensions...» créée après le fameux 6 décembre 1992, a rendu un rapport en date du 22 octobre 1993. On y lit en page 23: «Personne

ne niera que les jeunes des différentes régions de la Suisse, tout comme les personnes de l'économie et de la science, communiquent en anglais.» Or selon mes observations et celles de beaucoup d'enseignants faisant comme moi des échanges de jeunes, l'anglais est parfois utilisé, mais pas toujours, comme cette phrase le laisse croire. La curiosité m'a poussée à

demandeur les versions allemande et italienne de ce rapport. Même affirmation péremptoire en italien: «... i giovani, esattamente come le persone del mondo economico e della scienza, comunicano in inglese.» Or l'allemand est plus nuancé: «Dass zwischen Jugendlichen aus verschiedenen Landesteilen - wie zwischen Vertretern der Wirtschaft oder der Wis-

senschaft - heute oft englisch gesprochen wird, ist keine leere Behauptung, sondern Wirklichkeit.» Oft = souvent. Je me rallie donc à la critique de M. Couchepin: en français et en italien, on nous trompe, et en allemand, on est encore loin de la réalité.

Mireille Grosjean
Les Brenets



Emplois fédéraux

Un/une responsable

Finances et des services centraux

Dans le cadre de la réorganisation de l'Office fédéral des routes, nous recrutons une personne qualifiée pour diriger notre nouveau groupe des finances et des services centraux. A ce poste, vous serez amené à mettre en place, puis à gérer un controlling des projets et de leur planification. Par ailleurs, vous serez chargé de mettre au point une nouvelle comptabilité conforme aux principes de la gestion par mandats de prestations et enveloppe budgétaire (NPM). Vous serez également amené à diriger et à réorganiser les services centraux de l'office en renforçant leur rôle de prestataire de services. En étroite collaboration avec les services techniques de l'office, vous participerez à l'élaboration des programmes de construction à long terme et de la planification financière. Vous conseillerez la direction en élaborant des analyses et des évaluations financières. Ce poste s'adresse à une personne titulaire d'un diplôme universitaire en économie d'entreprise, possédant un réel savoir-faire en matière de finances et de gestion ainsi qu'une expérience en matière d'organisation interne.

Lieu de service: Berne
Office fédéral des routes, services centraux et personnel, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne

Collaborateur/trice du Groupe «rediffusion»

Domaine de la radio et de la télévision

Au sein d'une petite équipe, vous traitez les demandes d'octroi et de transfert des concessions pour la rediffusion de programmes de radio et de télévision (réseaux câbles, réémetteurs terrestres). Vous conseillez les requérants, recueillez des données auprès des rediffuseurs et répondez aux questions du public. Vous contrôlez le règlement des redevances de concession et taxes administratives de vos clients et vous participez aux tâches de surveillance de la division «Radio et télévision». Nos exigences: une formation de base commerciale ou équivalente, fiabilité et aptitude à travailler en équipe.

Lieu de service: Bienne
Office fédéral de la communication, services centraux, Zukunftsstrasse 44, case postale 1003, 2501 Bienne

Un/une responsable

Collaborateur/trice du Groupe «rediffusion»

Analyste-programmeurs/euse
 L'OFI est l'organe central de services et de conseil de l'administration fédérale dans le domaine de l'informatique. Il lui appartient notamment de développer et d'exploiter des applications supradépartementales. Au sein de la division développement d'applications, la section PE est chargée des applications ayant trait au personnel. En collaboration avec les services spécialisés des offices fédéraux, nous développons, gérons et exploitons des systèmes informatisés portant sur l'administration du personnel, le traitement des salaires et la prévoyance du personnel. Votre domaine d'activité comprend l'exploitation, de manière autonome, de secteurs partiels d'un système du personnel, la mise en œuvre et la surveillance de mesures de garantie de la qualité ainsi que la participation à la gestion, à l'entretien, au développement et à la conception de systèmes partiels et globaux. Expérience en tant qu'analyste/programmeur/euse dans des systèmes complexes dans un environnement host (IBM) et avec des banques de données, grande expérience et pratique du COBOL, connaissances pratiques des méthodes d'analyse modernes et des modèles d'approche ainsi que des nouveaux instruments de développement de logiciels. Des connaissances de l'environnement client/serveur (UNIX, ORACLE) sont souhaitées. L'idéal serait d'avoir l'expérience des applications du personnel complexes et de l'administration fédérale. Bonnes connaissances de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Monbijoustrasse 74, 3003 Berne

Un/une secrétaire

Sections Asie 1 et Asie 2
 Vous rédigez la correspondance courante en allemand, anglais et français sur la base d'instructions et de mots-clés et vous répondez à des demandes téléphoniques dans ces trois langues. Vous coordonnez et organisez les réunions, séances ainsi que les workshops et préparez la venue en Suisse de visiteurs étrangers. Vous êtes responsable de certaines tâches dans le domaine des missions de consultants et d'autres tâches liées aux programmes. Diplôme d'employé/e de commerce avec quelques années d'expérience. Capacité de travailler de façon indépendante à l'intérieur d'un team. Talent d'organisation. Intérêt pour la coopération au développement. Bonnes connaissances d'anglais. Bonnes connaissances en informatique en tant qu'utilisateur/trice (MS Word et Excel).

Lieu de service: Berne
Direction du développement et de la coopération, section du personnel, Mühlemattstrasse 53, 3003 Berne

Collaborateur/trice pour les expositions

Technicien/ne en publicité
 La Bibliothèque nationale suisse recherche pour son secteur «activités culturelles» un/une collaborateur/trice ayant pour tâche de participer à l'élaboration du programme d'exposition et de faire connaître au public les manifestations de la BN dans ce domaine. Vous serez chargé/e de concevoir et d'exécuter, en étroite coopération avec les responsables des expositions, les mesures appropriées d'information et de publicité. Concrètement, vous planifierez les imprimés (invitations, dépliants, affiches) en collaboration avec les graphistes, surveillerez le déroulement des travaux d'imprimerie

en collaboration avec l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, organiserez les envois, réserverez les places d'affichage et rédigerez des annonces et autres textes pour la presse. Par ailleurs, vous exécuterez des travaux généraux de secrétariat. Vous avez le sens de l'initiative, savez faire preuve de souplesse et connaissez les besoins d'une institution culturelle en matière de relations publiques. Technicien/ne en publicité de formation, vous avez en outre si possible déjà travaillé dans un secrétariat.

Poste à temps partiel: 50 %
Lieu de service: Berne
Office fédéral de la culture, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, ☎ 031/32289 22

Un/une fonctionnaire spécialiste

Suppléant/e du chef du personnel et de l'information

Suppléance du chef du «Service du personnel, de l'information et des installations techniques». Exécution des tâches exigeantes pour le compte du directeur de l'office. Suppléance du chef du personnel, traitement des affaires du personnel et tâches conceptuelles. Coordination du travail d'information et de représentation de l'office. Votre formation (études achevées ou formation commerciale supérieure), votre personnalité et votre expérience professionnelle confirmée vous permettront d'accomplir avec succès des tâches variées au sein d'une entreprise de production vivante et tournée vers l'avenir. Expérience dans les questions de personnel, si possible au sein de la Confédération, compétence sociale prononcée, grande capacité de travail, goût pour les contacts, esprit d'équipe, très bonnes facilités d'expression écrite et orale en allemand et en français.

Lieu de service: Wabern/Berne
Office fédéral de la topographie, service du personnel, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern

Chargés/es de surveillance des sociétés d'assurance

Economistes d'entreprise (Uni/HWV/Experts-comptables)
 Vos tâches consistent notamment à évaluer globalement vos sociétés, à analyser leurs comptes, à conduire des inspections en allemand et en français au siège de la société, à traiter des procédures d'agrément pour les nouvelles sociétés d'assurance et à assurer la correspondance avec elles et également à répondre à des questions de tiers les concernant. Les collègues de votre team attendent de vous une collaboration directe dans leurs tâches impliquant vos connaissances professionnelles spécifiques. En tant que membres du ressort «organisation et reddition des comptes», vous participez activement au développement technique de ce domaine. Si vous avez une formation complète d'économiste d'entreprise ou une formation équivalente ainsi que quelques années d'expérience professionnelle dans le domaine «reddition des comptes» et que vous ayez de l'intérêt pour le travail en team et les tâches interdisciplinaires, nous souhaitons faire votre connaissance. De bonnes connaissances de l'anglais seraient un avantage.

Lieu de service: Berne
Office fédéral des assurances privées, service du personnel, Gutenbergstrasse 50, 3003 Berne, Heinz Schweizer ☎ 031/324 1567

Un/une chef de projet

Relations publiques
 L'Office fédéral de la statistique (OFS) fournit des informations statistiques sur de multiples sujets aux décideurs et au grand public. Pour recueillir ces informations, il a besoin du concours de nombreux milieux - administration, associations, entreprises, population -, concours qu'il assure grâce à un travail de relations publiques. En vue du prochain recensement fédéral de la population, le relevé structurel de la Suisse de l'an 2000, nous cherchons un/une chef de projet chargé/e des relations publiques. Il/Elle aura pour tâche de concevoir et d'organiser les activités de relations publiques, de coordonner et de suivre les travaux des bureaux mandatés et des services de statistique et d'élaborer certaines mesures de relations publiques. Ce poste exigeant et très varié requiert une bonne culture générale et un sens aigu de la communication, l'aptitude à supporter un gros volume de travail et un talent d'organisateur. De l'expérience et une formation spécialisée en relations publiques sont indispensables.

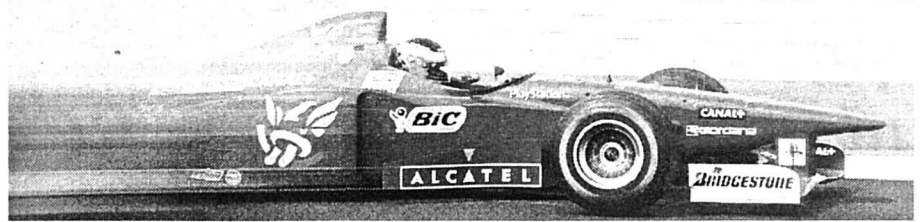
Lieu de service: Berne, dès mi 1998
Neuchâtel
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/32360 10

Les documents usuels sont à envoyer à l'adresse indiquée. Veuillez vous y référer pour tout renseignement complémentaire.

La Confédération assure les mêmes chances aux candidats et aux candidates des différentes langues nationales. En règle générale, de bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle au moins sont requises.

La Confédération encourage et apprécie tout particulièrement les candidatures féminines.

D'autres offres d'emploi paraissent dans le bulletin hebdomadaire des postes vacants de la Confédération, «L'Emploi». Souscription d'abonnement auprès de l'imprimerie Stämpfli S.A., case postale, 3001 Berne, tél. 031/300 63 42 par versement préalable du montant de 35 fr. pour six mois ou de 50 francs par année sur le compte de chèques postaux 30-169-8.



ALCATEL CABLE SUISSE TOUJOURS EN POLE POSITION

Nous sommes le premier producteur et fournisseur de câbles d'énergie et de télécommunication en Suisse.

Nous souhaitons renforcer notre service des ventes dans le domaine des câbles à haute et moyenne tensions, par l'engagement d'un ou d'une jeune

Employé(e) technico-commercial(e)

pour traiter de manière indépendante, au sein d'une petite équipe, les commandes venant de Suisse et de l'étranger.

Profil demandé :

Sens commercial et prédisposition pour la technique
 Maîtrise des langues française et allemande, parlé et écrit
 Goût pour le contact téléphonique avec la clientèle
 Bonnes connaissances des outils actuels de bureautique (Windows)

Responsabilités :

Enregistrement des commandes et leur suivi jusqu'à la facturation (système informatique ASAP)
 Coordination avec la fabrication, l'expédition et le montage
 Conseils téléphoniques à la clientèle
 Établissement d'offres
 Rédaction occasionnelle de correspondance en allemand et français

Si vous avez de l'initiative, un esprit d'équipe et êtes d'un contact facile, nous nous réjouissons de prendre connaissance de votre candidature.

Les dossiers reçus seront traités en janvier 1998

Alcatel Cable Suisse SA
 A l'att. de M. Philippe Kloeti • Ressources humaines
 2, rue de la Fabrique • 2016 Cortaillod

122626-236

NEUCHÂTEL	NEUCHÂTEL	NEUCHÂTEL
APOLLO 1 - Tél. 032 / 710 10 33 HERCULE V.F. 14h, 16h. Pour tous. 3e semaine. Film de John Musker. Le nouveau Walt Disney de Noël! Dans la lointaine Grèce antique, un nouveau dieu est né: Hercule...	APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33 LE COTÉ OBSCUR DU CŒUR Cycle «Argentina» V.O. esp. s.tr. fr./all. Dimanche 17h45. 12 ans. De Eliseo Subiela avec Dario Grandinetti, Oscar Martinez, Monica Galan. Comédie fantastique, ou mise en scène d'une quête amoureuse surprenante...	PALACE - Tél. 032/710 10 66 LE COLLECTIONNEUR V.F. 15h, 20h30. Sa Noct. 23h15. 16 ans. 2e semaine. De Gary Fleder avec Morgan Freeman, Ashley Judd, Cary Elwes. Un détective enquête sur la disparition de sa nièce. C'est le début de l'enfer...
APOLLO 2 - Tél. 032 / 710 10 33 UNE VIE MOINS ORDINAIRE V.F. 15h, 20h15. Sa Noct. 23h. V.O. s.tr. fr./all. 18h. 12 ans. Première suisse. De Danny Boyle avec Ewan McGregor, Cameron Diaz, Holly Hunter. Comment le rêve d'une «vie moins ordinaire» débouche sur une extraordinaire histoire d'amour...	ARCADES - Tél. 032/710 10 44 SEPT ANS AU TIBET V.F. 14h15, 17h15, 20h15. Pour tous. 3e semaine. De Jean-Jacques Annaud avec Brad Pitt, David Thewlis, Jamyang Wangchuck. En 1944, un alpiniste autrichien évadé d'un camp anglais termine son errance à Lhassa où il va s'ouvrir à un autre monde.	THE FULL MONTY V.F. 18h30. 12 ans. 12e semaine. De Peter Cattaneo avec Robert Carlyle, Tom Wilkinson, Mark Addy. Pour renflouer la caisse, une équipe s'improvise streap-teaseurs alors qu'ils sont obèses, dépressifs... Irrésistible! - DERNIERS JOURS -
APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33 ON CONNAÎT LA CHANSON V.F. 15h, 20h30. Pour tous. 4e semaine. D'Alain Resnais avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri. «...C'est un beau roman. C'est une belle histoire. C'est une romance d'aujourd'hui...»	BIO - Tél. 032/ 710 10 55 MARIUS ET JEANNETTE V.F. 15h, 18h15, 20h30. 12 ans. 3e semaine. Film de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Pascale Roberts. Blessés par la vie, leurs destins vont se croiser. Une romance qui réenchante le monde...	REX - Tél. 032 / 710 10 77 XXL V.F. 15h, 20h30. Sa Noct. 23h. Pour tous. Première suisse. De Ariel Zeitoun avec Michel Boujenah, Gérard Depardieu, Elsa Zylberstein. Comédie où Alain coule des jours heureux jusqu'au jour où la mort d'un avertigat va lui pourrir l'existence...
UN LIEU DANS LE MONDE Cycle «Argentina» V.O. esp. s.tr. fr./all. Samedi 18h. 12 ans. De Adolfo Aristarain avec José Sacristain, Federico Luppi, Cecilia Roth. Portrait d'une génération désenchantée par un retour à la démocratie...	ALIEN - LA RÉSURRECTION V.F. Sa Noct. 23h15. 16 ans. 5e semaine. De Jean-Pierre Jeunet avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman. 200 ans après sa mort, Ripley est resuscitée grâce à la génétique. Elle ne sera pas la seule à revenir à la vie... - DERNIERS JOURS -	RÉVEILLE-TOI AMOUR Cycle «Argentina» V.O. esp. s.tr. fr./all. 18h15. 12 ans. 2e semaine. De Eliseo Subiela avec Dario Grandinetti, Soledad Silveyra, Juan Leyrado. Ricardo, alerte quadragénaire, se met en tête de rassembler ses plus chers amis, comme au bon vieux temps... - DERNIERS JOURS -
STUDIO - Tél. 032/ 710 10 88 LE BOSSU V.F. 15h, 18h, 20h45. Pour tous. 2e semaine. De Philippe De Broca avec Daniel Auteuil, Fabrice Luchini, Vincent Perez. La fabuleuse histoire du Chevalier de Lagardère, qui mettra 16 ans, pour venger son ami assassiné et trouver l'Amour...		

TSR 9

7.00 Textvision 500400 7.30 Animaniacs 5379394 7.55 Hot dog 95890961 10.00 Vive le cinéma 187348 10.20 Fais comme chez toi...

12.35 Vaud/Neuchâtel/Genève régions

13.00 TJ-Midi 876936 13.15 Arabesque 7007868 14.05 Embarquement Porte No 1 697416

14.35 Flic de mon cœur

15.20 Chicago Hope: la vie à tout prix Au bout du chemin 589348

16.00 Graine de champion

16.15 Inspecteur Derrick L'accident 6432077 17.20 De Si de La 4293077

17.45 Le chant de la terre

18.50 Bigoudi 104400 Le tableau 1883787

19.20 Loterie suisse à numéros

19.30 TJ-Soir/Météo 136955

20.05 Le fond de la corbeille

20.30 Nuits blanches à Seattle 408597



Film de Nora Ephron, avec Tom Hanks

Un enfant complète pour remarier son père...

22.15 Columbo

23.50 Alien 3 27293752 Film de D. Fincher

145 C'est très sport 2.25 Le fond de la corbeille 1597917.25 Textvision 3646004

Canal +

7.10 Quand sonnent les crotales 29494394 8.05 Les héros de Cap Canaveral 16191503 8.45 Le journal du cinéma 38206961 8.55 Super Noël...

RTL 9

Pas d'émission le matin 12.10 Junior 84968706 12.10 La Vie de famille 57888665 12.40 Junior 52140058 13.40 Walker Texas Ranger 89032874 14.25 Nestor Burma...

TSR 8

7.00 Euronews 43682690 8.00 Quel temps fait-il? 43693706

9.00 De Si de La (R)

11.25 Euronews 84672400 11.45 Quel temps fait-il? 9851315

12.10 Ski alpin

12.10 Météo 51131874 12.15 Le juste prix 22569394

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal 38694526 13.20 Reportages 67840394

13.55 Mac Gyver

15.50 Brentwood 17183058 16.45 California College 70321482

17.15 Xéna la guerrière

18.05 Alerte à Malibu 98057868 19.05 Beverly Hills 73194110

20.00 Journal/ Les courses/Météo

14.05 Alerte à Malibu L'inconnue de la plage 1883787

14.50 Pince-moi, j'hal lucine

17.50 Flipper le dauphin La baie des pirates 64216955

18.35 Signes

19.25 Hippisme Coupe du monde de dressage 96542232

19.55 Hippisme

21.15 Lumière Sélection de 60 films réalisés par les frères Lumière 73624665

22.10 T.J. Soir

22.45 C'est très sport 26854619

23.25 Verso (R)

23.55 Country Night Gstaad 97 Emilio in concert 56092023

0.50 Textvision

23511058 20.20 Rire express 27487874 20.30 Derrick: Le théâtre de la vie/Le monde de Billie 91561077 22.40 Haute tension...

Monte Carlo

8.25 Récré Kids 36997023 9.30 Des animaux dans la ville: Hong Kong sauvage 10871752 10.25 La Directrice 70560771 11.15 Pas de faire-part pour Max...

SF 1

8.00 Wetterkanal 10.00 Sehen statt hören 10.30 Svizra rumantscha 10.55 Arena 12.20 PULS 13.00 Tagesschau 13.05 Fasche e Familie 13.30 Kasenssturz 14.00 Rundschau 14.45 Lipstick 15.10 Dok 16.15 Schweiz - SüdWest 17.20 Voilà 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Trend 18.45 Samschtig-Jass 19.20 Lottos 19.30 Tagesschau-Meise 19.55 Wort zum Sonntag 20.15 Wetten, dass...! 20.20 Tagesschau 22.35 Sport Aktuell 23.20 Color of Night 1.35 Nachtbulletin/Meteo 1.45 König der Katakomben

Planète

7.25 Légendes vivantes d'outremer 24458139 7.55 I love dollars 24290503 8.55 Les nouveaux explorateurs: la science et le sport 87419690 9.25 Sahara, une classeur dans le désert 92959481 10.15 Les Chevaliers 38987058 11.10 Des hommes dans la tourmente 16668400 11.35 Les Ailes

TSI

7.00 Euronews 7.45, 8.15, 8.45 Tempo in immagini 8.55 Textvision 9.00 Lucky Luke - Daisy Town 10.15 Euronews 10.25 Tele-revista 10.40 FAX 12.00 Willy principe di Bel Air 12.30 Telegiornale/Meteo 12.50 Vi-

TF1 France 1

6.15 Millionnaire 5596706 6.45 TF1 info 56979706 6.55 Jeunesse. Salut les toons 73364619 8.27 Météo 23343503 9.20 Disney Club samedi 64074400 10.25 Gargoyles 16945232 10.50 Ça me dit... et vous? 57145665 11.45 Millionnaire 25391874

12.08 Cuisinez comme un grand chef

12.10 Météo 51131874 12.15 Le juste prix 22569394

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal 38694526 13.20 Reportages 67840394

13.55 Mac Gyver

15.50 Brentwood 17183058 16.45 California College 70321482

17.15 Xéna la guerrière

18.05 Alerte à Malibu 98057868 19.05 Beverly Hills 73194110

20.00 Journal/ Les courses/Météo

20.50 Election de Miss France 1998 79273874

20.55 Faites la fête

23.25 Du fer dans les épinards 58398690

0.35 Formule foot

1.10 TF1 nuit 83765559 1.20 Embarquement Porte No 1. Budapest 98969559 1.45 Histoires naturelles 19525627 2.40 Cités à la dérive 66360998 3.30 Histoires naturelles 76047424 4.25 Histoires naturelles 20009608 4.50 Musique 53912714 4.55 Histoires naturelles 32184714 5.45 Côté cœur 71082578

23.25 Patinage artistique

0.35 Formule foot 29527191 1.10 TF1 nuit 83765559 1.20 Embarquement Porte No 1. Budapest 98969559 1.45 Histoires naturelles 19525627 2.40 Cités à la dérive 66360998 3.30 Histoires naturelles 76047424 4.25 Histoires naturelles 20009608 4.50 Musique 53912714 4.55 Histoires naturelles 32184714 5.45 Côté cœur 71082578

23.25 Du fer dans les épinards

0.55 Journal 72238191 1.05 La 25e heure 37994004

2.05 Bouillon de culture

21677202 3.10 Sinbad le marin 69491714 3.35 Beetle Juice 68190172 3.55 Michel Vaillant 69495530 4.20 Baby folies 76972375 4.30 Tatort. Mort d'un touriste 36677207

2.05 Bouillon de culture

21677202 3.10 Sinbad le marin 69491714 3.35 Beetle Juice 68190172 3.55 Michel Vaillant 69495530 4.20 Baby folies 76972375 4.30 Tatort. Mort d'un touriste 36677207

2.05 Bouillon de culture

21677202 3.10 Sinbad le marin 69491714 3.35 Beetle Juice 68190172 3.55 Michel Vaillant 69495530 4.20 Baby folies 76972375 4.30 Tatort. Mort d'un touriste 36677207

France 2

6.10 Cousteau 57315690 7.00 Thé ou café 9830665 7.45 La planète de Donkey Kong 15890787 8.40 Warner Studio 10799394 9.05 Les Tiny Toons 78019690 10.55 Motus 62422431 11.30 Les Z'amours 17156329 12.05 1000 enfants vers l'an 2000 51130145

12.10 Pyramide

12.40 Point rouge 45662145 12.50 Météo/Journal 51361042

13.35 Consomag

13.40 Savoir plus santé Comment soigner l'obésité 50189139

14.40 Gamba, la plage des éléphants

15.15 Tiercé 69048232 15.35 Le R.I.F. 58730936

14.40 Gamba, la plage des éléphants

15.15 Tiercé 69048232 15.35 Le R.I.F. 58730936

14.40 Gamba, la plage des éléphants

15.15 Tiercé 69048232 15.35 Le R.I.F. 58730936

17.10 L'amour en prime

18.40 1000 enfants vers l'an 2000 35134955

18.50 Force attaque...

19.50 Au nom du sport 91000771

20.00 Journal, Météo, A cheval

20.45 Tirage du loto 29327771

20.55 Faites la fête

23.25 Du fer dans les épinards 58398690

0.55 Journal

1.05 La 25e heure 37994004

2.05 Bouillon de culture

21677202 3.10 Sinbad le marin 69491714 3.35 Beetle Juice 68190172 3.55 Michel Vaillant 69495530 4.20 Baby folies 76972375 4.30 Tatort. Mort d'un touriste 36677207

2.05 Bouillon de culture

21677202 3.10 Sinbad le marin 69491714 3.35 Beetle Juice 68190172 3.55 Michel Vaillant 69495530 4.20 Baby folies 76972375 4.30 Tatort. Mort d'un touriste 36677207

France 3

6.00 Euronews 62526787 7.00 Les Minikeums 35708597 10.00 Le jardin des bêtes 50459481 10.30 L'Hebdo de RFO 57697313 10.53 Les p'tits secrets de Babette 33727503 11.00 Express-Info directe 61713110 11.10 Grands gourmands 54847874 11.42 Le T2/13 de l'information 297389684

12.57 Couleur pays

13.58 Keno 41608961 14.05 Evasion 82433348

14.40 Les pieds sur l'herbe

15.10 Destination pêche 21291787

15.40 Couleur pays

17.45 Sur un air d'accordéon 52534690

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour 86711597

18.55 Le 19-20 de l'information

20.05 Fa si la chanter 64541787

20.35 Tout le sport

20.50 Finale des dicos d'or 19460597

20.55 Faites la fête

23.25 Du fer dans les épinards 58398690

0.55 Journal

1.05 La 25e heure 37994004

2.05 Bouillon de culture

21677202 3.10 Sinbad le marin 69491714 3.35 Beetle Juice 68190172 3.55 Michel Vaillant 69495530 4.20 Baby folies 76972375 4.30 Tatort. Mort d'un touriste 36677207

2.05 Bouillon de culture

21677202 3.10 Sinbad le marin 69491714 3.35 Beetle Juice 68190172 3.55 Michel Vaillant 69495530 4.20 Baby folies 76972375 4.30 Tatort. Mort d'un touriste 36677207

La Cinquième

6.45 Langues 63114435 7.15 Les Barbotons 10218481 7.40 Teddy Rockspin 24644435 8.05 Cellulo 24635787 8.30 L'œil et la main 87551348 9.00 Oncle Hô et Oncle Sam 91093226 9.55 Net plus ultra 99142874 10.25 Mag 5 24351394 10.55 La légende dorée de saint Nicolas 36471413 11.10 Tous sur orbite 60827787 11.25 L'argent de la famille 80458042 11.55 Business humanum est 22630955 12.50 La vie en plus 33331936 13.20 Va savoir 54340868 14.00 Spécial citoyen-neté. Le procès Papon 60724684 14.20-19.00 Chartres à l'heure allemande 88687400 15.20 Comment on a raconté l'histoire? 89372936 15.40 Visite au camp d'Auschwitz 22166226 16.10 La colline aux mille enfants. Téléfilm 60866665 18.10 Génocides et crimes contre l'humanité 63356961 18.25 Les enfants victimes de la haine 80419121

19.05 KYTV

19.25 Les secrets du Nil 4288619

19.30 Histoire parallèle

20.15 Le dessous des cartes 4053503

20.30 Journal

20.45 L'aventure humaine

21.40 Métropolis 7115597

22.40 Fallen Angels

23.10 Un seul être vous manque 5635874

23.40 Music Planet

0.35 L'or et le sang 1221356

23.10 Un seul être vous manque

23.40 Music Planet 321990

0.35 L'or et le sang

Téléfilm de Giacomo Battiato (3/3)

1.55 Les secrets du Nil

2.00 Court circuit 5613627

M 6

7.55 M6 kid 39453145 10.30 Hit machine 92683139 11.50 Fan de 67645874

12.25 La vie à cinq

13.20 V Série 57840690

14.15 Space 2063

15.10 Surfers détective 95491416

16.05 Les Têtes brûlées

17.05 Les champions Douze heures à vivre 40897936

18.05 Chapeau melon et bottes de cuir

19.05 Turbo 85208936

19.40 Warning

19.54 Six minutes d'information 430749482

20.05 Hot forme

20.35 Ciné 6 12227690

20.50 La trilogie du samedi

21.40 Dark skies: l'impossible vérité 82532313

22.40 Profiler

23.30 Qui a tué Vicky Gilmore? 54690503

1.05 DJ d'une nuit

3.15 Fréquentar 38297849 4.05 Jazz 6 25354581 5.05 Movida opus 1 74652288 5.55 Fan de 54807337 6.20 Des clips et des bulles 55398694 6.35 Boulevard des clips 41340795

3.15 Fréquentar

Jazz 6 25354581 5.05 Movida opus 1 74652288 5.55 Fan de 54807337 6.20 Des clips et des bulles 55398694 6.35 Boulevard des clips 41340795

3.15 Fréquentar

Jazz 6 25354581 5.05 Movida opus 1 74652288 5.55 Fan de 54807337 6.20 Des clips et des bulles 55398694 6.35 Boulevard des clips 41340795

TV 5 Europe

6.05 Reflets 39653787 7.00 Visions d'Amérique 41624077 7.15 C'est-à-dire 57955058 7.30 Pique-Nique 28460684 8.00 TV5 Minutes 41530684 8.05 Journal canadien 49928232 8.35 Bus et compagnie 89339961 9.30 L'Enjeu international 10980706 10.00 Objectif Europe 10981435 10.30 TV5 Minutes 79154936 10.35 Le Cercle des Médières 89950313 12.00 Montagne 39018067 12.33 Journal France 3 332276435 13.00 Horizons 32171936 13.30 La Misère des riches. Série 69434416 14.15 Faxculture 47276665 15.00 Musique Musiques 97823874 15.45 7 Jours en Afrique 56821597 16.00 Journal 9748139 16.15 Olympia 99437139 16.45 Sport Africa 42410936 17.30 Les carnets du burlingueur 83966232 18.00 Questions pour un champion 83967961 18.30 Journal 83879752 19.00 Y'a pas match 97898955 19.30 Journal belge 97897226 20.00 L'air du temps. Série 40443684 21.30 Clip Postal 56743684 21.55 Météo des 5 Continents 45506503 22.00 Journal France 2 97970503 22.30 Les dicos d'or 31223145 0.30 Journal Soir 3 19303646 1.00 Journal suisse 19304375 1.30 Rediffusions 20780356

12.25 La vie à cinq

13.20 V Série 57840690

14.15 Space

Election Miss France 1998: qui sera la plus belle ce soir?

Le sacre de Miss France 97 prendra fin ce soir en direct sur TF1. Qui sera l'élue de 98? Quarante-cinq candidates sont en lice. Si elles sont tendues, leurs jambes ne seront pas flageolantes.

De Paris:
Véronique Châtel

«Quantité de braves gens, de par le monde, voient la passion, dans les chairs cirées et soufflées. Leur conception de la volupté, de la sensualité, tout au moins, s'accorde de corps de femmes sur la peau de qui rien n'apparaît. Ils se satisfont de jambes bien lisses, de hanches polies à l'émeri, de seins ronds façonnés patiemment à la meule, puis gonflés d'ouate, qu'aucune main n'a flétris, qu'aucune bouche, même d'amant, n'a mordus», écrivait Octave Mirbeau pour expliquer le regard atypique que le peintre d'origine suisse Félix Vallotton portait sur le corps. Dans une grande rétrospective qui lui est actuellement consacrée à Paris (1), on peut voir en effet que les modèles de Vallotton n'étaient pas des «top»: leurs ventres sont ronds, leurs fesses un peu molles, leurs hanches efflanquées ou alors épaisses, leurs yeux sont cernés. De fatigue?

D'amour? De vie en tous cas. Mais pas plus qu'au début du siècle, ce goût pour la féminité vraie ne fait des adeptes. Les mannequins font rêver les foules. Et à défaut, les Miss!

Ce soir, 45 belles de France et de Navarre défileront comme de bons petits soldats, sous le regard, pas forcément concupiscent, de millions de téléspectateurs. Invités à voter par téléphone et par minitel, ils devront jauger la marchandise de l'œil le plus sec qui soit. Assez grande? Assez gironde? Tarte juste ce qu'il faut, ni trop, ni trop peu afin de ratisser le public le plus large possible? Gageons que le suspense sera insoutenable pour les candidates venues de toutes les régions de France, y compris des départements d'Outre-Mer... mais

que Jean-Pierre Foucault, le maître de cérémonie saura le gérer.

Jet de petite culotte

TF1, qui diffuse désormais cet événement télévisuel, présenté comme le plus convivial de tous (auparavant, c'est France 3 qui s'y collait), a, cette année, pensé à parer aux critiques. Difficile en effet de faire croire qu'on s'intéresse à la ménagère de moins de cinquante ans, quand on programme de pareilles soirées. Donc, comme un pied de nez à l'élection de Miss, sera diffusé a u -

jourd'hui sur la même chaîne un reportage sur les Miss Mamies. On y suit des grands-mères, qui, malgré leur grand âge (souvent plus de 75 ans), grimpent sur la scène dans leurs plus beaux atours, pour chanter, danser, faire rire, éventuellement faire rêver (on en voit une qui, à la fin de son numéro, jette sa petite culottée au public affolé, «comme Madonna», affirme-t-elle. Les différentes épreuves qui jalonnent le parcours de la future élue nationale sont les mêmes que celles de leurs cadettes: d'abord, il faut passer le premier stade de l'élection départementale, puis celle de l'élection régionale. Mais ce qui caractérise c'est qu'à la finale, gagnantes et perdantes entonnent le même refrain: «Super Mamie, tu es la reine de la fête, fais-toi jolie, fais-toi coquette, le monde entier te fait la cour»...



Patricia Spéhar, Miss France 97. photo sp

(1) Le nu dans l'œuvre de Vallotton, jusqu'au 10 mars 1998, à la fondation Dina Vierny - Musée Maillol, 61, rue de Grenelle à Paris.

● Miss France 98, ce soir à 20h50 sur TF1. «Mamie Miss, la France aussi», aujourd'hui à 13h20 sur TF1.

RTN

7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.00, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 17.00 Flash infos 6.00 Week-end 8.55, 11.50, 13.45 Petites annonces 9.00 Revue de presse 9.45 Ciné-hebdo (Reprise) 12.00 Les titres du journal 12.05 Emploi 12.45 Magazine des sports 13.00 Naissances 13.10 Anniversaires 18.30, 19.00 Rappel des titres 18.40 Définitions (jeu) 19.30 Sport et musique 20.00-22.00 Hockey sur glace: HCC-Lugano 22.30 Résultats sportifs 22.35 Musique Avenue



Radio Jura bernois

6.00, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 17.00 Flash infos 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.10 100% musique 7.10 Ephéméride 7.15 L'agenda 7.40 Jeu du matin 8.35 Revue de presse 8.45 PMU 8.50 Jeu du matin 10.05, 11.05 Disque à la carte 11.45 Qui dit quoi? 11.50 Naissances 12.00 Les titres 12.30 Sport-hebdo Magazine sportif 13.25 Memento sportif 13.30 100% musique 16.30-23.00 Le sport en direct. Basketball: Baden-Boncourt. Hockey sur glace: HCC-Lugano, Bienne-Bülach, Moutier-Ajoie, Franches-Montagnes-Tramelan 18.30 Rappel des titres 23.00 100% musique

La Première

6.00 Le journal du samedi 9.10 La smala 11.05 Le kiosque à musique 12.30 Le 12.30 12.40 Reportage 13.00 Taxi: le tour du monde en stéréo 14.05 Pousse-café 15.05 Village global. Comment communique-t-on aujourd'hui? 16.05 Magellan 16.30 Entr'acte 17.05 Plans séquences 18.00 Journal du soir 18.15 Les sports 18.35 Sport-première. Championnat suisse de hockey sur glace, ligue A 22.30 Journal de nuit 22.40 Côté laser 23.05 Bakélite 0.05 Programme de nuit Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.10 Ballades 9.10 Chemins de terre 10.00 L'humeur vagabonde 12.05 Correspondances 12.35 Archives musicales. Hommage à Teresa Stich-Randall 14.00 L'amateur de musique. Ah si papa savait ça... Des fils et des pères en musique 15.30 Magellan. Les Noëls de Barbara Hendricks 16.00 D'ici, d'ailleurs 17.05 Paraboles 18.00 Musique aujourd'hui 20.05 A l'opéra. Falstaff, opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Chœur et orchestre de l'Opéra national, Budapest, et solistes 22.30 Musique de scène 0.05 Notturmo

FM France Musique

7.02 Violon d'Ingres 9.07 Vous n'êtes pas sans savoir... 12.07 Sur un plateau. En direct du Studio 106 13.30 Musique en France. Chœur d'enfants du CNR de Metz; Formation de l'Orchestre Saar Lor Lux, etc 15.00 Les imaginaires. 17.30 Les concerts de Radio France. E. Mandrin, orgue; Les Demoiselles de Saint-Cyr 19.07 Prélude 19.30 A l'opéra. Rhenzi, Wagner. Chœur et Orchestre de l'Opéra de Vienne 23.07 Presentez la facture

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen 6.30 Meteo 6.40 Zum neuen Tag 7.30 Meteo 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund 8.00 Morgenjournal/Sport 8.30 Trend 9.00 Memo Wetterfrosch/Gratulationen 10.00 Musig-Lade 11.30 Samstagsrundschau 12.00 Samstag-Mittag 12.22 Meteo 12.30 Mittagjournal 12.45 Zweierleier 13.00 Jetzt oder nie 14.00 Plaza 15.00 Amstad & Hasler 16.05 Volksmusik aktuell 17.00 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 17.40 Sport live 18.00 Samstagsjournal 19.30 Zwischenhalt 20.00 Schnabelweid 20.30 Sport live 23.00 Musik vor Mitternacht 23.30 Zweierleier 0.00 Nachtclub

Radio della Svizzera Italiana

6.00 Primo mattino 9.05 Ladiradio 10.15 Gioco 12.00 L'informazione di mezzogiorno 12.30 Il Radiogiornale 13.00 Musica e atmosfera 13.30 Quelli della uno 13.35 Dedicato a... 15.15 Gioco 18.00 L'informazione della sera. Cronache regionali 18.30 Il Radiogiornale/Sport 19.15 Il suono della luna. 19.40 Gioco fedelta. Lotto svizzero 20.02 Sport e musica. Juke-box 23.30 Country 0.05 Nottetempo

1006 FREQUENCE JURA

7.00, 8.00, Infos 7.08, 8.08, 9.05 Journal du samedi 9.00, 10.00, 11.00, 17.00 Flash 8.45 Le mot de la semaine 9.50 Jeu PMU 10.03, 11.30 Pronostics PMU 10.05, 11.05 Le grand jeu 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Patois 13.00 Verre azur 17.05 A vos marques 17.30-23.00 Hockey sur glace: Moutier-Ajoie, HCC-Lugano, Bienne-Bülach, Franches-Montagnes-Tramelan. Basketball: Baden-Boncourt 18.00 Jura soir 18.30, 19.31 Rappel des titres 19.32 Les ensoirées 23.00 Confidance. En direct de Thyon 2000 1.30 Trafic de nuit

RADIO/TÉLÉVISION DIMANCHE

RADIOS

RTN

7.50 Week-end 8.00, 12.15, 18.00 Journal 9.00, 10.00, 17.00 Flash infos 9.00 Jazz cocktail. 11.00 L'odyssée du rire 12.00 Les titres du journal 12.30 Magazine des fanfares 15.30-17.30 Hockey sur glace: Herisau-HCC. 18.20 Journal des sports 18.30, 19.00 Rappel des titres 19.05 Eglises actualités 19.30 Nostrea realta 21.00 Musique avenue

1006 FREQUENCE JURA

7.00 Infos 7.05 Juke-box 8.00 Infos 8.05 Clé de sol 9.00 Flash FJ 9.05 Dimanche dédicaces 10.00 Flash FJ 10.05 Pronostics PMU 10.07 Dimanche dédicaces 11.00 Flash FJ 11.05 Entrée des artistes 11.30 Pronostics PMU 11.32 Les comérages ou les délires de Ristretto 12.00 Infos titre 12.15 Jura midi 12.35 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Histoire de mon pays 13.00 Verre azur 15.30-18.00 Retransmissions sportives. Hockey sur glace: Herisau-HCC. Volleyball: VFM-Fribourg 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.31 Rappel des titres 19.32 Tieni il tempo. Emission en langue italienne 20.00 Les ensoirées 0.00 Trafic de nuit

Radio Jura bernois

6.00 100% musique, avec flash info à 7.00, 8.00, 9.00, 9.05 100% musique 9.30 Déviation. Magazine religieux 10.00 Flash infos 10.05 Les dédicaces 10.30 La dédicace en or 11.00 Flash infos 11.05 Cocktail populaire 11.15 PMU 11.50 Naissances 12.00 Les titres 12.15 Journal 12.30 Cocktail populaire 13.00 100% musique, avec flash infos à 17.00 15.15-18.00 Le sport en direct. Hockey sur glace: Herisau-HCC. Volleyball: Franches-Montagnes-Fribourg 18.00 Journal. 18.15 Résultats sportifs 18.30 Rappel des titres 18.32 100% musique

La Première

6.00 Le journal du dimanche 9.10 Sous réserve. Invité: Claude Rich 10.05 Bergamote 10.30 C'est la ouate 12.30 Le 12.30 12.40 Tribune de Première 13.00 En pleine vitrine 14.05 Rue des artistes 16.05 Un polichinelle dans le terroir 18.00 Journal du soir 18.15 Les sports 18.30 Les grands airs 19.05 Ami-amis 20.05 Les fruits de la passion 21.05 Le savoir-faire du cœur 22.05 Tribune de Première 22.30 Journal de nuit 22.40 Bergamote 23.05 Sous réserve 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m



Espace 2

6.10 Initiales. 9.10 Messe. Transmise de la Chapelle du Collège St-Michel à Fribourg 10.05 Culte Transmis de Pully 11.05 Fin de siècle! 12.05 Dimanche, en matinée 14.30 Toile de sons. Thème: la rapine. 17.05 L'heure musicale. Il Giardino Armonico: Antonacci, Bach, Weiss, Vivaldi 19.00 Ethnombusque. Mali; la chanson bambara d'hier et d'aujourd'hui 20.05 Les balcons du ciel 22.30 Journal de nuit 22.40 Concert du XXe siècle. Société de Musique contemporaine 0.05 Notturmo

FM France Musique

7.02 Voyage, voyages 9.07 Polyphonies 10.30 Le fauteuil de Monsieur Dimanche 12.07 Comme de bien entendu 13.30 L'autre histoire. Bantock, Holst, Bach 15.00 La tribune de France Musique 17.30 Les concerts de Radio France. V. Tabéry, soprano, Quatuor Przak: Schoenberg, Dusapin, Janacek, Berg 19.37 L'atelier du musicien 20.30 Concert international. Orchestre symphonique de la Radio de Tokyo: Ravel, Rachmaninov, Grieg 22.00 Voix souvenirs. Le barbier de Séville, Rossini 23.07 Transversales

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen 6.30 Meteo 6.40 Ein Wort aus der Bibel 8.00 Morgenjournal/ Sport 8.30 KinderClub 9.00 Memo. Gratulationen 9.40 Texte zum Sonntag 10.00 Persönlich 11.00 Volksmusik grenzenlos 11.30 International 12.00 Musikpavillon 12.22 Meteo 12.30 Mittagjournal 12.40 Sport 14.00 Sport live 17.30 Regionaljournal 18.00 Sonntagssjournal 18.20 Looping 20.00 Doppelpunkt 21.00 Jazztime 22.00 Persönlich 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub

Radio della Svizzera Italiana

6.00 Primo mattino. 7.03 Rete 1 sport 8.05 L'ora della terra 8.30 Parola di vita 9.10 Santa messa 10.30 Rete 1 sport. Big melody 11.30 Cantiamo sottovoce 12.00 L'informazione 12.05 Concerto bandistico 12.30 Il Radiogiornale 13.00 Domenica mia. Intrattenimento musicale con rubriche varie. 15.30 Sport e musica 18.00 L'informazione della sera/sport 20.00 La domenica popolare 20.45 Broadway, Hollywood, Las Vegas 23.30 Mille e una nota 0.05 Nottetempo

En grève France 3 a la mire dure

A l'heure où nous écrivons, France 3 est toujours en grève. Depuis plus de dix jours, son canal hertzien est occupé par une mire bariolée. Au-delà des revendications salariales, les salariés de France 3 expriment aussi leur besoin de reconnaissance.

De Paris:
Véronique Châtel

Il n'y a plus de programmes sur le canal de France 3 depuis le 2 décembre dernier, plus de publicités non plus (le manque à gagner pour la régie publicitaire de la chaîne s'élèverait déjà à près de 7,5 millions de francs suisses), mais il y a toujours des téléspectateurs. Selon un sondage Médiamétrie, 52.000 téléspectateurs continueraient à regarder la mire bariolée de la chaîne avec une assiduité déconcertante! Les habitudes sont difficiles à perdre. Mais peut-être est-ce la diffusion en fond sonore de France Musique, qui plaît tant?

La grande musique n'a, pour l'heure, pas adouci la grogne des grévistes de la chaîne, qui représentent, selon les régions et les catégories de personnels, entre 70% et 100% des salariés. Comme l'indiquaient les panneaux du petit millier de salariés de France 3, ayant défilé mardi à Paris, près de l'Assemblée nationale - «Gouyou des sous» -

seules des augmentations de salaires sauraient mettre un terme à ce conflit. Et pour cause. Les salariés de France 3 sont moins bien payés que ceux de France 2, alors même que les objectifs publicitaires, donc d'audience, sont atteints, ce qui n'est pas le cas de France 2. «Notre grève est vraiment une grève pour la reconnaissance» déclarait mardi durant la manif, un représentant du Syndicat national des journalistes (SNJ).

«On veut récupérer un peu de ce qu'on a fait gagner à la société. Depuis des années, grâce à notre travail, les objectifs publicitaires assignés à France 3, sont largement dépassés. Il n'y a pas de raison que nous ne touchions pas notre quote-part de ces bénéfices». Depuis des années? Alors pourquoi cette grève, aujourd'hui? Il faut évoquer l'emménagement de France 2 et France 3 dans un siège commun, prévu au printemps prochain. Or, rassembler sous le même toit des salariés aux conditions salariales inégales apparaît comme une aberration.

Risque de la tache d'huile

Le contexte politique était favorable: mercredi 10 décembre, les Français ont élu leurs conseillers prud'homme. La veille, la

commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, entendait sur le thème «le service public et la télévision: l'exigence des excellences», Jérôme Clément, président de la Sept-Arte, et la Cinquième, Jean-Louis Missika chargé d'un rapport sur la télévision publique», et Xavier Gouyou-Beauchamps, qui a reconnu que «France 3 vivait une crise de développement».

Pour l'instant, le gouvernement ne semble pas avoir entendu sa remarque et le laisse se débrouiller tout seul pour régler le conflit. Ce qui revient à ne pas vouloir négocier les salaires. Car, tant que le ministre de la Communication ne décidera pas d'allouer une ral-



longe budgétaire à France-Télévision, Xavier Gouyou-Beauchamps disposera d'une marge de manœuvre restreinte: ses dernières propositions portaient pour 1998, sur une enveloppe de 1,25 million de francs suisses, pour engager le processus de rattrapage des disparités entre France 2 et France 3 et sur une augmentation de la prime d'intéressement des salariés qui passerait à 325 francs suisses. Rien d'étonnant à ce qu'elles ne fissent pas l'unanimité auprès des grévistes. Mais si le gouvernement cède et met la main à son portefeuille, la grogne des salariés du service public risque de gagner Radio France, qui sont les plus mal payés de tout l'audiovisuel public.

NEUCHÂTEL
TSR RÉGION
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur TSR 2, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de
L'EXPRESS

TSR 1

7.00 Textvision 5115559 7.45 Hot dog 7803998 9.45 Ski alpin. Slalom géant messieurs. 1re manche à Val-d'Isère 8513578 11.00 Les mystères souterrains 7907795

11.55 Droit de cité

92041288
Monsieur Villiger, faut-il vraiment économiser partout?

13.00 TJ-Midi

355066
13.15 Beverly Hills 7067240

14.05 Melrose Place

467714

14.50 Les aventuriers du paradis

6263578

15.35 Le raisin d'or

8344424
Film de Joël Seria, avec Pierre Arditi

17.15 Les anges du bonheur

284135

18.05 Racines

3555424
Le regard du rabbin

18.25 C'est très sport

544443

19.30 TJ-Soir/Météo

545511

20.00 Mise au point

629288
Stressés, épuisés: les salariés pètent les plombs; Le scandale des logements de saisonniers; La fusion SBS-UBS; etc.

20.55 Navarro

669066

Dernier casino

Un des inspecteurs de Navarro est retrouvé noyé dans le lac Léman. Navarro, sur les traces de son collègue, arrive en Suisse. Toute l'affaire semblerait tourner autour d'un casino clandestin installé sur un bateau naviguant entre deux frontières

22.25 Viva

8237608
Suisse romantique: les Japonais adorent

23.10 Top chrono

6731004

23.25 Aux frontières du réel

950085
Le pré où je suis mort

0.10 Dream on

399912
Nos plus belles tannées

0.35 Droit de cité

2521554

1.35 Textvision

9273486

TSR 2

7.00 Euronews 4358646 8.00 Quel temps fait-il? 97987153 8.55 Cadences. Jacqueline du Pré (R) 29422820 10.00 Culte du 3e dimanche de l'Avent 75419646 10.45 Sur le parvis. 25219608 11.00 Svizra Rumantscha. Contrasts 77678004 11.25 Euronews 38279612 11.45 Quel temps fait-il? 52836820 12.15 Euronews 47455511

12.30 Deutsch avec Victor

55735559
Rolf und Heiko gehen auf die Post

12.45 Ski alpin

24837004
Slalom géant messieurs, 2e manche

13.55 Hippisme

28688004
Coupe du monde Grand Prix

16.15 Vive le cinéma (R)

55804694

16.35 Viva (R)

51411337

17.25 Vauxculture

47414462

18.20 Vive le cinéma (R)

30623608

18.40 Viva (R)

82666284

19.25 Le français avec Victor (R)

69484356
La réservation Le restaurant

20.00 Céline Dion à Memphis-Tennessee

55445443

20.55 Plans fixes

43474795



Renée Delafontaine

Toute la vie de Renée Delafontaine est basée sur la notion de l'attente dont la nature nous donne le plus bel exemple. On ne peut pas forcer le rythme des saisons...

21.45 C'est très sport (R)

90849462

22.40 TJ Soir (R)

8747917

23.00 Le fond de la corbeille (R)

33423240

23.20 Textvision

32917288

TF1 France 1

6.10 La croisière Fol'Amour 55801207 6.40 Journal 56843337 6.50 Le Disney Club 61021714 9.58 Météo 37133443 10.00 Auto moto 96940707 10.40 Téléfoot 74765191 11.50 Millionnaire 20020424

12.20 Le juste prix

81184288

12.50 A vrai dire

45559627

13.00 Journal/Météo

29860398

13.20 Le rebelle

1933646

14.10 Les dessous de Palm Beach

83207004

15.05 Rick Hunter

96067627

15.55 Pacific Blue

17062511

16.50 Disney Parade

51200356

18.00 Patinage artistique

73702801
Championnat de France

19.00 Public

54801630

20.00 Journal/Les courses/Météo

75126172

20.50 Spécial police

32720288

Film de Michel Vianey, avec Richard Berry



Un jeune policier féru d'informatique se lance dans une enquête personnelle à la suite de la mort d'un ami

22.35 Les loups de haute mer

89326578
Film d'Andrew V. McLaglen, avec Roger Moore

0.20 Poulet tout terrain

36909115
Film de Daniel Janneau, avec Francis Perrin

1.50 TF1 nuit

77500405 2.05 Cités à la dérive 52561318 2.50 Permeke 49639641 4.25 Histoires naturelles 20069080 4.50 Musique 5389486 4.55 Histoires naturelles 48951399 5.50 Méaventures 77583028

2 France 2

.15 Tahiti, l'eau de feu 7.00 Thé ou café 78912882 8.30 Les voix bouddhistes 97963066 8.45 Connaître l'islam 69756443 9.15 A Bible ouverte 43598795 9.30 Source de vie 12140545 10.15 Présence protestante 83104066 10.45 Jour du Seigneur 58935064 11.15 Messe 54744733 11.50 Midi moins sept 50037608 12.00 1000 enfants vers l'an 2000 96269917 12.05 Polémiques 51334998

12.50 Loto/Météo

45557269

13.00 Journal

84767820

13.30 Dimanche Martin

Sous vos applaudissements 65676849

15.05 Le client

96065269

15.55 L'École des fans

Invité: Henri Salvador 36100559

16.40 Naturellement

Le puma, lion des Andes 53835578

17.35 Stade 2

29923714

18.45 1000 enfants vers l'an 2000

86787530

18.50 Drucker'n Co

70663511

19.25 Stars'n Co

59625714
Invitée: Céline Dion

20.00 Journal/A cheval/Météo

75124714

20.50 Intersection

12529646

Film de Mark Rydell, avec Richard Gere



Un architecte canadien sait qu'il doit sa réussite à son talent et à son sens des affaires, mais aussi aux relations mondaines de sa femme..

22.40 Lignes de vie: de l'autre côté du périphérique

68710269
Au cœur de la cité (2/2)

0.20 Documentaire de Bertrand et Nils Tavernier

23.30 Journal/Météo 75849714 23.40 Musiques au cœur 93066559 0.55 Savoir plus santé 66281202 1.50 Polémiques 41803115 2.35 A tire d'aile 66338399 3.25 Simbad le marin 69489979 3.50 Beetle Juice 69463931 4.15 Footur 15196221 4.25 Stade 2 9138844 8.25 La Chance aux chansons 86191660

3 France 3

6.00 Euronews 62420559 7.00 Les Minikeums 42651288 9.05 Télé-taz 18759207 10.10 C'est pas sorcier 83132849 10.40 Outremers 74757121 11.42 Le 12/13 297356356

13.00 Les Zinzins de l'espace

72686917

13.15 Les quatre dramadaires

13239240
Le triomphe des eaux

14.12 Keno

243166337

14.20 Un cas pour deux

50148882

15.20 Sports dimanche

44858608

15.30 Tierscé

54425153

16.15 Patinage artistique. Canada Pro Figure of Skating

92559240

17.25 Corky

68045085
Le fantôme du grand-père

18.15 Va savoir

86542202
La Corse

18.55 19/20 de l'information

51183795

20.15 Mr Bean

59635191

20.50 Derrick

12508153



Un événement peu banal

21.55 Un cas pour deux 11429153

23.05 Météo/Journal

34487627

23.15 Dimanche soir

95024998

0.00 Lignes de mire

97764554

0.40 La huitième femme de Barbe-Bleue

88158592
Film d'Ernst Lubitsch, avec Claudette Colbert, Garry Cooper (V.O.)

2.05 Musique graffiti

33535047

5 La Cinquième

6.45 Langues 63018207 7.15 Les Barbotons 10285153 7.40 Teddy Rockspin 24548207 8.05 Cellulo 24539559 8.30 Embarquement porte No 1: Salzbourg 87448820 9.00 Philosophies 87456849 9.30 Journal de la création 87426608 10.00 Egyptomania 41190066 10.55 Droit d'auteurs 64469530 11.50 Les ours 16426066 12.25 Arrêt sur images 25160998 13.20 Boris Vian 40648207 13.55 La plaine ronde 88663820 14.50 Splendeurs impériales 34580733 16.00 Le cinéma des effets spéciaux 43198801 16.25 Le sens de l'histoire. L'honneur des Quatre-Vingts 34189795 17.50 Le temps 83128530 18.00 Les nouvelles aventures de Vidocq 88587443

19.00 Drôle de ciné

467849

19.25 Les secrets du Nil

4175191

19.30 Maestro

702085
Un siècle de danse

20.20 Une danse, le temps d'une chanson (2/6)

9703207

20.30 Journal

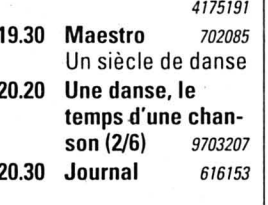
616153

20.40-1.05 Thema: Le temps des pharaons

5560530

20.45 Pharaon

356171



Film de Jerzy Kawalerowicz Les héritiers de Champollion

Documentaire 1984559

0.05 Biblio

5041776

0.10 Les secrets du Nil

5735592

Sélection des meilleurs courts-métrages de la série

1.05 Métropolis

1199170

2.00 KYTV

49327028
Raser les murs

6 M 6

8.30 M6 kid 52116530 10.45 Projection privée 97443443 11.25 Turbo 26411396

12.00 Warning

45400424

12.15 Sports événement Spécial neige

32591530

12.45 Mariés, deux enfants

30439676

13.10 La vengeance d'un père

98708559
Téléfilm de Billy Hale

13.30 Référence

32148608 13.30 La musique de l'amour 3

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117.

FEU: 118.

INTOXICATION: 01 251 51 51.

LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Bugnon, rue des Épancheurs, sa 8-20h, di et jours fériés 10h-12h30/17h-20h (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Poutalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera au 021 623 01 81.

Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

DISTRICT DU VAL-DE-ROZ. Pharmacie de service: du Ter Mars, Les Geneveys-sur-Coffrane, 857 10 09, di et jours fériés 11h-12h/18h-18h30. En cas d'urgence poste de police 888 90 00. Médecin de service, de sa 8h à 18h, Dr J. Raetz, Cernier, 853 21 24.

ENTRE-DEUX-LACS. Médecins de garde: urgences seulement, prière de s'annoncer par téléphone. Cornaux, Cressier, Le Landeron, la Neuveville, Douanne: Dr Aubert, Le Landeron, 751 23 26. Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Épagnier, Thielle-Wavre, Enges: renseignements au 111. Lignièrès: permanence au 795 22 11.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Médecin de service: de sa 8h à 22h, Dr Ribolzi, 861 50 20. Pharmacie de service: Jenni, 861 13 03, di et jours fériés 11h-12h/17h-18h. Médecin-dentiste de service: Dr Vuilleme, 863 34 34, sa/di et jours fériés 11h-12h.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: du Versoix, Industrie 1, sa jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17) di et jours fériés 10h-12h30/17h-19h30. Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Mariotti, sa jusqu'à 19h, di et jours fériés, 10h-12h/18h-19h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

JURA BERNOIS.

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTÉLARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIÉRIER. Pharmacie de service: Liechti, 941 21 94, sa 13h30-16h/19h-19h30, di 11h-12h/19h-19h30 (en dehors de ces heures 111). Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNÉLÉRIER. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

SUD DU LAC.

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOUR-D'HUI

NEUCHÂTEL

Patinoires du Littoral: (intérieur sa 13h45-16h), (extérieur sa 13h45-16h30 + hockey libre 13h45-16h; di 10h15-11h45/13h45-16h30). Esplanade Léopold-Robert: sa, marché artisanal et brocante de Noël.

Temple du Bas/salle de musique: sa dès 10h, fête de Noël pour les enfants. Di 15h, Chœur mixte de la Béroche et Chœur mixte de la Côte; 19h30, soirée de louange avec Jeunesse en Mission.

Théâtre: sa 14h30, La joie du Lundi: fête de Noël et de fin d'année du club.

Théâtre de l'Atelier (Ezole 31a): sa 19h, «Cabaret Tzigane». Théâtre du Pommier: sa 20h30, di 17h, (18h en version muette) «Didascalies». Pièce d'Israël Horowitz.

Au Taco (Crêt-Taconnet 22): sa 18h, spectacle pour tous, dès 4 ans «Le mariage involontaire de Marie Prune»; 20h45, «Grande soirée Dario Fò», avec Monique Ditisheim, Jean-Philippe Hoffman, Pascal Bischsel, Patrick Steffen.

Cité universitaire: sa 20h30, le groupe théâtral Les Voyageurs, présente: «Le retour en Touraine».

La Case à chocs: sa dès 21h, Poe's Transcripts. Musique, théâtre, littérature, images. Église Notre-Dame: di 16h, La Chorale Santo Stefano di Castanea (Grisons italiens). Sous la direction de Ruben Picun.

Aula du Mail: di 17h, Ensemble des jeuns du camp (EJC) de Colombier, fanfare. Direction, Vincent Baroni.

BEVAIX
Galerie du Moulin: di de 14h à 19h (en présence de l'artiste), vernissage de l'exposition Steve Dey, huiles.

CERNIER
Temple: di 17h, concert du chœur Calliope.

COFFRANE
Salle de gymnastique: sa 19h, Noël du village.

COLOMBIER
Grande salle: sa 20h, di 17h, «L'Avare», de Molière, par le groupe théâtral La Colombière.

CORTAILLOD
Temple: di 17h, heures musicales de Cortaillod par Marc Borel, flûte, Myriam Treichel, violon, Markus Weiser, alto et Luc Aeschlimann, violoncelle.

DOMBRESSON
Salle de gymnastique: sa dès 21h, disco années 80'; di 20h, concert de l'Avent par l'Harmonie.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Maison de commune: sa de 14h à 17h, exposition sur le Seyon.

LIGNIÈRES
Temple: di 20h, concert de l'Avent, par la fanfare l'Avenir.

PESEUX
Église catholique: sa 20h, Le Chœur mixte de la Béroche et l'Ensemble instrumental neuchâtelois.

SAINT-BLAISE
Temple: di 17h, concert de l'Avent par la Chanson d'hauterive.

SAVAGNIER
Temple: di dès 18h30, fête de Noël.

VALANGIN
Château: di dès 14h, démonstration des dentellières.

VAUMARCUS
Château: di 15h et 16h30, Tom Pouce, marionnettes.

CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de Neuchâtel figure dans la page des programmes TV.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (913 72 22)
DE BEAUX LENDEMAINS. Sa 17h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. D'Atom Egoyan, avec Ian Holm, Peter Donaldson, Sarah Polley.

CHRONIQUE. 20h30 (di aussi 17h30). 16 ans. De Pierre Maillard, avec Jean-Quentin Châtelain, Patricia Bopp.

CORSO (916 13 77)
UNE VIE MOINS ORDINAIRE. 15h45-20h30. 12 ans. Première suisse. De Danny Boyle, avec Ewan McGregor, Cameron Diaz, Holly Hunter.

LE SUD/SUR. Sa 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Argentina, Argentina». De Fernando E. Solanas, avec Susu Pecoraro, Michel Angel, Philippe Léotard.

NE MEURS PAS SANS ME DIRE OÙ TU VAS. Di 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Argentina, Argentina». D'Eliseo Subiela, avec Mariana Arias, Dario Grandinetti, Oscar Martinez.

EDEN (91313 79)
HERCULE. 14h-16h. Pour tous. 3^{me} semaine. De John Musker. Le Nouveau Walt Disney de Noël!

ON CONNAÎT LA CHANSON. 18h-20h30. Pour tous. Première suisse. De Jean-Pierre Bacri, avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri.

EN CHAIR ET EN OS. Sa noct. 23h. 16 ans. 2^{me} semaine. De Pedro Almodovar, avec Javier Bardem, Francesca Neri, Liberto Rabal.

PLAZA (916 13 55)
SEPT ANS AU TIBET. 14h15-17h15-20h15 (sa aussi noct. 23h15). Pour tous. 3^{me} semaine. De Jean-Jacques Annaud, avec Brad Pitt, David Thewlis, Jamyang Wangchuck.

SCALA (916 13 66)
LE BOSSU. 15h30-18h-20h30. Pour tous. 2^{me} semaine. De Philippe De Broca, avec Daniel Auteuil, Fabrice Luchini, Vincent Perez.

ALIEN - LA RÉSURRECTION. Sa noct. 23h. 16 ans. 5^{me} semaine. De Jean-Pierre Jeunet, avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman.

BÉVILARD
PALACE (492 14 44)
LE MARIAGE DE MON MEILLEUR AMI. 20h30 (di aussi 16h). De P.J. Hogan, avec Julia Roberts.

LES BREULEUX
LUX
ALIEN - LA RÉSURRECTION. Sa 20h30, di 20h. De Jean-Pierre Jeunet, avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman.

COUVET
COLISÉE (863 16 66)
HERCULE. 20h30 (di aussi 15h et 17h30). Pour tous.

LA NEUVEVILLE
LE MUSÉE (751 27 50)
LE PARI. 20h30. 10 ans. De Didier Bourdon et Bernard Campan.

LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)
NETTOYAGE À SEC. Sa 20h45, di 20h30. D'Anne Fontaine, avec Miou-Miou, Charles Berling, Mathilde Seigner.

SAINT-IMIÉRIER
ESPACE NOIR (941 35 35)
WESTERN. Sa 18h30, di 17h30-20h30. De Manuel Poirier, avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo.

TRAMELAN
CINÉMATOGAPHE (487 45 61)
L.A. CONFIDENTIAL. Sa 21h, di 17h. 16 ans. De Curtis Hanson.

DE BEAUX LENDEMAINS. Sa 18h, di 20h (VO st. fr/all.). 16 ans. D'Alam Egoyan.

HERCULE & SCHERLOCK. Sa 13h15-15h15. Pour tous.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOS/DIVERS

BEVAIX
Châtelard 1. Exposition au domicile du peintre Benoît de Dardel. Aquarelles, dessins, huiles, mosaïques, temperas, vitraux. Ouvert (sauf les jours fériés), les me/je/ve/sa de 14h30-18h30. Jusqu'à 31 décembre.

BOUDRY
Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Le Louvain. Tapisseries patchwork de Daniel de Coulon. Lu-sa 14-18h. Exposition jusqu'à 28 février 1998.

MARIN
Papillorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h.

MONTEZILLON
L'Aubier. José Hernandez, aquarelles. Ouvert tous les jours. Jusqu'à 31 décembre.

NEUCHÂTEL
Bibliothèque publique et universitaire. «Tourisme à Neuchâtel à la belle époque», lu-ve 8-22h, sa 8-17h. Exposition jusqu'à 31 décembre. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

Bio-Source. «Pommes ou pastèques? Entre figuratif et abstrait», œuvres sur papier de Marie-Christine Pfyffer. Prolongation jusqu'à 15 décembre.

Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.

École-Club Migros. Jacqueline De Dardel, peinture. Lu-je 8-20h30, ve 8-17h. Jusqu'à 20 février 1998.

Home de Clos-Brochet. Paul Maillard, miniatures en bois. Tous les jours 14-18h. Jusqu'à 14 décembre.

La Maison du Prussien. Ariane de Nyzankowsky, huiles - pigments - icônes. Jusqu'à 28 février 1998.

Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Laurent Bürki. Jusqu'à 28 février 1998.

Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

SAINT-AUBIN
Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE
Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS
Mines d'asphalte de La Presta. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; renseignements, réservations au 863 30 10. Individuels: le dimanche à 14h et 16h.

MUSÉES

BOUDRY
Musée de l'Areuse. Collections permanentes. Ouverture sur demande 846 19 16.

Musée de la vigne et du vin. Château. «L'or du vin». Ma-di 14-17h. Exposition temporaire jusqu'en juin 1998.

CERNIER
Musée des sapeurs-pompier. Collection d'objets divers datant du 19^{me} siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS
Musée des beaux-arts. «63^e Biennale», jusqu'à 11 janvier 1998. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattienier - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

Musée d'histoire. «100 ans d'électricité à La Chaux-de-Fonds ou la révolution des travaux ménagers». Exposition jusqu'à 4 janvier 1998. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

Musée international d'horlogerie. «Prix IFHH 1997», exposition des travaux du concours de l'Institut de Formation à la Haute Horlogerie. Jusqu'à 18 janvier 1998. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

Musée paysan et artisanal. «Le Jura peint mis en scènes». Exposition jusqu'à 1^{er} mars 1998. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14h-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.

LES GENEVEZ
Musée rural jurassien. Tous les samedis/dimanches 14h-17h30.

LE LANDERON
Musée de l'Hôtel de Ville. «Crèches de Noël», exposition-vente. Me/sa/di 14-17h30. (Groupes de plus de 15 pers. sur demande au 752 35 70). Jusqu'à 21 décembre. Poteries de l'âge du bronze. Armure milanaise et arbalètes du XVe s., armes anciennes. Rosace armoriée. Orfèvrerie et objets de culte dès le XVIe s. Salles, mobilier et fresques dès le XVe s. Gravures anciennes. Expositions temporaires. Diaporama: «Le Landeron au coin du feu» (fr/all), Ville 35, 1^{er} sa et di du mois 15h30-17h30 (groupes sur demande, tél. 752 35 70).

NEUCHÂTEL
Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h, «Une campagne de restauration», jusqu'à 1^{er} mars 1998. «Jean-Bloë Niestlé (1884-1942)», une première rétrospective. Jusqu'à 11 janvier 1998. Et les collections du musée.

***Musée d'ethnographie*.** «Pom pom pom pom». Une invitation à voir la musique. Exposition jusqu'à 18 janvier 1998. Collections permanentes. Ma-di 10-17h.

Musée d'histoire naturelle. «Tous parents tous différents» ainsi que «Le peuple des singes, présentation temporaire des primates du Muséum». Jusqu'à 11 janvier 1998. Les collections permanentes. Ma-di 10-17h.

***Musée cantonal d'archéologie*.** Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT
Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE
Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIÉRIER
Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN
Château. «Néons et autres actiniques», photographies de François Schaeffer. 10-12h/14-17h, sauf le vendredi après-midi et lundi toute la journée. Jusqu'à 14 décembre.

***Musées affiliés au passeport musées suisses*.**

ART/GALERIES

AUVERNIER
Galerie Numaga. Montheillet, peintures; Mariapia Borgnini, peintures. Me-di 14h30-18h30. Jusqu'à 21 décembre.

BEVAIX
Galerie du Moulin. Steve Dey, huiles. Me-ve 15-19h, sa/di 11-16h, ainsi que sur rendez-vous (079 225 8452). Jusqu'à 25 janvier 1998. Fermé les 24/25/31 décembre et le 1^{er} janvier 1998.

BÔLE
Galerie L'Enclume. Yvette Fusingier, bijoux. Tous les jours (sauf mardi) 15-18h30 ou sur rendez-vous 842 58 14. Jusqu'à 21 décembre. Présence de l'artiste tous les samedis et dimanches après-midi.

LA CHAUX-DE-FONDS
Galerie des Arbres. «106 images de la forêt Ituri, Zaïre» de José Barrense Dias et Bruno Manser. Tous les jours 14-17h. Jusqu'à 3 janvier 1998.

Galerie Art-Cité. Jean-Michel Jaquet, œuvres sur papier. Lu-ve 14-18h30, sa 10-12h30 et sur rendez-vous 968 12 08. Jusqu'à 19 décembre.

Galerie du Manoir. Nacho de Villalonga, peinture. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'à 21 décembre.

Espace Gare de l'Est. Nina Alvarez et Chs-Martin Hirschy, bijoux, peintures et sculptures. Lu-sa 14-20h, di 10-18h. Jusqu'à 31 décembre.

Villa Turque. Hans Jörg Glattfelder. Visites sur rendez-vous, 912 31 47. Les samedis 13 décembre 1997 et 17 janvier 1998, ouverture au public de 11h à 16h. Exposition jusqu'à 17 janvier 1998.

Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Éplattienier.

CORTAILLOD

Galerie Jonas. Iberia Lebel, natures mortes petits formats; Sabine M. Gonard, création de bijoux et Mario Avati, natures mortes, gravures à la manière noire. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h et sur rendez-vous. Jusqu'à 21 décembre.

FONTAINEMELON
Aux ateliers d'arts Hainard et Lanz. Peinture - architecture - antiquités. Exposition permanente. Tél. au 853 70 44 ou 079 446 23 40.

HAUTERIVE
Galerie 2016. Jean Revol, peintures et dessins. Me-di 15-19h. Jusqu'à 21 décembre.

LE LANDERON
Galerie-Atelier Cumulus. «L'expression silencieuse» de Sylvie Iseli. Lu-ve 8h45-11h30 ou sur rendez-vous 751 14 80. Exposition permanente.

Galerie Di Maillart. Philippe Debiève «En quête de mémoires et CD'rotiques», techniques mixtes et estampes. Ma-je 9-12h/14-18h, ve 9-12h/14-20h, sa 9h30-12h/14-18h. Jusqu'à 24 décembre.

MÔTIERS
Galerie du Château. «7x EROS». Ma-di 10-20h. Jusqu'à 31 décembre.

NEUCHÂTEL
Galerie-Atelier Aletha. Peintures et sérigraphies. Sur rendez-vous 724 68 36. Exposition permanente.

Galerie des Amis des Arts. Jacqueline Ramseyer, peintures, Daniel Aeberli, peintures et Patrick Honegger, sculptures. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'à 28 décembre.

Galerie Arcane. «STEF», Stéphane Sauthier, peinture. Lu-ve 14-18h, sa 14-17h, ou sur rendez-vous, 731 12 93. Jusqu'à 20 décembre.

CAN (Centre d'art). Noritoshi Hirakawa et Dina Scagnetti. Jusqu'à 18 janvier 1998. (Fermeture du 22 décembre au 6 janvier).

Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

Galerie Ditesheim. Simon Edmondson, peintures. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-1

AVIS MORTUAIRES

CRESSIER



La mort n'est pas l'obscurité.
C'est la lampe qui s'éteint
lorsque le jour se lève.

Tagore

Monsieur Pierre Descombes, à Cressier;
Madame et Monsieur Marie-Claire et Jean-Marc Seigneur-Descombes, à La Neuveville;

Gilles Petermann et son amie Stéphanie;

Luc Petermann et son amie Nicole;

Monsieur et Madame Pierre-Alain et Catherine Descombes-Boillat, à Cressier;

Florence Descombes et son ami Pierre;

Chantal et Anne-Françoise Descombes;

Madame Emma Descombes, à Cressier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Esther Stern-Descombes, à Cressier, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Francis et Marguerite Descombes, à Cressier, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Veillard, Stern, Marrer, parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Dorothee DESCOMBES

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement après une longue et pénible maladie, dans sa 86^{me} année.

2088 Cressier, le 10 décembre 1997.
(Ch. de la Chanez 2)

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser
au Home Saint-Joseph, à Cressier, CCP 20-2000-9
ou à la Croix-Rouge, Neuchâtel, CCP 20-1504-8

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

123534-378

Le Parti libéral-PPN, section de Cressier, a le regret de faire part du décès de

Madame

Dorothee DESCOMBES

maman de Pierre-Alain Descombes, conseiller général, et belle-maman de Catherine Descombes.

123027-378

COUVET



«On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux.»
(Saint-Exupéry)

Son époux: Monsieur Gilbert Jelmini, à Couvet;

Ses enfants: Madame et Monsieur Renata et Alex Künzler-Jelmini et leurs filles

Rebecca et Isabelle, à Speicher;

Madame Béatrice Sigg-Jelmini
et son ami Laurent Colin, à Colombier;

Monsieur et Madame Silvio
et Jocelyne Jelmini-Mathez
et leurs enfants Matthieu et Léa, à Peseux;

Son frère: Monsieur et Madame Friedrich
et Marlis Wolfisberg-Keiser
et leurs enfants Marlis, Werner et Erika,
à Littau,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie JELMINI-WOLFISBERG

enlevée à leur tendre affection, à la suite d'un tragique accident, survenu le 9 décembre 1997, à Ténériffe, dans sa 75^{me} année.

Couvet, le 12 décembre 1997.

Le service religieux sera célébré mardi 16 décembre, à 13 heures 30, à la chapelle catholique de Couvet.

Domicile de la famille: Gilbert Jelmini
Rue Jules-Baillods 1, 2108 Couvet

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Foyer de l'Etoile, Sœur Odette, Odette Piazzini, CCP 20-36250-4

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

123535-378

L'Amicale des contemporains 1951 du Landeron a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Rosalie BERGER-KRENGER

maman de notre cher ami Pierre.

123485-378

NEUCHÂTEL



Ce qui fait la valeur d'un
homme, c'est sa bonté.

Prov. 19:22.

Madame Maria Piazza-Picco, à Neuchâtel;

Monsieur Maurice Piazza et son amie, Mademoiselle Christiane Riesen, à Cudrefin;

Monsieur Gianni Piazza et sa fille Doris, son amie, Mademoiselle Fatima El Maazouz, à Neuchâtel;

Monsieur Franco Piazza et son amie, Mademoiselle Myriam Sauser, à Corcelles;

Madame et Monsieur Lidia et Raimondo Mainiero-Piazza, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Fiorello Piazza, en Italie,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et à l'étranger,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Italo PIAZZA

enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 60 ans.

2000 Neuchâtel, le 12 décembre 1997.
(Chemin des Grands-Pins 2)

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique Notre-Dame, à Neuchâtel, lundi 15 décembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Beauregard.

Le corps repose à l'Hôpital des Cadolles.

Repose en paix!

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

123518-378

PESEUX



Je vais rejoindre ceux que j'ai
aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Monsieur Robert Vernez, à Peseux,

ainsi que les familles Vernez, Pierson, Georges, Monnet, Quinche, parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Ginette VERNEZ

née PIERSON

enlevée à leur tendre affection, dans sa 67^{me} année, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

2034 Peseux, le 12 décembre 1997.
(Uttins 27)

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Peseux, lundi 15 décembre, à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

123465-378

Madame Nelsy Ferrier

Monsieur et Madame Leonetto de Leon-Ferrier

Madame Yves Ferrier

Le Docteur et Madame Marco Guazzaroni-Ferrier

Monsieur et Madame Piero Ventre-Ferrier

Monsieur Fabrizio de Leon

Les descendants de feu Monsieur et Madame Théodore Ferrier

Les descendants de feu Madame René Convert-Ferrier

Madame René Helg, ses enfants et petits-enfants

Madame Claire Vetter et ses enfants

Madame Caroline Ganz-de Meyer

Monsieur Manuel Jacob

Monsieur André de Buren

Les familles Ferrier, Widmer, Bühler, parentes, alliées et amies, en Suisse, en Italie et en Argentine

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

Eric DEL BIANCO

Docteur en droit, avocat
«Commendatore al Merito
della Repubblica Italiana»

leur cousin, parrain et ami, survenu à Lausanne le 7 décembre 1997, à l'âge de 72 ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 10 décembre.

Adresse: 2, rue Bellefontaine, 1003 Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je suis la résurrection et la vie;
celui qui croit en moi vivra, quand
même il serait mort.

Jean 11:25.

279547-378

COMMUNIQUÉ

United Bank of Switzerland
Don't forget us!

La fusion entre la SBS et l'UBS appelle, aux yeux du Parti radical-démocratique neuchâtelois, quatre réflexions:

7000 emplois seront perdus dans notre pays; ce sont autant de postes qui ne seront pas proposés aux jeunes générations. Il s'agit là d'une très mauvaise nouvelle pour l'économie suisse et d'une catastrophe personnelle pour les personnes touchées. Cette situation pose clairement le problème des procédures de licenciement qui sont, à ce jour, plus légères en Suisse que dans d'autres pays du continent. Nous entrons dans un monde nouveau en perpétuel mouvement, à cet égard de nouvelles règles juridiques, morales et déontologiques régissant les rapports entre dirigeants et employés devront être développées.

D'autre part, il est trop tard pour regretter le manque d'information préalable donnée aux autorités politiques dans le cadre de cette fusion. Il faut au demeurant se demander si une information est réellement possible dans un contexte où le maintien du secret est important pour la réussite de l'opération. Néanmoins, le Parti radical-démocratique neuchâtelois ne comprendrait pas qu'à compter d'aujourd'hui, les dirigeants des deux banques n'associent pas étroitement les partenaires sociaux au processus de fusion. Si elles ont atteint le degré d'excellence qui est le leur aujourd'hui, les banques le doivent avant tout à leurs employés; leur attitude vis-à-vis de ceux-ci doit en tenir compte.

Il convient aussi de réfléchir sérieusement à une taxation des plus-value boursières réalisées dans ce genre d'opération. Si une telle solution n'apportera quoi qu'il en soit pas les millions de recettes que certains nous promettent, elle pourrait néanmoins contribuer à alléger le poids des charges sociales que l'Etat supporte suite à de telles vagues de licenciements. Si, au vu de la complexité de l'opération, la réelle opportunité d'une telle mesure n'est pas prouvée, elle mérite assurément d'être étudiée. Enfin, s'il comprend la réelle opportunité d'une telle mesure, le Parti radical-démocratique neuchâtelois entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer au tissu économique régional l'appui bancaire dont il a besoin. La responsabilité de l'UBS et de la SBS à l'égard de l'emploi ne peut pas s'accommoder d'une simple logique de profit. 7000 emplois disparaîtront, il nous paraît donc juste de demander aux banques de continuer à investir dans l'économie suisse de manière à créer au moins autant d'emplois nouveaux. Les Suisses ont besoin des banques autant que celles-ci ont besoin des Suisses. La rupture de ce soutien mutuel ne saurait donc profiter à personne. Nous demandons aux dirigeants de la nouvelle United Bank of Switzerland de ne pas l'oublier et de renforcer sans attendre leur soutien à l'économie de notre pays.

Parti radical-démocratique
neuchâtelois

ACCIDENTS

Travers Piétonne tuée

Hier soir, vers 17h15, une automobiliste de Marin, circulait rue de Miéville, à Travers, en direction de Neuchâtel. Peu avant l'intersection avec la rue des Breuils, elle a heurté Mme J. D., de Travers, qui traversait la chaus-

sée. Grièvement blessée, la piétonne est malheureusement décédée.

Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale, à Môtiers, au (032) 861 14 23. /comm

Serrières
Six blessés

Jeudi, vers 23h55, F.P., du Locle, circulait en voiture depuis le restaurant du Joran à Serrières, en direction de Neuchâtel. A l'intersection des bretelles, il est entré en collision avec la voiture conduite par Mme A.-R.S., de Cor-

taillod, laquelle circulait en direction de Lausanne via l'A5. Les quatre occupants du véhicule A.-R. S. ont été blessés et transportés au moyen de deux ambulances à l'hôpital des Cadolles. Deux passagers de la voiture F.P. ont été transportés par un automobiliste de passage à l'hôpital de la Providence. /comm



NAISSANCES

Elle en avait pris pour 9 mois...

Nora

est née le 10 décembre 1997
à 17h22
3kg470, 51 cm

Maternité de Landeyeux

Les heureux parents:

Sylvie & Stéphane
JEANRENAUD, Peseux

123405-377

Salut, moi c'est

Quentin

et j'ai débarqué
le 12 décembre 1997

La maman et le papa
se portent bien

Paulette et Olivier PERROT
Sauges 8
2525 Le Landeron

123502-377

Ariane et Christian KOUX

ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

Alexander, Martin

le 12 décembre 1997

205055-377

PERMANENCE
POMPES FUNÈRES

WASSERFALLEN SA
730 40 00

RUE DES TUNNELS 1
NEUCHÂTEL

CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

471224-371

Aujourd'hui Tableau hivernal

Situation générale: la vigoureuse dépression qui nous a valu plus de deux jours de précipitations, a pris la poudre d'escampette vers l'est du continent, alors qu'un anticyclone se met à son aise sur la Bretagne. Ces centres d'action pilotent un flux de froid polaire assez humide, de la Scandinavie à la Méditerranée, en traversant notre région. Un temps de saison, turbulent et frisquet, nous attend ce week-end.

Prévisions pour la journée: notre ciel est bâché au chant du coq, avant de devenir d'une humeur plus conciliante et de prendre un peu de couleur. Des éclaircies, surtout au pied du Jura, alternent alors avec des passages nuageux qui libèrent des giboulées de neige pratiquement jusqu'en plaine. Le mercure poursuit sa chute et affiche 4 degrés à Neuchâtel et zéro à La Chaux-de-Fonds. Les vents du nord sont forts sur les reliefs et irréguliers sur les lacs, accentuant l'impression de froid. Demain: le même temps est au menu. Lundi et mardi: en partie ensoleillé avec de la bise. Quelques flocons en fin de période. **Jean-François Rumley**

Fête à souhaiter
Lucie

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 4°
- Boudry: 4°
- Cernier: 2°
- Fleurier: 1°
- La Chaux-de-Fonds: 0°
- Le Locle: 0°
- La Vue-des-Alpes: -8°
- Saignelégier: 0°
- St-Imier: 1°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: pluie, 8°
 - Berne: très nuageux, 7°
 - Genève: très nuageux, 8°
 - Locarno: beau, 12°
 - Sion: pluie, 7°
 - Zurich: très nuageux, 7°

- ... en Europe**
- Athènes: beau, 16°
 - Berlin: très nuageux, 9°
 - Istanbul: nuageux, 11°
 - Lisbonne: beau, 17°
 - Londres: beau, 8°
 - Moscou: nuageux, -4°
 - Palma: très nuageux, 18°
 - Paris: très nuageux, 9°
 - Rome: très nuageux, 16°

- ... et dans le monde**
- Bangkok: beau, 33°
 - Le Caire: beau, 17°
 - Johannesburg: beau, 30°
 - Miami: nuageux, 29°
 - New Delhi: nuageux, 17°
 - New York: neigeux, 3°
 - Pékin: beau, 3°
 - Rio de Janeiro: nuageux, 28°
 - San Francisco: nuageux, 16°
 - Sydney: beau, 24°
 - Tokyo: beau, 13°

Soleil
Lever: 8h10
Coucher: 16h43

Lune (croissante)
Lever: 16h45
Coucher: 6h58

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,12 m
Température: 9°
Lac des Brenets: 751,32 m

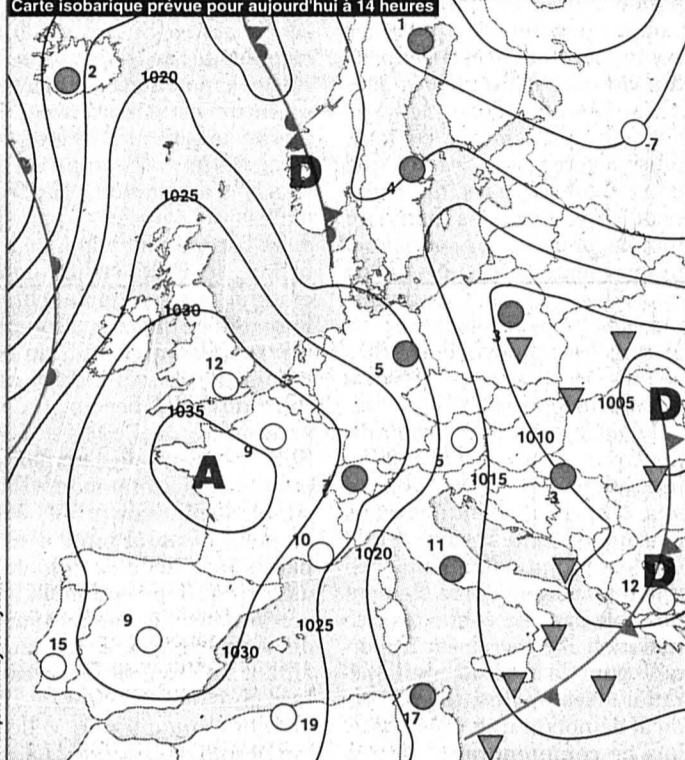
Vent
nord irrégulier, 1 à 4 Beaufort.

Ensoleillé

Nuageux

Couvert

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



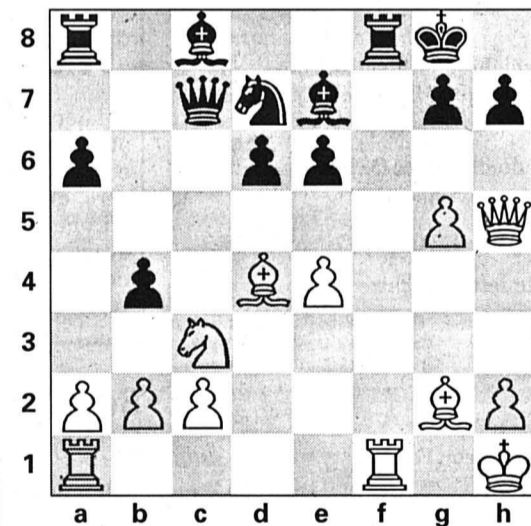
Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
1015	Ciel serein
1010	Ciel nuageux
1005	Ciel couvert

Aujourd'hui	Dimanche	Lundi	Mardi
En plaine: 4° A 1000 m: 0°	3° -1°	3° 0°	2° -1°

Cuisine La recette du jour

Entrée: Endives en salade.
Plat principal: Poulet aux herbes.
Dessert: MARBRE AUX NOISETTES.
Préparation: 40mn, cuisson: 1h05.
Ingrédients pour 8/10 personnes: (beurre de noisettes) 150g de noisettes concassées, 3,5 cuil. à soupe de farine tamisée, 2 cuil. à soupe de beurre fondu, 150g de cassonade, 2 cuil. à soupe de cannelle + (pâte au citron) 270g de sucre semoule, 300g de farine tamisée, 200g de beurre fondu, 35cl de crème fraîche liquide, 5 œufs, 1 citron et 1/2, 1 sachet de levure et 1/2, sel.
Préparation: beurre de noisettes: mélanger les noisettes avec la farine, le beurre, la cassonade et la cannelle. Pâte au citron: travailler le beurre et le sucre semoule, ajouter les œufs un à un. Incorporer la farine et la levure mélangées, le sel, le zeste de citron râpé et la crème.
Montage du gâteau: dans un moule chemisé, étaler en couches la moitié de la pâte, des noisettes, les restes de pâte et de noisettes. Tracer au couteau une spirale à travers le gâteau.
Cuire 1h05 à four préchauffé chaud (th6). Démouler chaud et servir froid.

ÉCHECS



Solution de la chronique No 54

1. Txf7!! Txf7 (si 1...Te8 2.T1d7 gagne, ou 1...Td8 2. Txd8+ Dxd8 3. Tf8+!! Dxf8 4. Fxe6+!) 2. Fxe6 1-0. Si 2...Dxe6 3. Td8+, ou 2...Dc7 3. Dxf7+! suivi de 4. Td8 mat.

Chronique No 55

Citadelle prenable
Menacés en c3, les Blancs au trait passent victorieusement à la contre-offensive et mettent l'armée noire en déroute sous le feu croisé de plusieurs variantes de gain. Un premier coup difficile à trouver suivi de quelques essais de défense devant l'échiquier devraient vous en convaincre! (Matulovic-Dragoljovic, Kladovo 1994)

Insolite Hillary Clinton expulsée d'un club new-yorkais

On ne badine pas avec l'University Club, même lorsqu'on s'appelle Hillary Clinton. La «Première Dame» des Etats-Unis l'a appris à ses dépens mercredi soir, alors qu'elle se trouvait dans les locaux du club en compagnie d'une journaliste.
Elle était en train de se faire photographier lorsqu'un responsable de la prestigieuse institution new-yorkaise, vieille de 132 ans, est venu lui dire que «ceci n'est pas permis».
Le responsable du club, à qui l'on faisait remarquer qu'il s'adressait à l'épouse du président américain, a répondu, impassible: «Ce n'est pas un comportement acceptable. Il faut que vous partiez». Hillary Clinton a immédiatement quitté l'endroit.
La Maison-Blanche a confirmé l'incident, rapporté dans l'édition de jeudi du tabloïd «New York Post», tout en le minimisant. /ats-afp-réd

